L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

SECONDE PARTIE (1).

VI.

Le 22 juillet, dans l'après-midi, j'allumai une lampe à l'esprit-de-vin, je plaçai dessus une bouilloire pleine d'eau, puis j'ôtai mon habit, je retroussai la manche gauche de ma chemise, et quand l'eau fut bouillante, je la répandis goutte à goutte sur mon avant-bras nu, après quoi je rabattis ma manche, je remis mon habit, et, prenant ma canne et mon chapeau, je me dirigeai vers la rue du Vieux-Colombier. Je sifflotais en marchant une cavatine de Bellini. Le chemin me parut long; mais on finit toujours par arriver.

Je trouvai Tronsko assis devant sa table à écrire et environné de bouquins. En m'apercevant, il fit un geste d'humeur qui signifiait : Ah! c'est encore toi! Au diable le faquin!

— Je vous dérange, lui dis-je. Ne vous occupez pas de moi. J'attendrai que vous ayez fini.

Et j'allai m'asseoir dans l'embrasure de la fenêtre, en face d'une cage qui renfermait un chardonneret. Je me tins là bien tranquille, écoutant l'oiseau, qui chantait à tue-tête.

Enfin Tronsko se leva : — Qu'y a-t-il pour votre service? me dit-il d'un ton brusque.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Je tirai de ma poche ma pancarte sur papier vélin, et la dépliant : — Lisez. Ce qui est écrit là, je l'ai fait pour vous prouver que je ne suis pas ce que vous pensez.

Il ouvrit de grands yeux, lut à haute voix les sept articles. Peu à peu sa figure changea d'expression. Par instans, il secouait la tête et riait. Quand il eut achevé sa lecture, il me questionna, et je lui racontai point par point ma petite histoire, mes carottes, mes tentations de saint Antoine, mes promenades à la porte des restaurans. Je surpris dans son œil sauvage et violent quelque chose qui ressemblait à une caresse. Il me donna une chiquenaude sous le menton. — Eh bien! quoi? dit-il. Qu'est-ce que cela prouve? Tu as des flambées d'enthousiasme : cuites à ce feu-là, les carottes sont un légume délicieux; mais je me défie des ferveurs de novice... Veux-tu savoir ce qui me plaît dans ta petite histoire : c'est que tu as mis ton amour-propre sous tes pieds. Tu avais été reçu par Tronsko comme un chien dans un jeu de quilles; au lieu de prendre la mouche, tu t'es mis à manger des carottes.

Et pour appuyer ce qu'il disait, il me pinça le bras gauche entre ses doigts, qui serraient comme des tenailles. La douleur fut si vive que je faillis me trouver mal. — Comme tu es pâle! me dit-il en reculant d'un pas.

— C'est un saisissement de joie, balbutiai-je. Ne venez-vous pas de me promettre que vous me présenteriez au comité ?

— Moi! Je t'ai promis?... Décidément tu n'as pas le sens commun. Mon pauvre garçon, pour être émissaire, il faut savoir bien des choses que tu ignores...

— La grammaire par exemple ? interrompis-je en riant.

— Tu crois plaisanter...Quand Piotrowski partit pour la Pologne, il avait en poche un passe-port anglais au nom de Joseph Catharo, originaire de La Valette, Malte. S'il n'avait su ni l'anglais ni l'italien, passait-il seulement la frontière?... Sais-tu l'italien et l'anglais, toi ?

— Un peu, lui dis-je.

— Et l'allemand ?

— Ni peu ni prou.

— Et le russe ?

Je me redressai : — Parler le russe! Plutôt mourir!

Il me regarda dans le blanc des yeux et me dit : — Tu es un imbécile.

Puis il se promena dans la chambre, les bras croisés, la tête enfoncée dans les épaules. Il avait l'air de réfléchir, de creuser un problème. Il s'arrêta. Me regardant du coin de l'œil : — Veux-tu me faire un plaisir? me dit-il. C'est l'heure où je nettoie la cage

de mon chardonneret; mais aujourd'hui mon chien de rhumatisme me tarabuste, et mon bras gauche me refuse le service.

Je ne lui laissai pas le temps d'achever. Je courus à la cage, je la posai sur la table. Il en ouvrit le guichet, l'oiseau s'envola dans la chambre. Je nettoyai avec le plus grand soin le plancher, les perchoirs, les augets; je renouvelai l'eau et le grain. Je n'étais pas trop à mon aise; ma chemise s'était attachée à ma plaie, et chacun de mes mouvemens me faisait voir les étoiles. Je ne laissais pas de chantonner ma cavatine. Quand j'eus fini, Tronsko appela le chardonneret, qui vint se poser sur son poing, et il le réintégra dans sa prison. — Fils de noble, tu es un gentil garçon, me dit-il.

— Gentil? Et rien de plus?

— Dame! je ne dis pas; nous verrons plus tard.

— Deux mois sans dîner et sans fumer!

— Bien, bien; nous le savons.

— Deux mois sans toucher une carte, sans mettre les pieds dans la rue Blanche!

— C'est fort beau... Et puis tu nettoies les cages à ravir.

— Ma foi! repris-je, si je ne suis pas revenu du Kamtschatka, c'est qu'après tout je n'y suis pas encore allé.

— N'y va jamais. Je te crois brave; mais tu as beau dire et beau faire, tu es un petit crevé et tu es tendre aux mouches, et les moustiques de la Sibérie ont le diable au corps.

— Tendre aux mouches! lui repartis-je. Je veux vous montrer quelque chose.

Et ôtant mon habit, par un mouvement brusque je mis à nu mon avant-bras et ma brûlure. C'était, je vous assure, une fort belle plaie. Tronsko ne put retenir une exclamation.

— Je me suis échaudé le bras, lui dis-je, et depuis une heure que je suis ici, vous ne vous en êtes pas douté. C'est ce que je voulais.

Il pencha vers moi son cou de taureau et sa tête de lion, et s'écria d'une voix tonnante : — Ah! çà! petit Ladislas Bolski, est-ce que par hasard tu serais quelqu'un?

Je lui sautai au cou et je l'embrassai sur les deux joues. Il se dégagea, me fit asseoir, s'en alla chercher dans un buffet un pot à eau, un flacon, des linges. Il étancha la plaie, la recouvrit de charpie enduite de cérat, et appliqua dessus une compresse imbibée d'eau blanche. En dépit de son rhumatisme, il opéra ce pansement d'une main si légère que je la sentais à peine. Cela me fit souvenir de cet œillet penché dont il avait redressé la tige avec une infinie délicatesse, et comme s'il avait eu peur de lui faire mal. L'extrême douceur jointe à l'extrême énergie, c'est slave.

Quand il eut fini, il se planta devant moi, me regardant avec

des yeux qui me traversaient de part en part, m'arrivaient jusqu'à l'âme et la fouillaient pour savoir ce qu'il y avait dedans. Par intervalles il grattait le plancher avec son pied droit comme un buffle creuse la terre de son sabot. Puis, me montrant la porte : — Tu auras de mes nouvelles au premier jour, me dit-il; mais si tu me trompes, je t'étranglerai de mes deux mains!

En arrivant dans la rue, j'allumai un londrès et je le fumai avec délices. Le fils de mon père était si heureux qu'il se tenait à quatre pour ne pas embrasser les passans.

J'employai les deux jours qui suivirent à fumer d'innombrables cigares et à bâtir d'innombrables romans tous aussi raisonnables les uns que les autres. Le mot de Tronsko : — Tu es donc quelqu'un? — me résonnait aux oreilles comme une musique, et cette musique me faisait extravaguer. J'étais réellement convaincu qu'il avait reconnu en moi l'un de ces êtres exceptionnels qu'on peut dispenser de tous les apprentissages. Par son entremise, j'allais être chargé d'une importante et périlleuse mission. Je voyais se dérouler devant moi des kyrielles d'aventures; j'avais graissé d'avance mes bottes de sept lieues, et le matin, couché de mon long sur mon sofa, je traversais toute la Pologne, étourdissant d'audace, prodigieux de sang-froid et dans un déguisement... Je ne sais qu'y faire, mais il était d'une coupe exquise, ce déguisement. L'après-midi, j'arpentais Paris et la banlieue; je ne marchais pas, je courais, comme si j'avais eu peur de manquer le train, celui qu'on prend pour devenir un grand homme.

Enfin je reçus la lettre que voici et qui me fit un peu déchanter:

« Tu vas me faire le plaisir de quitter Paris, où tu as appris à gaspiller ton temps, à fricasser ton argent et à galvauder ton cœur. Tu t'en iras passer trois mois en Angleterre, où tu te perfectionneras dans l'anglais, et neuf mois en Allemagne, où tu apprendras l'allemand, — et, soit en Allemagne, soit en Angleterre, tu apprendras le russe, et tu me feras le plaisir d'aimer le russe, et de découvrir que la raison universelle se retrouve dans le russe comme dans le polonais, et que les Russes sont des hommes comme nous, et que notre devoir est de les aimer et de vouloir la liberté pour eux comme pour nous.

« Mon cher garçon, le monde appartient non aux coureurs d'aventures et aux hommes à plumet, mais à la discipline et aux disciplinés, et le secret de la discipline, c'est le travail. Ainsi tu vas me faire le plaisir d'apprendre à travailler. Pendant un an, tu feras des thèmes, après quoi tu reviendras ici, et nous causerons. Il se prépare des événemens. Il est possible que dans un an tu puisses nous rendre quelque petit service. Enfin nous verrons; mais com-

mence par faire des thèmes et des versions. Et ne dis plus que tu aimerais mieux mourir que de savoir parler le russe, ou je te répéterai que tu es un imbécile.

« J'ai vu ta mère, et je lui ai tout dit. Elle n'a pas pleuré, elle ne pleure jamais; mais elle m'a reproché d'avoir pris au sérieux les fantaisies de ton imagination de casse-cou. — Si vous saviez comme il est léger! m'a-t-elle dit. Dès qu'il a une idée en tête, il en est comme fou et croit qu'il en tient pour la vie; mais qu'il s'en présente une autre à la traverse, le voilà parti, toujours galopant, toujours hors d'haleine. D'ici à vingt ans, que d'enthousiasmes il aura enfourchés et crevés sous lui! Hier, c'était le baccarat et les femmes faciles; aujourd'hui, ce sont des aventures, des prouesses et des Polognes! Il n'y a de sérieux dans tout cela que sa bonne foi; il est convaincu que c'est arrivé, il s'en est donné sa parole d'honneur. — Si dans un an, interrompis-je, il n'a pas changé d'idée, que ferez-vous?... — Elle étendit sa main sur son crucifix d'argent et me répondit : — Je dirai : Dieu le veut! dussé-je en mourir.

« Voilà ce qu'a dit ta sainte femme de mère. Une année d'épreuve, pendant laquelle tu apprendras le russe, — c'est notre dernier mot, et j'entends être payé rubis sur l'ongle. Si tu n'acceptes pas, j'en conclurai que tu n'es pas bien sûr de ton *idée*, et que tu crains qu'elle n'ait pas douze mois de vie dans le ventre. Acceptes-tu? Réponds-moi simplement par oui ou par non, car je n'ai pas de temps à perdre à me chamailler avec toi. Et si tu n'es pas content, crois-moi, retourne vite à la rue Blanche, où ta longue infidélité a dû faire verser bien des larmes de crocodile. »

Cette lettre me navra; mais que faire? Je répondis à Tronsko : « J'accepte. Vous verrez dans un an si j'ai changé d'idée. »

Deux jours plus tard, ma mère me dit : — Est-il vrai, Ladislas, que tu as l'intention de passer quelque temps en Angleterre pour y étudier l'anglais? — Je lui répondis que c'était mon plus cher désir. — Et tu pars seul? — A moins que vous ne me donniez un gouverneur, lui dis-je en riant. — Non, mais un compagnon de voyage qui tiendra tes comptes, et par qui j'aurai régulièrement de tes nouvelles.

Je lui promis d'accepter les yeux fermés l'homme de son choix. Elle jeta son dévolu sur un brave garçon qui s'appelait George Richardet et venait d'accomplir sa quarantième année. Il était né dans les environs de Genève, avait été longtemps précepteur en Russie; il savait le russe, je désirais l'apprendre; Richardet pouvait m'être bon à quelque chose. Il me fut présenté, je lui fis bon visage, et nous fûmes bientôt bons amis. Je ne craignais pas que Richardet fût ja-

mais gênant, c'était l'homme le moins fait pour jeter le grappin sur moi. Très honnête et très instruit, il avait l'esprit blondasse comme ses cheveux. Pas plus de bile qu'un pigeon; la vésicule du fiel lui manquait. Je ne l'ai jamais vu en colère contre personne ni contre rien. Je ne sais quelle philosophie il avait étudiée; mais son grand principe était qu'en définitive les événemens ont toujours raison, ce qui lui permettait d'être toujours content de tout, des hommes, des choses et de Richardet. Quel dissertateur! Il avait une sorte d'enthousiasme à froid ou de flegme enragé, et comme une fureur d'avoir raison. Il faisait de grands bras, se démenait, secouait son menton de galoche. Ce filandreux raisonneur avait en philosophant l'air d'une corneille qui abat des noix. Je ne sais comment ma mère avait pu s'imaginer que Richardet prendrait jamais de l'ascendant sur moi. Je n'avais pas vécu huit jours avec lui que je l'appelais Georgina Richardette. Il ne s'en fâchait pas; il ne se fâchait de rien.

Au jour fixé pour mon départ, Tronsko et Richardet dînèrent avec moi chez ma mère. Pendant le repas, elle ne fit que soupirer en me regardant; Tronsko nous observait l'un et l'autre, Richardet discourait. En sortant de table, ma mère me tint un instant serré dans ses bras; puis elle me repoussa doucement en disant : — J'ai fait ce que j'ai pu. Que Dieu te garde! — Tronsko voulut m'accompagner jusqu'à la gare du Nord. Chemin faisant, il causa musique avec Richardet. Il me semblait que ces messieurs prenaient mal leur temps. L'heure était solennelle, je sentais dans ma tête le poids des destinées.

Comme nous arrivions dans la cour de la gare, notre fiacre fut devancé par un élégant coupé attelé de deux chevaux vifs comme la poudre et que le cocher avait de la peine à tenir. La voiture s'arrêta, le chasseur ouvrit la portière. Une femme descendit. Elle avait le visage couvert d'un voile qu'elle avait noué sous son menton et la tête encapuchonnée d'un bachlik de cachemire brun, nuance poil de chameau, passementé et brodé d'or. Elle entra dans la salle, et pendant que ses gens s'occupaient de prendre son billet et de faire enregistrer ses bagages, elle se mit à se promener en long et en large. La soirée était humide et fraîche, cette femme marchait vite pour se réchauffer les pieds. Il y avait dans sa tournure, dans son attitude une élégance exquise et dans sa démarche une sorte de mutinerie charmante; il semblait que ses pieds fussent indignés d'avoir froid au mois d'août : c'était une injustice qu'on leur faisait. Elle passa plusieurs fois devant moi; mais l'épaisseur de son voile ne me permit pas de distinguer ses traits. Un enfant traversa la salle en courant; elle le heurta sans le vouloir; il tomba, se mit à crier comme un aveugle. Elle dit d'une voix claire et musicale :

— Ah! pauvre petit! — Puis elle se pencha vers lui, le releva, et, tirant de la poche de son mantelet une boîte de dragées, elle le força d'y puiser et l'eut bien vite consolé. Elle se remit ensuite à marcher, et je la regardais toujours. Je ne pouvais détacher mes yeux de son capuchon brun.

Richardet, qui revenait du bureau des bagages, me trouva perdu dans cette contemplation. — Ah! çà! que regardez-vous? me demanda-t-il.

— Une femme, parbleu! lui répondit Tronsko, qui, adossé contre la muraille, fumait tranquillement son cigare. Et se tournant vers moi : — Tu la trouves bien belle ?

— Vous plaisantez, lui dis-je. Je n'ai pas aperçu le bout de son nez.

— Alors pourquoi la regardes-tu ?

— Parce qu'elle a le plus joli pied du monde et qu'elle marche admirablement bien. Elle piaffe comme une Andalouse.

— Une Andalouse? fit-il. C'est une Russe. — Et il ajouta en ricanant : — Monsieur Richardet, vous vous êtes chargé d'empêcher monsieur de devenir un héros. Laissez faire les femmes; elles s'y entendront mieux que vous.

— Quelle hérésie! m'écriai-je. Combien de héros n'a pas faits l'amour!

— Et combien de héros n'a-t-il pas défaits! me répliqua-t-il. Et me secouant le bras, il se pencha à mon oreille : — Il y a douze ans... Il s'arrêta court.

— Achevez, lui dis-je. Il y a douze ans...

Il fit un geste d'humeur, comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit. — Bah! reprit-il, à quoi bon ressasser ces vieilles histoires! Il s'agit d'un pauvre diable de Polonais, qui donnait les plus belles espérances. Une Autrichienne l'ensorcela, et il s'est brûlé la cervelle.

A ces mots, il me serra la main, salua Richardet, pirouetta sur ses talons et sortit de la gare.

— Ce Tronsko est un esprit brutal, me dit Richardet. Il n'entend rien à la philosophie de l'histoire; car enfin où donc est le besoin de devenir un héros?

— Georgina, lui répondis-je, nous allons manquer le train.

L'inconnue nous avait précédés dans la salle d'attente. On ouvrit les portes. Elle s'installa toute seule dans un wagon-coupé, et descendit vers le matin à je ne sais quelle station. Pendant trois jours, son capuchon brun et son piaffement andalous me trottèrent dans l'esprit; puis je n'y pensai plus.

VII.

Je passai trois mois en Angleterre. J'apprenais l'anglais et le russe; pas d'autre divertissement que d'interminables discussions avec Richardet. Nous buvions le soir du whiskey, et le whiskey le rendait loquace. Il s'appliquait à me démontrer que les héros ont fait leur temps, qu'ils pouvaient avoir leur raison d'être dans ces âges primitifs où il y avait des monstres à exterminer, des villes à édifier au son de la lyre, mais que depuis lors les gendarmes se sont chargés de mettre les monstres à l'ombre, et les maçons de construire les villes. — Aujourd'hui, disait-il, les individus ne sont rien, l'*idée* est tout : elle fait elle-même ses affaires, elle arrange le monde à sa guise, et bien fou qui condamne, au nom de sa chimère, les mystérieuses conduites de l'éternelle sagesse. — Je lui demandais ce que c'était que l'*idée*. Il s'enfonçait alors dans une obscure métaphysique où je ne voyais goutte. Je croyais comprendre seulement que, selon Richardet, l'idée, c'est ce qui réussit. Il professait pour le succès un respect infini. — Le succès, parbleu! s'écriait-il, mais c'est l'évidence suprême. Si absurdes que paraissent les événemens, creusez-les un peu, l'idée est dessous. Parfois j'entrais en fureur contre sa chienne d'*idée*, je frappais de grands coups de poing sur la table. — Qu'est-ce que prouve un coup de poing? me disait-il. Avez-vous fait mal à la table?... La Pologne, continuait-il, a été condamnée; elle a fait la folie d'en appeler : la sentence a été confirmée. A quoi bon se buter, s'obstiner? Le devoir des vaincus est d'accepter franchement leur défaite et d'en tirer le meilleur parti possible. Que les Polonais étudient la philosophie de l'histoire, ils deviendront en peu de temps les maîtres de leurs maîtres. Au surplus, ajoutait-il, pour être un héros, il faut s'enfermer la tête dans un sac. Autrefois c'était aisé; mais aujourd'hui, dans ce siècle de critique et de lumière, tous les sacs sont devenus transparens... Nous avons appris à peser le pour et le contre, et nous avons découvert que la vérité n'est qu'une nuance. Après cela, le moyen de se fanatiser? Quand on a des nuances dans l'esprit, on hésite à se faire tuer pour quoi que ce soit. Lisez l'histoire : on n'est jamais mort que pour de grosses couleurs, pour un blanc de neige ou pour un rouge écarlate.

— Vous raisonnez comme un ange, Richardette, lui disais-je; mais puisse le Dieu de Sobieski nous délivrer à jamais du choléra-morbus et des esprits nuancés!

Je quittai Londres en décembre, et je me rendis à Heidelberg, où je restai quatre mois. Un jour, en rentrant de la promenade, Ri-

chardet me trouva dans un état d'exaltation qui l'effraya. Je tenais à la main un journal où je venais de lire le récit du massacre de Varsovie du 25 février 1861. Cette effroyable et sublime tragédie, par laquelle la Pologne a témoigné une fois de plus qu'elle est la terre des miracles, m'avait mis hors de moi. J'écrivis sur-le-champ à Tronsko : « Relevez-moi de ma parole. Je ne puis plus rester ici. Il faut que j'aille où l'on se bat et où l'on meurt. » Il me répondit : « Tu m'ennuies. On ne se battra pas de si tôt. Tiens-toi tranquille et apprends le russe. » Le jour où je reçus cette réponse, je rencontrai au restaurant un jeune Russe qui fréquentait l'université. Par une maladresse volontaire, je lui marchai sur le pied, et, au lieu de m'excuser, je lui présentai ma carte. Nous nous battîmes dans le plus grand secret. J'eus le bras transpercé d'un coup d'épée. Richardet me soigna comme une mère. — Ah! mon pauvre ami, me disait-il, comme vous êtes peu philosophe! Que prouve, je vous prie, ce coup d'épée? — Que je n'ai pas encore cinq ans de salle, lui répondis-je, et que le bon Dieu ne m'a pas mis de nuances dans l'esprit.

Mes dispositions studieuses ne tardèrent pas à se relâcher. Des événemens se préparaient dans l'ombre, et j'étais condamné à me fourrer dans la tête des déclinaisons et des verbes. J'éprouvai l'impérieux besoin de me distraire; je me transportai à Manheim, où je fis d'assez mauvaises connaissances; je me remis à jouer : il me fallait cette fièvre pour étouffer l'autre. Mon vieil ami le baccarat me fut propice; je gagnai de grosses sommes que je dépensai assez sottement. Le pauvre Richardet ne savait trop sur quel pied danser. Ses instructions portaient qu'il devait travailler à combattre mon idée fixe, à me guérir. Il m'avait traité par la philosophie de l'histoire, mais sans succès. Les émotions du jeu et l'étourdissement du plaisir étaient peut-être des moyens de guérison plus efficaces; mais ces moyens n'étaient pas de son goût, et révoltaient sa rigide moralité. Il était aussi embarrassé qu'une poule à qui on a confié l'éducation d'un jeune canard et qui le voit se jeter à l'eau. Pendant que le traître s'ébaudit, fait mille tours, elle court sur le bord, inquiète, craignant les éclaboussures, la plume hérissée, battant de l'aile et rappelant son nourrisson par un gloussement plaintif. Elle a beau glousser, son canard ne sera jamais un poulet.

Heureusement pour Richardet, un chevalier d'industrie se faufila dans le cercle que je fréquentais; un soir, il me pluma sans miséricorde. Je rentrai chez moi, furieux, la poche vide. En réfléchissant à mon désastre, je me convainquis que j'étais la dupe d'un escroc; le lendemain, à la pointe du jour, je courus chez lui pour lui faire rendre gorge ou lui demander raison. Plus de nouvelles : il

avait déguerpi sans tambour ni trompette. Cette aventure me dégoûta de Manheim. J'avais encore quatre mois à attendre avant de recouvrer ma liberté. Je résolus de les passer à Genève, dont le souvenir m'était agréable. Richardet accepta de grand cœur ma proposition; il aimait son pays, il allait y retrouver des amis et des parens. Ce grand philosophe n'était pas dans les secrets de la destinée.

Je descendis à l'hôtel des Bergues. Peu de jours après mon arrivée, un émigré polonais, père de six enfans, vint me trouver et me fit une peinture affreuse de la misère où il était réduit. Son propriétaire, auquel il devait deux termes, menaçait de le mettre à la rue; ses fournisseurs le sommaient de régler leurs comptes; depuis une semaine, sa famille vivait d'eau claire et de croûtons. Je l'accompagnai chez lui; je trouvai un appartement nu, un foyer sans feu, une femme hâve qui semblait se mourir de consomption, des enfans vêtus de loques et qui criaient la faim. Je vidai sur-le-champ ma bourse dans leurs mains, et quelques heures plus tard je leur fis tenir un billet de cinq cents francs, en leur promettant de ne pas en rester là. J'ouvris une souscription dans l'hôtel, et je mis Richardet en campagne. Il fit le tour des fournisseurs, les obligea de transiger, les paya; mais en bon républicain qu'il était, pénétré du principe qu'il faut travailler pour être digne de vivre, il se piqua de procurer de l'ouvrage à mon Polonais. L'un de ses parens, qui était marchand de vins, avait besoin d'un commis qui fît ses courses et battît le pays pour relancer la pratique. Richardet s'en fut proposer cet emploi à notre homme, qui, à mon grand étonnement, l'accepta.

Sur ces entrefaites, un commissionnaire me remit un rouleau de cinquante louis, accompagné d'un billet ainsi conçu :

« Genève, hôtel de la Paix.

« Monsieur, le hasard m'a fait rencontrer une Polonaise, mère de six enfans, et qui vit ici avec son mari dans le plus cruel dénûment. J'apprends que vous vous intéressez à ces pauvres gens et que vous venez d'ouvrir pour eux une souscription dans votre hôtel. Permettez-moi de vous adresser ces mille francs, en vous priant d'en disposer de la manière que vous croirez la plus utile à vos assistés.

« Agréez, monsieur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

« Sophie, comtesse de Liévitz. »

J'interrogeai Richardet, qui savait tout. Il m'apprit que le comte de Liévitz était un diplomate russe, lequel avait rempli dans le

temps plusieurs missions secrètes. — On a parlé de lui il y a quelques années, me dit-il. Qu'est-il devenu depuis? Je l'ignore.

Je fis venir le commissionnaire, et, au lieu du reçu qu'il attendait, je lui remis le rouleau et la réponse que voici :

« Madame, y pensez-vous? De l'argent russe pour procurer du pain à des Polonais! Ce pain-là ne leur profiterait guère. Veuillez agréer, madame, l'expression du respect que m'inspirent vos généreuses intentions et du vif regret que j'éprouve de ne pouvoir me rendre à votre désir. »

Je ne tardai pas à voir revenir le rouleau, accompagné d'une seconde lettre :

« Il y aurait donc, monsieur, une pauvreté russe et une pauvreté polonaise? Toutes les souffrances humaines ne forment-elles pas une seule et même famille et ne parlent-elles pas la même langue? Le hasard, je vous l'ai dit, m'a fait rencontrer une Polonaise qui m'a inspiré la plus profonde pitié. Me serait-il interdit de rien faire pour elle? De l'argent russe! mais, monsieur, l'argent est comme la charité : il n'a point de patrie et point de préjugés. Mon Dieu! si vos protégés se faisaient une conscience de se laisser secourir par une ennemie, quel besoin avez-vous de me nommer? Mais ne repoussez pas une seconde fois mon offrande. Votre refus ne chagrinerait pas seulement une femme, il offenserait cette éternelle bonté qui se soucie beaucoup plus d'une bonne intention que d'une cocarde. »

Cette fois je délivrai mon reçu au commissionnaire en y joignant ces mots : « J'accepte les mille francs et la leçon. »

Muni du rouleau, je me rendis chez mon Polonais. Quel ne fut pas mon étonnement en le voyant sortir de chez lui monté sur un très beau cheval bai, qu'il faisait fièrement caracoler! Il s'aperçut de ma surprise et me dit d'un ton dégagé : — J'ai accepté l'emploi que m'a proposé votre ami. Je ferai mes courses à cheval. Ainsi l'honneur sera sauf.

Cette misère caracolante me parut si étrange que je ne pus m'empêcher de rire. — Je regrette, mon cher, lui dis-je en tirant de ma poche les mille francs, que votre honneur soit si chatouilleux. Une dame russe qui s'intéresse à vous m'avait chargé de vous remettre...

Il m'interrompit par un geste hautain. — Une aumône russe! s'écria-t-il. Plutôt aller à pied!

— Je voulais vous éprouver, repris-je. Acceptez cet argent de confiance, il n'y a point de dame russe dans cette affaire... Et je fourrai le rouleau dans sa poche. Il me laissa faire sans me demander plus d'éclaircissement, et, après m'avoir serré la main, il partit au

triple galop de son cheval, qui était à mille lieues de se douter qu'il portait sur son dos le commis d'un marchand de vins.

Je contai cet incident à Richardet, qui leva les mains au ciel. — Voilà bien vos Polonais! s'écria-t-il. Le malheureux! Son cheval lui coûtera trois fois plus que ne lui rapportera son emploi. — C'est de l'arithmétique polonaise, lui répliquai-je. N'est-il pas bon qu'au milieu de l'aplatissement universel il y ait un peuple de fous, de martyrs et de héros?

Une après-midi, comme je passais devant l'hôtel de la Paix, je ne sais quelle mouche me piqua, j'entrai dans la loge du portier et je demandai à voir Mme de Liévitz. Tout compté, tout pesé, j'étais curieux de connaître cette Russe dont la charité n'avait point de patrie et point de préjugés. Il me fut répondu qu'elle avait quitté l'hôtel depuis peu pour aller passer la belle saison dans une villa qu'elle possédait sur les bords du lac de Genève. — Où est située cette villa? dis-je au portier. — C'est le château de Maxilly, me répondit-il, à mi-distance entre Évian et la Tour-Ronde. — Pourquoi lui avais-je fait cette question? Que m'importait ce nom de Maxilly, et pourquoi demeura-t-il gravé dans mon cerveau?

Au commencement du mois de mai, je proposai à Richardet de faire une excursion dans les montagnes. Nous devions visiter le Valais et retourner à Genève par l'Oberland et le pays de Vaud. Nous nous embarquâmes à bord du bateau à vapeur qui fait le service de la côte savoisienne du lac. Le temps était beau, et Richardet était aussi loquace que jamais. Il avait entrepris de me démontrer pour la centième fois qu'il n'est pas de mal dont il ne résulte quelque bien, et que tous les désordres apparens sont nécessaires à l'universelle harmonie.

— Taisez-vous donc, lui dis-je, et regardez le visage de femme que voici.

Nous étions arrivés devant Thonon, où les bateaux font escale, et parmi les nouveaux passagers qui venaient de monter à bord était une femme de vingt-six à vingt-sept ans, vêtue d'une robe de couleur mauve et coiffée d'un chapeau de tulle qu'ornait un bouquet de pavots. Elle passa près de moi, me jeta un rapide coup d'œil, puis s'avança jusqu'à l'extrémité du bateau, où elle resta un instant immobile, contemplant la rive qui semblait courir et s'enfuir derrière nous. Quelques personnes de sa connaissance l'abordèrent. Elle s'assit et se mit à causer gaîment avec un grave personnage à lunettes, qui lui prodiguait les salamalecs. Je ne comprenais pas ce qu'elle lui disait; mais il me sembla que le son de sa voix ne m'était pas inconnu, j'avais entendu cette musique quelque part.

— Cette femme, reprit Richardet après un silence, confirme la vérité de ma théorie. Les détails de son visage ne sont point irréprochables. Examinez ses traits l'un après l'autre; on y peut trouver à redire. Le front est trop étroit et les tempes trop bombées. Les sourcils sont d'un beau dessin, mais je les voudrais plus fournis. Le nez n'est pas grec ni romain; sauf votre respect, c'est ce qu'on appelle un nez retroussé. La bouche, à mon sens, est trop petite, les lèvres trop épaisses, trop charnues, et le menton trop court. Et cependant l'ensemble est ravissant, moelleux, suave, d'un flou délicieux. C'est ainsi que dans l'univers...

— Faites-moi grâce de votre harmonie universelle. Je n'y crois pas; mais en dépit de vos critiques je crois à la beauté de cette femme.

— Mais je ne critique rien! Savez-vous? il y a dans ce visage de femme quelque chose d'inachevé qui en fait le charme. C'est une adorable esquisse. Quand ce fut le moment de finir, la nature trouva son premier jet si heureux, si réussi, qu'elle craignit de le gâter et se garda d'y retoucher. Elle a bien fait. N'avez-vous pas remarqué que les esquisses des grands maîtres parlent plus à notre imagination que leurs plus beaux tableaux? L'inachevé, c'est l'infini...

— Ah! mon cher Richardet, lui dis-je en lui mettant la main sur la bouche, être aimé d'une telle femme, ne fût-ce que pendant trois mois, et puis se jeter à corps perdu dans une périlleuse entreprise... L'homme qui aurait fait cela pourrait dire : J'ai vécu.

— Seriez-vous déjà amoureux d'elle?

— Amoureux, non, mais curieux... Il me semble que je l'ai vue autrefois; mais où donc?

— Nulle part. Nous naissons tous avec l'idée d'une certaine beauté qui répond à notre tour d'esprit, et quand nous rencontrons la femme qui ressemble à notre rêve, nous disons : La voilà! C'est elle!

— Avez-vous jamais dit : La voilà!

— Oui. Ce fut le jour où je vis pour la première fois la Vénus de Milo. Hélas! je suis né trop tard.

— Peuh! dis-je en haussant les épaules, je préfère à toutes les Vénus une jolie femme qui est encore plus femme que jolie... Regardez-la papotant avec l'homme aux lunettes, lequel a toute l'encolure d'un sot. En deux minutes, elle a appris à jouer de cet instrument, et elle en tire tout le parti possible. En quittant cet animal, elle pourra dire, selon le mot d'un homme d'esprit : Comme je me serais ennuyée si je n'avais été là!

Cependant le vent avait fraîchi. L'inconnue fut prise d'un frisson.

Elle fit un signe à sa femme de chambre, qui se tenait debout près d'elle et qui lui présenta un bachlik de cachemire brun. Elle le jeta sur ses épaules et en rabattit le capuchon sur sa tête.

— Ah! j'y suis, dis-je à Richardet. C'est cette femme au capuchon brun que j'ai rencontrée à la gare du Nord le soir de notre départ, et qui m'a valu une mercuriale de Tronsko.

— C'est un esprit brutal que votre Tronsko, me répondit Richardet; mais il avait raison de vous dire que cette femme était Russe. Sa femme de chambre porte le costume lithuanien, le surtout de gros drap, le fichu de toile blanche entortillé autour de la tête, le corsage de soie, les longues tresses et le triple collier... Du reste, il ne tient qu'à vous de savoir le nom de votre belle inconnue, ajouta-t-il en me montrant du doigt un carton qu'un mouvement de tangage avait fait rouler à terre, et que la camériste lithuanienne venait de ramasser et de remettre en place. Je me levai, et je lus sur le couvercle du carton cette étiquette : *Comtesse de Liévitz.*

— Ah! c'est la femme au rouleau! dis-je à Richardet. Je ne me la représentais pas ainsi.

Nous arrivions devant Évian. Mme de Liévitz avait salué sa compagnie et se disposait à débarquer. Richardet fut bien étonné de me voir prendre ma valise sous mon bras. Il me demanda à quoi je pensais et si nous n'allions pas en Valais. Je lui répondis que j'avais changé de projet. Il crut que je plaisantais; mais je débarquai, et il me suivit. Un phaéton attelé de deux chevaux pommelés attendait Mme de Liévitz. Elle y monta, jeta un regard de notre côté. Le cocher toucha, et les chevaux partirent au grand trot. Je fis venir une voiture de louage; je demandai au voiturier quel était le village le plus proche de Maxilly. Il me répondit que c'était la Tour-Ronde. — Va pour la Tour-Ronde! lui dis-je, et nous nous acheminâmes le long de cette route charmante, plantée de noyers, qui côtoie le lac et l'accompagne des heures durant dans ses onduleuses sinuosités. A gauche, une grève courte que lave le flot, des filets qui sèchent, tendus sur des piquets, des cahutes de planches où les pêcheurs serrent leurs engins, des bateaux à l'ancre, d'autres tirés à sec et qu'on a couchés sur le flanc pour réparer leurs avaries, des écueils à fleur d'eau, ourlés d'écume et où la mouette se pose. A droite, une terrasse étagée longue de plusieurs lieues, dont les pentes sont ombragées de vastes châtaigneraies et dont les sommets se hérissent de sapinières. Par-delà se dressent des rochers abrupts, des pics chenus, âpres et chauves solitaires qui depuis des milliers d'années regardent ce que font les hommes et se taisent.

Richardet était pensif, soucieux. Il ne desserra les dents que

lorsque nous atteignîmes les premières maisons de la Tour-Ronde.

— Ah ça! quel est votre projet? me dit-il.

— J'ai trois mois devant moi, lui répondis-je. Une curiosité m'est venue, qui va m'aider à tuer le temps. Cette femme a quelque chose au fond des yeux, je veux savoir ce que c'est.

VIII.

Si vous allez jamais à La Tour-Ronde, vous verrez à l'entrée du village une maisonnette assise au bord de l'eau. Elle est précédée d'une vérandah tapissée de jasmin, bordée de capucines. J'avais aperçu, en passant, un écriteau qui portait ces mots : « Le Jasmin, maison meublée à louer au mois ou à l'année. » Je m'enquis aussitôt du propriétaire, il était en voyage; mais avant de partir il avait remis sa procuration à l'aubergiste de *la Comète*, avec lequel je n'eus pas de peine à m'entendre. Je louai pour trois mois Le Jasmin. L'aubergiste se chargea de me nourrir et me procura, séance tenante, un petit domestique qui se nommait Fanchonneau et n'avait pas les mains gourdes ni la langue manchote. Dès le lendemain, je m'installai au Jasmin. Ma chambre donnait sur le lac, qui battait le pied de la muraille; quand la vague était forte, l'écume rejaillissait jusqu'à mes fenêtres.

Richardet était bien étonné, mais il ne me fit aucune objection. Il se disait apparemment qu'un clou chasse l'autre; comme don Quichotte au retour de sa seconde campagne, j'étais en train d'échanger ma folie guerrière contre une folie romanesque et pastorale, il fallait me laisser faire. Le brave garçon comptait sur le printemps, sur les vergers en fleur et peut-être sur les beaux yeux de Mme de Liévitz pour me détendre la fibre; ne lisant plus de journaux, je penserais moins à la Pologne ; insensiblement je verrais la vie sous un autre aspect, je me convertirais à l'harmonie universelle, et il pourrait écrire à ma mère : « Le chat dort; ne le réveillons pas. »

Il se rendit à Genève pour y chercher nos bagages et ses livres, dont il ne pouvait se passer. Quelques instans après son départ, j'écrivis à Tronsko une lettre conçue à peu près comme suit :

« J'ai rencontré l'autre jour dans un café de Genève le jeune comte Z... Il me parla d'*Elle* et des choses saintes. A la suite de notre conversation, j'eus un accès de fièvre et une nuit d'insomnie. Je résolus d'aller passer le reste de mon temps d'épreuve dans quelque solitude des Alpes où l'on n'entend parler de rien, où les journaux ne parviennent point. Après réflexion, j'ai pris un parti moins violent; je me suis établi en Savoie, au bord du lac de Genève, dans un petit village appelé La Tour-Ronde. Les habitans sont des

pêcheurs qui ne s'occupent guère d'*Elle*. Au surplus, j'ai trouvé à La Tour-Ronde une distraction, presque une occupation. Je pousserai le temps avec l'épaule.

« Dites à ma mère que Richardet se porte bien, qu'il engraisse. Ce cher ami suit fidèlement les instructions qu'on lui a données. Il dépensera jusqu'à son dernier syllogisme pour me démontrer que les faits accomplis sont les juges infaillibles du bien et du mal; mais ma tête revêche ne mord pas à la philosophie de l'histoire. Je n'ai pas de nuances dans l'esprit; je croirai toujours qu'un chat est un chat, et qu'un héros est plus utile au genre humain qu'un philosophe. C'est bête, mais c'est comme cela.

« J'ai lu dernièrement un passage de Mierolawski qui m'est entré dans la tête comme un coup de pistolet : « Dieu n'envoie plus aux nations des sauveurs tout faits, il leur envoie seulement des matrices appelées idées, et c'est aux nations à couler dans ces moules la quantité de héros de plâtre qu'il leur faut pour chaque révolution. Ce n'est ni solide ni original comme une statue antique, mais avec du plâtre, de l'attention et de la patience on en a tant que l'on veut. Le tout est de les cuire proprement au feu du canon. » Je suis un bonhomme de plâtre; quand le canon m'aura cuit, je serai de bronze.

« Adieu, Tronsko. Dans trois mois d'ici, jour pour jour, vous me verrez entrer chez vous, et je vous sommerai de tenir votre promesse. »

Je sortis pour jeter ma lettre à la poste. C'était jour de fête. La grande rue du village regorgeait de paysans endimanchés, les uns faisant cercle et causant, d'autres jouant au bouchon, d'autres vidant des pots et fumant leur pipe sur le pas de leur porte. Tout à coup il se fit un mouvement dans cette foule. Les causeries, les jeux et les libations furent interrompus; tous les visages se tournèrent du même côté. Il se passait quelque chose. L'événement qui mettait le village en émoi était l'apparition d'une élégante calèche attelée de quatre chevaux et conduite par un petit postillon botté jusqu'à la ceinture et coquettement chamarré. Dans cette calèche était une femme vêtue d'une robe de soie grise et que je reconnus bientôt pour Mme de Liévitz. Sur son passage, les hommes se découvraient, les femmes tiraient de profondes révérences, les gamins jouaient des coudes pour percer la foule et contempler de plus près l'événement. Le postillon mit ses chevaux au pas. Mme de Liévitz se penchait à droite et à gauche, saluant de la tête et de son ombrelle; on eût dit une reine remerciant ses peuples de leurs empressemens. Quand elle passa devant moi, je fus frappé de l'expression radieuse de son visage; elle répandait autour d'elle des sourires à

pleines lèvres; elle était heureuse de la sensation qu'elle causait, du brouhaha d'admiration qui s'élevait sur ses pas. A vrai dire, son public ne se composait que de bûcherons et de pêcheurs; mais l'enthousiasme populaire est le plus doux au cœur d'une jolie femme; il écarquille naïvement les yeux, il se donne pour ce qu'il est; c'est du vin franc.

Comme la calèche allait dépasser la dernière maison du village, Mme de Liévitz vit venir le curé de La Tour-Ronde. Elle fit signe à son postillon d'arrêter, au curé d'approcher. Le bonhomme serra la muraille, tenta de s'esquiver; mais on n'échappait pas ainsi à Mme de Liévitz. Elle l'appela de sa voix musicale; il fallut bien qu'il s'exécutât. Il s'avança, l'air empêché de sa personne et de son grand parapluie rouge, qu'il avait ouvert pour se garantir du soleil. Je ne sais ce qu'elle lui dit; il répondait en baissant les yeux et en tortillant entre ses doigts l'un des pans de sa soutane. Mme de Liévitz éleva la voix : — Nous reparlerons de cela jeudi, lui dit-elle. Oh! point de défaites! Vous m'avez promis de venir dîner tous les jeudis à Maxilly. Nous vous attendrons. — Il se confondit en remercîmens, en quoi il eut tort, car son parapluie lui échappa de la main et en tombant effleura la croupe de l'un des chevaux, qui fit mine de se cabrer. Le postillon eut grand'peine à le contenir. Un malheur n'arrive jamais seul. Le curé se baissa pour reprendre son bien, et dans sa précipitation il faillit écraser un chien qui cherchait fortune dans un tas de chiffons, et qui se mit à pousser d'affreux hurlemens.

— Ah! madame! s'écria le pauvre homme, à qui l'excès de son malheur rendait subitement l'usage de sa langue, comment pouvez-vous entreprendre d'apprivoiser un rustaud tel que moi? La dernière fois que j'ai dîné à Maxilly, j'ai cassé deux flacons.

— Vous en casserez dix, si cela vous plaît, lui répondit-elle; mais je compte sur vous.

Et à ces mots elle lui tendit une petite main finement gantée, qu'il pressa timidement dans sa grosse patte rouge, sur quoi la voiture repartit.

Quelques heures plus tard, guidé par Fanchonneau, j'entrepris une tournée d'exploration dans les environs de Maxilly. Comme je gravissais une côte rapide, j'aperçus, en retournant la tête, le curé de La Tour. Je l'attendis sous prétexte de souffler; je l'abordai et j'entrepris de le faire causer. Ce ne fut pas facile : fils de paysans, très paysan lui-même, il était de son pays, où l'on tourne dix fois sa langue dans sa bouche avant de convenir que la pluie mouille, parce qu'il ne faut se brouiller avec personne; mais il avait affaire à un têtu, et il dut se résoudre à satisfaire ma curiosité. J'appris de lui que Mme de Liévitz était « une femme extraordinaire, » que,

depuis deux ans qu'elle possédait Maxilly, ses bonnes œuvres, ses abondantes charités, l'avaient mise en renom dans toute la contrée environnante, et qu'elle y faisait la pluie et le beau temps. On ne jurait que par elle, les villageois lui attribuaient une sorte de puissance magique, le don de lire dans les cœurs. Elle avait auprès d'elle un docteur allemand très habile qui soignait les pauvres gratis; elle-même se chargeait du spirituel; elle donnait des consultations morales; sa porte était ouverte à qui voulait entrer; chaque matin, son antichambre s'emplissait de monde, les uns venant lui conter leurs peines de cœur, les autres leurs embarras d'argent; elle accordait les plaideurs, rétablissait la paix dans les familles, arrangeait des mariages, résolvait les cas de conscience, chapitrait les querelleurs et les ivrognes, et comme par l'effet d'un charme renvoyait tout le monde content.

— Elle doit être souvent dupe, dis-je au curé.

— Il n'est pas d'exemple, me répondit-il, qu'on l'ait jamais trompée. Elle a des yeux!... Ils me font peur.

— Mais il me semble qu'elle empiète sur vos fonctions. Voyez-vous avec plaisir qu'une hérétique...?

Il se hâta de m'interrompre. — Quand monseigneur vient ici pour la confirmation, il dîne à Maxilly, reprit-il d'un ton discret; puis, revenant à son premier mot: — oh! c'est une femme extraordinaire, — il me salua et tira de son côté.

Pendant que le curé me faisait l'éloge de Mme de Liévitz, j'avais surpris plus d'un sourire narquois sur les lèvres de Fanchonneau. Ce petit garçon avait servi à Lyon chez un restaurateur, qui l'avait renvoyé pour je ne sais quelle fredaine. Il se piquait d'avoir vu du pays et de connaître le dessous des cartes. — Et toi, Fanchonneau, lui demandai-je, que penses-tu de Mme de Liévitz?

— Eh bien! quoi? me dit-il en se rengorgeant. Je pense que c'est une tripoteuse.

— Qu'est-ce à dire, Fanchonneau?

— Dame! elle a le goût du tripotage, elle tripote... On prétend qu'elle est bonne comme du pain bénit, poursuivit-il après un silence. Moi, je crois qu'elle s'ennuie et qu'elle aime à fouiner dans les affaires des autres. Affaire de tuer le temps! Les bêtas de par ici la croient un peu sorcière. Donnez-moi ses millions et ses yeux, et vous verrez beau jeu,... car pour des yeux, elle a des yeux, et de fameux encore! Vous savez, de ces yeux qui vous empoignent comme avec un crochet. Et quand elle vous regarde, il semble qu'il n'y en a que pour vous... J'ai vu à Lyon une petite femme qui avait de ces prunelles à crochets. Son amant, qui était caissier dans une banque, chipa un jour trente mille francs pour lui donner des cachemires. Que voulez-vous? il y a des yeux comme cela... Voulez-

vous voir Maxilly? ajouta-t-il. C'est bien facile; y entre qui veut.

— Je ne veux pas entrer, lui dis-je; il me suffira de voir.

— Eh bien! prenons par ici.

Nous quittâmes notre chemin montant pour suivre une traverse qui courait à mi-côte de la colline parallèlement à la grande route. Nous n'avions pas fait cent pas que je vis venir à notre rencontre un jeune homme chevelu, fluet, pâlot, qui marchait d'un pas leste en promenant ses regards de tous les côtés. Dès qu'il nous eut atteints : — N'auriez-vous pas aperçu, dit-il à Fanchonneau, une petite chienne?...

— Blanche? interrompit Fanchonneau.

— Précisément.

— Au poil frisé?

— Vous l'avez donc vue?

— C'est la petite Mirza, reprit Fanchonneau, la chienne à Mme de Liévitz.

— Mirza, si vous voulez, répondit l'inconnu avec une nuance de hauteur. Il trouvait mauvais qu'un Fanchonneau se permît d'appeler cavalièrement par son nom la chienne de Mme de Liévitz.

— Il s'est donc sauvé, ce toutou chéri? poursuivit l'aimable Fanchonneau, qui, me sentant derrière lui, dressait la crête comme un coq sur son fumier.

Le jeune homme fit un geste de colère; les mains lui démangeaient. Il me regarda; puis il repartit comme un trait, en essuyant avec son mouchoir la sueur qui ruisselait de son front.

— Soyez poli avec les passans, dis-je à Fanchonneau, ou vous ne serez pas longtemps à mon service.

Il ne s'émut pas de ma remontrance, et secouant ses oreilles : — C'est le petit Livade, fit-il, un virtuose, comme on dit dans le grand monde à Lyon. Il en a dans l'aile, celui-là! Il n'y a pas moyen qu'il parle de Mme de Liévitz sans devenir rouge comme un coquelicot. A-t-il de la chance, ce gaillard! Il loge chez la dame, car il faut vous dire, quand elle a tracassé tout le jour, il lui faut de la musique le soir pour se remettre les nerfs. Alors la voilà qui s'étend dans un grand fauteuil, et le petit Livade grimpe sur un tabouret, il ouvre son épinette et tape dessus à tour de bras : un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner!... Oh! je sais son nom à ce petit Livade, ajouta-t-il, c'est un greluchon.

— Fanchonneau, lui dis-je, gardez pour vous les belles choses que vous avez apprises à Lyon.

Nous quittâmes le chemin, nous prîmes à travers champs, et nous arrivâmes bientôt au bord d'une ravine étroite et profonde, aux pentes rocheuses tapissées de lierre et de ronces. Dans le fond

coule à petit bruit un triste ruisseau, bordé de grêles bouleaux, de peupliers frissonnans, d'aunes grimaçans et tortus. De vieux sapins font çà et là des taches noires. Cette sauvagerie forme un accident bizarre au milieu des riantes prairies, des châtaigneraies, des moissons et des treilles qui l'environnent de toutes parts. C'est un de ces endroits que la nature se réserve, où elle entend que personne ne la dérange. La corneille y peut croasser à son aise, le vent peut y causer avec les trembles; mais la voix de l'homme y détonne, elle n'a pas assez de mystère, elle inquiète la silencieuse mélancolie des choses.

Au-delà de cette grande faille s'étend une longue terrasse qui fait face au lac. A l'un des bouts et sur la crête même du ravin, un vieux manoir croulant; à l'autre bout, un château tout neuf, dont je n'apercevais que les girouettes scintillant au soleil. Entre la maison morte et la maison vivante, un grand jardin clos de murs et une avenue de platanes. Plus bas et sur toute la longueur de la terrasse règne un berceau de vigne dont les supports, selon l'usage du pays, sont faits de grosses branches de châtaigniers écorcées, qui ressemblent à des ramures de cerf avec leurs andouillers. La vigne grimpe le long de ces étais, s'enroule autour des traverses qui les rejoignent, et dessine de vastes arceaux que ses pampres festonnent.

Pendant que j'examinais les lieux, Fanchonneau me dit à l'oreille : — Nous allons faire lever un lièvre. — Il me montra du doigt, à trente pas de nous, un noyer et, adossé contre ce noyer, un homme immobile, lequel tenait ses yeux collés à une lunette qu'il avait braquée sur la terrasse de Maxilly. Ce personnage, d'une maigreur extrême, était tellement absorbé dans sa contemplation, qu'il ne nous avait point entendus venir. — En voilà encore un qui en tient pour la dame! reprit Fanchonneau. C'est le baron de La Tour. Quand il n'est pas à Maxilly, il n'en est pas loin. On dirait un matou qui rôde autour des cuisines; mais il n'aura jamais que la fumée du rôti. Enfoncé le baron! Le petit Livade a pour lui ses cheveux de saule pleureur et sa serinette.

Ces derniers mots furent entendus du baron, qui tressaillit, retourna la tête de notre côté, fourra précipitamment sa lunette dans sa poche, et, confus d'avoir été surpris et dérangé, s'éloigna d'un air rageur.

— M. le curé vous disait, reprit le gamin, que Mme de Liévitz arrange des mariages. Il y en a aussi qu'elle dérange, allez! Mme de La Tour, qui est une chipie, chante souvent pouille à son mari quand il est allé deux fois dans le jour à Maxilly; mais chat fouetté retourne au fromage.

— Trêve de ragots! dis-je à Fanchonneau, dont les histoires commençaient à m'agacer.

Nous suivîmes un sentier qui longe la crête du ravin et descend par ressauts à la grand'route. Fanchonneau marcha quelque temps devant moi sans mot dire. Tout à coup il s'arrêta. — Et de trois! s'écria-t-il. Voilà encore un des amoureux de la dame de Maxilly. — J'aperçus un homme de taille gigantesque et de bizarre apparence qui gràvissait le sentier. Une tête carrée posée de guingois sur de larges épaules, un grand nez épaté, à peine équarri, de gros yeux ronds à fleur de visage, des cheveux crépus, une barbe inculte, une cravate recroquevillée, une souquenille galonnée de brandebourgs et une trique ferrée, voilà le personnage. Il était nu-tête, par l'excellente raison qu'il n'avait point de chapeau.

— C'est M. Pardenaire, me dit Fanchonneau, un ancien maréchal des logis qui, en quittant le service, s'était fait garde champêtre. Dans le temps, il a fait un petit héritage, et il a fricassé le magot avec des filles. Quand il s'est vu sans le sou, sa tête a déménagé. On l'a tenu enfermé quelque temps, puis on l'a lâché. Il n'est pas méchant; mais il ne faut pas le vexer. Si on lui échauffait les oreilles, il vous saignerait un homme comme un poulet. C'est un drôle de compagnon, monsieur. Autrefois il allait de porte en porte demandant en mariage toutes les filles du canton; mais aujourd'hui, serviteur. Des paysannes, fi donc! Il lui faut mieux que cela. Voyez plutôt.

L'ancien garde champêtre s'était arrêté. Il contemplait Maxilly bouche béante; puis il porta sa main à ses lèvres, et envoya deux ou trois baisers dans la direction du château, après quoi il poussa un soupir à fendre l'âme, et dévala le long d'un couloir qui conduisait au fond du ravin.

— Décidément, me dis-je, c'est une épidémie.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Nous atteignîmes bientôt une scierie située à l'extrémité de la gorge, dont elle marque l'étroite issue. Comme je mettais le pied sur la grand'route, un passant, qui mâchonnait entre ses dents un cigare éteint, s'approcha de moi pour me demander du feu. C'était un petit homme ventru, très bas sur jambes, la tête enfoncée dans les épaules, laid comme un sapajou, mais d'une laideur spirituelle, amusante, l'air goguenard, de petits yeux clairs, perçans, questionneurs, dont la malice s'accordait avec l'expression narquoise d'une grande bouche sinueuse qui courait d'une oreille à l'autre. Après avoir rallumé son cigare, il me remercia avec un accent tudesque

très prononcé, et, contournant le ravin, il enfila le sentier qui mène à Maxilly.

— On peut dire, monsieur, que vous avez de la chance, s'écria Fanchonneau; vous avez vu d'un seul coup toute la ménagerie.

— Ce gros petit homme est encore un des adorateurs de Mme de Liévitz?

— Lui? Pas si bête! C'est un Allemand, le docteur Meergraf, celui qui soigne les corps, comme disait M. le curé, pendant qu'elle médicamente les âmes. Un rude malin, ce docteur Meergraf. Il vous a des yeux qui se moquent de tout et qui ne prennent pas des vessies pour des lanternes. Il connaît tous les dessous, celui-là.

— Allons, me dis-je, je trouverai bien ici de quoi m'amuser ou m'occuper pendant trois mois.

Et je retournai au Jasmin, suivi de mon indiscipliné domestique, qui ramassait des galets et faisait des ricochets dans le lac.

Le lendemain, je rencontrai un colporteur; à son grand étonnement, je lui achetai toute sa balle de livres; à vrai dire, elle ne pesait pas gros, et j'en fus quitte à bon compte. Je me rendis ensuite à Évian, j'entrai chez une fripière, je fis emplette d'une jaquette de futaine, d'un pantalon à l'avenant, d'une chemise de calicot, d'une casquette de peau de lapin. Un coiffeur me fournit une perruque et une barbiche. J'emportai tout ce bagage au Jasmin, où je trouvai Richardet, qui arrivait de Genève. Il fut bien étonné en me voyant déballer mes volumes estampillés et mes hardes.

— De quelle folie, me dit-il, êtes-vous en train d'accoucher?

Je lui répondis que je me proposais d'aller étudier Mme de Liévitz chez elle et de mettre à l'épreuve ce sens divinatoire qu'on lui attribuait.

— Ah! reprit-il, parlons de cette femme. Je puis vous donner de ses nouvelles. Je suis descendu hier à l'hôtel de la Paix, et j'y ai dîné à table d'hôte. Entre la poire et le fromage, quelqu'un prononça le nom de Mme de Liévitz; sur quoi chacun dit son mot. Vous savez qu'elle a passé l'hiver à Genève. L'homme aux lunettes d'or que nous avons rencontré sur le bateau à vapeur entama le panégyrique de cette sainte. Il nous la peignit comme un cœur sensible et tendre, comme une sœur grise, comme le type le plus achevé de toutes les vertus théologales. — Vous vous trompez bien, lui dit un baron suédois. Cette sainte est amoureuse comme une chatte. — Vous vous trompez l'un et l'autre, dit un troisième; elle n'est ni sainte ni amoureuse. C'est une grande coquette, au cœur froid à faire geler le mercure.

Une princesse russe, qui avait hoché la tête en les écoutant, dit à son tour : — Vous n'y êtes point. Je la connais, moi qui vous

parle. Mme de Liévitz n'est une sœur grise que lorsqu'elle s'ennuie; elle joue à la charité par désœuvrement comme on joue au boston ou aux demandes et réponses. Elle n'est coquette que par occasion et quand elle n'a rien de mieux à faire. Elle n'est amoureuse que très rarement, et encore faut-il que cela puisse lui servir à quelque chose. Mme de Liévitz n'a qu'une passion, l'ambition, elle est née avec le goût et le génie des affaires, et des grandes affaires. Où ne serait-elle point arrivée, si son instrument ne s'était brisé entre ses mains?

Là-dessus, elle nous raconta le mariage de cette ambitieuse et sa brouillerie avec son mari. « M. de Liévitz est, paraît-il, un pauvre hère, un pleutre, au demeurant la meilleure pâte d'homme qui fut jamais. Sa femme trouva beau de pétrir cette pâte à sa guise et de la faire lever; elle jura que de ce pleutre elle ferait quelque chose. Elle gagna sa gageure; elle réussit à lancer le bonhomme. Il fut chargé successivement de plusieurs missions diplomatiques; il s'en acquitta avec un talent et un succès dont furent confondus tous ceux qui, dans les affaires de ce monde, ne cherchent pas la femme. Son seul mérite fut de sentir son néant, de se laisser mener à la lisière. Son Égérie était là, pensant pour lui, le soufflant, l'endoctrinant et manœuvrant si adroitement son pantin que personne n'apercevait les ficelles, car elle n'est pas vaniteuse. Le bonheur amollit les âmes les mieux trempées; elle était si heureuse dans ce temps-là qu'elle se permit, dit-on, quelques faiblesses de cœur; mais c'est un point contesté. Cependant le pantin n'était pas heureux, lui. Il trouvait son métier dur. Être tiraillé de droite, de gauche! Ses pauvres petits bras n'en pouvaient plus, il éprouvait un endolorissement à la saignée. Et puis M. de Liévitz est d'origine allemande, et dans la sottise d'entre Rhin et Vistule il y a toujours un peu de candeur rêveuse, une sorte de poésie soupe-au-lait. Bref, cet homme est capable d'agir par sentiment, vice radical dont sa femme n'a pu le guérir. Son rêve était de vivre dans sa Courlande en gentilhomme campagnard et de faire chaque matin le tour de son potager en pantoufles et en robe de chambre. Ce rêve l'a perdu.

« Il revenait, il y a trois, ans de Bucharest, où il avait négocié avec une infinie dextérité une affaire très délicate. Succès complet, enlevé! Il se trouvait dans une passe superbe; Mme de Liévitz était aux anges. D'un seul mot, l'animal anéantit leurs communes espérances. A la première audience qu'il eut de l'empereur, celui-ci lui témoigna combien il était content de ses services. — Liévitz, lui dit-il, que désirez-vous? — Le malheureux ne put retenir un cri du cœur. — Sire, du repos! répondit-il. — Et voilà ce maître sot qui, d'un ton geignant, fait le détail de toutes les peines qu'il s'est données,

de toutes les couleuvres qu'il a avalées. L'empereur ne le laissa pas achever, et avec un geste qui lui annonçait son irrévocable disgrâce : — Du repos! fit-il. Qu'à cela ne tienne! Allez vous reposer en Courlande tant qu'il vous plaira. — Et il lui tourna brusquement le dos.

« Ce fut une affaire pour ce pauvre homme d'aller conter sa mésaventure à son Égérie. Il prit bravement son parti, se jeta sur le sentiment. Il lui représenta que les grandeurs sont des fumées, que la vraie félicité consiste à rester chez soi et à planter ses choux. Peut-être lui récita-t-il la fable des deux pigeons. Jugez comme elle reçut cette bombe! Il n'avait qu'un moyen de se faire pardonner : un mari délicat se serait brûlé la cervelle séance tenante pour laisser à sa femme le champ libre et la faculté de recommencer la partie avec un autre; mais ces Allemands sont têtus comme des ânes rouges. Non-seulement il eut l'indélicatesse de ne se point tuer, mais il refusa de rien tenter pour réparer sa sottise, pour revenir sur l'eau. Il avait un air de délivrance. Mme de Liévitz vit le pleutre à découvert, et l'écrasa d'un regard de mépris, vous savez, d'un de ces regards qui vous enveloppent un homme de la tête aux pieds, et en voilà pour la vie. Elle le planta là, et, accompagnée d'un médecin qui, à ce qu'il semble, est son confident et son directeur, elle s'en alla promener en Italie, en France, en Savoie, son loisir forcé et l'incurable inquiétude de son humeur.

« Ce qui est fâcheux pour le mari, c'est qu'il y a deux mois il est venu trouver sa femme à Genève pour régler avec elle je ne sais quelles affaires d'intérêt. A peine l'eut-il revue, voilà un homme qui se renflamme à en perdre la tête et les yeux. Ce fut un coup de foudre. Il s'est jeté à ses genoux en larmoyant; elle a répondu à ses déclarations par un sourire qui signifiait : jamais! Puis elle est partie pour Évian, et le même jour il a disparu. On pense qu'il est retourné en Courlande conter ses chagrins amoureux à ses choux. »

Tel fut le récit de la princesse russe. Chacun fit ses réflexions, mais personne ne changea d'avis. — Vous me direz ce que vous voudrez, c'est une sainte, répétait l'homme aux lunettes d'or.

— Et moi je donne ma tête à couper, s'écriait le baron suédois, que cette femme a eu dans sa vie des caprices bien étonnans.

— Bah! fit un lettré genevois, Saint-Simon n'a-t-il pas dit du prince de Conti qu'il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, mais que cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien?

— Oh! n'allons pas si loin, reprit la princesse. M'est avis que Mme de Liévitz aimerait passionnément le quidam qui la délivrerait de son mari... Et là-dessus on se leva de table.

— D'où je conclus, m'écriai-je, que Fanchonneau n'a pas perdu son temps à Lyon. Il m'a défini cette femme d'un mot qui en dit autant que le récit de votre princesse russe. Allons, j'irai voir demain cette *tripoteuse*.

IX.

Le lendemain matin, quand je me fus accoutré de mon déguisement, sans oublier la perruque ni la barbiche, et que j'eus arrangé mes livres dans leur casier, dont je passai la bricole autour de mon cou, je me présentai devant Richardet. J'ai sans doute hérité de mon père le don de me contrefaire et de me grimer, car Richardet, quoique prévenu, eut quelque peine à me reconnaître.

— Décidément vous allez à Maxilly? me dit-il. Vous êtes donc bien curieux de cette femme? C'est singulier.

Je fus un instant à rêver. — Oui, vous avez raison, lui répondis-je, c'est singulier.

Je m'acheminai vers la scierie, et je gravis le sentier qu'avait suivi la veille le docteur Meergraf. Je passai au pied du château ruiné, qui domine le précipice. Une tour ronde, des pans de murailles, deux cheminées en briques rouges qui se profilent sur le ciel, des poutraisons vermoulues et branlantes, un escalier gironné qui s'arrête court au premier étage, voilà tout ce qui reste de ce grand manoir abandonné aux orties, aux chouettes et à la lune. Près de là est une chapelle ouverte aux quatre vents; un noyer s'en est emparé, il a l'air de s'y croire chez lui et regarde aux fenêtres.

J'atteignis bientôt l'avenue de platanes. Le vent m'apporta les lointaines volées d'un carillon; il me sembla que le frémissement de cette voix d'airain m'avertissait. Je m'arrêtai une minute, regardant le lac à travers une des arcades de verdure que forment les hutins. Je me disais : — Que suis-je venu faire? à quoi bon? — Mais ma volonté refusa de me dire son secret, et je me remis en marche.

On entrait chez Mme. de Liévitz comme dans un moulin. Un suisse se tenait pour la forme près de la porte ouverte à deux battans; il laissait passer qui voulait, sans demander son nom à personne. Je pénétrai dans une antichambre, où m'avaient précédé un béquillard et deux bonnes femmes. D'autres arrivèrent après moi. Un laquais en livrée, qui gardait l'accès du lieu très saint, introduisait les gens à tour de rôle. Enfin mon tour vint, j'entrai. Mme de Liévitz était assise devant une table. Accoudée sur son bras gauche, son front dans sa main, elle compulsait un grand registre in-folio. Elle était vêtue d'une robe de soie noire relevée d'épaulettes et

d'agrémens rouges. Un rayon de soleil, glissant entre les rideaux, caressait la blancheur de son cou penché, et détachait en lumière une boucle follette de ses cheveux châtains. Il y avait une grâce pensive dans son attitude : le gros registre la faisait rêver.

Elle se retourna, se leva, fit un pas vers moi et me regarda. Je ne sais ce qu'il y avait dans ce regard. Il me sembla que j'étais au bord d'un précipice et que le vertige me gagnait.

— Qu'est-ce donc, mon brave homme? me dit-elle. On a eu tort de vous laisser entrer,... à moins que vous n'ayez quelque confidence à me faire.

— Oh! ma bonne dame, lui répondis-je, les affaires vont si mal! Achetez-moi quelque chose, une petite bêtise...

— Des bêtises! fit-elle en riant, il y a tant de gens qui vous en offrent gratis! Enfin, voyons, qu'avez-vous là?... Des romans! s'écria-t-elle quand j'eus ouvert ma boîte. Ce n'est pas pour moi, une vieille femme de vingt-six ans! Il vient ici chaque matin de braves gens qui me racontent leurs histoires. C'est plus intéressant que tous les contes à dormir debout de vos romanciers.

— Cependant, ma belle dame, repris-je, on ne peut toujours tenir son sérieux. Il faut bien se distraire quelquefois.

— Et la musique donc! voilà le vrai roman. Du moment qu'il s'agit de se distraire, il faut s'étourdir, et, si j'étais homme, je préférerais le haschich au vin... Mais vous ne savez pas ce que c'est que le haschich.

Je fus tenté de lui répondre : il y en a dans vos yeux, car, chaque fois qu'elle les levait sur moi, le vertige me reprenait et toutes mes idées tournaient en rond dans ma tête. C'étaient des yeux gris bien étranges, nuancés de violet, tantôt plus clairs, tantôt plus foncés, et qui tour à tour se dérobaient dans l'ombre ou lançaient de longs jets de lumière; on eût dit ces phares électriques qui semblent pâlir et s'éteindre et bientôt se ravivent jusqu'à vous éblouir. L'expression du regard n'était pas moins changeante que la couleur des yeux. Le plus souvent très net, par momens incertain et fuyant, ce regard tantôt volait droit comme une flèche, tantôt semblait flotter dans l'air, puis tout à coup il fondait sur vous, il vous prenait, il vous happait, il faisait en quelque sorte le vide autour de vous; prince ou porteur d'eau, l'homme que regardait cette femme pouvait croire qu'il était le seul être qu'elle comptât pour quelque chose, que seul il existait pour elle; le reste de l'univers était néant.

— Je n'ai pas seulement des romans, repris-je. Voici de jolis livres de dévotion.

Elle haussa les épaules. — Qu'est-ce donc qu'une jolie dévo-

tion? me dit-elle. Enjoliver Dieu! Il est l'infini ou il n'est rien... *Les Roses de la Croix!* ajouta-t-elle en parcourant des yeux quelques titres, *les Fleurs de Marie!* Oh! j'ai horreur de cette littérature, et vous êtes un empoisonneur. Remballez, mon ami, remballez. Ce disant, elle me poussait doucement par les épaules.

— Oh! belle dame, m'écriai-je, sera-t-il dit qu'un jour quelqu'un est sorti de chez vous mécontent?

Elle parut flattée de ce compliment indirect, et se radoucissant :

— Je ne veux rien vous acheter; mais puis-je vous être bonne à quelque chose? N'avez-vous rien à me demander? Vous y réfléchirez. Passez dans ce petit salon. Vous me répondrez tout à l'heure. Il y a là de braves gens qui attendent, et je crains qu'ils ne s'impatientent.

J'entrai dans le petit salon, qui n'était séparé du grand que par une portière dont les deux pans étaient relevés par des embrasses. Je pouvais tout voir sans qu'il y eût de ma faute.

Mme de Liévitz tira un cordon de sonnette, et le laquais introduisit une jeune femme qui s'avança d'un air gauche, la tête basse. L'exquise affabilité de Mme de Liévitz rassura peu à peu cette timidité effarouchée. Après une préface très décousue, la solliciteuse raconta qu'elle était épicière, que son petit commerce allait par le plus bas, qu'elle avait souscrit un billet, que l'échéance était proche, qu'elle craignait un protêt : elle se voyait déjà mourant sur la paille, elle et ses enfans. Là-dessus, elle lâcha la bonde à ses larmes. Mme de Liévitz lui promit de ne la point laisser dans l'embarras; mais, avant de lui venir en aide, elle entendait se rendre compte de sa situation, examiner ses livres et sa caisse : ce n'était pas tout d'être une bonne femme, il fallait avoir l'esprit du commerce; peut-être aurait-elle de bons conseils à lui donner. — Aujourd'hui, à quatre heures, je serai chez vous, lui dit-elle.

— Ah! madame la comtesse, s'écria l'épicière en joignant les mains, comme on a raison de dire que vous êtes la sainte Providence en chair et en os!

— Oh! ne confondons pas le maître et ses ouvriers, lui répondit-elle; mais savez-vous? je gagerais que vous avez l'habitude de conter vos doléances à vos pratiques. Vous les recevez tristement, les yeux rouges, d'un air à porter le diable en terre; ce n'est pas le moyen d'attirer le chaland. Le premier devoir d'une marchande est d'être accorte. Il n'y a que le bonheur qui réussisse. Il faut avoir l'air heureux... Voyons, savez-vous sourire?... Mais souriez donc!... Bien, c'est à peu près cela. A tantôt, ayez confiance en moi.

A l'épicière, qui sortit radieuse, succéda un grand garçon bien

bâti, à l'œil sombre, au regard ombrageux. C'était un beau-ténébreux de village.

— Eh bien! Robert, lui dit Mme de Liévitz, est-il donc vrai que vous ayez formé le beau projet de planter là votre femme et de partir pour l'Amérique?... Oh! je vous en ferai bien revenir.

Le beau-ténébreux jeta un regard de mon côté. — Parlez bas, lui dit-elle.

Il entama un long récit dont je n'attrapai que quelques mots. Il avait, paraît-il, à se plaindre de sa femme, laquelle était acariâtre, répondeuse, mettait trop de ruches à ses bonnets, et faisait de l'œil à tout venant; il y avait anguille sous roche, il avait surpris des galans rôdant le soir sous ses fenêtres. Mme de Liévitz lui parla longtemps à voix basse, puis élevant le ton : — Croyez-moi, mon cher garçon, lui dit-elle, le mariage est une société de tolérance mutuelle. Nos déceptions ne nous affranchissent d'aucun devoir. Nous vivons dans le monde des à peu près. Il faut savoir se contenter d'un à peu près de bonheur et ne pas tout perdre sur un soupçon.

Elle s'était levée, et, s'accoudant sur la cheminée, elle tournait la tête de mon côté. Je voyais en plein son visage. Richardet disait vrai : il y avait dans ce visage je ne sais quoi d'inachevé qui en faisait le charme et l'étrangeté. Le grand artiste qui avait dessiné cette figure avait laissé courir sa main. On pouvait douter qu'il eût bien su ce qu'il allait faisant, qu'il eût dans la tête un motif bien arrêté, ou bien son pinceau lui avait tourné entre les doigts. Cette figure n'était pas d'ensemble, la logique y trouvait à redire; mais, au moment de raccorder son esquisse, l'artiste n'avait eu le courage de sacrifier aucun des hasards de son inspiration. Il avait jeté sa brosse en s'écriant : Cette tête de femme sera une énigme, et chacun en pensera ce qu'il lui plaira. — Il ne s'était pas trompé, on disait : elle est charmante, mais qui est-ce donc?

Le haut du visage avait un cachet de noblesse, de pureté presque céleste, quelque chose de pensif et de pensant. Le front était comme baigné par de mystérieuses effluves qui venaient du dedans et qui en amollissaient les contours; des reflets dorés se jouaient dans les cheveux châtains, et des blancheurs flottaient sur les tempes, où se dessinait un réseau de petites veines bleues. Il y avait sur ce front comme une moiteur lumineuse; on eût dit par instans le commencement d'une auréole. En revanche, le menton, court, mollement arrondi, presque double, s'accordait avec les fortes attaches du cou, avec les formes pleines, riches, onduleuses, des épaules et du sein. La bouche, petite mais épaisse, charnue, aux lèvres saillantes, fraîche et vermeille comme une cerise, armée d'une fossette à chaque coin, respirait une grâce voluptueuse et appelait le baiser.

Ajoutez le contraste que formait le timbre enchanteur d'une voix de sirène avec l'inquiétante netteté du regard, où se révélait une volonté toujours présente et toujours attentive. — Quelle est donc cette femme? me disais-je en la dévorant des yeux. Elle a le front d'une intelligence et la bouche d'une courtisane!

Je ne sais si le prône de Mme de Liévitz avait convaincu Robert; mais sa voix chantante l'avait magnétisé. Le beau-ténébreux restait immobile sur sa chaise, les bras pendans, le regard fiché en terre.

— Mon cher garçon, lui dit-elle, êtes-vous revenu d'Amérique?

Il tressaillit, et se levant : — Cela dépend de Mariette. Si madame la comtesse se chargeait de la mettre à la raison,.. car madame la comtesse a quelque chose dans la voix... Je ne sais pas ce que c'est, mais ça fait pleurer. — Et il essuya ses yeux avec le revers de sa manche.

— Bien, bien, lui dit-elle. J'irai vous voir ce soir après mon dîner. Je veux vous confronter ensemble, elle et vous. Il n'est que de s'entendre. Un peu moins de rubans d'un côté, un peu plus de douceur de l'autre, et tout ira bien.

A peine Robert était-il sorti que la porte se rouvrit avec fracas, et je vis paraître l'ancien garde champêtre, suivi d'un laquais qui semblait vouloir le happer au collet. Mme de Liévitz renvoya d'un geste le laquais, et toisa du regard M. Pardenaire. Il n'était pas beau; il avait le teint échauffé, l'œil furieux. Je ne sais de quelle bauge ou de quelle fondrière il sortait; mais sa méchante souquenille était tachée de boue du haut en bas : on ne l'aurait pas touché avec des pincettes.

— Hélène, votre femme de chambre, a voulu m'empêcher d'entrer, s'écria-t-il. Elle prétend que vous avez donné des ordres. Si c'était vrai, je tuerais quelqu'un.

Et, levant en l'air sa trique ferrée, il se mit à faire le moulinet. Je fus sur le point de m'élancer au secours de Mme de Liévitz; mais je fus bientôt rassuré, elle n'avait pas besoin qu'on lui prêtât main-forte. Elle fit un pas vers le fou, et le regardant fixement : — Je n'avais point donné d'ordres, dit-elle d'une voix impérieuse; mais apparemment vous vous êtes présenté d'une manière peu convenable. Jetez ce bâton à l'instant, ou vous ne remettrez jamais les pieds ici.

Pardenaire essaya de braver le regard de cette petite femme, qui avait la tête de moins que lui; mais l'instant d'après il baissa les yeux, laissa retomber son bras, et jeta dans un coin son bâton. — Je le confisque, lui dit Mme de Liévitz. Écoutez-moi bien, Pardenaire : c'est moi qui vous ai fait donner la clé des champs. J'ai ré-

pondu de votre conduite. Prenez-y garde, il me suffirait de dire un mot, et on vous remettrait sous les verrous.

Il tremblait de tous ses membres, comme un écolier qui craint le fouet. Elle reprit d'un ton radouci : — Ma petite chienne Mirza a disparu.

— Mirza! s'écria-t-il. Je tuerai le brigand qui l'a volée.

— Vous ne tuerez personne, lui dit-elle; mais je compte sur vous pour la retrouver.... A propos, avez-vous quelque chose à me dire?

Il répondit d'un ton mystérieux : — Je n'ai point vu de rôdeur la nuit dernière.

— Quand je vous le disais! fit-elle. Je ne crois pas à vos rôdeurs.

— Je vous jure cependant, foi de maréchal!...

— Chut. Nous reparlerons de cela une autre fois. Elle prit une pièce d'or dans un tiroir, et la présentant à Pardenaire : — Vous vous achèterez un sarrau neuf, pour faire plaisir à Hélène.

— Ah! je me moque bien d'Hélène! s'écria-t-il, et, tombant à genoux, il se prosterna devant Mme de Liévitz, baisa dévotement le bas de sa robe. L'hommage de ce sordide et boueux adorateur ne parut pas lui déplaire; elle était bien aise de voir cette bête fauve à ses pieds. C'était un cœur très avarié que celui de M. Pardenaire; mais enfin c'était un cœur, et l'on a bientôt fait d'épousseter un tapis.

Quand ce grand escogriffe se fut retiré, le laquais vint avertir Mme de Liévitz qu'il n'y avait plus personne dans l'antichambre. Elle se rassit devant son secrétaire et se mit à écrire. Après avoir attendu un instant, je perdis patience et sortis du petit salon. — Ah! vous êtes encore là, mon brave homme! me dit-elle sans me regarder. Je vous avais oublié. Ces quatre mots : je vous avais oublié, prononcés d'un ton glacial, me donnèrent le frisson. En étais-je donc là que l'oubli de cette femme fût déjà pour moi une douleur! Je ressentis un mouvement de rage contre moi-même, et je jurai de briser le filet où mon imprudence s'était laissé prendre.

— Avez-vous réfléchi? reprit-elle sans poser sa plume. Puis-je vous rendre quelque service?

— Si j'étais marié, lui dis-je, je vous demanderais de mettre ma femme à la raison, et, si j'étais fou, je vous demanderais la permission de baiser le bas de votre robe.

— Comme vous n'êtes qu'un indiscret, me répliqua-t-elle, vous vous contenterez de me demander pardon. Bon voyage! A l'avenir, n'écoutez plus aux portes.

— Une portière n'est pas une porte, lui répondis-je. J'ai entendu sans écouter.

— Et vu sans regarder.

— Vous ne voulez donc rien m'acheter? J'ai perdu mes pas et mon temps. C'est la faute de quelqu'un...

— De qui donc?

— D'un Polonais que je suis allé voir ce matin pour lui offrir ma marchandise, et qui m'a dit de venir ici, que j'y trouverais une femme très extraordinaire qui jette son argent par les fenêtres et qui me prendrait toute ma balle.

— Oh! oh! je ne prends pas toujours la balle au bond! dit-elle en levant sur moi ses yeux *à crochets*, et elle ajouta : Vous direz de ma part à votre Polonais qu'il est un impertinent.

— Hé! ces Polonais, repris-je avec un haussement d'épaules, ce sont des pas grand'choses... Un tas de hâbleurs et de boute-feu!

— Je ne parle que du vôtre, répliqua-t-elle vivement, qui n'est pas l'homme le plus poli de la terre. Quant aux autres, pauvres gens! je les plains et je les admire! fit-elle d'une voix attendrie.

Cette réponse n'était pas celle que j'attendais et qui m'eût sauvé.

En ce moment, il se fit un bruit de voix dans une cour sur laquelle le salon s'ouvrait par une porte vitrée. Mme de Liévitz se leva, poussa la porte et s'avança sur le perron. Je la suivis. J'aperçus au milieu de la cour un valet d'écurie fort empêché : il tenait par la bride, non sans peine, un beau cheval bai tout sellé, qui s'encapuchonnait et détachait par instans des ruades à renverser une muraille. Deux domestiques et le jeune Livade faisaient galerie. A l'autre bout de la cour, le docteur Meergraf, botté, éperonné, une cravache à la main, jurait et sacrait comme un hussard.

— Ah çà! que se passe-t-il? cria Mme de Liévitz en s'accoudant sur la balustrade du perron.

— Il se passe, madame, répondit le docteur d'un ton colère, que je vous suis fort obligé du cadeau que vous m'avez fait dans la personne de cet aimable animal. Je vous avais demandé une petite haquenée douce au montoir, et vous m'avez donné un Bucéphale endiablé. Le monte qui voudra! Je préfère aller voir mes malades à pied. Allons moins vite, mais arrivons entier.

Elle se mit à rire comme une folle. — Allons, Christophe, dit-elle, un peu de courage!

— Grand merci! madame, répliqua-t-il. Je ne me sens aucune vocation pour le métier de héros, et je tiens à la conservation de mon chétif individu.

— Et vous, Livade, reprit-elle, le cœur vous en dit-il?

Livade rougit et s'écria : — Si vous le désirez, madame... Mais le docteur le retint : — Halte-là, jeune virtuose! J'ai beaucoup d'ouvrage sur les bras, je n'aurais pas le temps de vous raccommoder.

J'étais descendu dans la cour; oubliant mon rôle, j'examinai le cheval et le flattai de la main : — Arrière, imbécile! me cria le docteur, vous allez vous faire estropier, — et il me tira par le bras. Je me dégageai; enlevant brusquement la bride des mains du valet d'écurie, d'un bond je fus en selle. Stupéfaction générale. — Voilà un colporteur bien extraordinaire! dit Mme de Liévitz en battant des mains. — Le cheval se cabra, se dressa, rua, fit les cent coups; mais, quand il se fut convaincu qu'il ne pouvait me démonter, sa fougue s'apaisa. Je le lançai alors à toute vitesse dans l'avenue des platanes, et je le matai si bien qu'au bout de cinq minutes je le ramenai dans la cour doux comme un agneau, souple comme un gant. — Ce n'est pas plus difficile que cela! dis-je en m'élançant à terre; mais en même temps je réfléchis qu'il est fort ridicule de faire l'Alexandre quand on porte sur sa tête une casquette de peau de lapin et sur son dos une veste de futaine, et je cherchai à me dérober à ma gloire par une retraite précipitée.

Mme de Liévitz me rappela. — Monsieur le colporteur, me dit-elle, vous oubliez vos livres et votre boîte. — Je rentrai à sa suite dans le salon. Elle me présenta la boîte en me disant : — Comme vous vous êtes trahi, Polonais que vous êtes!

— Ah! m'écriai-je, sans ce maudit cheval...

— Je vous avais reconnu d'entrée. Je ne vous ai vu qu'une fois, mais cela suffit.

— Consentirez-vous, madame, à pardonner...?

Elle m'interrompit par un geste superbe : — Je voudrais d'abord savoir dans quelle intention...

— La plus innocente du monde. Une curiosité de désœuvré!

— Trop heureuse, me répondit-elle avec une ironie écrasante, d'avoir pu servir à vous désennuyer pendant une heure!

Elle se pencha vers une glace et rajusta l'un de ses nœuds de rubans, qui s'était défait. Je contemplais, reflété par la glace, ce visage dont je n'avais pas le secret. Elle se retourna, me regarda fixement d'un œil froid et dur. Nous restâmes quelques instans en face l'un de l'autre; nos volontés étaient en présence comme deux adversaires en champ clos; les fers s'étaient croisés, les épées étaient engagées jusqu'à la garde. Il me sembla que de l'issue de ce combat dépendait toute ma destinée. Enfin je me sentis faiblir; il y eut en moi quelque chose qui se brisa. Je fus sur le point de tomber aux pieds de cette femme, à la place même où les genoux crottés d'un fou avaient laissé leur empreinte; mais mon orgueil se raidit contre sa défaite, j'eus la force de rester debout.

— Si je vous ai blessée, madame, m'écriai-je, je suis assez puni, et vous n'êtes que trop vengée. — Puis je sortis en courant.

X.

Parmi les hommes avec qui j'ai causé des choses de la vie, les uns m'ont parlé de l'amour comme d'un libertinage élégant et d'une chimère inventée par les sens pour ennoblir leur plaisir; les autres me l'ont représenté comme le principe des grandes actions, comme une divine souffrance préférable au bonheur. Je ne suis ni un rêveur ni un libertin; j'ai l'âme sincère, et je n'ai jamais réussi à tromper ni les autres ni moi-même. J'avais connu le plaisir, et je l'avais pris pour ce qu'il est; je ne lui avais rien sacrifié, il ne m'a pas coûté un remords. Le jour où j'aimai pour la première fois, quoi que j'eusse pu dire à Tronsko, je sentis passer sur mon front la rougeur d'une défaite, et je m'aperçus que j'étais tombé en servitude.

Mme de Liévitz était pour moi l'inconnu, et peu m'importait de la mieux connaître. Je ne me demandais pas : Qui est cette femme? De tous ceux qui parlent d'elle, qui donc a raison? Est-ce une sœur grise ou une intrigante, un cœur tourmenté du besoin de se dévouer, ou une coquette à qui tous les hommages sont bons, ou une volonté désœuvrée qui fait le bien pour tuer le temps? Quand elle s'attendrit sur les malheurs d'autrui, a-t-elle de vraies larmes dans les yeux? Quand elle prêche, croit-elle la première à ce qu'elle dit? Est-ce de l'or pur que son âme, est-ce un alliage menteur au-dessous du titre? — Je ne me demandais pas même si cette femme avait une âme; c'est de quoi je ne me souciais guère. Le son délicieux de sa voix, la transparence de son teint, les clartés qui se jouaient sur son front, sa bouche qui respirait la volupté, son sourire plein de mystère, silencieux messager d'une fête, voilà ce que je voulais d'elle; mais il fallait que tout cela fût à moi, il y allait de ma vie. Je sentais que, pour mériter mon bonheur, je serais capable de tout, et je sentais aussi qu'il y a dans l'homme un impérieux besoin de servir, qu'à peine la servitude nous est-elle apparue, tout notre cœur s'élance à sa rencontre.

— Pourtant, me disais-je, il ne tiendrait qu'à moi de partir; mais je ne partais pas.

Je passai trois jours dans une violente agitation d'esprit. La nuit, mon trouble redoublait; le lac mêlait à mes pensées la perpétuelle inquiétude de sa vague. Par intervalles, il semblait s'assoupir; je n'entendais qu'un léger chuchotement ou un rauque murmure, pareil au râle d'un mourant; l'instant d'après, le flot clapotait, et, comme pris d'une colère subite, il bouillonnait parmi les galets, battait la muraille, fouettait mes vitres de son écume. Il me sem-

blait que cette onde changeante et tourmentée était émue comme moi d'une secrète passion, que me racontaient ses plaintes, ses cris et ses silences. Tour à tour mon cœur se glaçait ou il battait si fort que je ne pouvais rester couché, et que j'allais m'accouder sur l'appui de ma fenêtre, regardant l'immensité et n'y trouvant que moi.

Je ne revis Mme de Liévitz que huit jours plus tard, dans une promenade que je faisais avec Richardet. Elle était en voiture; du plus loin qu'elle m'aperçut, elle me fit un signe de tête. J'approchai. Elle me tendit la main avec un sourire bon enfant qui semblait dire: « Vous avez débuté par un pas de clerc; libre à vous de recommencer la partie. » Je lui présentai Richardet. Elle ouvrit la portière et nous pria de monter. Elle se rendait dans un hameau voisin pour faire visite à une vieille idiote. — Les paysans sont quelquefois bien durs, nous dit-elle. La famille de cette pauvre vieille la tenait en séquestre; on lui comptait les morceaux, on lui reprochait comme un crime le peu de pain qu'elle mangeait et l'entêtement qu'elle mettait à ne pas mourir. J'ai eu bien de la peine à faire entendre raison à ces brutes.

Nous trouvâmes l'idiote assise dans son jardin, à l'ombre d'un buisson de troëne. Des cheveux de filasse, de gros yeux de grenouille au regard immobile, une peau tannée comme un vieux parchemin, une dartre à la joue gauche, des lippes pendantes, rien ne manquait à sa laideur. Mme de Liévitz fit venir la famille, s'assura qu'on suivait ses ordonnances; puis, s'apercevant que les mouches incommodaient l'idiote, elle détacha de son chapeau sa voilette blanche, qu'elle lui noua autour du front. Avant de partir, elle baisa jusqu'à deux fois ce visage flétri et repoussant.

— Je ne sais qui elle est, dis-je à l'oreille de Richardet; mais elle est belle comme sainte Élisabeth embrassant son lépreux.

Nous remontâmes en voiture. Durant tout le trajet, Mme de Liévitz ne cessa de rompre des lances avec Richardet; elle le taquina sur son optimisme philosophique. Pour n'avoir passé que vingt minutes avec lui, elle savait déjà son Richardet sur le bout du doigt. Elle se déchaîna contre l'ordre social, contre l'odieuse inégalité des classes, contre l'exploitation du pauvre par le riche; elle prophétisa des cataclysmes, ébaucha des icaries, fit profession d'un socialisme à outrance. Les cheveux du naïf Richardet se dressaient sur sa tête; il défendit de bonne foi le capital et la propriété contre les paradoxes incendiaires de cette opulente partageuse. Je vis le moment où il allait se jeter à ses genoux pour la supplier de se réserver au moins trois mille livres de rente et un carré de pommes de terre.

Quand nous fûmes arrivés à Maxilly : — En attendant l'abolition de l'infâme capital, nous dit Mme de Liévitz, cette masure est à

moi; permettez-moi de vous en faire les honneurs. — Elle nous conduisit dans un kiosque où devisaient ensemble le docteur Meergraf, le jeune Livade et le baron de La Tour. Le docteur seul parut se douter qu'il m'avait déjà vu. Je m'occupai aussitôt d'étudier la situation, d'examiner ce trio, comme un général reconnaît une place ennemie.

Le petit Livade avait des cheveux fins comme la soie et de grands yeux effarouchés, des yeux qui tenaient l'octave, comme disait le docteur Meergraf; mais, si joli qu'il fût, je décidai que je n'avais rien à redouter de ce jeune *patito*, plus riche de désirs que d'espérances. Dans un moment où Mme de Liévitz lui tournait le dos, il s'approcha d'elle pour redresser une branche de rosier qui la gênait; avant de se retirer, il demeura quelques secondes immobile derrière elle, contemplant d'un œil passionné ses cheveux, son cou, le contour de ses épaules. Tel un écolier timide lorgnant un fruit qui pend à l'espalier; il rêve un instant une escalade impossible et se dit : Pourtant, si j'osais!... Il n'osera pas. Ce Livade n'était pas un Chérubin; il avait plutôt l'air d'une fillette déguisée en garçon; Mme de Liévitz ne pouvait aimer que les forts, les violens, les hommes capables de porter sans fléchir le poids de sa volonté. Livade n'était pour elle qu'un amusement, un joujou.

Après avoir jaugé et soupesé ce petit garçon, je me tournai vers le baron. Ce rival pouvait me paraître plus redoutable : non qu'il fût beau, mais sa figure avait du caractère; son grand nez crochu et sa demi-calvitie lui donnaient l'apparence d'un vautour déplumé. Son regard ne manquait pas d'audace, et à la façon bondissante dont il se levait de sa chaise on eût juré qu'il allait partir à toutes jambes pour conquérir le monde; mais il n'avait jamais conquis que Mme de La Tour, et ce n'était guère. La voix, c'est l'homme : de cette grande bouche largement découpée sortait un petit filet de voix flûtée et mielleuse. Il y avait du serin dans ce vautour.

Restait le docteur Meergraf. Quand sa laideur de magot ne l'eût pas mis à l'abri de tout soupçon, il me parut que ce narquois personnage était bien revenu de la bagatelle. Il avait des yeux très forts sur le diagnostic et le regard d'un homme qui ne croit qu'à la physiologie. Mme de Liévitz et lui se traitaient en camarades qui se connaissent à fond et qui se passent tout. Il avait avec elle le sans-gêne d'un confident sûr de sa place, et dont la discrétion est assez appréciée pour qu'il puisse se dispenser du respect. Évidemment le docteur Meergraf possédait, comme le disait Fanchonneau, tous les secrets de *la baraque*.

Quand j'eus fait passer le trio par l'étamine de mes yeux polonais, je me sentis rassuré, et j'éprouvai un mouvement de joie qui

perça, je crois, sur mon visage. Je fus puni de mon imprudence : Mme de Liévitz changea aussitôt de manières à mon égard. Elle avait été jusque-là très gracieuse, très attentive, je pouvais croire que je l'intéressais. De ce moment, elle me témoigna une froideur marquée, et bientôt je n'existai plus pour elle; il semblait qu'elle me regardât sans me voir; j'étais un ciron dont la petitesse lui échappait.

Nous sortîmes du kiosque, et nous arpentâmes l'allée de platanes. M. de La Tour accablait Mme de Liévitz de complimens sucrés et de fadeurs de sigisbée.

— Bah! lui dit-elle, je ne crois pas à toutes vos protestations. Si jamais je les prenais au sérieux, vous seriez bien attrapé. Je ne possède qu'un ami dévoué.

Le petit Livade leva les yeux sur elle, mais elle ne daigna pas le regarder. — Cet ami dévoué, reprit-elle, c'est mon pauvre Pardenaire.

— Quelle horrible plaisanterie! s'écria le baron. Vous avez, madame, une déplorable indulgence pour ce vilain fou. Il est sale comme une huppe, sans compter qu'il a toute l'encolure d'un sacripant.

— Il ne faut rien mépriser, dit sentencieusement le docteur. Tout peut servir.

— Eh! sans doute, reprit-elle. L'autre jour, Mirza s'était échappée, c'est Pardenaire qui me l'a rapportée. Il avait fait six lieues à sa poursuite.

Livade baissa la tête; il était revenu bredouille de sa chasse au carlin.

— On assure aussi, reprit M. de La Tour, qu'il vous sert de garde champêtre, qu'il fait des rondes nocturnes autour de vos serres...

— Oh! cela, dit-elle, c'est une idée à lui. Il prétend qu'il vient ici des rôdeurs. Je le laisse faire; mais depuis qu'il monte la garde, il n'a rien vu.

— La question, fit le docteur, est de savoir s'il n'aperçoit plus de rôdeurs parce qu'il les met en fuite, ou parce qu'il n'y en a point.

— Que sait-on si c'est la maladie ou le médecin qui tue le malade? lui répondit-elle.

— Madame, s'écria le baron, qu'est-ce donc que de faire six lieues pour trouver Mirza? La belle affaire! Quand mettrez-vous mon dévoûment à l'épreuve? Vous êtes déplorablement raisonnable; vous vous appelez Sophie, beau nom qui en grec signifie sagesse, et vous n'avez point de ces fantaisies musquées qui siéent

si bien aux jolies femmes. Demandez-moi donc quelque chose d'impossible, et l'impossible je ferai pour vous plaire. Ah! vous ne me connaissez pas encore! ajouta-t-il en faisant le geste d'un homme qui met flamberge au vent.

Nous étions arrivés au pied du château en ruine. — Baron, dit Mme de Liévitz, je meurs d'envie d'avoir la fleur que voici.

Et elle lui montra du doigt une touffe d'œillets qui croissait dans l'interstice de deux moellons, à quarante pieds au-dessus du sol. Le petit Livade tressaillit, et ses yeux escaladèrent la muraille. M. de La Tour mit son binocle sur son nez, lorgna la fleur, et se caressant le menton : — Peuh! dit-il, ce n'est qu'un œillet sauvage. C'est trop peu de chose, cela n'est pas digne de vous.

— Ils sont trop verts, lui repartit Mme de Liévitz en riant.

Puis, regardant sa montre : — Sauvons-nous bien vite, dit-elle au docteur. Nous avons deux malades à voir avant dîner.

Elle s'approcha de nous, tendit la main à Richardet et lui exprima gracieusement le désir de le voir souvent à Maxilly. Je ne réussis pas à rencontrer son regard.

Je repris avec Richardet le chemin de La Tour-Ronde. — Après tout, me dit-il, il est possible que l'homme aux lunettes d'or ait raison, et que cette femme soit bonne comme du pain bénit. Je ne lui reproche qu'une chose : elle a des principes politiques et sociaux vraiment déplorables. Les Russes, quand ils s'en mêlent, sont des révolutionnaires effrénés.

— Eh! ne voyez-vous pas, lui dis-je, qu'elle s'est amusée à jouer du Richardet?

Entre neuf et dix heures, je m'échappai du Jasmin. Au bout de vingt minutes, j'étais à Maxilly, au pied du vieux manoir. La lune, qui était dans son plein, éclairait magnifiquement cette ruine; elle a une secrète complaisance pour les lieux morts et taciturnes. J'avais remarqué dans le verger une échelle appliquée contre un cerisier. Je retrouvai sans peine le cerisier; on avait oublié de retirer l'échelle, je m'en emparai, et, l'emportant sur mon épaule, je pénétrai dans l'intérieur de la ruine et gravis l'escalier, qui s'arrêtait court au premier étage. Quand j'eus atteint la dernière marche, je dressai l'échelle, je grimpai et me trouvai debout sur la crête du mur. La touffe d'œillets croissait à deux empans d'un gros caniveau, qui formait une saillie de près de deux pieds sur le nu de la muraille. Je ramenai mon échelle, je la laissai couler le long du mur jusqu'à ce qu'elle rencontrât le caniveau; mais je n'avais aucun moyen de l'assujettir. Qui me répondait qu'elle ne glisserait pas? Il suffisait d'un faux mouvement, et j'étais précipité d'une hauteur de plus de quarante pieds. Une réflexion rapide comme l'é-

clair me traversa l'esprit. — Me voilà lancé dans une aventure de casse-cou, me dis-je. Tout à l'heure peut-être je me serai tué pour avoir voulu donner un œillet sauvage à une femme que je connais d'hier et que je désire plus que je ne l'aime. Ma vie ne vaut-elle pas mieux que cela? — Pourtant je n'eus pas un moment d'hésitation; je m'étais juré que j'aurais la fleur, je n'en voulais pas avoir le démenti.

Je me mis à descendre le long de l'échelle, et je calculai si bien mes mouvemens que j'atteignis sans malencontre le caniveau. Je m'y assis à califourchon, j'allongeai le bras droit, je saisis l'œillet, je le déracinai, je le ramenai à moi. Au même instant, je heurtai de mon bras gauche l'un des montans de l'échelle, qui perdit l'équilibre et tomba avec fracas. Peu s'en fallut que je ne fusse entraîné dans sa chute; je n'eus que le temps de me retenir des deux mains au caniveau.

Ma situation était la plus critique du monde. Allais-je passer toute la nuit entre ciel et terre, à cheval sur une pierre, dans une posture qui assurément n'avait rien d'héroïque, et prêterait à rire à ceux qui le lendemain viendraient à mon secours? Le ridicule de mon aventure m'effrayait plus que le danger. Je m'avisai d'un expédient auquel, pour périlleux qu'il fût, je n'hésitai pas à recourir. A trente pas du mur s'élevait un noyer séculaire qui allongeait une de ses branches maîtresses dans la direction et presque à la hauteur du caniveau; elle n'en était séparée que par un intervalle de trois pieds. Mon parti fut bientôt pris. Je jette l'œillet, je réussis à me dresser sur le caniveau, je mesure l'espace à franchir, je plie les jarrets, je m'élance, et j'exécute si heureusement mon saut périlleux que je demeure suspendu à la branche par les deux mains; bientôt mes pieds s'y cramponnent, et me voilà sauvé. Je fus quitte de cette folie sans nom pour quelques égratignures aux poignets et pour une éraflure à la joue gauche.

Il ne me restait plus qu'à prendre terre. Je me mis en devoir d'opérer ma descente; mais je m'arrêtai tout à coup et me tins coi. Je venais d'entendre un bruit de pas, et je vis surgir à l'un des angles du château un homme qui portait un fusil en bandoulière. A sa grosse tête nue, je reconnus l'ex-maréchal des logis. Il s'avançait en regardant de tous côtés. Son pied heurta l'échelle, il se pencha, lâcha un juron. — Ah! le gredin! s'écria-t-il, si je le tenais! — Et à ces mots, épaulant son fusil, il mit en joue un buisson. — Personne! dit-il, le drôle s'est peut-être caché quelque part dans le château. Allons-y voir... Et, relevant son arme, il s'éloigna en courant. Je me laissai glisser de branche en branche. Tout en glissant, je me disais : « Il est étrange que Mme de Liévitz fasse

garder ses serres par un demi-fou armé d'un fusil, et qui aurait bientôt fait un malheur. Ce ne sont pas ses fleurs qu'elle défend : à qui donc en a-t-elle? »

Dès que je fus en bas, je courus vers un tas de gravois où j'avais vu tomber mon œillet. Je le ramassai, et je pris mes jambes à mon cou : je me souciais peu d'avoir une explication avec un Pardenaire. Comme j'atteignais le haut du sentier qui descend à la scierie, je crus apercevoir une ombre humaine à deux cents pas devant moi. Je ne me trompais pas, un homme était là qui montait le sentier, et qui à ma vue tourna brusquement casaque et se mit à redescendre en courant. J'avais de meilleures jambes que lui, et la distance qui nous séparait diminuait d'instant en instant. Il ne pouvait s'échapper ni à droite ni à gauche, le sentier étant bordé d'un côté par un mur de terrasse continu et de l'autre par le précipice. Enfin, le souffle ou les jarrets lui manquant, il désespéra de se dérober à ma poursuite involontaire, il prit son parti de m'attendre. Je ralentis ma course; quand je fus à dix pas de lui, je m'arrêtai. Sans avoir de bosse, il avait quelque chose d'un peu contrefait dans la taille : c'était ce qu'on appelle un faux bossu. De tout son visage, je n'apercevais que ses yeux, petits yeux de souris; le reste était caché par son chapeau, qu'il avait enfoncé jusqu'à ses oreilles, et par le col relevé de son paletot, où s'enfouissaient son menton et ses joues. Ses mains étaient nues, et je remarquai qu'elles étaient très blanches et chargées de bagues; il portait à l'un de ses annulaires un gros diamant que la lune faisait scintiller. Évidemment je ne me trouvais pas en présence d'un pilleur de vergers.

Nous restâmes un instant sur le qui-vive, nous regardant l'un l'autre sans souffler mot. Je fis encore un pas, et je dis : — Je ne sais pas, monsieur, quelles sont vos intentions et si vous vous rendiez à Maxilly; à tout hasard, je crois devoir vous prévenir que la place est gardée, et que vous risqueriez de tomber dans une embuscade.

Il rabattit le col de son habit, souleva légèrement son chapeau, et j'aperçus sa figure, qui me parut blême et un peu bouffie. Il semblait fort incertain de ce qu'il allait dire ou faire. Il se tira d'embarras par un sourire qui était... comment vous dirai-je?... absolument vide, vide comme une noix qui n'a plus que l'écale et le zeste; j'eus beau chercher, il n'y avait rien dans ce sourire, mais rien du tout.

Le faux bossu eut une idée; il regarda l'œillet que je portais à la main et me dit avec une certaine vivacité : — Vous êtes botaniste, monsieur?

— Par occasion, lui répondis-je.

Son front se rembrunit; il venait de faire une supposition qui lui mettait l'esprit en repos, et je la détruisais. — Pourriez-vous m'expliquer?... reprit-il d'un ton pincé. — Mais il demeura court, se gratta le front. Comme dit le proverbe polonais, il aurait eu besoin d'atteler des bœufs à sa voiture embourbée. — Je vous remercie, monsieur, me dit-il enfin sèchement. — Et il me salua d'un air rogue, avec un geste solennel, le geste d'un ministre qui congédie un solliciteur. Je me remis en route; quand je retournai la tête, il avait disparu. — Quel est donc ce mystère? me demandai-je. Après réflexion, je conclus que le faux bossu était un soupirant éconduit qui en appelait, et que Mme de Liévitz se servait de Pardenaire comme d'un épouvantail pour le tenir à distance.

En arrivant au Jasmin, j'enveloppai soigneusement l'œillet, et je donnai ordre à Fanchonneau de le porter sur-le-champ à Maxilly. Je lui recommandai de prendre, non par le sentier, où il eût rencontré Pardenaire, mais par la route qui conduisait à la principale entrée du château, de sonner à la grille et de remettre son paquet au concierge.

Le lendemain, vers cinq heures de l'après-midi, j'emmenai Richardet à Maxilly. Nous trouvâmes Mme de Liévitz dans son salon, occupée à chiffonner : elle habillait de pied en cap une belle poupée de porcelaine qu'elle destinait à l'une de ses petites protégées. Livade et l'éternel baron étaient auprès d'elle. M. Meergraf était sorti. Mon premier regard fut pour l'œillet, qui trônait sur la cheminée dans un vase d'albâtre. Il était le héros du moment : on parlait de lui.

— M. de La Tour est l'homme le plus modeste que je connaisse, nous dit Mme de Liévitz après nous avoir salués négligemment. Croiriez-vous, messieurs, que cette nuit il a risqué sa vie pour satisfaire un de mes caprices et qu'il refuse d'en convenir?... Baron, cet œillet vous reconnaît. Persistez-vous à nier?

Il niait en effet, mais faiblement, mollement, en homme qui serait bien aise qu'on ne le prît pas au mot. — Je vous jure, madame, disait-il... Mon Dieu! je sais bien qu'il ne faut jurer de rien. Peut-être suis-je un peu somnambule, et cette nuit, sans m'en douter... Je vous certifie que je n'ai pas gardé le moindre souvenir de cette aventure.

— Faites un effort de mémoire, lui dis-je. Vous avez trouvé quelque part une échelle...

— Ah! mon Dieu! du moment qu'il y a une échelle dans cette affaire, interrompit-il, où est le miracle?

— Attendez. Il s'est trouvé que cette échelle n'avait que dix pieds de haut. Le moyen d'atteindre à l'œillet? Qu'avez-vous fait?

ous êtes entré dans le château, vous avez hissé votre échelle jusqu'au haut de l'escalier, puis vous l'avez dressée; vous voilà sur le mur, vous la ramenez, vous l'appuyez sur une saillie du mur, sur un caniveau par exemple; vous descendez sur ce caniveau, vous allongez le bras... Tout à coup, patatras! votre échelle a dégringolé. Toute retraite vous est coupée. Eh bien! quoi? Vous faites un bond, et vous voilà au milieu d'un noyer qui vous reçoit dans ses bras.

M. de La Tour se mordit les lèvres, Livade pâlit; Mme de Liévitz releva la tête, et, me jetant un rapide regard : — Ce qui est admirable, dit-elle, c'est que le baron a fait ce beau plongeon sans attraper une égratignure, pas même une écorchure à la joue.

— Je reviens à mon dire, fit-il d'un ton dédaigneux. L'échelle supprime le miracle, et si vous y ajoutez un caniveau...

— Mettons-en dix, répliqua-t-elle. Je ne vous en suis pas moins obligée. A cheval donné, on ne regarde pas la bride.

Elle posa sa poupée, se leva, s'approcha de la cheminée, où flambait un fagot. Le vent du nord soufflait ce jour-là, et Mme de Liévitz était la personne la plus frileuse du monde. Elle resta un instant debout, son pied droit appuyé sur le chenet, le visage tourné vers une glace et passant ses doigts sur ses cheveux, qu'elle faisait bouffer; puis elle se pencha vers l'œillet, le prit dans ses mains. — Ces fleurs-là, dit-elle, ont un parfum qui entête. — Elle se jeta dans un fauteuil et taquina du bout de son pied Mirza, qui, roulée en boule, sommeillait devant la cheminée. Le carlin bâilla, s'étira; elle lui caressa le museau avec l'œillet; il montra les dents, s'efforça de happer la fleur; elle l'approchait, la retirait, il finit par s'en saisir, la mordilla et l'eut bientôt mise en lambeaux. Je me regardai dans la glace, et je fus effrayé de ma pâleur.

— Ah! comtesse, s'écria M. de La Tour en ricanant, quel cas vous faites de mes présens!

Elle ne lui répondit pas. — Livade, dit-elle, jouez-nous un nocturne de Chopin. — L'enfant courut au piano, et s'exécuta lestement. Son jeu ressemblait à sa personne : plus de nerfs que de muscles; mais une délicatesse de toucher suave, pénétrante : sous ses doigts, le piano soupirait comme un hautbois, gémissait comme un violon. Mme de Liévitz l'écouta la tête renversée, la lèvre frémissante; des larmes descendaient lentement le long de ses joues. Quand il eut fini, elle s'approcha de lui et posa sa main sur le front du petit prodige, qui devint rouge comme une pivoine, et me jeta un regard de triomphe.

— A votre tour, baron, dit Mme de Liévitz, chantez-nous votre romance.

Il en savait une en effet, qu'il roucoulait et minaudait comme

une jeune pensionnaire. Il ne se fit pas prier, il ne doutait de rien. Il ne s'aperçut pas qu'à peine avait-il entamé son premier couplet Mme de Liévitz s'enveloppa de son bachlik et sortit sur le balcon. Je la suivis.

Ce balcon donnait sur une petite cour dallée, close d'une grille de fer, et dans cette cour il y avait un loup. Mme de Liévitz l'avait acheté tout jeune et s'était piquée de l'apprivoiser. Elle s'en était fait suivre quelque temps comme d'un chien; mais peu à peu le louveteau était devenu féroce : un jour, il avait dévoré jusqu'à l'os le bras du domestique qui le soignait. On avait dû l'enfermer.

Mme de Liévitz s'était accoudée sur la balustrade du balcon. — Bonjour, Dimitri, dit-elle. — Et se tournant vers moi : — N'a-t-il pas l'air d'un loup de bonne maison?

— Il est charmant, lui dis-je; le museau noir et luisant, le pelage touffu... A propos, M. de La Tour vous a-t-il parlé de la singulière rencontre qu'il a faite hier au soir après avoir cueilli son œillet?

— Quelle rencontre? demanda-t-elle d'un ton nonchalant.

— Il a vu votre rôdeur, lui dis-je.

— Ah! fit-elle en me regardant de travers.

— Quand je dis rôdeur, continuai-je, ce n'est pas le mot, car il paraît que ce personnage est, comme votre loup, de bonne maison.

Elle avança la tête et appela Dimitri, qui était occupé à dépecer un morceau de viande et qui fit la sourde oreille. — Savez-vous qu'il est très féroce? me dit-elle.

— Le mystérieux inconnu? Oh! pas du tout, madame. M. de La Tour lui a parlé.

— Ah! fit-elle, il lui a parlé?

— C'est un homme très doux, repris-je, et plein de savoir-vivre. Ce qui a surtout frappé le baron, c'est la beauté d'un diamant que ce prétendu rôdeur portait à l'annulaire de sa main gauche.

— Quels contes me faites-vous! répondit-elle du ton d'une personne dont l'esprit est absent. A-t-on jamais entendu parler d'un loup qui portât des bagues de diamant?

A ces mots, elle poussa un cri; elle venait de laisser échapper son éventail d'ivoire, qui tomba au milieu de la cage. — C'est dommage, dit-elle, j'y tenais.

Elle me regarda, je crus découvrir dans ce regard de muettes profondeurs qui m'effrayèrent; mais je ne me donnai pas le temps de la réflexion. Traverser en courant le salon, gagner l'antichambre, puis revenir à travers le jardin jusqu'à la porte de la cour dallée, en tirer les verrous, entrer dans la cage, ramasser l'éventail, ce fut pour moi l'affaire d'un instant. Mme de Liévitz était restée sur

le balcon et me regardait faire, les bras croisés, immobile comme une statue. Le loup lâcha son morceau de viande et vint à moi en obliquant et se déhanchant, l'œil allumé, la gueule sanglante. J'étais parfaitement calme, et ce fut, je pense, ce qui me sauva. Je regardai fixement l'animal, qui se ramassait déjà pour s'élancer, et je surpris une certaine hésitation dans son œil fauve. Je me penchai vers lui, et, déployant l'éventail, j'agitai doucement l'air devant son museau. Ce mouvement inattendu le surprit, il recula; je redoublai, il recula encore; je le suivis pas à pas en l'éventant toujours, il finit par se réfugier dans une encoignure où il se blottit; alors je me dirigeai à reculons vers la porte, je sortis, je poussai le verrou et retournai au salon.

Mme de Liévitz était debout près d'une table; elle avait les joues enflammées. Je lui présentai l'éventail. — Deux folies en vingt-quatre heures, c'est trop, me dit-elle.

— Je crains que ce ne soit pas encore assez, lui répondis-je avec un sourire amer.

Sur ces entrefaites, le docteur Meergraf entra. — Vous faites bien d'arriver, Christophe, lui dit-elle en le prenant par le bras. Quand vous n'êtes pas ici, nous faisons des folies. — Et elle lui narra ma double prouesse d'un ton froid, mais avec une certaine complaisance et en détaillant son récit. Elle fut interrompue par un bruit étrange. Tous les yeux se tournèrent vers Livade : il venait d'éclater en sanglots convulsifs qu'il s'efforçait vainement d'étouffer. Se voyant découvert, il fit un geste de désespoir et sortit précipitamment du salon.

— Vraiment, jeune homme, vous êtes prodigieux! me dit M. de La Tour. Les échelles, les caniveaux, les noyers, les loups, vous apprivoisez toute la nature.

— Au besoin, je saurais apprivoiser un homme, lui répondis-je. —J'avais les nerfs montés. Le baron se le tint pour dit. Il baisa la main de Mme de Liévitz et se retira.

Le docteur n'avait fait aucune réflexion; mais quand je me levai à mon tour pour sortir : — Mon cher comte, me dit-il, je suis grand partisan de la phrénologie. Il faudra qu'un jour vous me permettiez d'examiner votre tête; elle me semble fort remarquable.

— Tout de suite, si vous le voulez, lui dis-je en souriant.

Je me rassis. Il tourna plusieurs fois autour de moi. — Voilà une tête, dit-il, tout affective et passionnelle, ainsi que le prouve le développement extraordinaire de l'occiput, et j'ajouterai : plus imaginative que sensuelle. Cette tête-là peut aimer passionnément le plaisir, mais elle y mêle des bêtises, du sentiment, un certain ragoût d'idéalité, ces chimères qui emparadisent le bonheur... Quant à l'intelligence proprement dite, serviteur!.. Oh! ne vous fâchez

pas. Je ne veux pas dire que vous ayez l'esprit obtus; mais vous n'avez pas une tête pensante. La recherche des causes premières n'est pas votre affaire, et, dans la boîte osseuse que voici, il n'y a pas de place pour les idées métaphysiques...

— Ni pour la perception des nuances, ajouta Richardet, qui jusque-là n'avait soufflé mot.

— En revanche, reprit le docteur, il y a ici une volonté à forte projection, une de ces volontés qui, une fois mises en branle par la passion, s'en vont droit devant elles comme un boulet de canon, et font des trouées dans la vie... Cela ne réussit pas toujours; il y a des blindages qui résistent... Arrivons aux détails, continua-t-il en me palpant avec soin. Oh! oh! tout ce crâne se résume en deux bosses qui sont énormes. J'en tiens une, là, juste au vertex, qui est une véritable montagne. C'est la bosse de l'adoration... religieuse, chevaleresque? Que sait-on? Nous apportons dans ce monde certaines dispositions radicales, et ce sont les circonstances qui en déterminent l'application. Ce qui est certain, c'est que, votre vie durant, il faudra toujours que vous ayez un culte pour quelque chose ou pour quelqu'un. Il y a là dedans une chapelle dont les cierges ne s'éteignent jamais. Qu'adorez-vous maintenant? est-ce Dieu? est-ce une femme? Je n'en sais rien; mais, si vous me permettez de vous le dire, je suis tenté de croire que vous avez une mère qui aime Dieu amoureusement, comme on aime son amant, et un père qui dans sa jeunesse aimait les femmes religieusement, comme une dévote aime le bon Dieu.

— Mon père est mort, interrompis-je sèchement; ne parlons que de moi.

— Ou plutôt n'en parlons plus, dit-il, car vous avez là, derrière l'oreille, une seconde protubérance qui m'épouvante.

— Allez seulement, lui dis-je. Quelle est cette bosse?

— La bosse de la destructivité, la bosse du meurtre, et, j'en suis fâché, elle est énorme.

— Ce qui signifie, lui dis-je en me levant, que j'aimerai dévotement une femme, et que je finirai par la tuer. Ce ne sera pas ma faute : ainsi le veulent mon vertex et mon occiput.

— Il ne dépend pas de nous de changer la forme de notre crâne, dit-il gravement; mais il dépend de nous de fuir les occasions.

— Le plus simple, murmura Mme de Liévitz, est de se dire que la phrénologie n'est pas parole d'évangile. — A ces mots, elle me regarda par-dessus son éventail, et ce regard me mit la tête en feu.

Nous retournâmes à La Tour, Richardet et moi, sans échanger deux mots. Comme nous arrivions au Jasmin : — Voulez-vous que nous partions pour l'Oberland? me dit-il.

— Il fallait me le proposer plus tôt, lui répondis-je. Aujourd'hui c'est impossible.

Il fit encore quelques pas; puis secouant la tête : — Passe encore si c'était la Vénus de Milo! mais, à parler rigoureusement, elle n'est pas belle.

— Elle est pire que cela, lui dis-je en souriant, et d'ailleurs je ne sais ce qu'en dit votre philosophie, mais tout ce qui est vrai est inexplicable.

XI.

Le lendemain, à l'heure de mon déjeuner, le facteur me remit trois lettres. Sur les trois, il y en avait une dont je n'eus pas même besoin de lire l'adresse pour savoir d'où elle me venait. Je la posai devant moi. Je la réservais pour la bonne bouche.

Je passai les yeux sur la seconde; l'écriture ne m'en était point inconnue, le cœur me battit. Je quittai la table, et, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, je lus ce qui suit :

« Il faut que je vous fasse, monsieur, une confession qui me coûte. C'est par caprice et de mon plein gré qu'hier j'ai laissé échapper mon éventail. L'un de mes amis, qui ne me ménage pas, assure qu'il est des jours où je suis féroce. En ce cas, je serais comme ces animaux qui ont horreur du sang, et qui, une fois qu'on les a forcés d'en goûter, ne veulent plus d'autre chose. Le récit des dangers que vous aviez courus pour cueillir une fleur m'avait causé une violente émotion. Peut-être ai-je voulu doubler la dose. Peut-être aussi ne pensais-je qu'à vous mettre au défi. Féroce ou non, mon cœur ne sait pas toujours ce qu'il fait ni ce qu'il veut. Choisissez l'explication qu'il vous plaira, vous en avez le droit; mais vous voyez qu'il est dangereux de rechercher mon amitié. A votre place, je me dirais : Je ne reverrai plus cette femme, ce sera peut-être une vengeance. »

J'ouvris le troisième pli. Il ne contenait que ces mots écrits d'une main inconnue :

« Si vous obteniez ce que vous désirez, vous seriez le plus malheureux des hommes. »

Qui donc m'envoyait cet avertissement? Je soupçonnai l'un après l'autre Livade, M. de La Tour, puis Richardet lui-même, qui avait pu contrefaire son écriture. Je l'observai du coin de l'œil; son air de parfaite innocence dissipa mon soupçon. — Quel que soit mon avertisseur, pensai-je, il a quelque intérêt à m'effrayer. — Je déchirai en quatre le billet anonyme, et j'en jetai les morceaux au lac.

Je décachetai ensuite la première lettre, celle de ma mère. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher enfant, je lisais l'autre jour l'histoire d'une pauvre religieuse qui faisait partie d'un couvent où tous les biens étaient en commun. Elle avait tout donné, hormis un petit jardin qu'elle s'était réservé et qu'elle aimait. Une nuit, la grâce la toucha, et le matin elle remit à l'abbesse la clé de son jardin; — comme le remarque l'historien, c'était la clé de son cœur. — Et moi aussi, j'avais un jardin et un cœur, et après avoir longtemps contesté, je viens d'en faire le sacrifice. Le Dieu crucifié doit être content de moi, il ne me reste plus rien.

« Reviens à Paris, mon enfant. Je te rends ta parole. Notre ami est impatient de te revoir, et non-seulement lui, mais d'autres amis encore auxquels il doit te présenter. Il leur répond de toi. On a des ordres, des instructions, des conseils à te donner. Ce n'est pas tout de voyager, il faut voyager utilement et rendre des services à la maison que tu représenteras.

« Pars dès aujourd'hui. Si sincères que soient les abandons du cœur, on se réserve toujours quelque chose; je me suis réservé huit jours de ta vie. Pendant huit jours, tu ne seras qu'à moi; d'un dimanche à un dimanche, tu te coudras à ma jupe, je te regarderai, tu me regarderas, et tu me laisseras croire que tes yeux sont à moi, qu'ils ne regardent que moi, qu'ils n'aiment que moi, qu'ils ne pensent qu'à moi, que tu es mon bien, mon trésor et mon espérance... Puis je te dirai moi-même : « Elle t'appelle! va-t'en! » et je te baiserai sur le front. Ces baisers-là sont des amulettes. Les autres sont bien trompeurs. »

Je posai les deux lettres devant moi. Il me sembla qu'elles me regardaient et se disputaient mes yeux. Étais-je en présence de mon bon et de mon mauvais génie? Sans trop y penser, je comparais entre elles les deux écritures, l'une très fine, d'une exquise élégance, mais qui avait dans ses déliés je ne sais quoi de trop net et d'un peu cherché, l'autre large, coulante, inégale, abandonnée, et qui ne cherchait rien, l'écriture d'une âme abondante qui répand son trop-plein. Je portai à mes lèvres la bonne lettre, celle de ma mère, et je la baisai. Je cachai l'autre dans un tiroir.

Je sortis, je descendis sur la grève, je louai un bateau, et, faisant force de rames, je le poussai au large; puis, lâchant les avirons, je le laissai aller à la dérive, je me couchai à l'arrière, le dos appuyé contre le banc du gouvernail, n'apercevant que le ciel et de temps à autre une poule d'eau qui tournoyait au-dessus de moi, ballotté par les vagues et par mes pensées, et m'obstinant à chambrer, pour ainsi dire, ma volonté, jusqu'à ce qu'elle m'eût dit son dernier mot. Je n'en tirais que des demi-réponses; elle parlait par ambages, elle faisait des phrases, je me perdais dans les échappatoires et les défaites confuses dont elle déguisait ses incertitudes.

Je ne rentrai au Jasmin que vers le soir, et j'écrivis à ma mère : « Vous êtes la meilleure, la plus sainte des femmes. Vous aurez vos huit jours, et vous verrez si je vous aime. Je vous remercie à genoux de votre lettre, qui, je vous l'avoue, m'a surpris. Je croyais avoir trois mois encore devant moi, et j'ai pris certains engagemens dont je ne puis me délier sur l'heure. Dans quinze jours, je serai libre et je partirai. A bientôt. »

Puis je répondis à Mme Liévitz par ces simples mots :

« Je le savais; mais, si elle me le permet, je reverrai cette femme. »

Je ne reçus pas de réponse. Mme de Liévitz consacrait les matinées à ses consultations, les après-midi à ses tournées de pauvres; mais elle s'arrangeait d'ordinaire pour être libre le soir : c'étaient les momens réservés à Livade et à la musique. En huit jours, je me rendis quatre fois à Maxilly vers neuf heures, et quatre fois je trouvai porte close; tantôt Mme de Liévitz était absente, tantôt en affaires. J'arrivai un soir par une pluie battante; ce fut Hélène, sa camériste, qui me reçut. — Madame est à la promenade, me dit-elle.

— Est-il bien possible, m'écriai-je, qu'elle se promène à cette heure et par un temps pareil?

Cette Lithuanienne fûtée, qui copiait les airs de sa maîtresse et qui paraissait en savoir très long, me répondit avec un sourire moqueur : — Il est toujours l'heure qui lui plaît, et il fait toujours le temps qui lui convient.

Je ne pouvais plus douter que cette femme ne m'eût pris comme dans un lacet. Les caprices de sa hautaine coquetterie, au lieu de me révolter, me plongeaient dans un lâche désespoir. Si je n'eusse été retenu par un reste de pudeur, j'aurais pleuré à chaudes larmes devant cette porte close; j'étais prêt à toutes les bassesses, à toutes les extravagances pour en forcer l'entrée. Il me semblait que j'avais perdu toute fierté, toute raison et jusqu'à la faculté de m'indigner, que ma volonté était devenue inerte et molle comme un chiffon, et qu'il n'y avait plus rien en moi qui fût à moi. Toute ma vie était concentrée dans l'un de ces désirs aigus, violens, aveugles, qui brûlent le sang, qui dévorent les heures, qui tuent la pensée, qui dessèchent et ravagent comme le vent du désert, et je me disais : Voilà donc ce que c'est que l'amour! — Je ne mangeais plus, je parlais à peine, je passais mes journées à courir les bois et les nuits à griffonner des lettres insensées qu'heureusement je brûlais le matin; je n'aurais pas osé les relire à la clarté du soleil. Richardet était sérieusement inquiet de ma santé. Cet excellent garçon me disait quelquefois avec un sourire candide : — Voyons, cela fait-il autant de mal qu'une rage de dents? — C'était pour lui la douleur par excellence, et il ajoutait : — Si nous raisonnions un peu!

— Comment voulez-vous que je raisonne! lui répondais-je. Elle m'a pris ma raison.

Un soir, comme je passais devant l'église du village, j'eus l'idée d'y entrer. Je m'agenouillai dans un coin, le front appuyé contre un pilier de bois. Je restai là près d'une heure, et du fond de mon âme s'élançait cette prière candide et fervente : « Seigneur mon Dieu, vous qui êtes le Dieu de ma mère et de la Pologne, guérissez-moi, car je suis malade. » Et par instans je concevais l'espoir qu'un miracle allait s'accomplir et que cette voix qui parlait autrefois aux paralytiques de la Palestine m'allait dire : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » Mais Dieu est devenu avare de ses miracles, en vain les individus et les nations lui en demandent à genoux; les cieux se taisent, ils regardent impassibles la terre balayée par les tempêtes, et les athées s'écrient que les firmamens sont vides.

Tout à coup une main noueuse se posa sur mon épaule; je relevai la tête. — Excusez-moi, monsieur, me dit timidement le curé de La Tour. C'est l'heure où nous fermons. — Il paraissait confus de troubler un recueillement si profond, une oraison si fervente.

Quand nous fûmes sortis, me saluant profondément : — Vous avez la foi, monsieur? me dit-il.

— Tous les Polonais sont croyans, lui répondis-je. Notre patrie est pour nous une religion, et la religion est pour nous une patrie.

Il me fit un second salut plus profond que le premier, et nous nous quittâmes; mais à peine avais-je fait trois pas que je l'entendis trotter derrière moi. Je me retournai. — Pardon, monsieur, me dit-il. Vous me paraissez avoir de si bons sentimens, des principes si élevés... Seriez-vous assez obligeant pour entrer un instant à la cure? J'ai un conseil à vous demander.

Quand nous fûmes entrés dans son cabinet, dont il referma soigneusement la porte, il tira d'un buffet une bouteille de vin de Montmélian, mit deux verres sur la table, les remplit, me salua de nouveau : — Monsieur, me dit-il, je désirais vous demander... Vous allez quelquefois à Maxilly? Vous avez fait la connaissance de Mme de Liévitz?... Pourriez-vous me dire?... Vous allez trouver bien singulier... maudite affaire!... Et il avala un grand verre de vin pour se donner du cœur. — Il paraît, reprit-il d'une voix plus assurée, que M. de Liévitz ne vit pas dans les meilleurs termes avec *sa dame?*

— Mais il me semble, lui dis-je, qu'il ne vit pas du tout avec elle.

— Vous avez raison. Il y a du froid entre eux.

— Plus que du froid. Ils sont tout à fait brouillés.

— Eh bien! il paraît que M. de Liévitz n'a pu prendre son parti de cette brouillerie, et qu'il a fait le voyage de Genève tout exprès

pour se réconcilier avec Mme la comtesse, qui l'a fort mal reçu... Il ne s'est pas tenu pour battu, et si vous aviez la bonté de me garder le secret...

— Vous me diriez, interrompis-je, que M. de Liévitz est ici près, et que le soir il va rôder sous les fenêtres de sa femme. N'est-ce pas un homme un peu contrefait, au teint blême, aux joues bouffies?

— Vous l'avez donc vu? Il loge chez un paysan, dans la montagne, et, comme vous dites, chaque nuit... Croiriez-vous qu'il s'est mis en tête?... Soupçonner une telle femme! Songez que monseigneur a dîné deux fois chez elle... — Quelle femme remarquable! me disait-il, et quel dîner!... Aussi je voulais vous demander... Il n'y a rien, n'est-ce pas? absolument rien?...

— Je n'ai rien découvert, lui répondis-je, qui puisse me faire croire que Mme de Liévitz ait un amant.

Ce mot le fit tressaillir, il promena ses yeux effarés autour de lui comme pour s'assurer que personne n'avait pu m'entendre. — Vous m'avez fait peur, reprit-il... Ah! j'en étais sûr. Autrement monseigneur... C'est égal, je suis bien aise... car il faut que je vous dise... M. de Liévitz est venu me voir en secret. Il me fait l'honneur de croire que ma pauvre soutane peut inspirer quelque respect à Mme la comtesse, et il m'a prié instamment d'intercéder pour lui... Je suis allé tantôt à Maxilly. Le cœur me battait bien fort. Elle n'était pas là, et je suis revenu plus vite que je n'étais allé; mais demain je dois dîner chez elle, et il faudra que je m'exécute... Maudite affaire! bien délicate!

— Bien délicate en effet, lui dis-je en considérant sa bonne face rougeaude et ses bonnes grosses mains villageoises, qui avaient un air de naïveté touchante. Si vous réussissez, ajoutai-je en me levant, M. de Liévitz vous devra un fameux cierge.

— Ah! mon Dieu! me dit-il en me reconduisant, voilà deux nuits que je passe à tourner et à retourner mes phrases dans ma tête. — Et me tendant la main : — Vous dormirez cette nuit mieux que moi.

En rentrant, je trouvai sur ma table un billet parfumé d'ambre; mes mains tremblaient en l'ouvrant. Il ne renfermait que ces mots : « Mon cher comte, vous seriez bien aimable de venir dîner demain à Maxilly, en famille et sans façons. » Il y avait au bas « bien à vous. » Ce *bien à vous* me tint éveillé toute la nuit.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

IX.

LE CONCORDAT AUTRICHIEN.

Parmi les difficultés que rencontre la régénération de l'Autriche, l'une des plus grandes est celle qui naît du règlement des rapports de l'église et de l'état. L'antagonisme des nationalités semblait menacer l'empire de dangers plus imminens, de luttes plus redoutables; mais déjà les anciennes rivalités, naguère soigneusement entretenues par le despotisme et aggravées par l'ignorance, commencent à se dissiper sous la bienfaisante influence des lumières et de la liberté. Sans doute tous les griefs ne sont pas oubliés, toutes les hostilités ne sont pas éteintes : en Bohême, les Tchèques résistent toujours; en Galicie, les Polonais réclament une autonomie plus complète; en Hongrie, en Croatie, en Transylvanie, des minorités nombreuses et ardentes protestent contre les compromis acceptés par les diètes. Il n'en est pas moins certain qu'un grand apaisement s'est produit (1). L'attention générale se tourne vers les questions

(1) Il ne faut pas que le résultat des récentes élections en Hongrie induise en erreur sur ce point. L'hostilité contre les Autrichiens, contre les Slaves, a beaucoup diminué. C'est seulement l'opposition contre l'*Ausgleich*, c'est-à-dire contre la forme actuelle du dualisme, qui s'est fortifiée. J'avais indiqué ce danger dans une précédente étude (voyez *l'Autriche et sa constitution nouvelle*, 1er avril 1868). Le défaut grave de la constitution nouvelle de l'empire-royaume, c'est qu'elle est menacée du moment que le parti

économiques. De toutes parts, on se jette avec un entrain inoui dans les affaires industrielles. Les sociétés naissent en foule : qu'il s'agisse de banques, d'usines, de chemins de fer, les capitaux accourent, les souscriptions d'actions sont couvertes au décuple. Il semble qu'on ait hâte de réparer le temps perdu pour mettre en valeur les richesses dont la nature a comblé l'empire. Tel qui ne cessait de faire retentir les plaintes des nationalités opprimées ne parle plus que des bienfaits des voies ferrées et demande des concessions. Si le gouvernement autrichien a la sagesse de rester fidèle à la politique de paix qu'il suit avec fermeté et habileté depuis deux ans, ce remarquable mouvement de progrès matériel continuera, malgré la crise momentanée qui suivra probablement les excès des spéculations actuelles. A mesure que le bien-être se répandra, que les relations des différentes provinces et des races diverses deviendront plus fréquentes, plus intimes, plus fructueuses, les vieilles préventions s'effaceront, les rancunes séculaires disparaîtront. Allemands, Hongrois, Croates, Tchèques, Polonais, Roumains, comprendront qu'ils ont mieux à faire qu'à s'opprimer, se haïr et s'exterminer, qu'ils ont un même intérêt, jouir en paix d'institutions libres assurant protection égale aux droits et aux intérêts de tous. L'Autriche, enrichie, éclairée, affranchie de ses dissensions intérieures, appuyée sur l'amour de tous les citoyens pour la commune patrie, pourra désarmer, et devenir alors une grande Suisse danubienne, dont l'intervention conciliatrice sera aussi utile à l'Orient qu'à l'Occident.

Malheureusement les résistances que l'église catholique oppose à l'application des réformes réclamées par la civilisation ne cesseront pas en même temps que celles des nationalités. La même cause qui assoupit celles-ci enflamme celles-là. La diffusion du bien-être et de l'instruction, qui réconcilie les races, aggrave le différend entre l'église et la société laïque, car elle porte les peuples à pratiquer de plus en plus toutes les libertés que Rome condamne. C'est là un très grand mal; mais il ne semble pas qu'aucune nation catholique y puisse échapper. Cette hostilité entre le catholicisme et la société moderne frappe aujourd'hui tous les yeux. M. de Broglie la signalait récemment ici même (1), et s'efforçait d'en découvrir la cause. Il y a peu de jours, un prédicateur en renom, du haut de la chaire de Notre-Dame, en indiquait parfaitement les étonnans

de l'opposition triomphe. Or toute organisation politique qui ne peut fonctionner que si le parti conservateur reste au pouvoir est une organisation vicieuse. Établie en France ou en Hongrie, elle doit conduire à une révision ou à une révolution.

(1) Voyez, dans le numéro du 1er février dernier, *le Christianisme et la société française*, par M. Albert de Broglie.

caractères. Cette hostilité semble avoir quelque chose de surnaturel, disait le père Félix, et elle ne s'adresse qu'au catholicisme. Elle est perpétuelle et universelle. Jamais elle ne cesse, et vous la rencontrez partout. Parcourez tous les pays, entrez jusque dans le moindre village, dans le palais des riches comme dans la chaumière du pauvre; vous rencontrerez cet antagonisme contre les principes catholiques. Jamais institution n'a provoqué semblables haines. Les siècles passent, les générations se succèdent, les idées, les sentimens des hommes changent : seule, cette hostilité reste toujours aussi violente, aussi implacable. — Tout cela est très vrai. Ce n'est pas en Autriche seulement que la lutte contre l'église trouble et ébranle la société. En France, elle s'envenimera nécessairement aux élections prochaines, puisque le clergé offre son appui au gouvernement en échange de concessions dont l'indépendance du pouvoir civil et la liberté feraient les frais; en Belgique, elle met aux prises deux partis presque également puissans qui se disputent le pouvoir avec une âpreté croissante; en Espagne, dans ce pays qu'on aurait cru soumis à Rome par une obéissance séculaire, elle éclate avec une surprenante violence, et provoque de sanglantes représailles et d'horribles attentats; en Italie, elle est comme le ferment de la vie politique et le mot d'ordre de toute la jeunesse militante; dans le Wurtemberg, à Constance, en Suisse, de différens côtés, à Saint-Gall, à Berne, à Fribourg, en Thurgovie, elle se réveille avec une fureur qui rappelle l'époque du Sonderbund. Si donc l'Autriche, dans son œuvre de régénération, se trouve entravée par l'inflexible opposition de l'église, elle ne fait, semble-t-il, que subir la loi commune. Seulement cette opposition est pour l'Autriche plus gênante et plus périlleuse que pour les autres nations catholiques, parce qu'elle envenime les divers maux dont elle souffre. En Bohême, le clergé s'allie au parti tchèque le plus intraitable, et le pousse jusqu'aux limites de l'insurrection; en Croatie, il allume les colères des mécontens par des prédications si incendiaires qu'elles provoquent souvent des répressions judiciaires; en Tyrol, dans cet éden de la piété fanatique jusqu'à l'intolérance, il n'a nulle peine à communiquer ses passions hostiles; en Galicie, encouragé par la présence et la voix du légat pontifical en tournée, il appuie le mouvement séparatiste; enfin, entretenant les appréhensions, les regrets, les rancunes qu'inspire à la noblesse la perte de son ancienne prédominance, s'efforçant de déconsidérer par d'incessantes attaques M. de Beust, l'auteur de tout le mal, essayant de détourner l'empereur de la voie libérale par un appel pathétique à ses souvenirs, à ses alarmes, à ses sentimens religieux, il met tout en œuvre pour faire sombrer le régime nouveau dans l'anarchie qui résulte-

rait du déchaînement de tant d'antagonismes aujourd'hui contenus. Telles sont les circonstances qui donnent maintenant un si grand intérêt à l'étude des rapports de l'église et de l'état en Autriche. Cet examen offre encore un autre genre d'utilité. Lorsque l'on ne considère que la France, il est impossible de se rendre compte des causes de cette hostilité contre le catholicisme, que le père Félix et M. de Broglie dépeignent en termes si émouvans. Aussi les explications qu'ils en donnent sont-elles évidemment insuffisantes. En Autriche, où la lutte est engagée d'une manière bien plus vive et sur des points mieux déterminés, nous pourrons peut-être saisir la vraie cause d'un fait si général et si extraordinaire.

I.

Tandis que je parcourais les différentes provinces de l'empire-royaume, m'enquérant des causes des difficultés intérieures, je recevais très fréquemment pour réponse : Tout le mal vient du concordat. Si nos ressources naturelles ne sont pas exploitées, me disait-on, si notre industrie languit, si nos finances sont en désordre, si nos soldats se sont montrés sur le champ de bataille inférieurs à ceux de nos adversaires, si, en un mot, nous sommes sous tous les rapports en retard relativement aux nations de l'Occident et du Nord, c'est que nous manquons d'initiative, d'énergie et d'instruction. Et si nous manquons de tout cela, c'est parce que le concordat nous a empêchés d'avoir un enseignement à la hauteur des besoins du temps présent. Si nous ne secouons pas cette chape de plomb qui nous écrase, comme dans l'*Enfer* de Dante, c'en est fait de l'Autriche. Quoique cette appréciation me fût confirmée par beaucoup d'étrangers (1), notamment par des voyageurs et des diplomates an-

(1) Voici un fait particulier qui montre comment cette impression si générale avait pu naître. En 1867, me rendant à Vienne, je voyageai avec un Suisse, grand partisan de l'Autriche, qui rejetait toute la faute des récentes défaites sur l'incapacité de Benedek. C'est en vain que je parlai de causes plus profondes, il n'en voulut admettre aucune. Quelques jours plus tard, je le rencontrai de nouveau : nous assistions à la grande procession de la Fête-Dieu. C'est la cérémonie la plus intéressante qu'on puisse voir à Vienne. Des soldats de toutes armes font la haie dans les rues que la procession doit suivre. En tête marchent les députations des confréries pieuses, bannière déployée, les moines des différens ordres, les séminaristes, les chanoines, les prêtres des paroisses, en costume magnifique. Derrière eux s'avance, sous un dais tout doré, l'archevêque revêtu de ses habits sacerdotaux, étincelans d'or et de pierreries. Enfin viennent à sa suite l'empereur, les ministres, les généraux, les grands dignitaires, tous en uniforme, à pied, nu-tête et le cierge à la main. Des fleurs jonchent le pavé, et, écrasées sous les pieds, embaument l'air; l'odeur de l'encens s'y mêle; du haut de la flèche aérienne de Saint-Étienne, les cloches lancent leurs volées joyeuses. Le soleil fait tout étinceler; le spectacle est magique. C'est l'évocation du XII[e] siècle. L'évêque précède le tout-puissant

glais, observateurs si judicieux, j'avoue que la déduction de cause à effet me parut un peu forcée. Néanmoins, avant de se prononcer, il faut se rappeler l'histoire ecclésiastique de l'Autriche, l'origine, les dispositions du concordat, et en apprécier l'influence.

Depuis la fin du XVI[e] jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, l'Autriche et l'Espagne ont été gouvernées dans le même esprit. Ferdinand II est le pendant de Philippe II. L'éducation des deux princes avait été la même. Ferdinand II, l'élève docile des jésuites, avait aussi pour devise : « plutôt un désert qu'un pays peuplé d'hérétiques. » Il la mit en pratique d'une manière inexorable. Les dissidens furent dépouillés de leurs biens, égorgés, réduits à abjurer ou à fuir. Ces impitoyables persécutions et les guerres qui suivirent enlevèrent à la Bohême et aux provinces héréditaires les deux tiers de la population. On estime que cinq millions de personnes périrent dans les supplices, dans les combats, ou moururent de misère. L'orthodoxie triompha. Ferdinand mérita le titre de « très vaillant défenseur de la foi. » Il avait toujours l'un de ses deux confesseurs près de lui, et il ne faisait rien sans l'avoir consulté. A partir de ce moment, l'Autriche devient un véritable état théocratique. Le clergé règne en maître. A la cour, l'étiquette castillane transforme les hommes en machines. Une sorte d'apathie léthargique envahit le pays : l'industrie languit ou meurt, l'agriculture reste stationnaire; les esprits semblent s'engourdir. — Pas un monument remarquable, pas un homme d'élite ne date de cette époque. Ce qui empêcha l'Autriche de tomber aussi bas que la fière et malheureuse Espagne, c'est la communauté de langue avec l'Allemagne du nord, qui, malgré toutes les proscriptions, lui fit prendre part au mouvement d'idées du XVIII[e] et du XIX[e] siècle. Néanmoins la faiblesse de l'Autriche était si grande qu'elle eût péri sous Marie-Thérèse sans la vaillance des Hongrois, qui avaient, eux, échappé au joug de l'absolutisme clérical.

Joseph II comprit qu'il fallait porter remède à une situation aussi grave. Il s'y appliqua avec un zèle qui lui fait le plus grand honneur, mais avec une hâte, une impatience fébrile, qui compromirent ses réformes. Il poursuivait un double but : il voulait à la fois soustraire la société civile à l'influence exclusive du clergé et modifier chez le clergé lui-même les principes du moyen âge par l'action des idées modernes. Les lois fameuses qui portent son nom

empereur. Le successeur de césar suit humblement le successeur des apôtres. Tant que la cérémonie dure, la vie moderne est condamnée à l'immobilité. Toute circulation dans les rues est suspendue par la haie des soldats qui les coupent. Les intérêts de la terre sont sacrifiés à ceux du ciel. Le Suisse n'en revenait pas. Il se pencha vers moi et me dit à l'oreille : « Vous aviez raison; maintenant je m'explique Sadowa. »

forment encore aujourd'hui le champ de bataille des partis, comme les principes de la révolution en France, et elles font que sa mémoire est vénérée par les uns, maudite par les autres. C'est lui, c'est son esprit qui revit, dit-on, en Autriche maintenant, et quand au parlement on vient à le nommer, la gauche applaudit et la droite murmure. Par l'édit de tolérance du 13 octobre 1781, Joseph II établit la liberté des cultes (1). Il fit du mariage un contrat civil soustrait à l'arbitraire du clergé catholique. Il défendit qu'aucune bulle ou pièce ecclésiastique fût publiée sans être revêtue du *placet*, c'est-à-dire sans l'approbation du gouvernement. Il supprima plus de la moitié des couvens, et fit de leurs biens un fonds destiné à pourvoir aux nécessités de l'église et de l'instruction. Les couvens riches qui furent conservés furent tenus d'ouvrir des écoles normales, et les moines, avant de prononcer leurs vœux, durent passer des examens.

Catholique sincère, Joseph II voulait purger le catholicisme des abus qui, suivant lui, en diminuaient l'efficacité. Il prohiba les pèlerinages, réduisit le nombre des fêtes, enleva aux images saintes ces ornemens aussi riches que hideux, qui en font des idoles asiatiques. Il fit traduire la Bible en langue vulgaire et composer un

(1) Il est plus facile de reconnaître les vues de Joseph II dans sa correspondance que dans ses ordonnances. Celles-ci sont innombrables, et témoignent de sa fiévreuse activité. De janvier 1781 à novembre 1783 seulement, on compte deux cent soixante-onze édits. Voici quelques fragmens de lettres où l'esprit de l'impérial utopiste se révèle tout entier. « Dans un royaume gouverné conformément à mes principes, écrit-il à l'évêque de Salzbourg en 1782, les préjugés, le fanatisme, l'esclavage de l'esprit, doivent disparaître, et chacun de mes sujets doit être remis en possession de ses droits naturels. Le monachisme a régné en maître dans toute l'Autriche; les couvens sont devenus innombrables. J'ai une rude tâche à accomplir. Il faut que je diminue cette armée de moines, et que de ces fakirs je fasse des hommes. Aujourd'hui le peuple tombe à genoux devant leur tonsure, et ils ont su conquérir sur le cœur des gens simples une autorité sans égale. » Plus tard il écrit au cardinal Hrzan, son envoyé à Rome : « J'ai pris en dégoût les saducéens et les superstitions, et je veux en affranchir mon peuple. Les moines sont la cause de la décadence de l'esprit humain. Jamais prêtre ne consentira à ce que l'état le confine dans son véritable domaine, qui est l'Évangile, et empêche les lévites de conserver le monopole de l'enseignement. Les principes du monachisme sont en contradiction avec les lumières de la raison; ils conduisent directement à l'adoration des idoles. Je ferai en sorte qu'il se retrouve encore des chrétiens. Si je puis accomplir mon dessein, mes peuples apprendront à connaître leurs devoirs envers Dieu, la patrie et l'humanité. Nos descendans me béniront de les avoir affranchis du joug écrasant de Rome, d'avoir fait rentrer le prêtre dans les bornes de ses devoirs de façon à ce qu'il puisse consacrer son existence ici-bas à la patrie et son âme immortelle à Dieu. » Voilà l'esprit du XVIIIe siècle, avide de réformes, mais modéré cependant par la tradition : ainsi aurait parlé Montesquieu. Certes comme Frédéric II, Joseph II s'était nourri de Voltaire; mais, mieux inspiré, il ne lui empruntait que l'amour de l'humanité et des lumières, la haine de l'intolérance, de la superstition et de l'injustice, rejetant la légèreté, l'impiété et le cynisme.

catéchisme moral et politique à l'usage des écoles primaires. Son but final était d'introduire dans son royaume une sorte d'église catholique nationale semblable à celle que les jansénistes et plus tard l'abbé Grégoire rêvaient pour la France. Dans cette voie, il faut bien le dire, le succès était impossible. En mettant le pied dans le domaine religieux, il excédait les limites de sa compétence en tant que dépositaire du pouvoir civil. Il heurtait de front l'autorité du pape. S'y soumettait-il, il lui fallait retirer la plupart de ses mesures. La rejetait-il, il tombait dans le schisme et dans l'hérésie. Vouloir réformer le catholicisme sans ou malgré le pape est une contradiction flagrante, le pape étant l'interprète infaillible de la religion catholique. Aussi n'est-ce pas sans quelque raison que les ennemis de Joseph II se sont moqués de ce qu'ils appelaient sa politique de sacristain. Fourvoyé dans une tentative sans issue, calomnié, attaqué du haut de toutes les chaires par ceux dont il voulait éclairer l'esprit et accroître l'influence, impuissant à faire comprendre ou exécuter ses idées, ne récoltant pour prix de son dévoûment au bonheur de son peuple qu'ingratitude, haines et révoltes, ce grand homme de bien, ce monarque modèle mourut le cœur brisé de douleur, et ainsi succomberont, il faut le craindre, tous ceux qui tenteront de concilier l'église avec les principes modernes, condamnés par les conciles, anathématisés par les souverains pontifes.

Sous les successeurs de Joseph II, la plupart des lois joséphines, sans être abolies, cessèrent d'être mises à exécution. Le clergé reprit son ancien empire, et les pèlerinages leur primitive splendeur. Celui de Mariazell était pour les populations des campagnes le but suprême de l'existence. Les écoles normales et le fameux séminaire-général fondé par Joseph II se fermèrent. L'instruction primaire se réduisit à la récitation du catéchisme. Les universités tombèrent bien au-dessous du niveau qu'elles avaient atteint au moyen âge. Une douce obscurité se fit partout, aussi favorable à l'exaltation du mysticisme qu'à la facilité des mœurs. Le gouvernement s'en félicitait. « J'ai besoin non de savans, mais de fonctionnaires, » répondait l'empereur François Ier à une députation qui demandait l'autorisation d'établir une faculté nouvelle. Les fonctionnaires et les prêtres semblaient seuls en effet vivre, vouloir, agir; le reste de la nation était comme assoupi. Élevés par les jésuites, les enfans de la noblesse, aimables, élégans et superficiels, briguaient des places à la cour ou dans l'administration, et ne demandaient qu'à servir. L'aristocratie, même la plus haute, n'exerçait plus aucune influence politique. L'Autriche était devenue un grand Paraguay. Tout le monde y était heureux; c'était comme le vestibule du paradis. L'ébranlement de 1848 vint troubler cette universelle quié-

tude et révéler tout ce qu'elle cachait de faiblesse réelle et d'élémens hostiles.

Quand la révolution et les nationalités soulevées eurent été vaincues, que l'ordre se trouva rétabli, on rechercha les causes qui avaient amené tous ces troubles. Les lois de Joseph II parurent alors être l'une de celles qui demandaient le plus prompt remède. Ces lois, inspirées par le funeste esprit du XVIII[e] siècle, avaient, assurait-on, répandu dans le peuple le ferment de l'irréligion et de la révolte. Aujourd'hui on tient encore le même langage à propos de l'Espagne. Si la révolution y a triomphé, si la péninsule est en proie à des troubles périodiques, c'est parce que l'état n'a pas voulu accorder à l'église les pleins pouvoirs dont elle a besoin pour façonner les peuples à l'ordre et à l'obéissance. Durant la période de réaction commencée en 1850, la plupart des gouvernemens européens crurent qu'ils augmenteraient leur force de compression en s'appuyant sur l'église. L'église représente la tradition, le passé. Ceux qui veulent ramener les peuples en arrière sont donc conduits à conclure avec elle une intime alliance. C'est ce que fit l'Autriche sous le ministère Bach, et de là est né le concordat du 18 août 1855. Depuis 1849, le clergé travaillait à en préparer les bases. Profitant des sentimens de piété du jeune empereur et de l'effet produit sur son esprit par les épreuves qu'il venait de traverser, ils parvinrent à obtenir de lui le sacrifice de toutes les mesures de précaution que, depuis le moyen âge, le pouvoir civil avait cru devoir prendre pour se garantir des empiétemens de l'église. Dans la négociation, il fut tenu peu de compte des droits de l'état; il n'y a point lieu de s'en étonner, car celui qui se trouvait chargé de les défendre n'était autre qu'un prince de l'église, M. Rauscher, archevêque de Vienne. Les deux prélats, M. Rauscher et le cardinal Viale-Prela, crurent qu'en livrant l'Autriche à la direction du sacerdoce ils assuraient le bonheur des peuples et la stabilité de l'empire.

II.

Examinons maintenant les principales dispositions du concordat. Il faudra entrer à ce sujet dans quelques détails qui paraîtront peut-être arides; mais la prochaine réunion d'un concile œcuménique donne un intérêt très actuel à tout ce qui permet de se rendre compte du but que l'église poursuit. L'article premier renferme l'essence même du traité; il est ainsi conçu : « la sainte religion catholique romaine sera toujours conservée dans l'empire d'Autriche et dans tous les pays qui le composent, avec tous les droits et privilèges dont elle doit jouir en vertu de l'ordre divin et des lois ca-

noniques. » Chacune de ces paroles mérite l'attention. Non-seulement le catholicisme est déclaré culte privilégié; mais il sera maintenu éternellement, ce qui exclut la liberté religieuse. Cette liberté est d'ailleurs condamnée par les lois canoniques, qui doivent être toujours maintenues en vigueur. La liberté de conscience n'est pas proscrite ici en termes exprès, sans doute pour ne pas alarmer les dissidens, assez nombreux dans l'empire; mais le texte montre clairement que le but à atteindre est le rétablissement de l'unité de la foi avec l'appui du bras séculier, quand les circonstances le permettront. Quelques apologistes des actes du saint-siége, comme M. l'évêque d'Orléans et M. l'abbé Gratry (1), ont nié que tels fus-

(1) Dans un livre intitulé *la Philosophie du Credo*, le père Gratry écrit ce qui suit: « La société laïque est responsable des bûchers; quant à l'église, elle a toujours maintenu son horreur du sang. L'église catholique est le corps le plus tolérant qui ait jamais existé (p. 183). » Il est vraiment étrange que le père Gratry ait pu oublier si complétement la doctrine canonique que Bossuet résume dans les termes suivans : « Je déclare que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances aux princes; ces maximes sont constantes et incontestables parmi les catholiques. » Comme le père Gratry demande qu'on n'affirme pas sans preuves, le lecteur voudra bien m'excuser de citer celles que l'évêque de Montauban a réunies à l'appui de ces maximes dont il voulait convaincre Bossuet. Après avoir invoqué l'autorité de saint Augustin, l'évêque ajoute : « L'effet des déclarations des empereurs et des rigueurs salutaires dont la charité était le principe fut si grand que presque toute l'Afrique fut convertie; quelques restes de donatistes obstinés échappèrent seulement au zèle des princes et des prélats. Saint Léon, dans sa LXXXV[e] lettre à l'empereur, lui adresse ces belles paroles : « Grand prince, vous devez punir les sectateurs de Nestorius. » Saint Grégoire, pape, dans sa lettre à Patrice, exarque d'Afrique, l'exhorte à employer à la destruction de l'hérésie le pouvoir que Dieu lui a confié, et dans celle qu'il écrit au roi d'Angleterre, il le loue d'avoir procuré le progrès de la religion par les instructions, par la terreur, par ses bienfaits et par ses exemples. Saint Bernard, qui a été le plus doux et le moins sévère des pères de l'église, dans le 66[e] sermon sur le *Cantique des cantiques*, conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs. C'est sur ces principes, établis par une tradition constante de l'église, que les empereurs chrétiens ont toujours donné des lois très sévères contre les hérétiques pour les obliger à se réunir à l'église catholique. On ne voit point que l'église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été la plupart approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. » Et l'évêque cite à l'appui de ce qu'il dit les pères, les papes et les conciles, dont plusieurs œcuméniques : saint Augustin (*epist. XCIII ad Vinc.*), saint Isidore, saint Grégoire le Grand, saint Thomas, saint Bernard, toutes les décrétales sur la matière, les conciles de Carthage de 404 et 405, le concile de Milèves de 416, canon XXV, les conciles de Tolède de 633 et 693, le 3[e] concile de Latran, canon XXVII, le 4[e] concile de Latran, canon III, et les conciles de Paris, de Toulouse et de Béziers, tenus au XIII[e] siècle. L'extermination des hérétiques par le glaive est donc une tradition constante et universelle, un dogme. Cela étant, comment le père Gratry a-t-il pu attribuer à l'église une tolérance qu'elle a toujours condamnée, anathématisée?

sent les desseins de l'église. En contestant un fait certain, ils ont méconnu la vérité historique et mal interprété les actes de la papauté. Il faut rendre cette justice au Vatican qu'il a toujours proclamé hautement ses véritables principes sans hypocrisie, sans faiblesse, sans crainte de choquer les opinions dominantes. Il n'a cessé de répéter que la liberté de conscience était une erreur impie, un délire, et, dans tous les traités où le pouvoir civil a cédé à ses désirs, il a fait inscrire que tous les cultes autres que le catholicisme seraient proscrits. Dans les derniers concordats conclus par Pie IX avec les républiques de l'Amérique centrale, le pape a fait insérer un article qui interdit l'exercice de tout culte dissident, et, dans le concordat de 1851 conclu avec l'Espagne, Pie IX avait eu soin d'inscrire également que la religion catholique serait seule tolérée dans ce pays. On se souvient des persécutions odieuses auxquelles cette stipulation donna lieu. En imposant ainsi l'intolérance à différens états, le doux pontife qui occupe maintenant le siége de saint Pierre a sans doute fait violence à la bonté de son cœur; mais il doit maintenir les lois de l'église et s'efforcer de les faire triompher. Le dernier des pères, Bossuet, a formulé la doctrine orthodoxe avec sa précision ordinaire. « Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son état les fausses religions. Ceux qui ne veulent pas que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. »

Ces maximes ayant été implicitement (1) consacrées par l'article 1er du concordat autrichien, on comprend les inquiétudes que ce traité devait faire naître. En effet, la persécution des dissidens n'est pas en Autriche un souvenir du XVIe ou du XVIIe siècle. Il y a quelques années, en plein XIXe siècle, on a vu se reproduire des scènes qui rappelaient le temps de Ferdinand II. Dans les montagnes du Zillerthal vivaient quelques familles protestantes qui, perdues dans un repli écarté des Alpes tyroliennes, avaient échappé au zèle des convertisseurs. Elles ne faisaient nulle propagande. Tout ce qu'elles désiraient, c'était de pouvoir conserver leur foi,

(1) Dans un concordat conclu en 1863 avec la république de l'Équateur, l'article 1er contient les mêmes stipulations que l'article 1er du concordat autrichien. Les termes dont on s'est servi sont les mêmes aussi, seulement on a énoncé la conséquence du principe. Après qu'il a été dit « que la religion catholique sera conservée à perpétuité avec tous les droits et toutes les prérogatives dont elle doit jouir d'après l'ordre établi de Dieu et d'après les lois canoniques, » il est ajouté : « En conséquence, on ne pourra jamais permettre dans la république l'exercice d'aucun culte, ni l'existence d'aucune société qui auraient été condamnés par l'église. » Ce mot « en conséquence » prouve bien que les droits de l'église signifient l'interdiction des cultes dissidens. Est-ce là ce que M. l'abbé Gratry appelle de la tolérance? Il est vrai que chacun n'attache pas aux mots le même sens. Ainsi l'évêque qui citait à Bossuet l'exemple des hérétiques d'Afrique, tous exterminés par le glaive orthodoxe, appelait cela une œuvre de charité. Il ne s'agit que de s'entendre.

ignorées de tous. C'était trop; elles souillaient de leur présence le sol orthodoxe du Tyrol, où l'hérésie ne doit point être soufferte. Elles furent obligées de quitter leurs foyers, de vendre à vil prix ce qu'elles possédaient et de chercher un refuge dans l'exil. Des faits pareils étonnent, on voudrait en douter. Cependant ils ne sont que l'application de lois naguère encore en vigueur à Naples, à Florence, en Espagne, dans tous les pays qui ont tenu à mettre leur législation en harmonie avec les canons de l'église.

Joseph II avait décrété qu'aucune pièce émanant de la cour de Rome ne serait publiée dans ses états sans être revêtue du *placet*, c'est-à-dire sans l'autorisation du pouvoir civil. En France, le premier des articles organiques contient une stipulation exactement sembable. Même sous l'ancien régime, la plupart des états catholiques avaient cru devoir se garantir par ce moyen contre les entreprises hostiles du saint-siége. La France ne semble pas vouloir y renoncer, car le ministre dirigeant a déclaré, dans la séance du 10 juillet 1868, que le gouvernement français disposait encore des mêmes armes que sous l'ancien régime, et qu'il en ferait usage contre la doctrine du *Syllabus*, « qui est contraire aux principes sur lesquels s'appuie la constitution de l'empire. »

L'article 2 du concordat autrichien supprime complétement le *placet*. L'église a considéré cette suppression comme un grand triomphe. Dans son allocution du 3 novembre 1855, le pape s'en félicitait. « En raison de notre droit divin de primauté, disait-il, on a écarté, radicalement éliminé et fait complétement disparaître du concordat l'opinion fausse, perverse, extrêmement funeste et tout à fait contraire à cette primauté divine et à ses droits, opinion toujours condamnée, proscrite par le siége apostolique, et d'après laquelle le *placet* ou l'*exequatur* du gouvernement civil devrait être obtenu pour ce qui concerne les choses spirituelles et les affaires ecclésiastiques. » Parmi les défenseurs des droits du pouvoir civil, il s'en trouve beaucoup qui veulent maintenir ou rétablir le *placet*. Permettre à un souverain étranger d'abroger les lois, de délier les citoyens de leur serment, de leur commander la désobéissance aux autorités légitimes en vertu d'un prétendu droit divin de primauté, c'est, suivant eux, sacrifier l'indépendance de l'état et préparer la guerre civile. Ce danger n'est que trop réel, l'histoire le démontre; mais ce n'est plus avec le *placet* qu'on peut le conjurer. Rien ne fera que le souverain des consciences ne soit pas le vrai souverain. Dans tout pays catholique où la foi est générale et ardente, le pape sera le maître, quelque précaution qu'on prenne. Quand M. Rouher a parlé des armes que lui fournissaient les articles organiques, les journaux religieux l'en ont plaisanté, et non sans raison. Ces armes rouillées ne sont pas plus efficaces que ne le

seraient les haches de jade du temps de la pierre. Vous interdisez la publication d'une bulle; mais défendrez-vous aux journaux de l'insérer? Ne parviendra-t-elle pas ainsi à la connaissance de tous les fidèles, et ceux-ci, s'ils sont vraiment les enfans de l'église, ne conformeront-ils pas leur conduite aux décisions du chef infaillible de leur religion? Et si tous les évêques, bravant la défense du gouvernement, publiaient de commun accord une bulle défendue, que ferait-on? Les suspendre, les mettre en prison? mais ce serait augmenter leur pouvoir en leur donnant le prestige du martyre. D'ailleurs, ou le peuple est ardemment attaché à son culte, et dans ce cas le gouvernement est exposé à tomber en persécutant le clergé, ou bien l'indifférence est plus répandue que la foi, et alors les bulles papales ne sont pas très à craindre. Je crois donc que le concordat autrichien a eu raison de supprimer le *placet*. Il n'abolit qu'une formalité vaine, une précaution inutile, et, coupant un des liens qui attachent l'église à l'état, il en prépare indirectement la complète séparation.

Par les articles 5, 6, 7 et 8, l'enseignement est placé sous la haute direction de l'épiscopat. L'église a toujours bien compris que celui qui a l'instruction tient les âmes, et elle en a réclamé le monopole, parce qu'elle est seule l'organe de la vérité, et que seule elle a reçu de Jésus-Christ la mission de la communiquer au monde. Dans tous les concordats avec les états fidèles, elle a pris soin de faire reconnaître ses droits. Le concordat autrichien dit : « L'instruction de toute la jeunesse catholique, dans toutes les écoleligion publiques que privées, sera conforme à la doctrine de la restant catholique. Les évêques, en raison de leurs fonctions pastorales, dirigeront l'éducation religieuse de la jeunesse dans tous les établissemens d'instruction publics ou privés, et ils veilleront avec le plus grand soin à ce que rien, dans aucun enseignement, ne soit contraire à la religion catholique ou à la pureté des mœurs. » L'enseignement primaire est placé sous la surveillance du clergé. La foi des instituteurs doit être à l'abri de tout soupçon. Quiconque s'écarte du droit chemin sera aussitôt renvoyé. Le parti qui défend en France les intérêts religieux réclame très bruyamment la liberté de l'enseignement, de l'enseignement supérieur surtout, et j'estime qu'en le faisant il soutient une bonne cause ; mais ses adversaires soutiennent qu'il ne réclame la liberté que pour les opinions orthodoxes, et que, si le clergé était le maître, il interdirait impitoyablement la manifestation de toutes les doctrines contraires aux siennes. Or, en présence des articles du concordat autrichien et des autres concordats plus récens, il est impossible de nier que telle serait la loi, s'il était permis à l'église de la dicter. Seulement on

peut croire que la liberté donnée à tous permettrait peut-être de rendre douteuse la victoire du clergé.

Le concordat autrichien avait livré à l'omnipotence épiscopale non-seulement les écoles publiques, dont à la rigueur l'état pouvait disposer, mais, chose qu'on a peine à croire, les écoles privées, les établissemens fondés par les particuliers (1), sur lesquels l'état n'avait aucun droit. Tout l'enseignement, dans toutes ses branches, devait y être conforme à la religion catholique, et c'étaient les évêques qui jugeaient de l'orthodoxie des leçons et des livres. Ainsi donc nul refuge pour la liberté. L'histoire, la chimie, la géologie, doivent se conformer au dogme. Partout où l'on enseigne, personne ne s'en écartera.

La liberté de la presse et des lectures n'était pas plus respectée que celle de l'enseignement. D'après l'article 11, « les archevêques, les évêques et tous les ordinaires exerceront en toute liberté le droit qui leur appartient de flétrir de leurs censures les livres dangereux pour la religion ou les bonnes mœurs, et de détourner les fidèles de la lecture de ces ouvrages. De son côté, le gouvernement veillera à ce que de pareils livres ne se propagent pas dans l'empire, et il prendra pour cela des mesures convenables. » Ainsi donc l'église condamne, l'état exécute; l'*index* signale les livres, la police les proscrit. C'est comme au bon temps : les familiers désignaient les victimes, le pouvoir civil ne se réservait que le soin d'allumer le bûcher. Certes le clergé doit avoir le droit de condamner les écrits qu'il juge mauvais et celui de détourner les fidèles de les lire; mais que l'état soit obligé par un traité de prêter main-forte à de semblables condamnations, c'est ce que notre temps aura peine à admettre. Pour y préparer les générations nouvelles, il faudrait leur mieux inculquer les maximes en vigueur à Rome. Il est vrai qu'on y travaille.

A entendre les Autrichiens, rien n'a été plus funeste à leur pays que cette domination absolue du clergé dans tout le domaine intellectuel, et quand on a visité l'Autriche, on est disposé à croire qu'ils ont raison. Le despotisme du pouvoir civil, quoique toujours très défavorable à l'activité des esprits lorsqu'il dure, peut cependant se concilier pendant un certain temps avec le développement des sciences; tant qu'on respecte l'autorité, un despote même se montre assez tolérant pour le reste. Avant 1848, la Prusse ne jouissait pas d'une très grande liberté; néanmoins les recherches scientifiques, fût-ce en matière théologique et philosophique, n'étaient guère en-

(1) Voici le texte officiel allemand : *Der ganze Unterricht der katholischen Jugend wird in allen, sowohl öffentlichen als nicht öffentlichen, Schulen der Lehre der katholischen Religion angemessen sein.*

travées. Les Russes sont loin d'être aussi libres que leurs bons amis les Américains; il ne semble pas cependant que les livres de science soient plutôt proscrits à Saint-Pétersbourg qu'à New-York. Le despotisme de l'état peut être dur et lourd; mais il est ordinairement peu clairvoyant et borné dans le cercle de son action. S'il lui arrive de frapper fort, il touche rarement juste, et presque jamais il n'atteint le but qu'il vise. Le plus souvent, il donne plus de puissance aux idées qu'il veut comprimer, parce que, n'atteignant pas l'homme dans l'intérieur de son âme, il ne brise pas, il trempe plutôt le ressort qui doit le renverser quand l'heure de la délivrance sonne. Le despotisme de l'église au contraire, doux, prévoyant, paterne, paternel même depuis qu'à son ordre les bûchers ne s'allument plus, énerve bien autrement les peuples, car il s'étend à tout, et peu à peu se rend maître de l'homme intérieur. Ce n'est pas aux actes seulement qu'il commande, c'est aux pensées, à l'esprit. Les recherches de la géologie et de l'anthropologie l'alarment autant que celles de l'histoire ou de l'exégèse, et, quand le bras séculier lui obéit, il élève dans toutes les directions des obstacles au progrès peu visibles, mais infranchissables. Il ne brûle plus et frappe à peine; il endort plutôt et engourdit. Plus est pesante la tyrannie civile, moins elle a chance de durer. Il en est autrement de la tyrannie ecclésiastique. S'est-elle appesantie lourdement sur un peuple, il faudra des siècles à celui-ci pour se relever, et il est des nations qui probablement n'en reviendront pas.

III.

L'église a toujours soutenu que, de droit divin, c'était à elle qu'il appartenait de juger les clercs et les causes ecclésiastiques. Cette prétention, le concordat autrichien l'a pleinement reconnue. « Toutes les causes ecclésiastiques relevant uniquement du for de l'église, porte l'article 10, c'est le juge ecclésiastique qui doit en connaître. » Le clergé constitue ainsi un corps privilégié, supérieur aux lois de l'empire et ne relevant que de Rome. La souveraineté suprême est au pape. D'autre part, les prêtres sont privés de leurs droits de citoyen et livrés à l'arbitraire des évêques. « Les évêques, dit l'article 11, auront toute liberté d'infliger les peines portées par les saints canons ou d'autres qu'ils jugeront convenables aux clercs qui ne porteraient pas un costume clérical en rapport avec leurs fonctions, ou qui d'une manière quelconque seraient dignes de blâme, et de les enfermer dans des monastères ou dans d'autres lieux à ce destinés. L'auguste empereur, si besoin est, prêtera main-forte pour que les jugemens des évêques contre les prêtres oublieux de leurs

devoirs reçoivent leur exécution. » Ainsi un vicaire de paroisse porte un costume ou émet une doctrine qui déplaît à l'évêque. Aucune loi civile dans aucun pays ne punit un fait semblable comme un délit. N'importe, si l'évêque condamne le prêtre à être enfermé dans un *in pace* (1), le pouvoir laïque est tenu de mettre cet arrêt à exécution. Il est de maxime universelle que tout délit doit être spécifié, et que la peine doit être arrêtée d'avance. Ici point. L'autorité épiscopale crée le délit postérieurement, et le frappe de la peine « qu'elle juge convenable. »

« Eu égard aux circonstances, » le pape permit que les causes civiles des clercs et les crimes et délits ordinaires commis par eux seraient déférés au juge civil; mais, conformément aux décisions du concile de Trente, les évêques ne pouvaient être soumis à la même juridiction. On peut conclure de cet article que, si les circonstances étaient plus favorables, le clergé tout entier serait soustrait à l'action répressive des tribunaux laïques. C'est en effet ce que décide le concordat du 22 avril 1853 conclu avec la république de l'Équateur, et qui permet de saisir, mieux encore que le concordat autrichien, le régime dont le saint-siége poursuit partout la mise en pratique. D'après l'article 8, « seront déférées aux seuls tribunaux ecclésiastiques toutes les causes qui concernent les ecclésiastiques, soit pour leurs intérêts civils, soit pour des délits qui tombent sous le coup de la loi pénale. Le magistrat civil assurera l'exécution de tous les jugemens rendus par les ecclésiastiques, ainsi que l'infliction des peines édictées, par tous les moyens qui seront en son pouvoir. » Ici du moins le système est consacré dans son entier, sans les exceptions auxquelles l'église avait dû consentir en 1855, eu égard à certaines défiances de l'esprit joséphite, non encore complétement extirpé en Autriche.

Les dispositions du concordat autrichien sur l'immunité des évêques donnent lieu en ce moment à une difficulté grave. Aussitôt après l'adoption des nouvelles lois confessionnelles par le parlement cisleithanien, l'évêque de Linz, M. Rudigier, crut devoir publier une lettre en réponse à la circulaire du ministre de l'intérieur au sujet de l'agitation cléricale. Dans cette pièce, que le journal catholique le *Volksfreund* nommait un modèle de franchise apostolique, l'évê-

(1) Voici, entre autres, un fait qui prouve qu'on peut sans exagération parler d'*in pace*. A Prague, un moine de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste, nommé Borczenski, peu édifié des scènes auxquelles il avait assisté depuis dix-sept ans, s'enfuit du couvent en 1855, passa en Prusse et s'y fit protestant. Étant rentré en Autriche quelque temps après, il fut arrêté en Moravie et livré à l'autorité ecclésiastique, qui l'enferma dans un cachot infect, à côté d'un autre moine accusé d'hérésie et nommé Zazule. Privés de livres, presque de nourriture, ils furent soumis aux plus durs traitemens, par charité sans doute et afin de les retirer de la voie de perdition où ils s'étaient engagés.

que, défenseur zélé des prérogatives de l'église, rappelle que l'empereur a promis d'exécuter le concordat, tandis que maintenant il sanctionne des lois qui sont en opposition formelle avec ce traité. Il ajoute que les lois civiles n'ont pas de force obligatoire, et qu'on n'est pas tenu d'y obéir quand elles sont contraires aux principes de la religion. Le prélat proclame ouvertement qu'il se verra forcé de combattre toute loi contraire aux dogmes de l'église, attendu qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Dans une circulaire du 23 juin 1868, il donne des instructions à son clergé, et s'exprime à peu près dans les mêmes termes. Malgré le ton séditieux de ces publications, et quoiqu'on pût y voir peut-être un appel à la révolte contre la loi, le gouvernement ne songea point à sévir. Seulement il y eut un moment où la justice dut intervenir. D'après les nouvelles lois confessionnelles, le clergé était obligé de délivrer à l'autorité civile les actes matrimoniaux dont il avait eu jusque-là le dépôt exclusif. Beaucoup d'ecclésiastiques, l'évêque de Linz entre autres, se refusèrent à obéir. Il fut condamné à l'amende; mais il alla en appel, et invoqua l'immunité des évêques, consacrée par le concordat conformément au canon v de la session 24 du concile de Trente. On opposa à l'évêque que le pouvoir civil, se souvenant des cas si fréquens où le clergé excitait le peuple à la révolte, avait pris certaines mesures de précaution dans un article secret ainsi conçu : « Bien que sa majesté soit convaincue qu'aucun évêque ne prendra jamais part à des projets qui menaceraient la tranquillité publique, l'empereur est obligé de se réserver, pour le cas où, — ce que Dieu veuille empêcher ! — un évêque se rendrait coupable du crime de lèse-majesté ou de haute trahison, le droit de prendre, même avant de s'être entendu avec le saint-siége au sujet des poursuites judiciaires à intenter, les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'empire, sans préjudice toutefois des dispositions de l'article 14. » Les journaux catholiques ont fait remarquer avec raison que cet article secret donnait seulement le droit de prendre des mesures de sécurité, non de mettre un évêque en jugement, que d'ailleurs il pouvait être invoqué seulement pour réprimer la haute trahison, non pour un délit correctionnel comme celui qui donnait lieu aux poursuites contre l'évêque de Linz, que, le concordat n'étant pas aboli, l'article 14 devait être respecté. Il faut l'avouer, si l'on s'en tient à la lettre, ce raisonnement est sans réplique. Malgré cela, le jugement du premier tribunal a été confirmé, et dans toutes les provinces de l'empire les évêques et les prêtres qui refusaient d'obéir à la loi ont été condamnés à de fortes amendes. Les juges ont estimé que dans l'Autriche régénérée ce sont les décisions du pouvoir législatif et non les canons du concile de

Trente qui doivent être appliqués. Néanmoins l'obéissance aux nouvelles lois confessionnelles est encore loin d'être généralement obtenue.

L'une des grandes forces de l'église, c'est la fidélité à ses traditions. Jamais elle ne renonce à aucun de ses privilèges. Ceux dont elle a joui au moyen âge, elle les réclame encore au XIX[e] siècle, quelque étranges qu'ils puissent paraître. S'il en est un qui soit de nature à scandaliser notre époque, c'est sans contredit le droit d'asile, qui au moyen âge déjà soulevait de si vives réclamations. Le concordat autrichien n'en rétablit pas moins ce droit exorbitant « pour l'honneur de la maison de Dieu, qui est le roi des rois et le seigneur des seigneurs, » dit le texte. Soustraire des criminels à la justice paraît une singulière façon d'honorer Dieu. C'est pourtant une prérogative à laquelle le saint-siége tient beaucoup. Elle est garantie aussi par les autres concordats conclus après celui de 1855. Je trouve dans celui de la république de l'Équateur : « L'immunité des temples sera respectée; néanmoins lorsque les exigences de la sécurité publique l'exigeront, le saint-siége consent que l'autorité ecclésiastique accorde au gouvernement, sur sa demande, l'autorisation de saisir ceux qui se seraient réfugiés dans des édifices consacrés. » Les termes de cet article font bien voir comment on entend à Rome la souveraineté des nations. Ce n'est pas elles qui doivent commander sur leur propre territoire : le vrai souverain, c'est le pape. C'est lui qui « consent » à ce que les magistrats arrêtent les criminels, bien entendu après en avoir obtenu l'autorisation du prêtre compétent. Le droit d'asile doit être encore en vigueur en Autriche, car le concordat n'a pas été aboli; mais je doute qu'il en soit fréquemment fait usage.

Après l'école, c'est le mariage sur lequel l'église a toujours le plus tenu à exercer son empire. Par le mariage, source de la famille, elle s'empare de la société. Elle ne reconnaît plus aujourd'hui que l'union consacrée par le sacrement; elle seule par conséquent décide qui peut se marier et à quelles conditions. Autrefois elle admettait comme valable, paraît-il, le contrat naturel, auquel venait s'ajouter ensuite la bénédiction nuptiale, qui est l'un des sept sacremens (1). Le mariage civil n'est plus maintenant à ses yeux qu'un abominable concubinage; *matrimonium civile omnino abo-*

(1) Cette question a été parfaitement élucidée au point de vue des principes gallicans, par M. F. Huet, dans une étude sur le concordat de 1855. Voyez les *Essais sur la réforme catholique*. Le gallicanisme était une ingénieuse tentative pour mettre le catholicisme en harmonie avec la liberté des peuples et l'indépendance du pouvoir civil; mais cette nuance, proscrite déjà, sera probablement déclarée hérétique par le futur concile.

minandum, comme s'exprime Pie IX dans une lettre du 30 avril 1868. En France et dans les pays où les lois de la révolution sont depuis longtemps en vigueur, on considère le mariage civil comme une conquête définitive et comme le fondement nécessaire des sociétés modernes. On ne se doute pas que cette institution est en opposition avec les dogmes de l'église, et que celle-ci n'a cessé de la condamner comme une usurpation impie de ses droits inaliénables. Dans une lettre au roi Victor-Emmanuel, datée du 19 septembre 1852, Pie IX a clairement exposé la doctrine catholique sur cette matière. Il l'a parfaitement résumée aussi dans la protestation qu'il a adressée au conseil fédéral suisse, lors de l'introduction de la loi française sur le mariage dans le canton du Tessin. « L'élévation du mariage à la dignité de sacrement est un dogme de l'église catholique, dit le pape; c'est donc à l'église seule qu'il appartient d'en régler la validité par les conditions qui doivent le précéder et l'accompagner. L'église enseigne en outre que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au mariage. Il en est l'essence même, de sorte que ceux qui se marient sacramentellement contractent seuls une union valide et légitime, tandis que ceux qui rejettent le sacrement vivent dans le concubinage. Telle est la doctrine de l'église que tous les états catholiques doivent respecter et admettre comme base de leurs lois à cet égard. Une loi civile qui prétend déterminer les conditions nécessaires à la validité du mariage empiète sur le droit imprescriptible de l'église de régler tout ce qui appartient à l'administration des sacremens, et viole le dogme de la foi catholique d'après lequel toutes les causes matrimoniales appartiennent aux seuls juges ecclésiastiques. » Le raisonnement, il faut en convenir, paraît très serré, et les conséquences qui en découlent sont plus graves qu'on ne pourrait d'abord le supposer. S'il n'y a de mariage que par le sacrement, il en résulte que, pour se marier, c'est-à-dire pour recevoir le sacrement, il faut être en état de grâce et avoir reçu du prêtre l'absolution de ses péchés. Donc, sans l'agrément du prêtre, sans qu'on se courbe sous sa main, point d'union conjugale. Donc aussi pas de mariage pour tous les non-catholiques, protestans, philosophes, libres penseurs, quel que soit le nom qu'ils se donnent. Cela paraît exorbitant; pourtant qui ne sait qu'en France, avant 89, il n'y avait pas d'état civil pour les protestans, pas plus qu'il n'y en a encore pour eux en Espagne? Comment auraient-ils eu le droit de se marier, puisqu'ils n'avaient même pas celui d'exister? Ainsi le veulent les saints canons, et tel est le régime qu'il faudra rétablir partout où l'on voudra mettre la législation civile en harmonie avec les principes orthodoxes.

L'application du droit canonique, même dans la mesure res-

treinte admise par le concordat de 1855, ne laissa pas de soulever en Autriche de sérieuses résistances. D'après l'article 10, « le juge ecclésiastique devait seul connaître des causes relatives au mariage conformément aux sacrés canons et surtout aux décrets du concile de Trente, parce que tout ce qui concerne la foi, les sacremens et les fonctions religieuses est de la compétence exclusive du tribunal ecclésiastique. » Cette disposition, qui sanctionnait toutes les prétentions du saint-siége, devait alarmer à la fois et les dissidens, nombreux dans certaines parties de l'empire, en Hongrie surtout, et les partisans de l'ancienne législation, qui maintenait l'indépendance du pouvoir civil. Par le célèbre édit de 1784, Joseph II, précédant la révolution française, avait posé le vrai fondement de la vie civile et des sociétés modernes en des termes d'une précision et d'une vigueur telles qu'on oserait à peine les employer maintenant. Ces termes font si grand honneur au gouvernement autrichien du XVIII[e] siècle qu'il peut être utile de les reproduire dans les circonstances actuelles. « Le mariage considéré comme contrat civil, les droits et les liens civils qui en résultent, tenant leur existence et leur force entièrement et uniquement de la puissance civile, la connaissance et la décision des différends relatifs à ces objets et tout ce qui en dépend doit appartenir aux tribunaux civils exclusivement. Nous interdisons en conséquence à tout juge ecclésiastique, sous peine de nullité absolue, d'en prendre connaissance en aucune manière, qu'il s'agisse de la validité ou de la non-validité du mariage, de la légitimité ou de l'illégitimité des enfans, de promesses de mariage, de fiançailles ou de tel autre chef que ce puisse être ayant du rapport à ce contrat ou à ses effets. » On le voit, l'édit de Joseph II repoussait d'une façon aussi absolue que l'a fait depuis la législation française le dogme catholique qui, considérant le mariage comme une institution purement religieuse, le soumet à la juridiction exclusive du clergé. Sur ce point encore, le concordat restaura le moyen âge en donnant force de lois aux décisions des conciles. C'était pour les dissidens une source d'inquiétudes et de tourmens à cause des mariages mixtes. Quand deux dissidens se mariaient, leur union était prononcée par le ministre du culte auquel ils appartenaient; mais comment faire quand l'un des deux conjoints était catholique et l'autre protestant? Le traité de Westphalie avait décidé que le mariage se ferait devant le curé et devant le pasteur, et que les enfans du sexe masculin seraient de la religion du père, ceux du sexe féminin de la religion de la mère. Ces prescriptions étaient suivies dans la plus grande partie de l'Allemagne; mais, depuis une trentaine d'années, le clergé catholique a décidé qu'il ne s'y soumettrait plus. Il refuse son concours, à moins que la partie dissidente

ne s'engage à permettre que tous les enfans soient catholiques. Or, d'après le concordat, l'intervention du curé était indispensable du moment que l'un des deux conjoints était catholique. Il s'ensuivait que les protestans étaient obligés, dans tout mariage mixte, de subir les exigences de l'église catholique. C'était une atteinte grave à la liberté de conscience, et cette disposition devenait fréquemment la cause des plus pénibles déchiremens au sein des familles.

La question des mariages mixtes a souvent été en Allemagne l'occasion des luttes les plus violentes entre l'état, qui défend les droits des dissidens, et l'église, qui prétend imposer l'intolérante rigueur de son dogme. Celle-ci comprend bien tout le parti qu'elle peut tirer de ses sévérités. Elle y trouve un moyen de propagande lent, mais infaillible. Si les enfans issus d'un mariage mixte sont tous catholiques, l'hérésie perd sans cesse du terrain, et à la longue elle s'éteint faute de représentans. Le pasteur protestant accorde en tout cas sa bénédiction; le curé catholique au contraire la refuse, si on ne souscrit pas à ses conditions. Ce dernier l'emporte d'ordinaire, parce que, en consentant à ce qu'il veut, les deux parties obtiennent la bénédiction religieuse, tandis qu'en lui résistant le conjoint catholique doit s'en passer. Dans des conflits avec l'autorité ecclésiastique, si l'on veut absolument arriver à un accord, c'est toujours l'église qui l'emporte. Le plus intolérant finit par triompher de celui qui l'est moins, parce que le premier invoque ses dogmes inflexibles, tandis que le second ne parle que de justice et de convenance.

IV.

L'une des questions les plus graves et les plus difficiles que présentent les rapports de l'église et de l'état est celle de la propriété ecclésiastique. Peut-on, doit-on reconnaître à l'église ou aux églises le droit de posséder? Sur ce point, la doctrine catholique est formelle. L'église a reçu de Dieu même le droit de posséder. C'est un droit divin que nul ne peut méconnaître. Quiconque l'attaque ou le nie tombe sous l'anathème prononcé par les conciles, et récemment encore par le vingt-sixième article du *Syllabus*. L'état, en mettant une limite aux acquisitions de l'église, excède sa compétence, et cette défense est nulle comme attentatoire aux volontés de Dieu. La propriété ecclésiastique est la plus légitime de toutes, car c'est la seule qui trouve sa sanction dans l'Écriture sainte et dans la volonté de Dieu même. Faut-il faire remarquer que la doctrine orthodoxe est en opposition absolue avec les principes juridiques aujourd'hui généralement admis? D'après ces principes, le droit naturel de posséder ne revient qu'à l'individu. Une corpora-

tion est un être fictif, une personne civile, que la loi soutient de son autorité et peut par conséquent anéantir. Les individus composant les églises, fidèles ou prêtres, peuvent posséder à titre personnel; mais les églises n'ont point par elles-mêmes d'existence légale. Si elles existent comme corporations, c'est uniquement parce que l'état leur en a conféré le privilége, et par conséquent il peut en tracer les limites ou même y mettre un terme. Le pape prétend qu'il tient de Dieu même la propriété du sol; mais si d'autres ministres du culte élevaient la même prétention en se fondant sur le Koran ou sur le Zendavesta, quel moyen l'état aurait-il de trancher le différend?

Ce ne sont point les principes modernes que le concordat autrichien a reconnus, c'est la doctrine canonique qu'il a sanctionnée. « L'église jouira de son droit d'acquérir librement de nouveaux biens à tout titre légitime; la propriété de ce qu'elle possède en ce moment ou qu'elle acquerra par la suite lui sera solennellement assurée d'une manière inviolable. » On a eu soin de mettre « son droit » afin de bien marquer que ce droit ne lui est pas concédé par l'état, qu'il existe antérieurement, absolument. Pour accroître plus rapidement le patrimoine ecclésiastique, tous les prêtres auront la faculté de disposer de leurs biens, conformément aux « saintes lois de l'église. » Les évêques pourront aussi introduire et établir dans leurs diocèses des ordres religieux et des congrégations des deux sexes, conformément aux sacrés canons. Rien n'est plus logique. Si l'église en effet existe de droit divin et si elle n'est pas soumise à la juridiction civile, on ne voit pas où l'état puiserait le droit d'interdire l'existence des corporations religieuses.

Ce n'est pas tout encore. Quand on parle du rétablissement de la dîme, il semble qu'on veuille évoquer un souvenir du moyen âge. Il faudrait pourtant se rappeler que pour l'église le passé est le présent, et que contre elle la prescription ne court pas. Selon le concile de Trente, le paiement des dîmes est dû à Dieu, *decimarum solutio debita Deo,* et quiconque les refuse ou les envahit est frappé d'anathème. Contre la société laïque, la revendication est éternelle, *æterna auctoritas.* Aussi les dîmes ne sont-elles pas oubliées dans le concordat autrichien. Elles continueront à être perçues partout où elles n'ont pas été abolies. Là où elles l'ont été, « le pape permet qu'à titre de compensation le gouvernement impérial assigne des domaines ou des rentes sur l'état. » Ainsi donc le droit de percevoir les dîmes est maintenu dans son entier, et si l'église n'en réclame point partout, comme en Autriche, le rétablissement ou l'équivalent, c'est par égard « pour la difficulté des circonstances. » Si donc les circonstances devenaient plus favorables, si les peuples, revenus de leurs erreurs, reconnaissaient l'autorité

de l'église, la dîme serait rétablie, et les ecclésiastiques exemptés de l'impôt, conformément aux lois canoniques.

Sommes-nous enfin arrivés au terme des dispositions destinées à anéantir l'œuvre de Joseph II et l'indépendance du pouvoir civil? Non : il reste un dernier article à citer. Quoiqu'on ait tout livré à la discrétion de l'épiscopat, le mariage, l'instruction, l'imprimerie, la propriété, il eût pu se faire que quelques manifestations de la vie individuelle eût échappé à la domination sacerdotale. Un article général y a pourvu. « Tout ce qui a rapport aux personnes ou aux intérêts ecclésiastiques et qui n'est pas déjà réglé précédemment sera dirigé selon l'enseignement de l'église et les décisions du saint-siége. » On comprend que la généralité de ces termes ait effrayé les Autrichiens. Quel est l'acte qui ne touche pas aux intérêts de l'église et auquel on ne puisse appliquer les arrêts des papes et des conciles? N'ont-ils pas déclaré que l'état doit être soumis à l'église, comme le corps l'est à l'âme? La fameuse constitution *Unam sanctam* ne décide-t-elle pas que les successeurs de saint Pierre disposent à la fois du glaive spirituel et du glaive temporel? Les théologiens n'enseignent-ils pas partout, en France et en Allemagne comme en Autriche, que la vraie souveraineté appartient à l'église, parce que seule elle connaît la vérité, qui est l'unique source d'un pouvoir légitime? Ce sont là, dira-t-on, des chimères empruntées aux temps passés, et dont il n'y a plus lieu de s'occuper au XIXe siècle. On oublie qu'aucune de ces prétentions, qui paraissent si surannées, n'a été abandonnée par ce corps puissant à qui appartient le gouvernement des consciences, et que toutes ont été explicitement ou implicitement consacrées par le concordat qui est encore en vigueur en Autriche aujourd'hui.

Cet important document nous permet de voir quel serait le sort des nations qui, renonçant à lutter contre l'influence sacerdotale, accepteraient des mains du saint-siége l'organisation que Rome déclare être conforme aux saints canons. D'abord l'état serait soumis au contrôle du pape, qui annulerait toute loi contraire à ce qu'il appelle les droits de l'église. C'est un pouvoir qu'il exerce chaque fois que l'intérêt ecclésiastique semble menacé. Parlant de lois votées en Espagne, en Italie, en Suisse, au Mexique, le pape a toujours dit : « Nous condamnons, réprouvons et déclarons absolument nuls et de nul effet tous les actes que le pouvoir civil a faits avec un si grand mépris de l'autorité apostolique. » C'est donc le pape qui décide quelles sont les lois qui seront exécutées et celles qui ne le seront pas. L'église est reconnue propriétaire de droit divin. Rien ne s'oppose plus à l'extension indéfinie de la mainmorte, que, même sous l'ancien régime, des souverains comme Philippe II et Marie-Thérèse voulaient contenir dans certaines limites. Grâce

au concordat, recevant toujours et ne rendant jamais, elle envahirait peu à peu tout le territoire. La plus grande partie de la richesse passerait aux mains de congrégations qui ont fait vœu de pauvreté. La crainte du purgatoire et le testament sont une source intarissable de libéralités pieuses, car qui ne donnerait volontiers une partie au moins de ce que la mort va lui ravir en échange d'une éternité bienheureuse, récompense assurée des bienfaiteurs de l'église? Les corporations religieuses ayant obtenu la personnification civile et la liberté d'acquérir, il est inévitable qu'elles finissent par tout posséder. Un être qui ne meurt jamais doit infailliblement hériter à la fin de tout ce que possèdent des familles qui passent et s'éteignent. Devenue ainsi propriétaire unique de tous les biens, l'église dirigerait à la fois les intérêts temporels et spirituels des populations. La vie économique serait soumise à la même autorité que la vie religieuse. Dans les champs, dans l'atelier, l'homme obéirait au même maître que dans le temple. L'unité de commandement serait rétablie (1). Les libertés modernes seraient nécessairement proscrites. Comme le disait récemment une publication en tout approuvée par le Vatican, la *Civiltà cattolica*, ces libertés sont une peste et un délire: or comment pourrait-il être licite d'introduire la peste dans un pays? La liberté des cultes surtout est contraire et aux divins enseignemens et à l'intérêt de l'état, et les princes sont tenus de la repousser par tous les moyens dont ils peuvent disposer. Force de loi serait donc donnée à l'*Index*, et tous les ouvrages condamnés, y compris Bossuet, livrés aux flammes. L'enseignement tout entier serait aux mains du clergé. Les jésuites élèveraient les enfans des riches, les curés ceux du peuple. Rien dans

(1) Dans une brochure intitulée *OEsterreich unter dem Concordat* (l'Autriche sous le concordat), un officier des troupes saxonnes, en garnison aux environs de Vienne après Sadowa, raconte d'une manière très intéressante l'impression que lui fait le pays pour lequel il vient de combattre. Tout le remplit de surprise : l'ignorance des habitans, leur soumission au clergé, les pèlerinages, la dévotion aux reliques, les persécutions auxquelles donnent lieu les mariages mixtes, l'absence d'activité intellectuelle, l'indifférence générale. Quel contraste avec mon petit pays de Saxe! s'écrie-t-il. Un jour, il voit passer un prélat; tous les gens du village se précipitent à genoux et baisent sa main. L'officier saxon salue, mais ne se jette pas à terre; le prélat indigné remonte dans sa voiture. Le dimanche suivant, le curé explique à ses paroissiens que l'Autriche a été vaincue parce qu'elle s'est alliée à des hérétiques. J'ai pu juger par moi-même combien cet esprit d'intolérance était poussé loin. A Prague, j'étais entré dans l'église des jésuites; une foule immense s'avançait, en colonnes serrées, vers l'autel pour baiser un reliquaire. La cérémonie ne m'étonnait pas, elle s'accomplit chaque jour dans mon pays; mais j'étudiais avec attention le type des fidèles pour tâcher d'y démêler les caractères du sang tchèque. Quoique rien dans mon attitude ne pût le choquer, le père officiant me regarda avec fureur, puis s'élança vers moi en me disant : « Ceci n'est pas une comédie. » La foule partageait l'indignation de son pasteur, et c'est ainsi que se commettent parfois de regrettables attentats. J'appris en sortant que c'était la fête de saint Ignace, et que la relique qu'on baisait était un morceau du tibia de ce saint.

aucune science ne pourrait être dit qui fût considéré par l'autorité ecclésiastique comme contraire à ce qu'elle juge vrai. Ainsi qu'autrefois, les dissidens n'auraient de choix qu'entre l'abjuration et l'exil, car les évêques s'engagent par serment à les poursuivre, et, étant les maîtres absolus, ils seraient tenus de remplir leur promesse. Le mariage, les testamens, tous les actes de la vie civile, seraient réglés par le prêtre. Enfin l'absolutisme remplacerait le régime parlementaire, incompatible avec la mise en pratique des lois canoniques. Est-ce un tableau de fantaisie que nous venons de tracer? Non, c'est celui d'un état organisé selon l'esprit du concordat autrichien, et telle était la condition qui allait être faite à l'Autriche sans les événemens qui, au prix de pénibles échecs sur les champs de bataille, lui ont valu du moins l'émancipation dans sa vie civile et politique.

Quand on considère que voilà le régime que le saint-siége voudrait imposer à tous les peuples, parce qu'il est seul conforme aux dogmes catholiques, on cesse de s'étonner de la résistance, de l'hostilité que l'église rencontre partout, et on est moins disposé à y voir, avec le père Félix, un fait surnaturel. Il se peut que certains esprits et certains peuples soient faits pour vivre sous la main du sacerdoce. Plus j'étudie les faits contemporains, plus je me sens porté à admettre qu'il est des nations qui ont été si complétement pliées à ce joug, que tenter de les en délivrer, c'est hâter leur décadence. Soumises au clergé, elles restaient stationnaires; révoltées, elles déclinent, car, à peine affranchies, elles tombent dans une anarchie irrémédiable. Néanmoins les sociétés actuelles n'accepteront pas volontairement une domination que le moyen âge supportait à peine, et elles maudiront ceux qui les contraindront à s'y soumettre. L'église prétend leur ravir ces libertés d'où sort la civilisation moderne; est-il singulier qu'ils s'élèvent contre l'église? M. A. de Broglie croit que l'antagonisme entre le catholicisme et la société actuelle a pour seule cause le caractère abstrait et philosophique que la France, par l'organe de ses divers législateurs depuis 1789, a toujours affecté de donner aux principes politiques qu'elle adopte. Je rencontre cette hostilité bien autrement violente en Autriche qu'en France, et cependant l'Autriche, loin d'accepter les principes de la révolution française, n'a cessé de les combattre. Depuis la réaction contre Joseph II et surtout depuis le concordat de 1855, ce sont au contraire les principes de l'église qu'elle a adoptés et mis en vigueur. Ce ne sont donc point les maximes absolues de 1789 qui sont ici la cause du mal. Ne faut-il pas plutôt admettre que la raison de ce regrettable antagonisme est qu'aucun des peuples autrichiens, ni les Allemands, ni les Hongrois, ni les Slaves, ni les

Italiens, ni les Valaques, aucun, sauf les Tyroliens peut-être, ne veut subir plus longtemps la domination d'une autorité ecclésiastique qui prétend proscrire la liberté des cultes, de l'enseignement, de la presse, de la parole, pour rétablir l'inquisition et l'*index?* En France, ce régime n'alarme personne, parce que l'on a cessé, à tort peut-être, d'en craindre le retour; mais en Autriche il constituait l'ordre légal fondé sur un contrat conclu avec le saint-siége. Il ne faut donc pas chercher plus loin d'où sort ce cri qui n'a cessé de retentir en Autriche depuis 1866 : « à bas le concordat! » Quand Voltaire, lui aussi, répétait *à bas l'infâme!* ce n'est point à la religion du Christ qu'il en voulait, car à celle-ci il a presque toujours rendu justice. Ce qu'il visait à détruire, c'était l'institution oppressive et intolérante élevée par les papes et les conciles. S'il a prêté à l'opposition anti-catholique l'arme mortelle de sa mordante ironie, c'est que ce vieillard, à qui l'anniversaire du 22 août arrachait des larmes, voyait toujours le sang de la Saint-Barthélemy sur la robe blanche du lévite.

Naguère en Autriche, l'opinion, invoquant les traditions de Joseph II, n'attaquait d'abord que le concordat; mais quand le clergé, obéissant au mot d'ordre venu de Rome, s'est mis à défendre par tous les moyens cette œuvre de tyrannie cléricale, on s'est retourné contre lui, et les coups portent déjà sur le dogme catholique lui-même. Le différend s'aggrave, la lutte devient chaque jour plus vive. J'essaierai d'en faire connaître les mobiles et les péripéties, je me garderai toutefois d'en prédire l'issue. Le gouvernement actuel a pour lui l'esprit moderne et la sympathie de tous les amis de la liberté; mais la puissance de l'église, pour le mal comme pour le bien, est très grande, surtout dans un état profondément ébranlé et en voie de transformation. Si l'église devait l'emporter dans ce regrettable conflit, comme son triomphe deviendrait la cause presqu'infaillible de la chute de l'empire autrichien, je ne crois pas qu'une semblable victoire pût augmenter son prestige ou accroître son influence. On n'a pas oublié que ces résistances du clergé ont fait avorter les réformes de Joseph II et celles de la révolution française. Les ministres actuels, qui ont porté la main au concordat sans avoir toutefois osé l'abolir, succomberont peut-être à leur tour. Seulement ces échecs sans cesse répétés ne tueront pas l'esprit moderne, et ils n'auront qu'un résultat : ils rendront l'antagonisme entre cet esprit et l'église plus âpre, plus irréconciliable et plus funeste pour tous.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE PÉTROLE

ET

LES HOMMES D'HUILE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le pétrole, — l'*huile de pierre,* — était connu dès la plus haute antiquité; mais c'est depuis moins de dix ans qu'il s'est imposé à l'attention publique. Tout a concouru à lui faire ce grand succès. L'éclairage au pétrole est véritablement démocratique, il fournit beaucoup de lumière à très bas prix. Les débuts de ce combustible liquide étaient d'ailleurs rehaussés par une mise en scène bien faite pour lui donner une notoriété bruyante. — Fortunes de princes édifiées en un jour comme au temps de Law, paysages enflammés pendant des semaines entières, navires sautant en mer, cargaisons brûlant sur les quais et dans les docks au bord de fleuves qui roulaient des nappes de feu, explosions meurtrières au sein des villes, tous ces incidens, aussitôt répétés par les journaux de tous les pays, remuaient les imaginations dans les deux mondes. L'industrie nouvelle grandissait toujours et traversait victorieusement une série de crises violentes causées à la fois par les incertitudes d'un mode d'exploitation tout primitif et par les fureurs du jeu. Maintenant que l'extraction, le traitement et le transport du pétrole se font d'une manière sûre et méthodique, que les compagnies factices créées pendant la « fièvre de l'huile » par des spéculateurs sans scrupule ont cédé la place à des entreprises sérieuses conduites avec intégrité, le moment semble venu d'esquisser les traits principaux du plus curieux peut-être des épisodes du mouvement industriel contemporain. Une pareille étude semble d'autant plus oppor-

tune que la question du pétrole s'est fort élargie dans ces dernières années. De 1861 à 1866, le chiffre des exportations des États-Unis s'était élevé progressivement de 1 million à 67 millions de gallons. En 1867, on put croire que ce dernier nombre donnait assez exactement la limite extrême des besoins de la consommation étrangère, car il ne fut pas franchi; mais en 1868, par un saut brusque, le total des exportations atteignit presque 100 millions. En même temps la consommation intérieure des États-Unis a augmenté au point de représenter aujourd'hui le tiers de la production totale. Au commencement de 1868, il existait en Europe et en Amérique une réserve notable; dans le cours de cette même année, pour faire face à la demande, la production a dû néanmoins atteindre et quelquefois dépasser le chiffre énorme de 13,000 barils par jour (1). De nouveaux territoires ont été mis en exploitation dans la vallée d'*Oil-Creek*, la localité classique du pétrole, celle qui fournit la presque totalité des huiles minérales employées à l'éclairage dans le monde entier. En 1869 au contraire, la réserve est presque nulle, et il va falloir attaquer des zones pétrolifères dont l'exploitation, plus difficile, avait été jusqu'à présent ajournée.

Dans l'ordre des arts utiles, chaque âge révèle des tendances caractéristiques. Au siècle dernier, les hommes avaient besoin de se vêtir à bon marché; c'est ce qui fit la fortune d'Arkwright et des filateurs à la mécanique, la prospérité soudaine de Manchester et des villes du continent qui importèrent les nouvelles méthodes de travail. Au XIX[e] siècle, on veut de la lumière, même dans le wigwam d'écorce de bouleau de l'Indien, même dans la cabane de boue du pauvre Ruthène de Galicie. L'introduction de la plus modeste lampe y vient activer la vie de famille en prolongeant la veillée. La France a contribué dans une très large mesure à produire ce résultat. Le verre d'Argand, premier progrès sur la mèche fumeuse de l'ancien temps, remonte à peine à la veille de la révolution française; la lampe Carcel et le gaz sont d'hier. Une foule d'inventeurs obscurs ont perfectionné sans relâche les mécanismes des lampes, afin d'échapper à la nécessité coûteuse de brûler des huiles végétales. Ces tentatives, qui eurent quelque vogue sous la monarchie de juillet, ont préparé le succès du pétrole : malheureusement elles vinrent à un moment où il était prématuré de songer à la vulgarisation de l'éclairage par les huiles minérales. La matière première manquait; les arts chimiques n'avaient point fourni le moyen d'extraire ces précieuses substances des schistes auxquels elles se

(1) Le gallon impérial mesure environ 4 litres et demi. Le baril contient 33 gallons impériaux, soit environ 150 litres.

trouvent associées sur beaucoup de points; à plus forte raison, la science n'avait-elle pas montré le parti que l'on peut tirer du pétrole liquide, dont on connaissait pourtant un grand nombre de sources naturelles. C'est aux Américains que revient le mérite d'avoir donné à ce dernier droit de cité dans l'industrie. L'aptitude native qui les porte à chercher dans chaque chose le côté utile, surtout l'activité fiévreuse, mais patiente, qui seconde si bien chez eux cette heureuse tournure d'esprit, les ont en cette occasion merveilleusement servis. Le chimiste français Selligues, dont les premiers essais dans le bassin d'Autun remontent à l'année 1832, avait réussi à distiller industriellement les schistes ingrats que l'on rencontre dans cette partie de la France. M. James Young, de Glasgow, perfectionna ces procédés, et établit en 1847 dans le Derbyshire une vaste usine pour traiter des minerais anglais incomparablement plus riches que ceux de la France, et connus sous les noms de *bog-head* et *cannel-coal*. En peu d'années, cet établissement prit un développement extraordinaire : il rapportait au fondateur plusieurs centaines de mille francs de revenu. La perspective de tels profits si promptement réalisés mit cette fabrication en honneur. Elle pénétra vers 1854 aux États-Unis, où l'on se mit à distiller le *bog-head* d'Écosse et plusieurs variétés de schistes indigènes. En 1860, on comptait déjà dans l'Amérique du Nord soixante-quatre fabriques d'huile de schiste. La découverte d'abondans réservoirs de pétrole devait arrêter court cette prospérité naissante, ruiner un grand nombre d'usines et contraindre les autres à se transformer pour raffiner ce liquide, bien autrement riche en matière éclairante que le *bog-head* et le *cannel-coal*.

I.

Le pétrole, tel qu'on le trouve dans la terre, est un liquide généralement noir, qui présente souvent un reflet verdâtre. C'est par la distillation que l'on en sépare l'huile incolore employée dans les lampes. En Italie, au Caucase et dans l'Ohio, on rencontre un pétrole couleur d'ambre, quelquefois même à peu près incolore; mais le plus abondant et le seul qui serve à la fabrication est le pétrole noir. Les Américains l'ont appelé de plusieurs noms, *rock oil*, huile de roche, *british oil*, huile anglaise à cause de l'analogie qu'il présentait avec l'huile de schiste d'importation britannique, mais plus universellement *Senecca oil*, du nom d'une puissante tribu indienne répandue autrefois au Canada et dans les états de New-York et de Pensylvanie. Ces Indiens s'en servaient pour divers usages

médicinaux et pour des pratiques de sorcellerie (1). On raconte que dès 1819 les premiers pionniers de l'Ohio brûlaient dans des lampes le pétrole brut qu'ils trouvaient le long de la petite rivière Muskingum. Dans l'état de New-York, au Canada, dans la Virginie occidentale et le Kentucky, l'on en connaissait aussi quelques sources. C'étaient des suintemens produits par le filtrage des eaux de pluie à travers les terrains superficiels. Le débouché de cette matière demeurait néanmoins tellement restreint que les mineurs de la Virginie occidentale considéraient comme une calamité véritable la rencontre des veines de pétrole dans les puits qu'ils foraient pour rechercher des gisemens de sel gemme. Vers 1853, un spéculateur de New-York, alors avocat, aujourd'hui salué partout du titre de *oil king*, remarqua dans le cabinet d'un savant une bouteille de pétrole provenant d'une vallée du comté de Venango, dans la partie nord-ouest de l'état de Pensylvanie. Frappé de l'idée que cette substance remplacerait avec avantage le *bog-head* écossais pour la fabrication des huiles minérales, il acheta immédiatement dans cette vallée tous les terrains où l'on avait reconnu la présence du pétrole : cela ne formait guère plus de 50 hectares, et représentait toute la superficie qui passait alors pour avoir le privilége de recouvrir les sources d'huile de la Pensylvanie. L'année suivante, sous le nom de *Pennsylvania rock oil company*, fut organisée à New-York la première des compagnies de pétrole. Il s'agissait à la fois de trouver du pétrole en abondance et de le distiller assez économiquement pour en retirer de l'huile d'éclairage à un prix moindre que celui des huiles de schiste.

Les fondateurs de cette industrie durent ainsi aborder deux problèmes dont la solution n'avait encore été fournie nulle part. Il leur fallait d'un côté combiner les meilleurs appareils pour la distillation et la rectification du pétrole, de l'autre creuser la terre dans tous les sens pour atteindre les nappes inférieures d'où provenaient les minces filets d'huile qui avaient donné l'idée de la spéculation. Cette seconde partie des recherches était absolument aléatoire. Aucune découverte antérieure n'autorisait à concevoir l'espérance que l'on rencontrerait ces réservoirs, encore moins qu'ils

(1) Ces usages et ces pratiques étaient connus, il y a deux mille ans, dans le bassin de la Méditerranée. Pline décrit vingt-sept remèdes tirés du bitume liquide de Babylone et de Zacynthe (Zante). Les anciens l'employaient dans le traitement des rhumatismes articulaires, de l'asthme, de la goutte, du rhume de poitrine, de la putréfaction des plaies, des fièvres intermittentes et de l'épilepsie. Ils l'utilisaient aussi à la guerre, et on le voit figurer dans certains supplices. Pline pense que c'est avec du bitume que Médée consuma sa rivale. Au commencement de ce siècle, Hahnemann a décrit un nombre considérable de symptômes que manifeste l'organisme sous l'influence du traitement par le pétrole couleur d'ambre, tel qu'on le prépare dans les officines.

seraient abondans. Il n'en était pas de même de la première, qui était une question de science d'abord, de pratique et de métier ensuite. On alla droit à New-Haven, auprès de l'un des professeurs de Yale College, célèbre institution du Connecticut où les jeunes gens reçoivent l'enseignement supérieur. La compagnie proposa au savant d'étudier sous tous ses aspects le problème de la transformation du pétrole brut en huile d'éclairage : elle s'engageait à monter un laboratoire spécial et à payer largement les dépenses de toute nature que ce travail devait entraîner. Afin d'éviter qu'un esprit de spéculation hâtive et hasardeuse ne compromît l'œuvre de la science, on décida que la société transporterait son siége à New-Haven, et que le professeur chargé des recherches de laboratoire serait en même temps le président du conseil de gérance.

Tels furent les débuts de l'entreprise qui a conduit les Américains à créer en quelques années une source de production dont ils expriment laconiquement l'importance par ces deux mots : *mammooth business* (1). On détermina donc par des expériences longues et précises les phénomènes qui accompagnent la distillation du produit brut, et on apprit à tirer parti des sous-produits obtenus avant et après la mise en liberté de l'huile d'éclairage. Pendant ce temps, au fond des ravins inhospitaliers d'Oil-Creek, des hommes habitués au comfortable dont on jouit à New-York, insuffisamment abrités contre le froid et la pluie, mal nourris et exposés aux attaques de la fièvre, creusaient le sol nuit et jour sans se décourager. L'on croit généralement que la découverte des nappes de pétrole jaillissantes a été un coup de fortune acheté au prix d'un très faible effort : il n'en est rien. Pendant six années consécutives, de 1854 à 1860, les chercheurs n'arrivèrent qu'à des résultats médiocres; mais ces chercheurs étaient en général originaires de la Pensylvanie et des six états de la Nouvelle-Angleterre, Connecticut, Massachusetts, Vermont, Maine, New-Hampshire, Rhode-Island : c'est dire qu'ils étaient doués d'une persévérance à toute épreuve.

Les Indiens avaient commencé jadis l'exploitation du pétrole au moyen de puits carrés, boisés à l'intérieur, mesurant à peine 3 mètres de largeur sur une profondeur à peu près égale. Pour recueillir le liquide, ils employaient un procédé bizarre; ils laissaient séjourner pendant quelque temps des couvertures de laine au fond de ces cavités, puis retiraient les couvertures pour les tordre. Les Américains conservèrent ce mode d'exploitation longtemps après avoir chassé les Peaux-Rouges : la société de Pensylvanie le trouva en usage, et se contenta d'abord d'approfondir les anciens puits,

(1) *Affaire énorme* comme le mammouth.

d'en ouvrir de nouveaux et de percer des galeries qui augmentèrent le rendement d'huile en multipliant les surfaces de suintement. Pendant l'année 1856, on put de la sorte raffiner à Pittsburg environ 5 ou 6 barils d'huile par jour. Ce n'étaient point là cependant des conditions industrielles, et il fallait de deux choses l'une, ou abandonner l'entreprise ou produire beaucoup plus encore. Les pionniers songèrent alors à forer des puits artésiens, et firent venir à grands frais des sondeurs et des outils de la Virginie occidentale. Les outils étaient assez mauvais, les sondeurs très exigeans à cause du monopole dont ils se trouvaient investis. Habitués d'ailleurs à rencontrer quelquefois l'huile en cherchant des sources salées à travers des roches entièrement différentes de celles d'Oil-Creek, ils n'auguraient rien de bon des travaux, et ils avaient intérêt à les faire marcher avec d'autant plus de lenteur que leurs gages étaient plus élevés. Pour comble de malheur, les débordemens de la rivière vinrent plusieurs fois arrêter et même bouleverser les ouvrages commencés. Rien ne désespérait les *oil men*, les hommes d'huile, comme on les appela bientôt. Ils avaient établi leur quartier-général à Titusville, petite agglomération devenue depuis un grand centre et située dans le haut de la vallée, à moitié chemin entre la rivière Alleghany vers le sud et le lac Érié vers le nord. Il n'y avait alors aucun chemin de fer dans cette contrée, et les routes ordinaires étaient, ce qu'elles sont encore aujourd'hui, déplorables. Le moindre déplacement ne pouvait s'opérer qu'au prix de grandes fatigues, surtout pendant la saison pluvieuse, c'est-à-dire pendant huit mois sur douze. Malgré tout, les hommes d'huile tenaient obstinément la campagne, tantôt à New-York pour lever des capitaux nouveaux ou ranimer le courage des anciens bailleurs de fonds, tantôt à Pittsburg, achetant des machines et enrôlant de bons mécaniciens, d'autres fois à New-Haven ou dans les ateliers de sondage de la Virginie pour s'instruire, le reste du temps aux bords d'Oil-Creek, dans la boue, la neige et l'huile, chaussés de grandes bottes, sérieux, actifs, patiens, l'œil ouvert sur toutes choses, occupés à mettre en pratique sur le terrain les informations recueillies à droite et à gauche auprès des hommes compétens.

Ce fut en 1859 seulement que la première veine d'huile de quelque importance fut rencontrée par la sonde. C'était à une lieue environ au-dessous de Titusville. La veine, située à 23 mètres de profondeur, fournit en moyenne pendant huit mois 1,500 litres d'huile par jour, soit 10 barils américains. La production journalière de tous les puits d'Oil-Creek est en ce moment de 10,500 barils, et elle s'est élevée souvent au-delà de 13,000.

D'une manière absolue, le succès de 1859 était donc fort peu de chose; mais il eut pour effet d'enflammer les espérances et de donner à l'entreprise un rapide essor. Le jour même de la découverte et avant que l'annonce s'en fût répandue au dehors, les associés achetèrent d'un seul coup, dans le voisinage du territoire qu'ils possédaient déjà, de nouveaux terrains pour la somme de 1 million de francs. Un mois plus tard, les spéculateurs s'abattaient sur Oil-Creek, la propriété des pionniers décuplait de valeur. Aussitôt de nombreuses compagnies de pétrole furent fondées sur le modèle de la première, à New-York et au Canada, à Philadelphie, Boston, Chicago, Cincinnati, Saint-Louis, San-Francisco; l'on se mit à chercher partout la substance magique. Cependant, pour fonder une véritable industrie, il fallait rencontrer des veines plus puissantes et surtout les trouver en grand nombre. Celle-ci avait été découverte dans une première assise de grès au-dessous de laquelle on se heurtait à une couche de schistes stériles : combien se seraient arrêtés là! Soutenus par l'énergie sombre qui leur avait fait prendre pour devise : *oil, hell or China!* l'huile, l'enfer ou les antipodes! les chercheurs pensylvaniens percèrent encore ces schistes. Au-dessous, à 100 mètres environ de la surface, ils rencontrèrent d'abondantes veines de pétrole emprisonnées dans une assise de grès reposant, comme la première, sur des schistes dépourvus d'huile. Les pionniers d'Oil-Creek enfoncèrent vaillamment leurs sondes à travers la seconde couche stérile: à 200 mètres de profondeur, dans la troisième assise de la même formation de grès oléifère, les outils crevèrent des poches énormes remplies de gaz inflammable, de pétrole et d'eau salée. Sans avoir besoin du secours des pompes, qui avaient été jusqu'alors indispensables, on vit des fleuves d'huile déborder hors des réservoirs et couler dans les ravins.

La spéculation prit alors un caractère sauvage. Au plus fort de la guerre de la sécession, la fièvre de l'huile était à son paroxysme. On comptait à New-York seulement 317 compagnies de pétrole, représentant un capital effectif de plus de 1 milliard de francs. Pour un joueur heureux, cent peut-être ont été ruinés; mais ces ruines, aux États-Unis, n'ont pas le caractère qu'elles auraient en Europe : les intéressés, sachant bien que des voies nouvelles s'ouvriront à eux un jour ou l'autre pour tenter encore la fortune, n'y voient qu'un incident passager, l'une des péripéties du grand combat pour l'existence. Au prix de désastres individuels bientôt réparés, l'Amérique a pu ajouter à ses élémens d'activité, déjà si nombreux, une source de richesse qui ne le cède en importance qu'aux grains et aux cotons; le tabac, les viandes salées, les produits de la pêche, les

suifs, les cuirs, ne viennent plus aujourd'hui qu'après le pétrole dans le mouvement général de l'exportation. Pour se rendre un compte exact des circonstances physiques et des forces de l'ordre moral qui ont concouru à produire ce résultat, rien ne vaut un séjour prolongé aux lieux mêmes où il s'est accompli. La puissance des formations géologiques, la trempe des caractères, s'y montrent en parfaite harmonie. Sur un espace comme la vallée d'Oil-Creek, plus petit que tel département français, l'on peut voir à l'aise, peut-être mieux que sur aucun autre point de la terre, ce que produit la volonté humaine servie par des circonstances naturelles favorables. Au fond, c'est bien l'image, en raccourci, mais très accentuée, de ce que l'on peut observer d'un bout à l'autre de l'Amérique septentrionale. Les richesses que la nature a mystérieusement accumulées durant des siècles en ces contrées, l'homme les exploite aujourd'hui avec une âpre et juvénile ardeur. Une Europe nouvelle se forme là-bas à vue d'œil, et déjà le courant d'échanges établi entre les deux continens va s'élargissant sans cesse au profit des opiniâtres travailleurs de la grande république.

Dans le Nouveau-Monde, le pétrole a été également signalé aux grandes et aux petites Antilles, ainsi qu'au Mexique; mais ce n'est qu'aux États-Unis et au Canada qu'il fait l'objet d'une exploitation régulière, et là même cette exploitation est concentrée sur trois points situés à l'est du Mississipi, — la péninsule du Haut-Canada, la vallée d'Oil-Creek en Pensylvanie, la vallée de la Petite-Kanawha dans la Virginie occidentale. Il y a du pétrole en abondance dans l'Ohio, dans les états de Missouri, d'Indiana, de Kentucky, de Tennessee, bien que les exploitations n'aient pu réussir encore à s'y établir sur une grande échelle. Ce n'est pas seulement l'épaisseur plus grande des terrains superficiels recouvrant les réservoirs de pétrole qui est un obstacle au développement de cette richesse naturelle. Pour tous ces pays, il y a une cause d'infériorité momentanée dans ce seul fait, que la production des trois bassins principaux suffit aux besoins de la consommation. Le pétrole n'est sérieusement utilisé jusqu'à présent que pour l'éclairage par lampes à mèche et pour le graissage des machines. La situation changerait, si l'éclairage par les lampes à gaz, le chauffage des chaudières, d'autres applications encore que l'on entrevoit dès aujourd'hui, entraient dans la pratique industrielle. Le pétrole brut demeure aussi forcément inexploité dans des contrées comme le Texas, l'Utah, le Colorado, où l'insuffisance des routes rend trop coûteux le transport des engins nécessaires. Il n'y a là toutefois qu'une question de temps; tôt ou tard, ces pays fabriqueront chez eux l'outillage qui leur manque. La Californie possède de vastes étendues de terrains

bitumineux, heureusement situés dans le voisinage de la mer, et dont la constitution géologique offre de grandes ressemblances avec les gîtes de pétrole des formations tertiaires d'Europe. Les premiers sondages n'ont pas donné des quantités d'huile assez abondantes pour encourager la spéculation ; mais les Californiens n'ont point perdu toute espérance. Cet endroit de la côte de l'Océan-Pacifique est dépourvu de houille : afin d'assurer le travail de ses manufactures et le service des grandes lignes de *steamers* qui la relient au Japon, à Shanghaï et à tout l'extrême Orient, la ville de San-Francisco est obligée d'importer le charbon à un prix très élevé. L'emploi du combustible liquide est pour elle d'une importance majeure, et plusieurs sociétés y sont à l'œuvre pour rendre cet emploi possible et général.

Les huiles minérales de l'Amérique du Nord semblent être inépuisables. Les millions de barils extraits depuis moins de dix ans proviennent de trois localités fort restreintes qui, sur une carte du Nouveau-Monde, apparaissent comme trois points imperceptibles. Les roches qui fournissent le pétrole au Canada, en Pensylvanie, dans la Virginie occidentale, règnent, comme la plupart des formations géologiques américaines, sur de très vastes étendues sans discontinuité. Ces roches appartiennent à la série des terrains paléozoïques ou de transition; elles furent déposées avant l'époque de la houille. Or les couches géologiques de ces âges reculés sont bien autrement puissantes que celles des périodes suivantes. Tout concourt donc à faire espérer que le sol de l'Amérique du Nord renferme assez de matière éclairante pour fournir pendant des siècles aux besoins que la découverte de cette matière est venue surexciter, et peut-être pour éveiller des exigences que notre génération ne soupçonne même pas.

II.

La charpente du nord-est de l'Amérique est de formation beaucoup plus ancienne que celle de la plus grande partie du continent européen, surtout de l'Europe occidentale. Cela tient à ce que le sol du Nouveau-Monde en cet endroit a été secoué moins souvent que le sol de l'Europe par les forces intérieures du globe. L'Amérique est sortie des flots graduellement. Les monts Laurentiens, situés au nord du fleuve Saint-Laurent, sont les plus vieux témoins de la formation de ce continent; les monts Apalaches, dont la chaîne des Alleghanys est une ramification, se sont élevés plus tard; les Montagnes-Rocheuses et la Sierra-Nevada viennent à peine de naître : les agens atmosphériques n'ont point encore eu le temps

d'abattre ou d'émousser les arêtes vives de leurs aiguilles et de leurs ravins à pic. Tandis que le soulèvement de l'Amérique du Nord se propageait ainsi dans le sens de la marche du soleil, l'Europe oscillait sur ses bases. L'océan pénétrait alors de toutes parts dans un vaste archipel dont quelques îles se sont depuis appelées la Vendée, la Scandinavie, la Bavière; les flots recouvraient encore tout ce qui devait être un jour les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Karpathes et le Caucase. Par intervalles, la mer reculait, des îles se trouvaient soudées l'une à l'autre; mais les siècles passaient, et le vieil océan revenait construire des roches de sédiment nouvelles. Cette lutte a produit une accumulation de terrains d'âge récent dans l'ouest de l'Europe. Aux yeux du géologue, et en bornant la comparaison aux deux rivages de l'Atlantique, l'Europe serait plutôt le nouveau continent, et l'Amérique l'ancien. Celle-là représenterait assez exactement à l'esprit la création tourmentée de quelque chercheur d'idéal possédé du besoin de retoucher sans cesse un modèle toujours inachevé, celle-ci au contraire l'œuvre majestueuse et calme d'un vieux maître satisfait du travail d'une longue vie.

Dans la contrée qui nous occupe, les formations les plus anciennes sont ramassées vers le nord, et les plus récentes apparaissent progressivement à mesure que l'on descend vers la vallée de l'Ohio. Pour explorer convenablement les régions à pétrole, il est donc naturel de commencer par le Canada. J'allai visiter tout d'abord, au nord du lac Huron, les gîtes de la grande île Manitouline. Le bateau à vapeur qui me débarqua dans cette île portait le nom indien de *Wabuno* (l'homme qui danse devant l'aurore); il y avait à bord trois passagers, un traitant irlandais avec sa provision de wiskey pour les naturels, un frère d'une mission de jésuites établie dans l'île, enfin un spéculateur de Saint-Louis venu sur les grands lacs pour regagner de la santé, tout en flairant les bonnes affaires de mines de pétrole, cuivre, fer et argent. Manitouline est désignée sur les cartes sous le nom auxiliaire de *Sacred Island*, l'île sacrée. Les Indiens y placent le siége de la Divinité. C'est la plus grande des îles de tout ce groupe; vue du large aux premières lueurs du jour, elle laisse une impression de morne tristesse; sauf sur la côte orientale, qui présente quelques ondulations de terrains et des traces de culture, elle est partout plate, basse et couverte de forêts aux arbres longs et minces, comme on en voit dans tous les paysages canadiens. Les contours en sont dentelés par un grand nombre de baies et de caps aigus, surtout sur le rivage septentrional, qui a reçu directement l'assaut des grands glaciers du nord. Dans l'intérieur se trouvent plusieurs lacs assez vastes.

L'un d'eux, au niveau même du lac Huron, est entièrement abrité par de hautes falaises boisées; tandis que la tempête fait rage sur les bords, elle ne parvient pas à rider la surface de ces eaux intérieures, et l'Indien n'en approche qu'avec une crainte superstitieuse, car c'est le vrai séjour du Grand-Esprit. L'ours, le caribou, le grand aigle à tête blanche, si bien décrit par Audubon, sont les hôtes principaux de cette solitude; depuis longtemps, il n'y a plus de castors, on les a exterminés. En approchant du débarcadère, je vis pour la première fois, dans une clairière faite par l'incendie, le *derrick* sacramentel. Le *derrick* est un échafaud élevé qui dénonce de loin les régions d'huile, comme la cheminée de briques signale une manufacture. A côté se trouve la cabane qui abrite la machine motrice, dont la fonction est de percer d'abord la roche à l'aide des outils de sondage, et d'extraire ensuite le pétrole au moyen d'une pompe.

L'outillage que les Américains ont adapté aux nécessités de cette industrie improvisée est des plus élémentaires : il se compose essentiellement d'une machine de huit à dix chevaux-vapeur et d'un équipage de sonde artésienne, mû le plus souvent par une corde, comme cela se pratique en Chine, quelquefois par une série de tiges de bois vissées les unes aux autres. Quand le chercheur d'huile, généralement surnommé *operator*, a choisi son point d'attaque, il s'occupe immédiatement d'ériger le *derrick* au-dessus de ce point; cette charpente, haute de 10 ou 12 mètres, est destinée à recevoir la poulie dans laquelle passe la corde qui tient les outils de sondage suspendus, et les fait monter ou descendre sous l'impulsion de la machine. Après cela, il pratique un trou carré ou rond, un véritable puits, dont le centre est à l'aplomb de la poulie du *derrick*. Ce puits est poussé jusqu'à ce que l'on mette à nu la roche vive; c'est alors que commence l'opération du sondage proprement dit. L'outil qui sert à entamer la roche se compose de plusieurs parties, dont les deux principales sont le *drill* ou trépan et le *temper screw*, la vis modératrice. Le trépan est un épais marteau tranchant et aciéré; il est mis en mouvement par un balancier fait de madriers grossièrement équarris et qui oscille sous l'action de la machine à vapeur en s'appuyant sur une solide pièce de charpente qui porte le nom expressif de pilier de Samson, *Samson post*. A chaque coup, il broie la roche qu'il s'agit de traverser. La vis modératrice se trouve à l'orifice du puits, sous la main des opérateurs. Elle relie le trépan à la corde du balancier. Un homme est spécialement chargé de la manœuvrer : assis sur un escabeau élevé, il tient à la main le levier qui lui permet de tourner la vis de manière à allonger la corde au fur et à mesure que le trépan pénètre

plus avant dans la roche. Le conducteur de la machine à vapeur retire la corde et les outils chaque fois que le trou de sonde a été approfondi de quelques pieds. Il faut rendre ce trou aussi rond que possible, afin qu'un tube de fer, destiné à prévenir les éboulemens et à guider l'huile dans son ascension au jour, puisse s'adapter plus tard exactement aux parois rocheuses. A cet effet, le mécanicien enroule la corde sur un treuil, et il remplace le *drill* par le *reamer* ou alésoir. Bien qu'elles soient conduites avec une singulière énergie, toutes ces opérations exigent beaucoup de temps et de persévérance. Le plus souvent on a par-dessus le marché à lutter contre les eaux, on doit s'arrêter pour les épuiser et en prévenir le retour. Cette dernière difficulté est surmontée par un artifice basé sur la propriété que possède la graine de lin de se dilater considérablement dans l'eau : le *seed bag*, sac à graine, long fourreau de cuir bourré de graines de lin, est interposé entre la paroi rocheuse du trou de sonde et le tuyau d'ascension précisément à l'endroit où se trouve la fissure qui livre passage à la malencontreuse veine d'eau; on réalise ainsi la fermeture la plus hermétique possible. Par le même procédé, l'on sépare maintenant l'huile d'avec les gaz inflammables, qui occasionnaient jadis de si terribles incendies. L'invention du *seed bag* est tout à fait américaine, elle fut un véritable expédient imaginé par les pionniers lors de l'irruption des premières nappes jaillissantes, afin de contenir le liquide dans le puits et d'en régler le débit à volonté. Un autre outil fort important est la pompe à sable, *sand pump*, appelée curette par les sondeurs français : elle sert à vider le trou de sonde, à en retirer la boue que forment les débris de la roche broyée par le *drill*. C'est un tube de fer mince, portant à la partie inférieure un clapet qui s'ouvre pour laisser les détritus se loger dans le tube, puis se referme pour les y emprisonner. On amène doucement la curette au fond du trou de sonde, et il suffit alors de lui imprimer un mouvement de va-et-vient pour qu'elle se remplisse de débris; dès que par cette opération l'on a mis à nu la roche vive, on l'attaque de nouveau à coups de trépan. Tandis que le *reamer* accomplit son travail d'alésage, on voit le mécanicien, transformé en forgeron, aciérer et tremper le tranchant émoussé du *drill*. La lueur de ce feu de forge ne nuit pas au pittoresque de ces ateliers en pleine forêt. A quelques pas du *derrick* se dresse le *tank*, réservoir qui reçoit l'huile au moment où elle sort de la terre; ce *tank* rappelle tout à fait une de nos cuves à fouler le raisin. Un peu plus loin enfin, l'on voit le *shanty*, cabane grossière faite de troncs d'arbres équarris à la hâte.

Au cap Smyth, il y avait deux *shanties*, celui du directeur et celui

des ouvriers. Directeur et ouvriers prenaient leurs repas à la même table. La femme du conducteur des sondages, Américaine active et très ordonnée, avait pris le département de la cuisine, et elle servait elle-même avec une simplicité charmante les inférieurs aussi bien que les supérieurs de son mari. Ce dernier avait travaillé sur les exploitations de Pensylvanie, et il connaissait son métier. La roche contre laquelle il luttait à cette heure était extrêmement dure; le *drill* s'ébréchait souvent et ne descendait pas d'un demi-mètre par jour, ce qui fait que l'opérateur mangeait vite et dormait peu. A l'heure du dîner, un vieux sauvage haut de six pieds, décharné, mais à l'œil vif et au profil aquilin, s'appuyant sur un long arc sans corde, apparaissait parfois au seuil du *shanty*. Son père, disait-on, avait été un grand chef; lui, on l'appelait *Akwiwi*, c'est-à-dire le faible. Il saluait sans incliner la tête en disant *bojo*, bonjour, et on lui donnait quelques reliefs d'oie fumée ou de poisson.

A l'époque de ma visite à Manitouline, plusieurs puits attestaient la présence du pétrole en abondance. La profondeur des veines variait de 100 à 160 mètres; la roche oléifère était un calcaire grisâtre, dur et légèrement argileux, pétri de fossiles. L'un des puits venait de rendre quelques centaines de barils d'une huile de meilleure qualité que celle de la péninsule canadienne, car elle offrait cet avantage rare de dégager très peu d'odeur. C'eût été encourageant, si l'on n'avait pas eu à lutter contre l'écrasante concurrence des huiles de Pensylvanie. Cet état de choses, qui empêche le plein développement de territoires plus riches peut-être et plus vastes certainement que la vallée d'Oil-Creek, est dû à plusieurs raisons. En premier lieu, pour l'éclairage, l'huile canadienne ne vaut pas celle de Pensylvanie. En outre, comme le Saint-Laurent n'est pas navigable pendant six mois de l'année, les pétroles du Canada n'ont jamais pu s'ouvrir un débouché sur Liverpool, Anvers, Brême, Hambourg, Le Havre ou Marseille, qui sont les grands entrepôts d'huile minérale de ce côté-ci de l'Océan. La législation américaine enfin a complété, depuis 1864, ce blocus économique. Ce fut l'année de la dénonciation du traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis, traité qui consacrait à beaucoup d'égards une sorte de libre-échange entre les deux pays voisins. Aujourd'hui les pétroles canadiens sont repoussés des États-Unis au moyen d'un droit de 25 cent. par litre, et, comme le peuple canadien trouve l'huile d'éclairage de Pensylvanie très bonne, le gouvernement de cette colonie a été contraint de ne pas user de représailles et de se contenter d'un droit de 7 centimes seulement. Il en résulte que les exploitans du Canada n'ont pas même sans conteste le marché intérieur. La situation deviendrait tout autre, si les huiles minérales étaient ap-

pliquées au chauffage : l'avenir des pétroles du Canada est même là tout entier; dans cette application, ils reprennent l'avantage. L'huile légère de Pensylvanie, incomparable dans les raffineries, où l'on en tire 75 et 80 pour 100 d'huile de lampe de première qualité, serait le plus dangereux de tous les combustibles à cause des mélanges détonans qu'elle produit avec l'air à la température ordinaire. Les expériences de M. Henri Sainte-Claire Deville ne laissent aucun doute à cet égard : les seuls combustibles liquides convenables sont les huiles lourdes, heureusement répandues plus près du sol que les huiles légères. Il n'est donc pas impossible que le pétrole canadien parvienne à se substituer à la houille. Il faut ajouter que le charbon fossile manque entièrement dans les terrains du Canada, tandis qu'il abonde en Pensylvanie et dans la Virginie occidentale : la plupart des bateaux à vapeur sillonnant les grands lacs sont obligés à de fréquens arrêts pour embarquer leur provision de bois de chauffage. D'ailleurs le bois est le plus encombrant et le plus cher des combustibles. Les essais du steamer *Congress* à Détroit, entre le lac Huron et le lac Érié, viennent de montrer que l'emploi du pétrole canadien économise la moitié de la dépense et les neuf dixièmes de l'emplacement qu'exige le chauffage au bois. Cependant l'appareil de combustion décrit au procès-verbal de ces essais était défectueux à plusieurs égards.

Un autre avantage en faveur des huiles canadiennes, c'est que les gîtes sont partout à proximité de quelque port d'embarquement. Le principal de ces ports est Sarnia, extrémité méridionale de la plus grande voie ferrée du Canada, le *Grand-Trunk railway*. Sarnia est aussi le point d'arrivée d'un embranchement du chemin de fer américain *Great-Western*, qui relie l'état de New-York à l'état du Michigan. Située dans la vallée de la Thames, à l'est de Sarnia et au centre même de la péninsule, London est la métropole commerciale du riche pays à peine ouvert à la colonisation qui s'étend au sud-ouest du lac Ontario : les hommes d'huile qui ne sont pas obligés de résider nuit et jour sur leurs exploitations viennent coucher le soir dans cette ville, où ils trouvent une société nombreuse avec tout le luxe des grandes cités anglaises. Les principaux centres d'extraction du pétrole canadien sont *Oil-Springs* et Petrolia, Belle-Rivière, Tilsonburg, Bothwell; mais d'année en année la production a considérablement diminué.

Les premières tentatives dans le comté de Lambton remontent à l'année 1857. L'un des savans attachés au *Geological survey* du Canada avait signalé depuis longtemps dans la vallée de *Bear-Creek*, ruisseau de l'Ours, l'existence d'un vaste dépôt de poix naturelle, épais de plus d'un demi-mètre et recouvrant à peu près le quart d'un hectare. Une compagnie s'organisa pour fabriquer de l'huile

d'éclairage en distillant ce minerai. Il y avait d'ailleurs non loin de là et le long de *Bear-Creek* de nombreuses petites sources de pétrole liquide bien connues des Indiens et des anciens colons français. Nul doute que cet amas de bitume ne fût le résultat de l'évaporation de sources analogues pendant la suite des siècles, et qu'en pratiquant plusieurs sondages en cet endroit l'on ne parvînt à atteindre les réservoirs inférieurs qui l'avaient engendré. L'événement justifia cette opinion. Vers la fin de 1860, on avait creusé une centaine d'excavations dont la plus profonde n'atteignait pas 40 mètres, et qui avaient cependant fourni plusieurs milliers de barils d'huile expédiés aux raffineries de Hamilton et de Boston. Un jour, d'une profondeur de 67 mètres, le pétrole déborda spontanément sur la terre, chassé par la pression intérieure des gaz. L'heureux possesseur de ce trésor inattendu venait d'épuiser ses dernières ressources, et s'abandonnait au désespoir la veille du jour où il touchait à la fortune. La même scène se produisit bien des fois dans les diverses régions d'huile, et partout le voyageur la recueille avec des variantes. En Pensylvanie, où l'excitation fut la plus intense, on voit des photographies représentant l'un de ces princes du lendemain assis sur un baril vide et les coudes sur les genoux, s'arrachant les cheveux; puis l'on vous apprend que ce malheureux déguenillé vendit au prix de 200,000 dollars, argent comptant, un *spouter* (1) survenu inopinément pendant la nuit.

Les premières recherches des hommes d'huile dans le haut de la vallée de Bear-Creek ne furent pas couronnées de succès; elles étaient conduites par une société de Boston, qui dès 1862 avait foré deux ou trois puits; on était arrivé à 120 mètres de profondeur sans rencontrer autre chose que des effluves de gaz inflammable et à peine quelques barils d'huile. On suspendit les travaux. En 1865, un hiver exceptionnel et des inondations désastreuses arrêtèrent la production d'Oil-Creek. On crut partout à un épuisement définitif des veines d'huile. Cette opinion eut même en France un fâcheux contre-coup : l'industrie des schistes, rudement éprouvée pendant les années précédentes par les découvertes d'outre-mer, renouvela son vieil outillage et construisit des usines dispendieuses, persuadée qu'elle en avait fini pour toujours avec la concurrence américaine. Moins d'une année après, les choses changeaient complétement de face : les hauts prix atteints par le pétrole avaient rallumé la fièvre de l'huile en Amérique, et la production de puits nouveaux en nombre immense ramenait promptement la baisse des prix. C'est cette crise qui a véritablement fondé Petrolia : en 1865, un grand

(1) Ce mot est d'invention américaine. *Spout* signifie *jet*. La traduction littérale est donc *jaillisseur*.

nombre d'opérateurs reprirent les travaux interrompus sur ce point. L'insuccès des deux sondages antérieurs ne les décourageait pas, car ils savaient qu'avant de déclarer un territoire improductif il est nécessaire de compter par centaines les coups de sonde infructueux, les *dry holes*, trous secs. En voyant cette belle ardeur, les habitans d'Oil-Springs ne purent s'empêcher de rire; mais dix mois plus tard ils ne riaient plus guère, car le résultat des nouvelles recherches avait été la construction d'une ville rivale de près de 2,000 âmes, ayant une maison d'école fréquentée par 300 pupilles : tel *spouter* de Petrolia représenta bientôt à lui seul la moitié de la production d'Oil-Springs.

La nouvelle ville a définitivement assuré son triomphe sur sa rivale par la construction d'un petit chemin de fer d'une dizaine de kilomètres qui la relie maintenant à la station de Wyoming et par suite au réseau ferré de la péninsule. Ce chemin n'était point encore achevé lorsque j'atteignis le district d'Enniskillen; il fallut me rendre à Petrolia dans une carriole découverte roulant sur le *plank road*, chaussée formée de traverses de bois grossièrement équarries et juxtaposées. Ce sont les grandes routes de ces pays primitifs. Les traverses de bois, secouées nuit et jour par le passage des *teams* (1) chargés de barils d'huile, n'étaient nulle part de niveau, et il paraissait inutile de réparer la voie, puisque le chemin de fer allait bientôt permettre d'abandonner le *plank road*. Nous marchions de secousse en cahot. Je repassais philosophiquement dans mon esprit des exemples d'aggravations de maux causées par l'abandon des choses anciennes au moment où les choses nouvelles ne fonctionnent point encore, lorsque notre carriole, repoussée hors du *track* de bois par un char pesant et brutal, enfonça jusqu'au moyeu dans la fange. Mes compagnons de voyage sautèrent à bas en un clin d'œil, j'en fis autant; mais mes bottes, venues de Paris, étaient vraiment microscopiques et insuffisantes pour un *oil man*. Du reste la mésaventure nous réjouit tous, et il fut aisé de la réparer dès notre arrivée dans l'unique rue que bordent les maisons de bois de Petrolia. Au milieu de magasins où se trouvent ensemble des épiceries et des tissus, on voit des cabanes d'ouvriers, des habitations de propriétaires, des offices privés et publics, banques, bureau de la poste, *board of trade*, tout cela clair-semé le long d'une chaussée sans trottoirs, lacérée d'ornières profondes. Deux genres d'enseignes se détachent sur tout le reste, des affiches pour la vente de terres à huile de « première qualité, » des boutiques de fripiers garnies de longues redingotes et de pantalons de toile cirée,

(1) Le *team* est un char traîné par des bœufs ou des chevaux. Lorsqu'il est destiné à traverser des ravins et des forêts, il n'a pas de roues.

défroques aussi indispensables pour séjourner dans les *oil regions* que l'est la cuirasse imperméable dont on recouvre le touriste au moment où il va s'engager sous l'une des chutes d'eau du Niagara. De distance en distance apparaissent des paires de bottes formidables, vrais jalons de cette interminable avenue. Un marchand m'affubla des pieds à la tête. Quand je me présentai au seuil de l'*American hotel*, quartier-général des hommes d'huile, toute trace de l'Européen avait disparu, et je me trouvais au vrai ton de ce nouveau milieu. Presque aussitôt éclatèrent plus de cent coups de sifflets à vapeur, répétés par les échos des ravins : ils sonnaient midi, l'heure du second déjeuner. La fumée blanche disparut parmi les derricks et les arbres qui nous entouraient; les machines s'arrêtèrent, et je vis sortir de tous les coins de la forêt des *oil men* ralliant les auberges de Petrolia. Dans tous les pays d'huile, on fait au moins deux repas de viande par jour, car il faut chauffer à outrance la machine humaine, soumise là-bas à un dur travail physique et intellectuel. Dès sept heures du matin, le premier déjeuner étant rapidement englouti, l'*oil man* se rend soit aux puits, soit en tournée d'exploration dans les bois, lorsqu'il n'est pas appelé au *board of trade*, qui est la bourse où l'on échange les actions, les titres de propriété et les marchandises. C'est au *board of trade* qu'il revient après le dîner de six heures : à cet instant, les affaires actives demeurent suspendues jusqu'au lendemain, et il n'est plus question que des intérêts de la communauté. J'assistais avec plaisir à ces réunions, présidées familièrement par l'un des *prominent merchants* de la petite ville; chacun y donnait son opinion sur les questions à l'ordre du jour, et l'esprit de tolérance, favorisé par un manque absolu de vanité chez les orateurs, permettait toujours d'aboutir à des résolutions efficaces, malgré la forte personnalité de ces hommes et l'importance des intérêts en jeu dans ces discussions.

Pendant mon séjour à Petrolia, je fus témoin des premières manifestations de la vie d'un *spouter;* la nappe jaillissante avait été frappée à la profondeur d'environ 125 mètres, et la nouvelle s'en répandit avec une rapidité merveilleuse. J'arrivai trop tard sur le lieu de la scène pour être témoin des faits qui précédèrent la sortie du pétrole; mais ils me furent contés exactement de la même manière par tous ceux qui les avaient vus. Il était quatre heures et demie du soir; le sondage, commencé moins de deux mois auparavant, avait conduit les outils à travers une argile superficielle et des roches alternativement schisteuses et calcaires; le trou de sonde était plein d'eau. Cette eau bouillonna tout à coup; puis une immense fusée de gaz accompagnée d'un nuage bleuâtre s'élança dans les airs, chassant la colonne d'eau devant elle presqu'au sommet du

derrick, à une hauteur que les témoins évaluèrent à 9 ou 10 mètres. L'eau coula pendant un quart d'heure, et l'excitation était à son comble parmi les assistans, car personne au monde ne pouvait assurer qu'il ne continuerait pas d'en être ainsi pendant des mois entiers, sans que le plus mince filet d'huile vînt à se montrer. Chacun retenait son haleine; le propriétaire du puits, très pâle, mais calme, rappelait d'un ton jovial que l'emplacement du sondage lui avait été indiqué par un *oil smeller* (flaireur d'huile) versé dans les mystères de la conjonction des astres, et que, si l'eau continuait de couler seule, il n'aurait plus confiance dans les astrologues, et ne risquerait 2,500 dollars nouveaux que sur les indications de la baguette de coudrier. Subitement la couleur du liquide devint noire, et une insupportable odeur de naphte se répandit dans l'atmosphère : l'astrologue n'avait pas eu tort, Petrolia comptait une source d'huile de plus. Pendant plusieurs heures, la violence du gaz fut telle qu'on ne put réussir à boucher l'orifice du trou de sonde; plus de cent barils d'huile furent ainsi perdus, charriés vers les grands lacs sur les eaux paisibles et irisées de Bear-Creek. L'éruption se produisait non d'une manière continue, mais par petites vagues se succédant avec régularité; l'on aurait dit les pulsations d'un cœur vivant, emprisonné au fond du puits dans un corps de pierre. Les bruits causés par l'arrivée des gaz n'étaient pas moins curieux : en appuyant l'oreille contre le sol, on entendait sous terre des cris stridens, que les ouvriers comparaient avec justesse aux vociférations d'une troupe de pourceaux (1). Quand on eut tamponné le trou de sonde, le bruit changea, il pouvait être comparé au roulement lointain d'un chemin de fer. Ce *spouter*, une fois régularisé, a fourni pendant plusieurs mois une moyenne de 40 barils d'huile par jour; puis la tension intérieure du gaz n'a plus suffi pour assurer un débit spontané, et il a fallu employer une pompe. L'huile ainsi conduite au jour revient naturellement plus cher que le pétrole jaillissant, et, si la quantité de liquide extraite n'est pas assez considérable pour payer les dépenses de l'exploitation, le puits doit être momentanément abandonné.

Les *oil smellers* forment un groupe singulier parmi les hommes d'huile, non-seulement à Petrolia, mais dans toutes les exploitations américaines. On peut les diviser en deux catégories bien tranchées, les imposteurs et les mystiques. Ceux-là se font payer et ne recherchent pas de prosélytes; les derniers ne réclament aucun salaire, mais ils paraissent contrariés en présence d'un incrédule. Un matin, je me joignis à quelques explorateurs qui allaient dans la

(1) Cette observation a été faite en Europe dans plusieurs cas d'irruption de gaz hydrogène carboné à travers des fissures étroites. (Voyez notamment la *Géologie du Bas-Rhin*, par M. Daubrée.)

forêt, à une lieue de Petrolia vers le nord-ouest, choisir un bon emplacement pour un puits. Nous étions guidés par un *oil smeller* du parti de la baguette de coudrier. Il avait, disait-on, désigné avec succès dix-neuf puits au Canada et huit en Pensylvanie; du reste il ne réclamait pas d'argent pour ses bons offices, et jouissait d'une très bonne réputation : on ne lui connaissait aucun intérêt dans aucun sondage. Sur ses avis, on avait déjà rencontré deux excellentes veines fort au-delà des limites du territoire sur lequel s'étaient concentrées les premières recherches, et maintenant nous allions plus loin encore. Parvenu sur une parcelle de terrain dont le propriétaire nous accompagnait, il s'orienta un instant, puis se mit à marcher avec lenteur vers le sud-ouest, tenant dans chaque main l'une des branches de l'outil magique : c'était une petite baguette de noisetier en forme de V. Suivant l'opinion des croyans, un arbre quelconque vaut le coudrier, parce que le don de divination réside dans l'homme et non dans la baguette. Notre sorcier marchait donc serrant avec force les deux branches; le sommet du V était en haut, et se maintenait depuis quelques minutes dans cette position, lorsque je le vis s'abaisser brusquement vers la poitrine de l'opérateur. Celui-ci nous arrêta court, et affirma qu'en cet endroit même, à la profondeur de 400 pieds, l'on trouverait une veine de pétrole dont le débit initial serait au moins de 30 barils par jour. Il paraît que le *medium* était averti de son passage au-dessus des nappes d'huile par un autre indice encore; il ressentait une impression dans la partie antérieure du cerveau. Inutile d'ajouter que la baguette refusa de tourner dans les mains des sceptiques. Certain Écossais, possesseur d'un puits que lui avaient désigné des assemblages heureux d'hiéroglyphes, était le plus ferme opposant à la baguette. Notre opérateur était natif du Connecticut, celui des états de l'Union qui a produit la plus grande variété de fondateurs de religions nouvelles. Ses yeux n'étaient pas ceux d'un charlatan; mais ils prenaient parfois, dans les circonstances les plus ordinaires, une expression de mysticisme effrayante.

Il faut dire que les devins ont beau jeu dans la péninsule, car le sous-sol y est en certains endroits littéralement criblé de poches pétrolifères. L'huile minérale est distribuée dans tout le Canada suivant un certain nombre de faisceaux parallèles courant à peu près du nord-est au sud-ouest, depuis le cap Gaspé, sur le golfe Saint-Laurent, jusqu'à la presqu'île du Michigan inférieur. Sir William Logan, chef du relevé géologique des possessions orientales de l'Amérique anglaise, a tracé avec une grande précision l'axe de celui de ces faisceaux qui intéresse les trois centres d'exploitation de Bothwell, Oil-Springs et Petrolia. Il part de la baie de Burlington, sur le lac Ontario, et vient aboutir à Amhersburg, sur le lac Saint-Clair,

en passant par London et Chatham; c'est ce que les géologues appellent un axe *anticlinal* par opposition avec l'axe *synclinal*. Un exemple familier peut servir à donner une idée de ces deux systèmes de lignes, qui jouent un si grand rôle dans les recherches de mines. Si l'on prend une feuille de papier et qu'on la plie toujours dans la même direction, d'abord en deux, puis en quatre, et ainsi de suite, il suffira de la déplier pour avoir la représentation d'une série d'axes anticlinaux et synclinaux; les lignes formant saillie seront des anticlinales, les lignes en creux des synclinales. Or l'expérience montre invariablement les crevasses d'où l'on extrait le pétrole répandues à profusion suivant les axes anticlinaux, tandis qu'elles manquent le long des axes synclinaux. Cette règle, jusqu'à présent sans exception, est de plus en plus acceptée par les sondeurs intelligens comme un instrument de découvertes. Dans les trois localités d'Oil-Springs, Bothwell et Petrolia, plusieurs propriétaires de puits tiennent à jour le tableau détaillé des strates qui ont été traversées par le trépan. Au bout de quelques semaines, il devient ainsi très facile de s'orienter et de connaître les directions suivant lesquelles on a le plus de chances de rencontrer les cavités qui emprisonnent le pétrole. Ces faits suffisent pour expliquer le succès de quelques flaireurs d'huile. En Virginie, où il existe un axe de redressement des roches bien plus accusé encore et très riche en pétrole, il n'y a pas un seul de ces *oil smellers*. Deux modestes savans ont suffi pour disperser les sorciers.

Les tableaux de sondages dressés par les opérateurs canadiens établissent que le pétrole de la péninsule provient d'un calcaire, le *corniferous limestone*, ainsi nommé parce qu'on y trouve fréquemment des cailloux siliceux en forme de corne. C'est un calcaire compacte, pétri de fossiles marins, parmi lesquels on a signalé plusieurs espèces de poissons à squelette cartilagineux, analogues aux requins et aux raies de nos jours; on y trouve aussi des coraux à profusion, et il n'est pas rare de voir perler des gouttes de pétrole dans les petits interstices de ces polypiers.

III.

Le lac Érié sépare la région à pétrole du Haut-Canada de celle de la Pensylvanie, comme le canal étroit de la Manche sépare la France de l'Angleterre. Ces deux régions, quoique différentes au point de vue géologique, ne forment véritablement qu'un seul système de gîtes d'huile, coupé en deux par une dépression de terrain qui est survenue à une époque très reculée. Au-delà, vers le midi, le sol se relève symétriquement par une série d'axes anticlinaux qui atteignent une hauteur plus grande que ceux de la péninsule cana-

dienne. Les terres que baigne le lac Érié vers le sud sont des rivages récens : les anciens rivages se voient un peu plus loin dans la même direction, et présentent l'aspect d'une ligne de falaises orientées du nord-est au sud-ouest. C'est cette ligne qui forme l'arête de partage des eaux. Au nord, les rivières se rendent dans l'Océan-Atlantique par la grande tranchée du Saint-Laurent; au sud, elles gagnent le golfe du Mexique par les vallées de l'Alleghany, de l'Ohio et du Bas-Mississipi. La petite rivière qui est devenue célèbre sous le nom d'*Oil-Creek* appartient à ce dernier système hydrographique; elle prend sa source non loin de l'une des anciennes terrasses du lac, pénètre par Titusville dans le comté de Venango, court à peu près en droite ligne du nord au sud, et vient se jeter dans la rivière Alleghany en un point situé presque au centre du comté. Sur ce point, les hommes d'huile ont bâti *Oil-City,* la ville de l'huile. Entre Oil-City et Titusville sont ramassées toutes les exploitations qui fournissent depuis bientôt dix années aux besoins des consommateurs; à vol d'oiseau, les deux localités ne sont pas éloignées l'une de l'autre de 22 kilomètres. Cependant il y a du pétrole sur un grand nombre d'autres points de la même région. Il y en a dans les comtés voisins de Forest et Warren, ainsi que sur une vaste portion du comté de Mercer, limitrophe de l'état d'Ohio, enfin à la réunion des deux comtés de Green et de Fayette, d'où le gisement passe dans la Virginie occidentale. Ces territoires, bien que desservis par de nombreuses lignes de chemins de fer et des voies navigables, ne se sont point encore développés; mais ils ne peuvent manquer d'acquérir bientôt une grande importance (1).

Les soubresauts de la production pendant les premières années eurent une violence inouie, parce que l'on était aux prises avec l'imprévu. Ce n'était pas la demande qui réglait les conditions du travail, c'était le hasard. En 1861, le nombre de barils d'huile extraits du comté de Venango s'était élevé à 1,300 par jour en moyenne; l'année suivante, ce chiffre montait en certains jours à 20,000 par suite des grosses veines rencontrées par la sonde; en 1863, il était de 10,000, en 1864 de 7,000, et en 1865 de 4,000 seulement. Il semblait que la décroissance ne devait plus s'arrêter,

(1) Les dernières nouvelles arrivées des régions de l'huile montrent que pendant les mois de janvier et de février la production dans Oil-Creek est au-dessous de ce qu'exigent les besoins de la consommation; elle n'a pas atteint 11,000 barils par jour, tandis que la demande est de 13,000. En même temps l'exportation continue d'augmenter rapidement : du 1er janvier au 9 mars 1869, elle s'est élevée à 12,115,233 gallons, alors que la période correspondante de l'année dernière n'a fourni que 11,835,963. Aussi voit-on les opérateurs de la vallée reprendre les anciens territoires délaissés et s'étendre dans des directions nouvelles. Malgré ces efforts, le monopole paraît devoir bientôt échapper à Venango au profit des régions voisines.

lorsque l'année 1866 vit la production journalière tripler et s'élever à 12,000 barils, provenant en partie de nouveaux puits, en partie de la reprise d'anciens travaux. Lorsque je passai dans le pays pendant cette même année, l'excès de production avait amené des prix tellement peu rémunérateurs que l'on fermait tous les puits qui ne donnaient pas plus de 12 barils par jour. C'était préparer à coup sûr un déficit pour l'année suivante, à moins de nouvelles découvertes, qui n'ont pas manqué. En résumé, ces péripéties, aujourd'hui contenues dans des limites raisonnables, ont conduit à ajouter chaque année quelques nouveaux centres de production aux centres déjà connus; seulement, comme cela s'est fait sans règle ni prévoyance pendant la première période, il semble à celui qui parcourt les ravins d'Oil-Creek et les environs d'Oil-City qu'il traverse un pays récemment ravagé par la guerre. Les puits abandonnés, les *derricks* renversés, les chaudières gisant dans la vase ou déchirées par une explosion et roulées au fond d'un précipice, des maisons et des arbres incendiés, des bateaux coulés à fond, tels sont quelques-uns des traits frappans du paysage. A côté cependant apparaissent des agglomérations nombreuses où la vie et l'activité débordent, des *steamers*, des locomotives, des forêts de *derricks* et de machines à vapeur en mouvement. Tout ce pays était inculte, la terre végétale y est trop argileuse pour soutenir une population exclusivement agricole; aujourd'hui les centres habités foisonnent sur un espace de quelques lieues carrées à peine. On peut estimer à 150,000 âmes au moins le chiffre de la population sédentaire.

En jetant les yeux sur une carte assez étendue pour que des exploitations de pétrole voisines puissent être distinguées l'une de l'autre, on aperçoit tout de suite qu'elles se développent suivant une ligne qui ne suit pas dans toute sa longueur le cours d'Oil-Creek, mais qui le traverse en conservant la direction générale donnée par le prolongement de la vallée de l'Ohio vers le nord-est, direction qui demeure, sans dévier, parallèle à la crête des monts Apalaches; c'est l'amplification, sur une étendue de 500 lieues, du phénomène qui a groupé les réservoirs de pétrole suivant les axes anticlinaux d'une localité circonscrite comme la péninsule canadienne. L'observation de ce fait a facilité beaucoup les recherches depuis quelque temps. A l'origine, les explorateurs ne s'éloignaient pas des bords mêmes d'Oil-Creek, parce que les nappes jaillissantes les plus fameuses y avaient été rencontrées. On s'arrêtait de préférence aux points où se montraient des suintemens d'huile, et il est clair que de tels indices doivent prédominer dans les lieux bas qui sont dénudés par la rivière et les torrens. L'opinion universelle était alors qu'on ne trouverait pas de pétrole en attaquant les terres hautes; mais le nombre des chercheurs était immense, et, les trous

de sonde venant à se multiplier dans toutes les directions, l'on vit bientôt que le haut des falaises n'était pas moins favorable que les parties plates. Ce fut le point de départ de la découverte d'un grand nombre d'autres nappes jaillissantes au nord-est et au sud-ouest des premiers puits. Ainsi prirent naissance de nouveaux centres, parmi lesquels *Pioneer Run*, *Bennyhoff*, *Pithole*, *Tidioute* et *Pleasantville*, qui tient aujourd'hui le sceptre. Cette place était, il n'y a guère plus d'un an, un tout petit village paisible, renommé pour sa position pittoresque et servant de résidence à quelques familles d'*oil men* enrichis par les premières découvertes. Au mois de février 1868, un sondeur judicieux ayant frappé une abondante veine dans l'intérieur même du village, soudain le flot des spéculateurs se rua de ce côté, et l'on vit *derricks* et auberges s'élever comme par enchantement. La plus grande partie des terres se trouvait être la propriété de quelques praticiens exercés qui avaient eu plus ou moins à souffrir des fautes commises en 1864 et 1865. Grâce à eux, les affaires furent dès le premier jour sérieuses, on découragea brutalement les joueurs, qui n'eurent bientôt qu'à s'en aller, et le travail fut entièrement gouverné par les producteurs, *practical operators*. Cette conduite a porté les meilleurs fruits. Pleasantville fournit en ce moment la cinquième partie de toute la production d'Oil-Creek, soit plus de 2,000 barils par jour, et il n'y a pas de localité où l'on ait réussi à éviter aussi bien les essais infructueux. L'industrie du pétrole tend de plus en plus à s'établir sur cette base honnête et sûre; les histoires des mauvais jours de la fièvre de l'huile appartiennent désormais à la légende.

Le berceau de cette légende est situé à peu près à moitié chemin entre Titusville et Oil-City, et forme une bande qui embrasse à peine 7 ou 8 kilomètres; c'est d'ailleurs l'endroit précis où la rivière est coupée par le gisement général qui se dirige de l'ouest de la Virginie vers Pleasantville. Là se trouvent un grand nombre d'anciens puits qui donnèrent jusqu'à 1,000 barils par jour. L'*Empire well* rejeta quotidiennement 2,000 barils pendant plusieurs mois en 1862, et ne s'épuisa entièrement qu'au bout de quatre années; le *Big-Phillips well* date de la même époque, et fit surgir le centre populeux de Tarr-Farm, dans Oil-Creek, avec la plus grande des raffineries de Pittsburg, à la suite de l'excitation qu'amena l'annonce d'un débit de 3,000 barils soutenu sans faiblir pendant six semaines. Ce puits a donné lieu à des scènes uniques. La veine jaillissante fut rencontrée avant qu'on n'eût atteint 200 mètres de profondeur, et que le trou de sonde ne fût muni de son tube de fer. Il y eut d'abord une irruption de gaz suivie d'une gerbe d'eau salée qui s'élança, dit-on, à 30 mètres de haut; les outils furent projetés au

loin hors du trou de sonde, brisant tout sur leur passage. Pendant plusieurs jours, on ne sut comment boucher l'orifice pour retenir le trésor au sein de la terre. L'un des intéressés eut alors une idée de Titan : l'on fit rouler des hauteurs voisines un immense bloc de grès; c'était le tampon nécessaire. Pour le manœuvrer, on dégrossit un énorme tronc d'arbre qui servit de levier de serrage et maîtrisa l'huile sous la roche. Il fut possible ainsi de régler l'écoulement du liquide dans les réservoirs. Un puits qui donne 500 barils par jour est déjà dans la catégorie de ceux qu'on appelle *a big thing*, une grosse chose; qu'était donc le puits de Tarr-Farm? Dans les journaux, à l'armée, aux *meetings*, dans les salons, on ne parlait plus que de lui; c'était une personne, un être surnaturel pour quelques-uns. Le persévérant avocat de New-York promoteur de tout ce mouvement mit un prix fabuleux à l'achat de la ferme avant tous les concurrens; il fut sacré *oil king*, roi de l'huile; sur cette province de son royaume, les acheteurs s'abattirent comme la grêle, avant même que le trou de sonde n'eût été tamponné. Une fois ils s'entassèrent, par une nuit orageuse, au nombre de vingt-huit dans la même cabane pour essayer d'y dormir : chacun d'eux avait quelques milliers de dollars en billets de banque dans une poche, un revolver dans l'autre; la nuit se passa donc très bien, et dès le point du jour les arpenteurs étaient à l'œuvre, morcelant déjà la propriété de droite et de gauche.

En Amérique, la loi des mines est tout en faveur du propriétaire; celui qui possède la surface possède en même temps le sous-sol; il n'existe aucune différence entre le droit au fond et le droit au tréfond. La faculté de concéder est dévolue à l'état non comme un droit régalien, mais comme un droit de propriétaire : aussi ne peut-il en user que sur les terres qui n'ont point encore été vendues aux particuliers, et tel n'est point le cas en Pensylvanie, où depuis longtemps le domaine public ne possède plus rien. Dès l'origine de la fièvre de l'huile, les travailleurs ne furent donc aux prises qu'avec les propriétaires, ce qui facilita considérablement toutes choses. En outre, comme ce genre d'exploitation ne nécessitait aucun travail en galeries souterraines, il n'y avait point à se préoccuper des servitudes de voisinage; à quelques pas seulement de distance l'un de l'autre s'élevaient deux *derricks* appartenant à deux propriétaires différens, et dans le très grand nombre des cas il n'en survenait aucun trouble. Le grand nombre des puits dans les régions à pétrole n'a pas eu pour conséquence de faire pulluler les petits propriétaires. Les parcelles de territoire sont rarement vendues; on les afferme pour une période de temps plus ou moins longue, dix ans, quarante ans et davantage. Les premiers venus dans Oil-Creek purent acheter des terres à des prix modérés; mais après

la découverte des *flowing wells* les prétentions des détenteurs du sol ne l'ont presque jamais permis, et il a fallu exploiter sous le régime du *lease*. Cette sorte de contrat est avantageuse aux deux parties : le propriétaire reçoit comptant un denier à Dieu sur chaque acre de terre qu'il concède, puis il se réserve une part plus ou moins élevée sur les produits bruts de l'exploitation, à titre de *royalty*, en laissant toutes les dépenses à la charge de l'opérateur. Il y a des contrats qui abandonnent 1 baril de pétrole sur 10 en faveur du propriétaire; mais celui-ci en exige le double ou le triple, s'il le peut (1). La société qui avait acquis le territoire de Tarr-Farm obtint naturellement tout ce qu'elle voulut de ses sous-traitans, et, plutôt que de s'engager elle-même dans des travaux coûteux, elle laissa des étrangers percer la terre tout autour de *Big-Phillips*. Or il arriva un jour que vers la profondeur de 180 mètres une sonde voisine creva une poche énorme pleine d'eau salée ainsi que de gaz combustible. Cette fissure était sans doute en communication indirecte avec le système des crevasses à pétrole du premier puits, car le débit journalier de celui-ci baissa aussitôt d'une façon très sensible. Chose étrange, au bout de peu de temps, l'eau salée cessa de jaillir, et le débit de pétrole du premier puits augmenta immédiatement; mais les concessionnaires, soutenus par l'espoir d'obtenir de l'huile s'ils parvenaient à épuiser l'eau salée, mirent la pompe en mouvement, ce qui déprima de nouveau la production du puits à pétrole. La guerre continua de la sorte pendant quelques semaines, puis une transaction intervint, car c'est presque toujours ainsi que les choses se terminent chez ce peuple à tempérament industriel et pacifique. Le puits d'eau salée fut abandonné moyennant une réduction de la *royalty* exigible sur l'ensemble de la concession, et quelques mois plus tard les mêmes concessionnaires avaient percé de nouveaux puits dont le rendement en pétrole, tout en les dédommageant de leur premier insuccès, valut aux propriétaires une redevance bien supérieure au déficit que cet insuccès leur avait causé.

Le régime capricieux des puits à pétrole tient à ce que ce liquide ne circule pas sous la terre. Il est emprisonné dans des crevasses produites par le travail auquel est soumise la croûte terrestre. Ces crevasses communiquent souvent entre elles par des réseaux de petits canaux, ainsi qu'on peut l'observer tout à l'aise aux parois des galeries de certaines mines de houille et dans les ravins à pic

(1) Au Canada, où le gouvernement anglais possède encore de grandes étendues de terres à pétrole, le système des concessions par l'état est en vigueur, et le plus souvent elles portent sur des réserves indiennes. L'opérateur est alors tenu de payer une certaine somme par acre de terre, et cette somme est distribuée chaque année aux Indiens par le gouvernement local.

des pays de montagnes. Plus lourde que l'huile, l'eau vient occuper le fond des interstices; le pétrole surnage, et se trouve surmonté à son tour par les gaz. Les *spouters* sont dus à la pression que ces gaz exercent à la surface de l'huile. Selon la position des fissures, il peut donc se faire qu'elles soient pleines seulement d'eau, de gaz ou d'huile, ou bien de deux de ces corps, ou enfin de tous les trois ensemble, ce qui est le cas le plus fréquent lorsque les crevasses ont de grandes dimensions. Il suffira souvent d'une différence de quelques mètres pour qu'un sondeur heureux amène le pétrole du premier coup, tandis que son voisin verra jaillir ou devra pomper, souvent sans résultat, un volume d'eau prodigieux, et qu'un troisième donnera tout simplement issue à des gaz inflammables.

La sortie de ces gaz entraînait autrefois des conflagrations terribles, occasionnées le plus souvent par l'imprudence des fumeurs; aujourd'hui les hommes d'huile en tirent un excellent parti pour chauffer leurs chaudières, évitant ainsi la dépense du bois ou du charbon, dont le transport est très coûteux dans cette petite vallée entrecoupée de torrens. Pour cela, ils empêchent de propos délibéré l'apparition des *spouters*, qui étaient d'abord si recherchés. Toutes les fois que la sonde rencontre une veine de gaz, le *seed bag* intervient pour la séparer de la veine d'huile ou d'eau salée, et ce gaz est conduit par un mince tuyau jusque dans le foyer de la machine motrice. Il semble au premier abord qu'il serait préférable de laisser couler spontanément le liquide au lieu de le pomper; mais, la pression intérieure des gaz ayant beaucoup diminué depuis que le sol est criblé d'orifices, la durée de la vie des *flowing wells* se trouve fort raccourcie, et, tout compte fait, l'économie de combustible réalisée par l'emploi des gaz est supérieure à la dépense qu'entraîne le travail de la pompe. On voit même des exploitans disposer d'un volume de gaz assez considérable pour vendre à leurs voisins, les chercheurs de pétrole, toute la chaleur nécessaire à la marche de leurs outils de sondage. Le sol est tellement imprégné de matières inflammables que sur la plupart des exploitations un petit tube amène le surplus des gaz au sommet du derrick, où ils brûlent nuit et jour. Après le coucher du soleil, ces langues de feu vacillent au vent comme des aigrettes, tous les ravins s'illuminent spontanément à la même heure, tandis que la grande musique des eaux tombant des cascades et précipitées à travers les rapides maintient un caractère sauvage à ces beaux sites, où la nature et l'homme travaillent ensemble dans une féconde intimité.

Les *pumping wells*, les puits d'où l'on extrait l'huile au moyen de pompes à vapeur, forment donc aujourd'hui le mode fondamental d'exploitation dans le comté de Venango; mais au bout d'un temps plus ou moins long il arrive que ces poches se vident, soit parce

qu'elles ne communiquent pas avec des poches pétrolifères voisines, soit parce que les petits canaux qui se ramifient en tout sens autour du fond des puits ont été obstrués peu à peu. Les *oil men* sont patiens, mais pas du tout résignés, et ce n'est jamais sans avoir tenté de vigoureux efforts qu'ils abandonnent définitivement la partie. L'un d'eux, ancien colonel dans l'armée fédérale, fit en 1865 l'invention du *torpedo*, qui a rendu la vie à des centaines de puits que l'on croyait asséchés pour toujours. Le torpedo est une torpille que l'on fait éclater au fond du trou de sonde et dont l'effet direct est de rouvrir les canaux obstrués, quelquefois même de donner naissance à de nouvelles crevasses où vient affluer un pétrole nouveau. Le mécanisme en est des plus simples. Un cylindre de fonte long de près d'un mètre porte à l'intérieur un autre cylindre concentrique chargé de nitro-glycérine; l'intervalle annulaire entre les deux tubes est bourré de poudre à canon, et l'on fait à tout le système une fermeture solide, parfaitement étanche, qui porte sur la tête un petit chapeau destiné à produire l'explosion de la nitro-glycérine par une simple percussion. Le dangereux engin est suspendu à une ficelle, on le dirige avec prudence jusqu'au fond du puits, et le long de la corde raidie on laisse tomber un gros anneau de fer. Cela suffit : un bruit sourd se fait entendre sous la terre, qui tremble; rarement une gerbe de feu, presque toujours une gerbe d'eau s'élance hors du trou de sonde, et tout expire. Il arrive sans doute bien des fois que le déchirement de la roche ne produit aucun résultat appréciable; mais le succès a répondu souvent à ces tentatives, et pendant l'année 1866 notamment l'emploi des torpedos a contribué pour une bonne part au chiffre élevé de la production.

Ce n'était pas tout de produire beaucoup, il fallait encore transporter l'huile sur les marchés de l'intérieur et aux ports de mer. A l'origine, on ne se servait que de barils chargés sur des *teams*. Cela entraînait une foule de dépenses et de désagrémens. Les barils, quoique fabriqués sur place avec le bois de la forêt, coûtaient cher, et il fallait payer le retour à vide; puis on était esclave de la population grossière employée à ces transports : charretiers et palefreniers, recrutés parmi les déserteurs des camps et l'écume des grandes villes, régnaient en maîtres; comme on ne pouvait tout d'abord se passer d'eux, leurs exigences menaçaient de dévorer en frais de transport le plus pur du bénéfice des producteurs. Aujourd'hui la plus grande partie du pétrole est envoyée à destination au moyen de tuyaux de fer (*oil pipes*) d'un petit diamètre qui franchissent les *runs*, plongent sous la rivière, serpentent dans les ravins ou couronnent les falaises, portés simplement sur des chevalets de bois que l'on fixe

en terre. Il y a de ces lignes de tuyaux qui ont 4 lieues de long. Dans beaucoup de cas, la différence des niveaux entre le point de départ et le point d'arrivée suffit pour que l'écoulement de l'huile s'opère tout seul. D'autres fois il faut employer le secours d'une machine à vapeur qui refoule le liquide. Des compagnies spéciales ont été organisées pour ce travail, qui s'effectue partout régulièrement sans donner lieu à contestations. En outre, comme chacun s'occupe de ses propres affaires avec beaucoup d'activité, personne ne songe à causer le moindre dommage aux tuyaux, même quand ils livrent passage au pétrole d'un concurrent : on les considère tacitement comme des organes indispensables à la vie de la contrée. Chose digne de mention peut-être, les conducteurs de *teams*, dépossédés de leur monopole par les *oil pipes*, n'ont rien fait pour les détruire : ils auraient perdu leur seul avoir, le temps, s'ils s'étaient arrêtés à récriminer; d'autres industries dans d'autres pays miniers, au Colorado, à la Nevada, pouvaient avoir besoin de leurs services, et ils partirent au plus vite, abandonnant le champ libre aux hommes d'huile.

Les camions portant des barils de pétrole que l'on rencontre maintenant dans les sentiers de la vallée sont le plus souvent employés par les petits raffineurs, établis en grand nombre tout près des puits d'extraction. Ces industrieux producteurs opèrent très économiquement, utilisant tant bien que mal tous les sous-produits dont ils ne peuvent pas tirer de l'huile d'éclairage; on les voit en campagne dès le point du jour pour acheter aux meilleures conditions possibles la matière brute et l'expédier vers les cornues de distillation; ils connaissent mieux que personne l'état des affaires de chaque exploitant, et, l'argent à la main, sont fort experts dans l'art de tirer profit des situations embarrassées. L'huile d'éclairage qui sort de ces nombreux petits ateliers isolés les uns des autres n'est pas d'aussi belle qualité que le produit des fabriques établies en dehors d'Oil-Creek; mais le bas prix auquel elle est obtenue fait une concurrence des plus salutaires à ces grands établissemens. Il faut même ajouter que d'année en année il devient plus avantageux de distiller l'huile brute aux lieux mêmes où elle sort de la terre. Ce vaste mouvement de concentration a commencé il y a trois ou quatre ans. Depuis cette époque, les distilleries de Liverpool, Hambourg, Brême, Anvers, Le Havre, Rouen, Paris, Marseille et Gênes ont dû insensiblement éteindre leurs feux. Les tableaux de douanes le montrent avec évidence, l'Amérique n'exporte plus aujourd'hui qu'un chiffre minime de pétrole brut; aussi la plupart des raffineurs de ce côté-ci de l'Atlantique ont-ils fait une volte-face intelligente, et sont-ils devenus importateurs des huiles distillées

par les Américains (1). Pendant que ce mouvement s'accomplissait, les raffineries de New-York, Boston et Philadelphie se trouvaient elles-mêmes atteintes par la concurrence des centres plus rapprochés d'Oil-Creek. En ce moment, Corry, Cleveland et Pittsburg sont les trois points vers lesquels se dirigent les plus grandes quantités de pétrole brut, pour y être distillé, mis en barils et expédié dans toutes les directions.

A sa sortie des tuyaux de fer, le pétrole s'écoule sur les *tank cars* ou dans les *bulk boats*, selon qu'il doit être exporté par railways ou par eau. Le *tank car* est un châssis de wagon à marchandises, un truck sur lequel sont établis deux réservoirs analogues à ceux que l'on voit autour des puits, et pouvant transporter ensemble 15 tonnes d'huile. Quant au *bulk boat*, c'est un bateau semblable aux chalands à charbon qui remontent la Seine. Il reçoit le pétrole brut le long d'Oil-Creek, de l'Alleghany et de French-Creek; de petits remorqueurs à vapeur convoient d'un seul coup trente et quarante de ces chalands, groupés en longs radeaux. Une fois l'une de ces caravanes vint se heurter contre les piles du pont d'Oil-City : le désastre fut immense, l'huile se répandit à flots sur l'Alleghany, et ce fut un heureux miracle qu'il ne se trouvât point sur son passage une étincelle, car le contact de l'eau attise les incendies de pétrole. On dit qu'un riverain eut la présence d'esprit de lever à la hâte, au fond de la petite île qu'il habitait, une digue informe, et qu'il recueillit de la sorte plusieurs centaines de barils d'huile dont personne ne vint lui contester la possession. De tels sinistres sont fort rares, et les cargaisons atteignent presque toujours Pittsburg sans encombre.

Par suite des avantages que lui fait son réseau de voies navigables, cette ville, située au confluent de l'Alleghany et du Monongahela, qui se réunissent en ce point pour former l'Ohio, est le plus grand entrepôt de pétrole de l'Amérique. Non-seulement elle fournit au marché intérieur, mais elle prend une large part au commerce d'exportation. Elle est sensiblement plus rapprochée de l'Océan, par la voie de Baltimore, que ne le sont les centres de fabrication qui débouchent sur Philadelphie ou New-York. D'ailleurs les huiles brutes y conservent en tout temps un bon marché relatif, et ses raffineurs trouvent des facilités exceptionnelles dans un centre industriel de cette importance, muni de toutes les ressources possibles en matériel, en personnel, en institutions scientifiques, et situé au cœur même d'un bassin houiller plus riche que celui de la

(1) La Russie fait exception dans ce concert : elle a frappé récemment d'un droit énorme les huiles d'Amérique, afin de favoriser l'exploitation des pétroles qui abondent sur les bords de la Mer-Noire et de la Caspienne, ainsi que sur les deux versans de la chaîne du Caucase.

Grande-Bretagne. Aussi n'est-il pas surprenant que la plus vaste raffinerie du monde entier se soit établie à Pittsburg. Elle est assise au bord même de la rivière Alleghany, entre ce cours d'eau et divers raccordemens de voies ferrées qui lui permettent de diriger ses produits sur Baltimore ou sur Philadelphie. Un trait peindra l'étonnante puissance d'initiative du petit groupe d'*oil men* qui, dès 1853, avaient jeté les yeux sur Oil-Creek : ces mêmes pionniers, qui surent se rendre acquéreurs en temps utile de la ferme de Tarr, qui ont fondé ou racheté plusieurs banques importantes, à Oil-City, Titusville et Franklin, sont également les fondateurs et les propriétaires de la « raffinerie-monstre. » Le pétrole brut y arrive porté par les bateaux, d'où il est pompé et refoulé dans des réservoirs de fer, à l'abri de l'incendie. L'un de ces réservoirs a une capacité de 20,000 barils ou 3 millions de litres, ce qui fait en poids 2,500 tonnes, — le chargement de deux ou trois des navires à voiles de première classe qui font les voyages du Havre aux Indes orientales. Pendant mon séjour à Pittsburg, on se disposait à construire plusieurs de ces réservoirs, afin d'être en mesure de produire 250,000 barils de pétrole raffiné par an. Si ce projet est mis à exécution, un seul établissement de cet ordre suffirait presque à pourvoir aux importations de la France (1).

Pour raffiner le pétrole brut, c'est-à-dire pour en extraire l'huile d'éclairage, on use du même procédé que pour fabriquer l'esprit-de-vin : on chauffe le pétrole dans une cornue qui rappelle tout à fait l'alambic où l'on chauffe le jus de raisin fermenté, puis on condense les vapeurs d'huile, comme on condense les vapeurs d'alcool, en les refroidissant à travers un serpentin baigné dans l'eau froide. Pour manier les vapeurs de pétrole, il faut s'entourer des plus sévères précautions. Dans la grande raffinerie de Pittsburg, tout est spécialisé, et chaque spécialité est logée à part. Le bâtiment où l'on distille est entièrement bâti en fer. Les cornues sont au nombre de dix, et peuvent traiter à la fois plus de 3,500 barils de pétrole. Au lieu d'être exposées à l'action directe du feu, elles sont chauffées par un courant de vapeur sèche qui a circulé préalablement dans des tuyaux de 100 mètres de long, qu'enveloppent de tous côtés les flammes de trois foyers réchauffeurs. Pendant la

(1) En 1868, la France a importé 203,000 barils en nombre rond. Les ports d'arrivée ont été, par ordre d'importance, Marseille, Le Havre et Rouen, Dunkerque, Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire. — Anvers est la ville qui a importé les plus grandes masses d'huile américaine, 400,000 barils. Brême vient ensuite, 350,000. Cork et Gibraltar sont en troisième et quatrième ligne, Marseille en cinquième. Liverpool n'importe plus aujourd'hui que le tiers environ de ce qu'importe Marseille ou Le Havre; Londres reçoit moitié moins que Liverpool. Ces deux ports et en général tous les ports anglais perdent chaque année quelque chose de ce transit, parce que les centres de consommation tendent de plus en plus à s'approvisionner directement en Amérique.

première phase du travail, on chauffe à une température assez basse pour ne mettre d'abord en liberté que les essences légères. Celles-ci, bien connues par l'odeur éthérée qu'elles dégagent, sont le seul élément explosible du pétrole, et se distinguent tout à fait de l'huile d'éclairage proprement dite. Sous le nom de *benzole*, elles servent, aussi bien que les essences extraites de la houille, à dissoudre les résines et les corps gras. L'huile d'éclairage ne commence de distiller qu'à une température un peu plus élevée; les vapeurs produites pendant cette seconde phase traversent aussi le col-de-cygne de l'alambic, et vont se condenser dans un réfrigérant d'où le liquide est envoyé aux laveurs.

A ce moment commence le raffinage proprement dit, qui consiste à purifier les huiles en leur faisant subir un premier traitement par l'acide sulfurique, puis un autre par l'alcali, ou solution de soude caustique. Dans ces deux traitemens, le mélange est agité avec force pendant un temps assez long au moyen de palettes mues par la vapeur. On obtient ainsi un très beau produit incolore, qui prend une légère teinte opaline sous l'action des rayons réfléchis. Avant de livrer cette huile d'éclairage au commerce, on lui fait subir dans l'usine « l'épreuve du feu; » en d'autres termes, on s'assure que, chauffée au degré voulu par la loi, elle n'émet aucune vapeur inflammable. Pour cela, il suffit de plonger la boule d'un thermomètre dans un récipient de verre ou de porcelaine qui contient l'huile; au-dessous du récipient, on allume une petite lampe à alcool. Dès que le thermomètre annonce que la température vient d'atteindre la limite réglementaire (1), on promène une flamme à la surface du liquide; s'il se dégage des vapeurs, elles prennent feu soudain; l'huile doit être alors remise dans les cornues pour y subir une nouvelle distillation. La dernière phase du traitement de la matière brute consiste à élever encore la température dans les cornues après le départ de l'huile d'éclairage; on recueille ainsi les huiles lourdes, qui sont généralement employées pour lubrifier les articulations des machines. C'est pendant cette phase que la paraffine distille; on veille avec soin à ce que la température du réfrigérant ne soit pas assez basse pour que cette matière se coagule dans le serpentin, car il se produirait un arrêt brusque dans la circulation des vapeurs, et la cornue de fer éclaterait. La paraffine, encore fluide, est dirigée dans de vastes caves disposées en glacières souterraines où elle se coagule en toute saison. Une fois qu'elle est figée, on la comprime sous la presse hydraulique. Le liquide qui s'écoule de la paraffine pendant cette opération est encore

(1) Le *fire test* se fait à 110 degrés Fahrenheit, en nombre exact 43 degrés centigrades et 3 dixièmes.

une matière lubrifiante; il reste sous le plateau de la presse un gâteau plat rectangulaire de paraffine sèche et blanche, rappelant assez bien le blanc de baleine; on vend cette matière surtout dans le Kentucky, où il s'est établi quelques fabriques de bougies de luxe. Le dernier des produits contenus dans le pétrole brut est un coke plus dense que le coke de la houille et d'un beau noir luisant; il s'attache au fond des alambics chauffés à feu nu, et brûle très bien sur les grilles en guise de charbon.

Dans les usines où la distillation s'opère par l'action directe du feu, les accidens les plus fréquens sont ceux qui proviennent des fuites de vapeurs de pétrole. En revêtant les cornues d'une épaisse chemise de briques réfractaires, on diminue les chances de rupture des enveloppes métalliques; mais cela n'est point une garantie suffisante, il faut encore être prêt à chaque instant à éteindre en un clin d'œil tout commencement d'incendie dans le foyer. A cet effet, chacun des fourneaux est précédé par une chambre assez vaste qu'on peut clore hermétiquement grâce à un système d'épaisses portes de fer; deux gros tuyaux partant des chaudières permettent aux gens du dehors d'étouffer l'incendie en inondant de vapeur d'eau cette chambre, le foyer, les conduits de flammes et la cheminée. L'effet de la vapeur est pour ainsi dire instantané; mais le salut est dans la promptitude des mouvemens : il faut en quelques secondes se jeter hors de la chambre, en fermer les portes et ouvrir les robinets.

La conduite de toutes ces opérations, sur une échelle aussi vaste que celle adoptée à Pittsburg par les possesseurs de *Tarr-Farm*, ne peut être confiée qu'à un chimiste habile. Ce chimiste est l'âme et le vrai directeur de la raffinerie; aussi les propriétaires lui ont-ils fait construire, dans une position pittoresque dominant la vallée, une habitation somptueuse. On devine, en la voyant, ce que sont les demeures des *oil princes* eux-mêmes dans *Fifth avenue*, à New-York. Comme ces princes de l'huile ont pour client le monde entier, leurs fortunes reposent sur une base beaucoup plus solide qu'on ne le croit d'ordinaire. Les folies de quelques-uns, les désordres causés dans cette industrie par l'irruption de joueurs impatiens et avides, ne furent que des accidens de surface. Au fond des choses, malgré quelques apparences inquiétantes, on constate une prospérité de bon aloi fondée par le travail acharné mis au service d'un esprit de suite imperturbable. Dans la seule ville de Pittsburg, il y avait en 1868 cinquante-huit raffineries de pétrole, représentant un capital de 20 millions de dollars.

Nous venons de prononcer le mot de folies; il n'est point exagéré. Les prodigalités du fameux *Coal oil Johnny*, Jean du Pétrole, méritent une courte mention. Ce Johnny fut pendant quelque

temps un personnage fort à la mode; il avait trouvé le moyen de dissiper 8 millions de francs en vingt mois. Sur les bords d'Oil-Creek, en face de la florissante localité de Rouseville, on montre au voyageur une forêt de derricks et de réservoirs concentrés sur un lambeau de terre qui s'appelait à l'origine « la ferme de la veuve Mac-Clintock. » En 1863, une nappe jaillissante donna pendant plusieurs semaines 1,000 barils d'huile par jour; tout autour de ce puits, d'autres nappes moindres, mais débitant ensemble un volume très considérable, furent successivement rencontrées sur une surface de quelques hectares à peine. Les exploitans établis sur la ferme payèrent en 1864 à la veuve Mac-Clintock, pour son droit de *royalty*, des sommes qui s'élevaient en moyenne à 2,000 dollars par jour. La dame avait l'habitude d'attiser son feu de bois avec du pétrole brut; il en résulta qu'elle mourut brûlée d'une manière atroce, laissant le revenu de la ferme avec toute sa fortune mobilière à son fils adoptif John Steele. L'héritier avait vingt ans, un caractère facile, des goûts peu élevés et une instruction médiocre. Les parasites l'entourèrent dès qu'on sut qu'il avait trouvé 750,000 francs en espèces dans le coffre-fort de la défunte, et dès lors aussi commencèrent ses extravagances. Pour faire ses visites de Noël, Johnny avait acheté le plus bel attelage de New-York; le soir, il congédia le cocher, lui donnant en guise de pourboire les deux chevaux et la voiture. Une autre fois, il se fit histrion, monta une troupe chorale de *minstrels* (1), et l'on vit paraître en public chacun de ces bouffons orné d'une colossale épingle de diamans. Cette opération du moins lui a valu quelque chose, car il remplit maintenant l'honorable office de portier à l'entrée du théâtre dont il fut l'organisateur. Quant à la ferme, célèbre désormais sous le nom de *Steele-Farm*, elle fut vendue aux enchères pour le paiement des taxes dues à l'état par le prodigue. Le rendement quotidien des puits était encore, en 1868, de 300 barils environ.

Les régions à pétrole de la Virginie n'ont pas donné lieu à des scènes de ce caractère. Sans doute cet *oil dorado* a fait surgir des fortunes nombreuses, dont quelques-unes même atteignent des proportions fort enviables; mais les *oil men* de la vallée de la Petite-Kanawha ne peuvent rivaliser dans le présent avec ceux d'Oil-Creek. Ces derniers ont conquis le marché illimité du monde; les produits virginiens au contraire n'ont que le marché intérieur, et

(1) Les *minstrels* ou ménestrels sont des chanteurs et danseurs comiques des deux sexes, déguisés en nègres et négresses. Aux États-Unis, ce genre de spectacle est très en faveur dans les grandes villes. Il paraît être originaire des états du sud. Importé en Angleterre, il n'y a pas obtenu un succès moindre. C'est une bande de ménestrels qui obtient en ce moment à Londres le plus grand succès au théâtre de la saison en jouant chaque soir dans Saint-George's Hall *la Grande-duchesse de Gérolstein*.

même ce débouché n'est entièrement ouvert qu'aux huiles lourdes pour le graissage des machines, car les huiles légères pour l'éclairage rencontrent à l'ouest la concurrence des masses de pétrole raffiné qui descendent de Pittsburg par la rivière. La Kanawha prend sa source sur les hauteurs de *Laurel-Hill*, — la colline du Laurier, — l'une des dernières rides occidentales du massif des Apalaches, et vient se jeter à Parkersburg, dans l'Ohio. Parkersburg joue ainsi le rôle d'Oil-City; c'est le point où s'opèrent la réception et le départ des huiles recueillies dans la vallée. Il y avait là, au mois de décembre 1866, une ville de 8,000 âmes environ, qui grandissait à vue d'œil, ressemblant d'ailleurs à toutes les villes d'huile du Canada et de la Pensylvanie : même désordre apparent, même existence fiévreuse. Ajoutons que cette localité n'a pas été fondée par l'industrie du pétrole; c'est ce qui lui promet un avenir qui ne peut être réservé aux différens centres disséminés le long d'Oil-Creek. Les affluens de la Petite-Kanawha serpentent parmi des forêts pleines d'excellens bois pour la marine, sur un sol fertile qui recouvre de riches mines de houille. Les bois ont fait de Parkersburg un important chantier de construction de bateaux à vapeur; le charbon y a favorisé l'établissement de plusieurs manufactures, en même temps que l'élève du bétail et les salines de la contrée ont permis d'y installer des ateliers de salaison de viandes, comme à Cincinnati et Chicago. Les hommes d'huile virginiens, plus favorisés en cela que ceux de la Pensylvanie, ont trouvé là un centre habité déjà prospère, tandis que les pionniers d'Oil-Creek ont dû s'établir en plein désert; mais tandis que le comté de Venango, éloigné du théâtre de la guerre, offrait aux travailleurs une sécurité complète, la vallée de la Petite-Kanawha se trouva infestée de guérillas au moment où les découvertes de nappes de pétrole abondantes venaient multiplier les exploitations dans cette vallée. Les maraudeurs, furieux de ne point trouver à vivre dans ce pays resté loyal, prirent plaisir à incendier tous les puits à pétrole qui avaient été abandonnés par leurs propriétaires. Or presque tous les propriétaires avaient pris la fuite. Le petit nombre de ceux qui restèrent se défendirent avec courage, et en furent largement récompensés, car ils purent acquérir à vil prix, quelquefois pour rien, des territoires fort riches en huile. Du reste, à titre de représailles, le gouvernement fédéral fit saisir et vendre aux enchères les propriétés que les principaux rebelles possédaient dans le pays, afin de dédommager ceux qui avaient le plus souffert des incursions des partisans.

Pendant ces dernières années, on a émis beaucoup d'hypothèses touchant l'origine du pétrole. Le plus grand nombre des savans américains professe que cette origine est organique. La décomposition des plantes marines ou des animaux gélatineux qui ont vécu

sur les rivages des mers primitives aurait engendré les huiles minérales par un procédé de distillation en vase clos rappelant tout à fait celui qui produit le gaz inflammable des marais. Cette hypothèse explique fort bien la présence de l'eau salée dans presque tous les puits américains : les cavités des roches qui servirent de sépulture à ces organismes rudimentaires ont dû emprisonner aussi les eaux de la mer. En Europe, sur cette terre que les forces éruptives ont tant secouée, une école de géologues et de chimistes illustres, s'appuyant sur des rapprochemens très remarquables entre les divers gîtes de sel, de soufre et de bitume, attribue au pétrole une origine franchement éruptive. L'exposé des beaux travaux que ce problème si neuf a suscités mériterait une étude à part. Au point de vue pratique, il n'est point indifférent sans doute que les huiles minérales soient ou non d'origine éruptive. S'il est vrai qu'elles proviennent de l'intérieur de la terre, qu'elles s'y forment sans cesse au moyen de réactions purement minérales analogues à celles que nous réalisons dans nos laboratoires, l'approvisionnement de ces matières est assuré pour toujours. Si elles représentent au contraire des dépôts isolés comme le charbon ou les filons métalliques, on doit craindre que ces réserves ne soient un jour épuisées. Cependant, même en acceptant cette dernière supposition, il n'y a pas lieu de concevoir des alarmes sur l'appauvrissement des gîtes pétrolifères. On a calculé que le poids de l'huile amenée au jour en Amérique pendant sept années consécutives, de 1860 à 1867, représente la production de houille du bassin du Pas-de-Calais pendant une seule année. En volume, les quantités extraites ne dépassent guère les dimensions d'un édifice comme Notre-Dame de Paris. C'est une fraction insignifiante et à peine égale à ce que contient un seul amas de bitume solide tel que celui de Raguza, en Sicile. Voilà ce que nous avons ravi à la puissante nature. Ce qui est plus frappant, ce sont les progrès rapides dont les besoins industriels et les efforts qu'ils déterminent deviennent la source dans toutes les branches du savoir humain. Nous avons déjà vu la science pure, venant éclairer les premiers pas de l'industrie nouvelle, faire sortir de quelques recherches de laboratoire un mouvement commercial prodigieux; nous voyons aujourd'hui le développement naturel de cette industrie conduire les esprits à poser des questions plus hautes à la science, et cette dernière recueillir patiemment les faits à l'aide desquels elle pourra sans doute un jour apporter une satisfaction de plus à ceux qui ont mis en elle toute leur confiance.

FÉLIX FOUCOU.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXII.

NÉGOCIATIONS A SAVONE ET TRANSLATION DU PAPE A FONTAINEBLEAU.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié que, dans la lettre où il parlait avec tant de mépris des ruses italiennes et de sa ferme intention de ne pas se laisser duper par le pape (1), l'empereur avait mis deux conditions à l'acceptation de la bulle du 18 septembre 1811. « Faites connaître aux évêques députés, avait-il écrit de Gorcum, le 6 octobre, à M. Bigot de Préameneu, que je ne répondrai à aucune lettre, que je ne prendrai aucune décision, aussi longtemps que mes évêques n'auront pas leurs bulles; » puis, comme s'il avait prévu que cette exigence ne suffirait pas à elle seule pour rebuter Pie VII, il avait ajouté : « Il faut que la députation des évêques vous envoie un procès-verbal constatant qu'ils ont notifié au pape que le décret s'applique à tous les évêques de l'empire, *dont les états de Rome font partie*. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

L'émoi de M. de Barral et de ses collègues fut considérable quand ils reçurent par l'entremise de M. Bigot l'injonction inattendue de l'empereur. Avant que le pape n'eût libellé son bref, ils avaient discuté entre eux la convenance qu'il y aurait à produire formellement cette prétention. Seul, l'archevêque nommé de Malines avait été d'avis qu'il fallait insister auprès du saint-père afin qu'il insérât textuellement l'assertion que le décret s'appliquait « à tous les évêchés réunis ou à réunir tant à l'empire qu'au royaume d'Italie (1). » M. de Barral avait soutenu l'opinion contraire. Il était, il est vrai, tombé d'accord avec son collègue que le décret devait être entendu en ce sens, qu'il englobait réellement toute cette généralité. Sans nul doute, les évêques députés près du pape ne devaient pas le moins du monde le lui dissimuler, si l'occasion se présentait de le dire. « Aussi, continuait l'archevêque de Tours, nous l'avons dit aux cardinaux et à l'archevêque d'Édesse. Ceux-ci, à qui votre excellence avait communiqué les intentions de l'empereur, l'ont dit au pape, et néanmoins il ne paraît pas que cette connaissance qu'on lui a donnée mette obstacle à la confirmation pure et simple. Autre chose est toutefois que le pape s'y attende, ajoutait-il avec grande raison, et autre chose qu'on l'oblige de force à l'insérer dans la confirmation qu'il doit donner... Le pape serait certainement lieu de se récrier qu'on ne voulût recevoir de sa part aucune modification ou réserve, tandis qu'on porterait la rigueur jusqu'à exiger de lui des développemens à un décret qu'on lui demande de confirmer purement et simplement (2). » La décision à prendre avait été mise aux voix au sein de la députation, et, leurs instructions sous les yeux, les évêques s'étaient à l'unanimité rangés de l'avis de M. de Barral.

L'archevêque de Tours était d'autant plus consterné en apprenant qu'il s'était mépris sur les intentions de Napoléon qu'il venait justement de se laisser aller aux plus flatteuses espérances. Nous voyons par ses lettres confidentielles à M. Bigot de Préameneu qu'il faisait effort en ce moment pour se mettre au mieux dans l'esprit du pape, et qu'il se flattait d'y avoir réussi. Toute son ambition tendait à employer les heureuses ressources de son influence naissante pour amener entre l'empereur et Pie VII un définitif et complet rapprochement (3). Tremblant de voir renverser du premier coup les séduisans projets qui lui tenaient si fort à cœur, M. de Barral essaya d'abord de représenter combien la démarche en question

(1) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, au ministre des cultes, 10 septembre 1811.

(2) *Ibid.*

(3) Lettres et notes confidentielles adressées à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, par l'archevêque de Tours, 28 septembre 1811.

serait inopportune. Non content d'écrire en son propre et privé nom, il fit signer à ses collègues de la députation, les évêques de Trèves et de Nantes, une lettre collective adressée au ministre des cultes et qui reproduisait toutes ses objections. Ces prélats partageaient, on s'en souvient, avec l'archevêque de Malines l'honneur de posséder la confiance de Napoléon; mais l'abbé de Pradt, qui mourait d'ennui à Savone, en était déjà parti en toute hâte pour retourner à Paris. Grâce à cette absence, il n'y avait plus un seul des membres de la députation qui ne jugeât aussi impolitique que mal fondée la nouvelle exigence impériale.

« La demande si précise de son excellence, écrivent les trois prélats au ministre des cultes le 16 octobre 1811, suppose que nous aurions été chargés par nos instructions de notifier au pape que ce décret s'applique à tous les évêchés de l'empire, *dont les états de Rome font partie.* Or nous le prions d'observer que nos instructions ne portent rien de semblable... Nous allons au surplus lui dire nettement quel est le principal motif qui nous a confirmés dans l'idée que nous ne devions pas faire au pape des notifications plus étendues que celles dont il vient d'être parlé. Votre excellence n'aura pas oublié sans doute que, peu de jours avant notre départ de Paris, sa majesté daigna discourir avec nous sur l'extension dont étaient susceptibles les clauses du décret, ainsi que celles des concordats eux-mêmes. Sa majesté nous expliqua avec bonté, mais avec beaucoup de fermeté, que son avis et celui de tout son conseil étaient que les concordats s'appliquaient à toutes les possessions présentes ou futures de la puissance qui transigeait avec le pape. Si quelques rois de France ou d'autres pays avaient passé des concordats conditionnels à raison de leurs conquêtes nouvelles, lui, empereur, ne se croyait pas tenu à suivre cet exemple. Quand le pape aurait purement, simplement et sans réserve approuvé le décret du concile, il saurait bien le faire valoir dans toute son étendue dès que le temps serait venu d'en exécuter telle ou telle partie. Son excellence peut aussi se souvenir qu'un de nous essaya de faire entendre à sa majesté que la nomination des évêques des états romains ne devait pas être assujettie aux mêmes règles que celles des autres, puisque de toute ancienneté les papes y avaient nommé de plein droit, même avant de posséder l'ombre d'une souveraineté; mais l'empereur ne permit pas de développer cette pensée, et il fallut bien alors se taire... De sorte que ce fut notre respect pour le plan de conduite que nous avions entendu de la bouche de sa majesté qui a dicté nos démarches... Si jusqu'à présent nous n'avons pas cru devoir notifier au pape toute l'extension que le gouvernement donnait au décret du concile, nous avons encore moins songé à la lui dissimuler, et jamais notre caractère, notre honneur, ne nous l'eussent permis, pour peu que sa sainteté nous eût mis sur la voie, ce qu'elle n'a jamais fait, nous regardant en quel-

que sorte comme parties intéressées dans cette affaire, et les seuls cardinaux comme son conseil. Par ce motif, nous nous informâmes de très bonne heure auprès d'eux si le pape connaissait toute l'étendue que donnait le gouvernement au décret dont nous lui demandions la confirmation. Plusieurs des cardinaux et l'archevêque d'Édesse nous ont répondu maintes et maintes fois d'une manière affirmative, et nous avons à cet égard un témoin irrécusable dans la personne du préfet de Montenotte, à qui les cardinaux dirent dans le temps la même chose qu'à nous. Un seul nous laissa dans le doute sur ce qu'il avait dit personnellement au pape, mais en nous avouant toutefois qu'il croyait le pape bien informé sur le point dont il s'agit par ses collègues... Ce matin, nous avons rappelé aux cardinaux nos conversations à ce sujet. Ils en sont tous tombés d'accord, et nous ont répété que le pape avait connu d'avance et par une note l'étendue du sens que le gouvernement donnait au décret du concile, ce qui montre qu'il ne peut rester à cet égard le moindre doute, et ce fait a maintenant pour votre excellence autant de certitude que pourrait lui en donner le procès-verbal le plus régulier (1). »

C'était déjà beaucoup pour les évêques députés à Savone de hasarder ainsi quelques timides représentations contre la démarche dont ils étaient chargés. Aucun d'eux ne songea, fût-ce un instant, à se dérober à l'accomplissement d'une commission qu'ils jugeaient aussi fâcheuse en elle-même qu'elle leur était personnellement désagréable. Ils se rendirent donc chez le pape le 17 octobre, et, non sans quelque embarras, lui firent la déclaration prescrite. « Sur quoi, dit M. de Barral, le pape est convenu avec nous qu'il avait connaissance du sens étendu que sa majesté attachait aux articles arrêtés dans la congrégation générale du 5 août; mais en approuvant ces articles il avait conservé l'espoir que sa majesté consentirait à lui laisser la nomination des évêchés dans les états romains, moyennant certaines clauses ou arrangemens qu'il proposerait. Le pape ne nous a pas dissimulé qu'une renonciation à ces nominations lui coûterait d'autant plus qu'elle semblerait renfermer une renonciation à la souveraineté de Rome, renonciation que sa majesté n'exigeait pas de lui, et qu'il ne croyait pas pouvoir faire à raison du serment qu'il a prêté (2). » Au reste, dans cette entrevue, les prélats ne pressèrent point Pie VII pour qu'il leur donnât une réponse immédiate; ils insistèrent au contraire beaucoup pour qu'il hâtât l'expédition des bulles aux évêques nommés par l'empereur, ce à quoi le saint-père se prêta volontiers.

(1) Lettre au ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, signée par l'archevêque de Tours, l'évêque de Trèves et l'évêque de Nantes, 16 octobre 1811.

(2) L'archevêque de Tours au ministre des cultes, 18 octobre 1811.

L'émotion du pape avait été très vive, plus forte qu'il ne l'avait laissé voir aux évêques députés, quand il avait reçu d'eux cette communication inattendue. Il témoigna d'abord une grande répugnance à donner quelque réponse que ce fût dans l'état de séquestration où l'empereur continuait à le maintenir; il s'en expliqua dans ce sens avec l'évêque de Plaisance, à qui, en sa qualité d'Italien, Pie VII parlait avec un peu plus d'ouverture de cœur qu'à ses collègues de France. « Le pape m'a assuré qu'il ne refusait pas de faire ce qu'on lui demandait; mais qu'il ne se trouvait pas assez assisté. Quelques théologiens de confiance, quelques cardinaux de plus auprès de lui, lui seraient nécessaires pour calmer sa conscience. Je lui ai donné des raisons, je lui ai même dit des choses très fortes; mais, d'après ce que je puis juger de cette conversation, la seule crainte de manquer à son devoir le retient. On travaille pour persuader les cardinaux, et chacun emploie tous les moyens (1). »

Lorsque la nécessité se faisait sentir d'agir fortement sur le saint-père, c'était toujours au préfet de Montenotte qu'il fallait avoir recours. Aussi le voyons-nous entrer immédiatement en scène. « Je m'étais abstenu pendant ces derniers jours de voir le pape, écrit-il le 30 octobre à M. Bigot de Préameneu, afin de réserver quelque effort pour un moment favorable. Les dernières dispositions dont je vous ai rendu compte annonçant plus de liberté d'esprit, je me suis présenté ce matin chez le pape... J'ai trouvé sa sainteté dans la situation d'une personne qui est prête à se rendre de guerre lasse. J'ai profité du moment pour faire valoir avec force la raison de la nécessité, et je l'ai présentée avec les moyens qui pouvaient en faire le mieux ressortir toute l'urgence. Ces motifs n'ont pas laissé que de faire quelque impression. Le pape m'a avoué qu'en parcourant les circonstances les plus critiques que lui offre l'histoire, il n'en a trouvé aucune aussi impérieuse que celles qui pèsent sur lui. J'ai abondé dans son sens, en lui faisant observer que depuis la chute de l'empire romain il n'y avait eu aucune puissance qui pût être comparée à ce colosse, excepté l'empire de Napoléon, et que le parallèle de ces deux puissances devait entraîner une similitude dans le gouvernement de l'église aux deux époques (2). »

Sans admettre tout à fait la théorie de M. de Chabrol, Pie VII lui répéta ce qu'il avait déjà dit à l'évêque de Plaisance. « Il voyait clairement la situation où il était placé, ainsi que l'église. Il avait totalement renoncé au temporel, et la raison de l'abdication indirecte de la souveraineté temporelle n'était plus rien pour lui; il ne lui restait

(1) Lettre de l'évêque de Plaisance au ministre des cultes, 26 octobre 1811.

(2) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 octobre 1811.

plus que les inquiétudes de sa conscience... Je les ai combattues, poursuit M. de Chabrol, par l'opinion unanime de son conseil, par l'état présent de l'église. Je lui ai exposé que l'opinion générale réclamait tous les sacrifices de sa part, et que tous les chrétiens l'attendaient de lui... Je lui ai dit que sa conscience pouvait être tranquille, que le témoignage universel (*vox populi, vox Dei*) devait rétablir le calme dans son esprit. Ce témoignage était employé avec autorité pour prouver les vérités les plus essentielles du christianisme et toutes les vérités morales. A coup sûr, je n'étais pas théologien; mais je pensais que la théologie avait aussi pour première base un raisonnement juste et un sens droit... Ces considérations, qui étaient peut-être plus adaptées aux circonstances que puissantes en elles-mêmes, ont, à ce que je crois, produit quelque effet. Le pape m'a dit qu'il souhaitait en finir, et que tout aurait été terminé plus tôt, si on lui eût donné son conseil. Le changement de souveraineté appartenait à la Providence, et il fallait bien en reconnaître les conséquences; mais il avait trop peu de conseillers avec lui. Là-dessus il m'a dépeint les personnes, accordant de la capacité politique au cardinal Ruffo, de la pratique au cardinal Roverella, refusant étude et intelligence de la matière aux deux autres, et ne parlant pas de M. de Bayanne, parce qu'il ne trouvait pas d'objections contre lui... Il a ajouté qu'il donnerait une réponse aux évêques, et qu'il espérait qu'elle satisferait sa majesté. Il s'attendait d'ailleurs de sa part à quelque bienveillance. S'il ne s'agissait que de sa personne, volontiers il passerait sa vie dans une cellule, se trouvant trop bien où il était dans la situation présente. Je l'ai prié de considerer que, dans le poste où Dieu l'avait placé, il avait d'autres intérêts à régler que les siens propres. En somme, je l'ai laissé assez bien disposé pour qu'on puisse espérer de lui la détermination de ne pas faire de résistance... (1) »

En cela, M. de Chabrol se trompait un peu. Les dispositions du saint-père étaient, il est vrai, on ne peut plus conciliantes; mais sa conscience était alarmée. M. de Barral se rendait un plus juste compte de la disposition d'esprit de Pie VII et des moyens les plus propres à lever ses scrupules lorsqu'il écrivait, le 31 octobre, à M. Bigot de Préameneu : « Il paraît bien que les dix ou douze évêchés des deux départemens de Rome et du Trasimène sont la seule difficulté qui reste à vaincre. Elle serait probablement vaincue déjà, si l'on eût envoyé à Savone, en même temps que les cardinaux et nous, ainsi que nous l'avons demandé, le père Menocchio, le confesseur du pape, que l'on dit être à Rome. Il ne paraît point que ce soit un homme très lumineux; mais on assure qu'il est bien puis-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 30 octobre 1811.

sant. C'est un saint du troisième ou quatrième ciel, et son pouvoir sur l'esprit du pape est au-dessus de toute expression... Je n'ajoute aucune réflexion, sinon qu'avant de faire venir ici le père Menocchio, si on l'y fait venir, il paraît à propos de s'assurer de sa façon de voir les choses d'aujourd'hui, car, n'ayant à ce sujet que des ouï-dire, nous ne pouvons, quoiqu'ils soient favorables et assez uniformes, en répondre en aucune manière. Ce véhicule serait puissant, pourvu qu'il soit véhicule plutôt qu'obstacle (1). »

Cette idée de faire venir le confesseur du pape à Savone n'agréa point à l'empereur, soit qu'il crût la chose inutile, soit qu'il se défiât un peu de l'avis que pourrait ouvrir ce saint du quatrième ciel. Laissé à lui-même, Pie VII devenait cependant de plus en plus perplexe, et sa santé s'en ressentait. « Je reviens de chez le pape, écrit M. de Chabrol le 5 novembre; il était plus agité; il avait peu dormi (2). » Comme à son ordinaire, le préfet de Montenotte se mit à offrir ses conseils pour tirer Pie VII d'embarras. « En accordant toutes les bulles, il ne faisait rien de nouveau, mais il mettait seulement la dernière main à sa première décision. Là-dessus, le pape s'est répandu en protestations sur le désir ardent qu'il avait d'arriver à la paix de l'église. Il avait écrit nouvellement, m'a-t-il dit, un projet de lettre au cardinal Fesch, pour qu'il intercédât auprès de l'empereur et lui obtînt de nouveaux conseils. Il avait depuis renoncé à ce projet, parce qu'il y trouvait des difficultés. Certainement il ne refusait pas ce qui lui était demandé, il voulait seulement y mettre les formes. Je lui ai représenté que les formes ne s'appliquaient qu'aux circonstances ordinaires, et que tout dépendait de sa décision personnelle. Il n'était après tout question que d'une concession qu'il devait faire, et le privilége d'une dignité éminente comme la sienne était justement de pouvoir suppléer aux formes par sa volonté. La nécessité était ici évidente et lui en faisait une loi; je le priai de considérer quel scandale donnerait au monde chrétien une restriction mise à un acte authentique contre le sens précis des intentions de la partie contractante. »

Le pape n'était pas aussi frappé que M. de Chabrol de la crainte du scandale que pourrait donner son opposition aux volontés de l'empereur, il redoutait au contraire celui qui résulterait de sa trop facile adhésion. « Il m'a dit que l'on penserait généralement qu'il avait non pas fait, mais acheté la paix. J'ai expliqué que l'opinion, loin de réclamer une résistance, était au contraire entièrement prononcée à cet égard, et qu'elle ne pouvait qu'être surprise de la lenteur de sa détermination... Le pape m'a répété qu'il tenait bien

(1) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, à M. le ministre des cultes, 31 octobre 1811.

(2) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 5 novembre 1811.

peu à ce qui le regardait personnellement, et que pour le pouvoir temporel il y renonçait entièrement; mais qu'en regardant derrière lui, il était effrayé de tout ce qu'il avait accordé sans suivre les formes... » Ces timidités de conscience de Pie VII paraissaient aussi singulières qu'irritantes au préfet de Montenotte. Il ne désespérait pas toutefois d'en triompher. « J'espère, disait-il en terminant, que de nouvelles réflexions amèneront le pape plus loin; mais le temps s'écoule et la patience peut se lasser. Lorsque je le verrai, ce qui aura lieu prochainement, j'insisterai plus fortement que jamais, et je parlerai très ouvertement contre les ménagemens que pourrait avoir le conseil pour son opinion. J'y suis d'autant plus autorisé que M. Bertalozzi m'annonce que je puis rendre des visites plus fréquentes, et qu'elles sont vues avec plaisir. Je pense que l'intention de ce brave homme, qui met de la droiture dans sa conduite, est que le pape voie par ce moyen dans tout son jour le véritable tableau de sa position. C'est ce que ma situation indépendante me met à même de faire plus souvent que tout autre (1). »

Quels que fussent les efforts tentés par M. de Chabrol avec cette autorité qui résultait, suivant lui, de sa situation indépendante, ses progrès sur l'esprit du saint-père ne furent point considérables. « Le pape répète toujours, soit à nous, soit aux cardinaux, écrit M. de Barral à M. Bigot de Préameneu le 8 novembre 1811, qu'avec ses conseils et sa liberté tout pourrait se faire décemment, mais qu'en faisant plus qu'il n'avait fait jusqu'à présent, il déshonorerait aux yeux de la catholicité son propre caractère. » La négociation ne faisait pas le moindre progrès. Afin de triompher des scrupules du saint-père, les évêques députés, naguère si unanimes pour expliquer longuement au ministre des cultes combien il était à la fois cruel et inopportun de trop presser le pape sur ce chapitre des évêchés romains, se trouvèrent également d'accord pour démontrer pertinemment, par un message officiel aux cardinaux servant de conseillers à Pie VII, que sa sainteté n'avait aucune solide raison de se refuser à la concession demandée. Leur langage fut même dans cette occasion empreint de cette ardeur animée et chaleureuse qui n'accompagne d'ordinaire que les plus profondes convictions. « Est-il besoin de conseils, s'écriaient l'archevêque de Tours et les évêques de Plaisance, de Trèves et de Nantes, est-il besoin de conseils quand la nécessité parle? Délibère-t-on quand on voit que tout est perdu si l'on n'agit pas sur-le-champ? Or telle est évidemment la situation où se trouvent l'église de France, le saint-siége, l'église universelle, qu'il faut s'attendre aux plus grands maux, si l'accommodement proposé par l'empereur est différé. Nous ne parlerons pas

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 5 novembre 1811.

à sa sainteté des malheurs qui lui seraient personnels. Nous connaissons trop son courage, sa patience, sa résignation héroïque, pour croire qu'elle puisse être frappée d'un pareil motif. Cependant nous la supplions de considérer que le mal du chef est le mal de tout le corps, et que l'église ne peut être bien administrée, si celui qui la gouverne ne jouit pas d'une liberté entière. Si la chaire de saint Pierre n'est plus l'oracle de l'église et la source des grâces spirituelles, si le pontife qui la remplit ne peut faire entendre sa voix aux évêques et aux fidèles, si l'église de Rome et le sacré-collége demeurent encore longtemps dans l'état où ils sont actuellement, on n'entrevoit pas comment il serait possible de donner un successeur à sa sainteté... La nomination de quelques évêchés aux environs de Rome peut-elle être mise en balance avec un aussi grand intérêt et avec tous les maux qui seraient la suite infaillible de la mésintelligence prolongée entre le pape et l'empereur?... Quelle sera la consternation des fidèles, si leur attente est trompée, et si, en retournant au milieu d'eux, nous sommes réduits à leur apprendre que le pape a rejeté un traité qui seul pouvait mettre un terme aux maux de l'église (1)! » Cette note fut mise par les cardinaux sous les yeux du saint-père. Tous les membres du sacré-collége et l'archevêque d'Édesse lui-même auraient bien voulu que Pie VII cédât à la nouvelle exigence de Napoléon. Entre eux, la partie était fortement liée, et c'était sur cet accord, qu'il avait tant contribué à établir, que le préfet de Monténotte avait fondé ses principales espérances; mais Pie VII rejeta absolument le projet de réponse qu'avaient rédigé pour lui ses soi-disans conseillers. Il leur dicta une autre note conçue dans un sens fort différent. Il n'y était pas d'ailleurs question d'un refus absolu et définitif.

« Dans la situation actuelle, disait le message que les cardinaux reçurent ordre d'adresser aux évêques, par suite de l'état des choses et de la pratique ordinaire du saint-siége, sa sainteté sent le devoir de réclamer l'aide d'un conseil convenable à l'effet de prendre une détermination sur cette question des évêchés de l'état romain et sur tant d'autres affaires qui sont d'une si grande importance. C'est pourquoi sa sainteté, souhaitant la paix de l'église et la réparation de ses maux, désireuse avant tout de tranquilliser sa conscience, vit dans l'espérance fondée que sa majesté voudra bien consentir à ce que toute détermination ultérieure soit différée au temps où sa sainteté se trouvera en position d'exercer son ministère apostolique, et quand il aura près de lui un nombre convenable de ses conseillers ayant l'expérience et la connais-

(1) Note adressée à MM. les cardinaux pour être mise sous les yeux de sa sainteté, 16 novembre 1811. — Cette note est signée par l'archevêque de Tours, l'évêque de Plaisance, l'évêque de Trèves et l'évêque de Nantes.

sance des choses sacrées. S'étant entendue avec eux, aidée de leurs lumières et après avoir pris avec grand soin en considération les divers rapports sur ces objets, sa sainteté cherchera avec le secours du Seigneur le moyen de combiner toute chose pour la satisfaction réciproque des deux parties. Elle espère arriver à cette fin, vers laquelle elle soupire, animée d'une ferme confiance que sa majesté voudra favorablement accueillir les représentations que sa sainteté croira nécessaire de lui faire, et que sa majesté ouvrira les voies pour accomplir heureusement les avantages spirituels de l'église (1). »

A peine les cardinaux avaient-ils remis cette note, dont ils étaient les signataires, mais nullement les inspirateurs, que, remplis d'effroi, ils se hâtèrent de faire savoir à Paris qu'on aurait grand tort de leur en imputer la responsabilité. « Le pape n'a point adopté notre projet, écrivait le cardinal de Bayanne, disant que pour le repos de sa conscience il avait absolument besoin d'un conseil plus nombreux avant que de s'engager... Mes collègues et M. le préfet de Savone, qui est goûté et très estimé du pape, ont fait auprès de lui tout ce qu'ils pouvaient pour le décider à l'extension. Je croirais volontiers qu'un conseil plus ample en viendrait peut-être à bout. J'avais espéré que mon projet serait mieux accueilli, étant donné par M. Bertalozzi, qui le goûtait et qui a du crédit auprès du saint-père, tandis que je n'en ai plus aucun; mais sa sainteté l'a rejeté... (2). La vérité est que tous mes collègues, M. Bertalozzi et moi, avons fait tout ce qui était en nous pour engager dès à présent le pape à l'extension du bref à tous les évêchés. Si nous n'avons pas réussi, il faut s'en prendre à notre peu de crédit et, pour ce qui me concerne, à la nullité du mien depuis que le bref du pape est expédié et que la lettre de sa sainteté à l'empereur est restée sans réponse, car je suis trop sincère pour ne pas vous avouer mes fautes : je m'étais trop pressé de croire et de faire croire à sa sainteté qu'elle aurait une réponse obligeante et des marques utiles pour l'église et pour elle-même de la satisfaction de sa majesté impériale (3). » M. de Chabrol, également affligé de ce qu'il appelait « l'entêtement du pape, » prenait soin de faire remarquer que Pie VII avait commencé par dire un *non* positif, et que les représentations continuelles qui lui avaient été faites l'avaient insensiblement amené à faire simplement la demande d'un conseil. Le préfet de Montenotte ne désespérait donc pas encore. « J'ai pensé, écrivait-il au ministre des cultes, qu'il était convenable que personne ne connût la note qui a été remise,

(1) Note des cardinaux en réponse à celle remise par les évêques députés, 17 novembre 1811.

(2) Lettre du cardinal de Bayanne au ministre des cultes, 19 novembre 1811.

(3) *Ibid.*, 23 novembre 1811.

et qu'on ne s'entretînt en aucune manière des affaires présentes. J'ai pris à cet égard des précautions qui atteindront le but et qui seront dirigées avec toute la prudence dont je suis capable (1). »

II.

Tandis que le prudent préfet de Montenotte, les cardinaux et les évêques s'employaient de leur mieux à Savone pour éviter que la rupture ne devînt imminente et publique entre le pape et l'empereur, Napoléon, satisfait de la tournée qu'il venait de faire dans les provinces du nord de son empire, et de plus en plus confiant dans le succès de son expédition contre la Russie, rentrait dans sa capitale, décidé au contraire à pousser les choses à toute extrémité. Au moment où il méditait d'aller se remettre à la tête de ses armées pour les conduire plus loin qu'il ne les avait encore menées, il ne lui convenait nullement de laisser derrière lui une aussi grosse question. Il lui fallait ou la régler avant son départ, ou l'ajourner pendant son absence. Il sentait parfaitement à travers le silence des uns et la réserve de tous que ses plus dévoués partisans, soit de l'ordre civil, soit de l'ordre religieux, étaient loin d'approuver l'attitude qu'il avait prise depuis plusieurs années à l'égard du chef de la religion catholique. Il ne se souciait pas de laisser à aucun d'eux la conduite de cette affaire. Ni Cambacérès, à qui l'empereur reconnaissait beaucoup de capacité, mais un peu de faiblesse, ni son oncle le cardinal Fesch, dont il se défiait plus que jamais à cause de ses tendances ultramontaines, n'étaient à son gré capables de se mesurer contre un pareil antagoniste. Lui seul avait la clé du caractère de Pie VII; lui seul, un jour ou l'autre, un peu plus tôt, un peu plus tard, à la condition d'agir directement et par lui-même (il s'en tenait du moins pour assuré), était en état d'assouplir ou de briser, suivant qu'il le faudrait, l'ombrageuse obstination de ce vieillard. Son parti était donc pris : ou bien le pape céderait immédiatement, et dans ce cas, toutes les difficultés étant aplanies avant le commencement de la campagne, il n'y avait plus d'inquiétude à concevoir sur la façon dont le clergé se comporterait pendant la durée de la guerre, ou bien le pape résisterait, et alors il fallait resserrer plus que jamais sa captivité et lui enlever toute communication avec les fidèles de son église. De moyens termes, il n'en accepterait point. Au fond de son âme, et sans qu'il osât s'en exprimer ouvertement, la pensée de l'empereur allait plus loin encore. Après tout, si Pie VII se montrait en ce moment inflexible, était-il bien sûr que cela fût un mal? Quand l'empereur de Russie aurait été battu, comme ne

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 novembre 1811.

pouvaient manquer de l'être tous les ennemis de Napoléon, la question serait reprise; mais elle ne le serait plus dans les mêmes termes. Le jour où il reviendrait à Paris après avoir pris Saint-Pétersbourg ou Moscou, qui donc l'empêcherait d'élever ses nouvelles exigences au niveau de ses récens succès? Il ne s'agirait plus alors de donner le choix à Pie VII entre le séjour de Rome ou celui d'Avignon; le souverain pontife logerait dans sa capitale même, sous sa main et à sa discrétion. C'est ainsi qu'agissait le tsar de Russie avec son clergé orthodoxe, qui, reconnaissant et soumis, prêchait d'exemple à tous les sujets de l'empire la soumission la plus complète aux volontés du maître. Pour lui, quel profit ne saurait-il pas tirer de l'action du saint-père, d'un côté pour imposer partout chez lui l'obéissance comme le plus saint des devoirs, de l'autre pour mettre à la raison les Espagnols révoltés contre son frère Joseph, pour aider son beau-frère Murat à chasser de Sicile les Anglais hérétiques, pour étendre enfin sur les populations catholiques de l'Orient, du globe entier, l'influence prépondérante de la France! Ces rêves grandioses, que l'abbé de Pradt encouragea sans doute de toutes ses forces, quoiqu'il les ait dénoncés plus tard comme autant de folies, agitaient fiévreusement l'imagination véritablement orientale de Napoléon quand, après avoir accueilli assez froidement le délié prélat qu'il venait d'envoyer à Savone pour traiter avec le pape, il se mit tout à coup à lui proposer, sans autre transition, d'aller employer ses multiples facultés à révolutionner derrière lui la Pologne (1). Ce qui, mieux encore que les indiscrétions toujours un peu suspectes de l'archevêque d Malines, révèle les vrais desseins de l'empereur, ce sont ses propres actes, ce sont les dépêches qu'il dicta lui-même à cette époque, et que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs.

Napoléon, pendant sa longue absence, n'avait rien tant recommandé à son ministre des cultes que de garder un silence absolu sur les affaires de l'église, de retirer des mains des membres du concile et à plus forte raison de la circulation publique toutes les pièces et les documens quelconques ayant trait aux matières religieuses. Arrivé à Paris le 12 novembre, il fit venir, le 3 décembre 1811, M. Bigot de Préameneu à Saint-Cloud. La veille, c'était de la guerre, maintenant si prochaine, qu'il s'était occupé. Il avait écrit au prince d'Eckmühl pour se plaindre en termes pleins d'amertume des habitans du grand-duché de Varsovie, qui affirmaient ne pas pouvoir nourrir les troupes françaises, et mettaient néanmoins en avant la prétention étrange de redevenir une nation. Il avait eu

(1) *Relation de mon ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, par l'abbé de Pradt.

soin d'assurer lui-même imperturbablement au chef si intelligent du corps d'armée chargé de marcher en tête de l'expédition contre la Russie qu'il n'y avait absolument rien à redouter de l'esprit des populations germaniques, et que « l'Allemand, fût-il même aussi oisif, aussi fainéant, aussi assassin, aussi superstitieux, aussi livré aux moines que le peuple d'Espagne, n'était nullement à redouter. » Il y a plus; il avait poussé l'illusion jusqu'à prédire à son second dans cette formidable aventure que, « s'il y avait un mouvement en Allemagne, il finirait par être pour nous et contre les petits princes de ce pays (1). » Aujourd'hui c'était aux évêques députés à Savone qu'il allait s'adresser par l'entremise de son ministre des cultes; mais, si différens que fussent du maréchal Davoust, par leurs fonctions et par leur caractère, les agens ecclésiastiques pour lesquels étaient dictées à M. Bigot de Préameneu les instructions qu'on va lire, Napoléon leur parlait exactement du même ton et s'adressait à eux dans le même style. C'était en effet le même incroyable orgueil qui troublait l'équilibre de ce prodigieux esprit quand il faisait parvenir aux uns comme aux autres l'expression chagrine et presque irritée de ses volontés impérieuses. Le bon sens, qui avait été l'une de ses plus éminentes facultés, ne gouvernait plus ce grand politique, autrefois si sagace, mais non moins gâté par les faveurs extraordinaires de la fortune que par les complaisances de son servile entourage. On eût dit qu'il était destiné à perdre du même coup, avec l'instinct des choses qui se pouvaient raisonnablement tenter, la mesure de celles qui se pouvaient raisonnablement écrire. Son langage, autrefois si noble, devenu peu à peu de moins en moins modéré, allait dorénavant se mettre de niveau avec ses actes, de plus en plus dépourvus de sagesse.

« Messieurs les députés, disait M. Bigot de Préameneu dans une note qui lui fut tout entière dictée par l'empereur, sa majesté a remis le bref du pape à l'examen d'une commission composée de ses ministres et de ses conseillers d'état, laquelle a recueilli aussi l'opinion des plus célèbres jurisconsultes. Après la plus ample discussion, il a été à l'unanimité décidé que le bref ne peut pas être accepté, 1° parce qu'il est injurieux à l'autorité de l'empereur et aux évêques de l'empire et du royaume d'Italie, et que, n'y eût-il que la seule irrégularité de ne pas reconnaître comme un concile national la réunion des évêques à Paris, ce serait une cause de rejet, les pontifes romains n'ayant jamais entendu contester à chaque souverain le droit de réunir ses églises pour en former un concile national;... 2° la qualification donnée à l'église de Rome de « maîtresse de toutes les églises... » les expressions de « vraie obéissance » et

(1) L'empereur au prince d'Eckmühl, 2 décembre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 44.

autres semblables ne pouvaient être tolérées, si elles n'étaient accompagnées d'explications, attendu que, le bref étant publié par autorisation du gouvernement, il serait censé acquiescer à des formules et à des titres dont les papes se sont autrefois servis, et dont ils se serviraient bien plus encore dans leur système de se prétendre évêques universels; 3° enfin on ne peut admettre toute la partie du bref où, par addition au décret, il est dit, entre autres choses, que l'institution, dans le cas de l'article 4, serait au nom du pape, ce qui supposerait que, le pape refusant ou défendant, l'institution ne pourrait avoir lieu... »

On le voit, loin de rien rabattre des exigences qu'il avait d'abord mises en avant pendant son excursion en Hollande, l'empereur les avait beaucoup étendues. Il ne se contentait plus d'une simple déclaration faite à Pie VII au sujet des évêchés romains, il s'appuyait maintenant sur l'avis qu'il s'était fait donner par une commission nommée et choisie *ad hoc* pour écarter entièrement tout ce qui lui déplaisait dans le bref et le bref lui-même.

« Une grande majorité voulait qu'on déclarât le bref rejeté et le décret du concile non approuvé, continue toujours M. Bigot; cette majorité entendait prononcer que, le décret n'ayant point été approuvé, le cas prévu par le premier décret était arrivé, et, attendu l'urgence, convoquer de nouveau le concile national, ou simplement déclarer que les évêques nommés par sa majesté seraient institués par le synode métropolitain, qui serait à cet effet réuni à chaque nomination, et ce, jusqu'à ce qu'un concile général de la chrétienté eût statué sur cet objet. Il ne vous échappera point, messieurs, que ce moyen est infaillible. En effet, lors même que les synodes métropolitains ne se porteraient pas aujourd'hui à donner suite à l'institution, la nécessité en ferait de plus en plus une loi dans un certain laps de temps. Sa majesté ne forcerait personne. Les vicaires nommés par le chapitre administreraient provisoirement, et l'ordre nécessaire à la religion ne cesserait pas d'être maintenu dans les diocèses... Cependant, pour donner une preuve de sa modération ordinaire, sa majesté voulait bien adopter un *mezzo termine*. Elle a donné l'ordre de faire au bref un projet de modifications telles que, le pape les adoptant et donnant un bref conforme, il pût être accepté purement et simplement... Quant à l'institution des évêques des états romains, c'est une discussion vaine. Le décret est rendu par les églises et pour les églises de l'empire et du royaume d'Italie. Or l'empire et le royaume d'Italie constituent des pays réunis par des sénatus-consultes. Prétendre à des distinctions, c'est prétendre à tout bouleverser. Le pape pourrait ôter à l'empire la Toscane et la Hollande comme les états romains. Toute autre interprétation d'un décret aussi évident serait d'une telle mauvaise foi que ce serait renoncer à tout arrangement.

« Ce serait supposer une grande inconséquence de la part de sa ma-

jesté que de croire qu'elle laisse les cardinaux *noirs* aller auprès du pape. S'il voulait prendre pour conseils les ennemis de l'empereur, ceux-là mêmes qui par leurs perfides insinuations l'ont déjà conduit au point où il se trouve, il n'y aurait rien à espérer. Vous pouvez être certain que l'empereur ne cédera rien sur aucun autre article que celui-là ne soit terminé. Il vous est facile de comprendre que dans ces circonstances il y a impossibilité que l'empereur réponde à la lettre du pape. Discourir avec lui sur des questions de discipline ecclésiastique, ou lui faire des reproches sur les obstacles qu'il met à la conciliation, ce serait au moins inutile. Il attend donc que le décret du concile ait été approuvé purement et simplement pour croire qu'un premier pas ait été fait vers la conciliation (1). »

Ainsi Napoléon ne voulait plus entendre parler de ce même bref contre lequel ses propres négociateurs n'avaient soulevé que des objections de pure forme, bien vite admises par Pie VII. Quel surprenant coup de théâtre! Tandis que les cardinaux et les évêques, dans leurs lettres au ministre des cultes, exprimaient modestement l'espoir qu'en récompense de leur zèle couronné de succès l'empereur voudrait bien accorder un peu plus de liberté au saint-père, tandis qu'ils prenaient soin d'expliquer timidement que les angoisses trop évidentes auxquelles depuis quelques jours le souverain pontife semblait en proie provenaient surtout de la douloureuse surprise qu'il éprouvait de ne recevoir ni réponse à ses missives affectueuses, ni promesses rassurantes pour l'église, ce même ministre était chargé de leur faire savoir, dans un langage plein de sévérité et de rudesse, que leur maître n'était point du tout satisfait de leurs services, qu'il n'acceptait aucun de leurs avis, qu'il ne songeait nullement à écrire au saint-père, qu'il ne voulait point de son bref, et qu'il leur fallait, comme si rien ne s'était passé, tenter de nouveaux efforts pour en obtenir un tout différent. Peut-on s'imaginer un désappointement plus cruel? N'importe! Malgré le peu d'espoir qu'il leur était permis de conserver encore, les prélats, rompus à la plus parfaite obéissance, reprirent incontinent leur ingrate besogne. Le 13 décembre, ils étaient admis à l'audience pontificale. Tout d'abord ils purent lire sur la physionomie de Pie VII, d'ordinaire si sereine et si aimable, qu'il était à l'avance prévenu du but de leur démarche, et que son âme, toute douce qu'elle fût, en ressentait l'affront. Le pape avait en effet appris par le canal de M. Bertalozzi et du docteur Porta, les confidens ordinaires du préfet de Montenotte, qu'il était arrivé de fâcheuses nouvelles de Paris, et que le moment

(1) Note pour les évêques députés à Savone, dictée par l'empereur au ministre des cultes, 3 décembre 1811. — Cette note n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

était venu pour lui de s'armer encore une fois de patience. Ceux qui avaient fait parvenir sous main ces conseils, s'ils s'étaient un instant flattés d'ébranler le souverain pontife, méconnaissaient complétement son caractère. — Pie VII était naturellement confiant, humble de cœur, porté à l'hésitation par les scrupules de sa conscience, irrésolu, si l'on veut, mais nullement faible. Il avait horreur de la mauvaise foi, et l'idée d'être pris pour dupe lui était insupportable. Le jour où il apercevait clairement qu'on se proposait d'abuser de sa candeur, il était capable de se montrer tout à coup inflexible. Ce fut sous ce jour inattendu pour eux qu'il apparut le 13 décembre aux évêques de la députation. « L'audience n'a pas été favorable, écrit M. de Chabrol le 14 décembre. Le pape s'est animé. Il est entré dans quelques-uns de ces mouvemens auxquels il se livrait avant qu'il fût question d'un arrangement. La députation n'a rien épargné pour faire sentir au pontife sa position. Chacun de ses membres a parlé alternativement et fort bien, à ce qu'il paraît; mais le pape ne s'est pas entièrement apaisé (1). »

Cette sorte de rébellion étonna tellement le préfet de Montenotte qu'il ne crut pas d'abord qu'elle pût se prolonger longtemps. Il se figura même qu'avec un peu de patience et d'adresse, en employant les moyens détournés d'influence qu'il s'était habilement procurés, il aplanirait assez aisément toutes choses. « En apprenant que le pape n'avait pas parlé avec calme de sa conscience, qu'il n'avait d'ailleurs pris aucun parti irrévocable, et qu'il avait seulement laissé paraître beaucoup d'émotion, je n'ai pas cru qu'il fallait renoncer à toute espérance de succès. L'état des affaires laisse entrevoir une négociation dans laquelle le pape se débattra entre ses inquiétudes habituelles et les idées de convenance et de nécessité qui lui seront suggérées. On peut croire qu'il finira par proposer quelque chose qui se rapprochera de ce qui lui est demandé. Il se range ainsi dans la classe des débiteurs qui s'acquittent lentement (2). » Le préfet de Montenotte, d'abord trop confiant dans les donneurs de renseignemens qu'il s'était ménagés auprès de la personne du pape, ne devait pas se méprendre longtemps sur les véritables dispositions de son prisonnier. Dès le 15 décembre, il avait vu l'archevêque d'Édesse, et, remis sur la voie de la vérité par ce confident intime du saint-père, il rectifiait ses premiers pronostics.

« J'ai trouvé M. Bertalozzi singulièrement affecté. Il m'a laissé entrevoir, mais avec réserve, suivant son usage, qu'il ne voyait pour le moment aucune espérance... J'ai remonté à la source, et il en est résulté

(1) M. le comte de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 14 décembre 1811.

(2) *Ibid.*

que le pape a annoncé un refus formel de rien changer à ce qu'il avait fait, et que les termes de ce refus montraient une résolution très forte, au point qu'elle est fondée sur ce que le saint-père appelle « une inspiration dans ses prières. » Après avoir été indécis dans les premiers momens, le voilà retombé dans la détermination qu'il avait d'abord montrée à la députation. On se rappelle l'inflexibilité qu'il fit paraître à Rome dans quelques occasions contre l'avis unanime de son conseil. On retrouve dans la manière dont il s'est exprimé les mêmes erremens, et on conserve d'autant moins d'espérance que toute sa conduite annonce de la méfiance envers ceux qui pourraient l'éclairer (1). »

Le saint-père était en effet prodigieusement surpris, nous croyons pouvoir dire choqué de la conduite tenue en cette circonstance par les cardinaux qui lui avaient été envoyés de Paris afin de lui servir de conseil. Il s'expliquait, probablement sans l'approuver beaucoup, l'attitude des évêques qui, en qualité de négociateurs accrédités par le chef de l'empire français, tâchaient de faire valoir auprès de lui les thèses tant soit peu contradictoires que celui dont ils tenaient leurs pouvoirs les obligeait à soutenir. Il n'en voulait en aucune façon à M. de Chabrol, qui n'était ni prêtre ni théologien, d'appuyer de ses plus vives instances, par des argumens qui n'étaient rien moins qu'orthodoxes, et parfois même pouvaient paraître un peu rudes à entendre, les exigences de son maître. Ces messieurs lui semblaient dans leur rôle. Des membres du sacré-collége, des princes de l'église romaine, liés par les mêmes sermens que leur chef, qui s'étaient offerts pour lui servir de conseil, qui avaient en arrivant à Savone protesté de la droiture de leurs intentions et de l'impartialité de leur jugement, lui paraissaient moins excusables quand il les voyait changer ainsi subitement d'avis au moindre mot d'ordre qui leur survenait de Paris. Il ne leur pardonnait pas de ne vouloir plus, dès que l'empereur leur en avait fait signe de loin, reconnaître la moindre valeur aux concessions si coûteuses pour sa conscience qu'il avait délibérées et consenties de concert avec eux, et pour l'obtention desquelles ils lui avaient offert de si chaleureuses actions de grâces. Comment pouvaient-ils prendre sur eux de lui donner maintenant à entendre que tout cela ne suffisait plus? De quel front osaient-ils, eux, les défenseurs naturels du saint-siége, lui demander d'aller plus loin encore, et de faire litière de ses priviléges les plus indispensables? Une semblable palinodie avait mis à découvert aux yeux de Pie VII le rôle, d'ailleurs assez mal déguisé, que ces trop complaisans serviteurs de Napoléon

(1) Lettre de M. le comte de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 15 décembre 1811.

étaient venus jouer à Savone; son parti était pris de ne plus écouter leurs conseils. M. Bertalozzi, quoique jugé moins sévèrement par le saint-père, avait du même coup perdu, lui aussi, tout son crédit. Pie VII était décidé à n'agir que d'après ses propres lumières. Cet effort lui coûtait d'autant plus que par inclination naturelle il éprouvait le besoin de se sentir soutenu et comme réconforté dans d'aussi cruelles épreuves par quelque appui sympathique et tendre; mais sa conscience avait parlé. Si dur que fût le combat à livrer, et quoiqu'il fût seul à le soutenir, Dieu aidant, il ne faiblirait pas.

« L'impression qu'ont pu laisser dans l'esprit du pape, écrit M. de Chabrol, les raisonnemens pressans qui lui ont été faits depuis deux jours ne paraît pas avoir été assez forte pour le ramener et vaincre son obstination. Nous avons su par son médecin, que nous avons pressé d'agir de son côté pour achever de l'ébranler, qu'il est singulièrement tourmenté par les propositions qui lui sont faites. Il lui a dit que ce qui lui était demandé l'absorbait tout entier, et que la pensée seule en faisait blanchir ses cheveux... Leurs éminences les cardinaux ne sont pas traitées avec plus de confiance que les jours passés, et le pape a encore répété qu'il n'a pas de théologiens dans son conseil. Le collége (M. de Chabrol entend probablement les cardinaux membres du sacré-collége) cherche toutefois à lui faire sentir la nécessité d'un accord solide avec sa majesté, et suit entièrement le plan proposé par M. de Bayanne; mais l'attention du saint-père est entièrement portée sur le bref, et ne lui laisse pas la faculté d'y réfléchir et de s'y déterminer. Tel est en ce moment l'état des choses à Savone... Quant aux habitans de cette ville, ils ne s'occupent en aucune manière de ce qui est relatif au pape (1). »

Cet état d'indifférence des habitans de Savone, dont il s'arrangeait si bien, n'était pas, à beaucoup près, celui du préfet de Montenotte. Pour son compte, il redoublait d'activité. « On a cherché à réunir tous les efforts, écrivait-il le 3 janvier 1812, pour ébranler et vaincre enfin l'obstination du pape; mais jusqu'ici rien ne peut faire concevoir des espérances fondées. Les personnes de sa maison ont agi auprès de lui. Il les a d'abord écoutées avec attention; mais à la fin de la conversation il a dit qu'il ne pouvait consentir à céder la nomination des évêchés romains, que c'était là une innovation au-dessus de ses forces. Il a cependant ajouté que, si on entrait dans une négociation réglée et si l'on traitait avec d'autres formes, en lui rendant sa liberté, ce serait une chose différente (2). » Trois jours après qu'il avait adressé cette lettre au ministre des cultes,

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 27 décembre 1811.
(2) *Ibid.*, 3 janvier 1812.

M. de Chabrol recevait de lui une dépêche qu'il était chargé de remettre aux évêques députés. « Je sais, écrit-il le 6 janvier, que le contenu de cette dépêche les a en quelque sorte consternés, à raison de la difficulté qu'ils prévoient à décider le pape, et de la nécessité pressante de le décider sur-le-champ. Ils sont tous convaincus que le pape prend une fausse route; aussi se sont-ils aisément décidés à lui parler avec force. Le cardinal Roverella l'a vu hier. M. Bertalozzi s'est chargé de faire valoir toutes les raisons de M. de Bayanne... On a dû dire au pape sans détour qu'il perdait tout, qu'il agissait aveuglément, qu'il n'y avait qu'un moyen pour lui d'en finir avec avantage : c'était de changer de système et de s'accommoder de bonne foi en se jetant dans les bras de l'empereur... La députation a de son côté rédigé une note extraite de la dépêche de votre excellence qui finit en déclarant au pape qu'il est responsable de tout ce qui arrivera plus tard de fâcheux au saint-siége et à l'église... (1). » Le préfet de Montenotte n'attendait pas sans espoir l'effet qui résulterait de la dernière démarche qu'on allait essayer. « Il n'y a plus d'autres ressources, disait-il dans cette même lettre, que dans une *secousse vive* et qui soit accompagnée de la crainte et de la perspective d'une rupture immédiate. »

La note que les évêques députés avaient ordre de remettre au saint-père était en effet de nature à causer au malheureux prisonnier cette vive secousse à laquelle M. de Chabrol attachait tant d'importance. Le fond en était aussi cassant que la forme en était injurieuse. Dans cette note, remise par des dignitaires de l'église de France au chef captif de leur foi, ces prélats ne craignaient pas d'affirmer « que l'empereur avait poussé la condescendance jusqu'à sacrifier les règles invoquées par son conseil d'état au désir qu'il avait de rendre à l'église la paix attendue de tous les fidèles et au saint-père les moyens d'exercer son pontificat avec la pompe et la grandeur convenables... Cependant, continuaient-ils, le temps des hésitations, des difficultés minutieuses, des fausses prétentions, devait avoir un terme. Si le pape persévérait dans l'intention de ne pas accepter les propositions que nous avons été chargés de lui faire, à l'instant où son refus nous obligera de prendre congé, nous sommes tenus de lui déclarer que dès ce moment sa majesté regarde le droit qu'il avait obtenu du concordat d'instituer les évêques comme abrogé, et que la religion ne continuera d'être protégée et encouragée dans l'empire et dans le royaume d'Italie qu'à la condition que les évêques nommés par sa majesté recevront l'institution, soit du synode, soit du métropolitain. Tel est l'*ultimatum* de l'empereur... Dans les circonstances actuelles, le pape ne peut refuser

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 6 janvier 1812.

d'y accéder sans se rendre responsable aux yeux de toute l'église des maux effroyables qui seront infailliblement la suite de son refus (1). »

Cette démarche comminatoire des évêques n'eut point le don d'ébranler ni d'irriter Pie VII. Depuis qu'il avait pris une résolution, le calme était à peu près rentré dans son esprit, et, comme cela était naturel chez lui, c'était la douceur qui débordait. Il ne se refusa point à recevoir individuellement chacun des évêques, à « discuter bonnement avec eux » (ce sont les expressions de M. de Barral) les motifs de sa décision. « Mon tour est venu le premier, raconte l'archevêque de Tours; la conférence a duré près d'une heure et a été fort affectueuse, — quoique très serrée de mon côté, ajoute vite l'archevêque, qui a grand'peur évidemment qu'on ne le soupçonne d'avoir faibli, car, le pape me parlant d'un projet qu'il avait d'écrire encore à l'empereur, je l'ai constamment ramené au consentement à donner avant tout à l'universalité de la nomination comme au point fondamental. Plusieurs fois il a paru vivement touché; mais il doit persévérer dans le refus tant qu'il sera, dit-il, dans son état de réclusion, et sans être entouré d'un conseil plus nombreux. Il croit que son honneur exige qu'un acte aussi important que cette cession n'ait pas l'air de la contrainte. Il proteste sans cesse de son désir de condescendre à la demande et même aux demandes de sa majesté, qu'il n'a aucune intention de tromper, ce que la suite prouvera bien... D'après ce qu'auront produit les conférences de mes collègues avec sa sainteté, nous enverrons ou nous n'enverrons pas une lettre au pape que l'on transcrit en ce moment. C'est la dernière pièce de notre arsenal (2). »

Tandis que les évêques députés mettaient ainsi en batterie ce qu'ils appelaient « la dernière pièce de leur arsenal, » il n'était pas possible que le préfet de Montenotte consentît à demeurer inactif. Lui aussi, il ambitionnait l'honneur d'enlever de haute lutte la concession que l'empereur désirait si vivement arracher au saint-père, et, comme eux, il avait résolu de ne plus ménager les termes. La députation avait envoyé la veille au saint-père cette lettre d'adieu dont M. de Barral parlait tout à l'heure. Pie VII ne l'avait pas lue sans émotion, il avait annoncé l'intention de la relire une seconde fois le lendemain matin.

« Je me suis rendu chez lui, écrit M. de Chabrol, désirant en connaître l'effet. J'ai profité de l'occasion et fait comme une dernière tentative pour ébranler le pontife. Je lui ai dit qu'il était seul contre son

(1) Note remise à sa sainteté, le 7 janvier 1812, par les évêques députés à Savone.
(2) Lettre de l'archevêque de Tours au ministre des cultes, 13 janvier 1812.

conseil, les évêques, et l'opinion de tous les fidèles, que je devais lui dire qu'on parlait mal de sa résistance, que les cardinaux disaient hautement que la conscience n'était intéressée en rien dans ce qu'on lui demandait, qu'il pouvait et qu'il devait conséquemment faire ces concessions. Si par hasard le respect les empêchait de le lui dire avec force, comme ils le faisaient à nous tous, il était de mon devoir de l'en avertir. Je lui ai annoncé que son refus éteignait dans une proportion marquée l'intérêt que les siens prenaient à lui, et rendait sa cause odieuse. »

Ces surprenantes paroles adressées au malheureux pontife par le fonctionnaire impérial chargé de maintenir sa rigoureuse captivité ne semblent avoir provoqué chez Pie VII aucun mouvement d'impatience. En tout cas, il s'en montra parfaitement maître.

« Plusieurs fois, dit M. de Chabrol, le pape est resté très pensif et dans l'attitude d'un homme qui voudrait se rendre; mais enfin son dernier mot a été que sa conscience répugnait trop à ce qu'on exigeait de lui pour qu'il y accédât... Je l'ai quitté en lui disant qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui de ce qui arriverait. D'après cette longue conférence, je vois clairement que, s'il y a eu chez le pape de bonnes intentions, elles se trouvent tellement amalgamées avec les indécisions, les scrupules et même les passions, qu'il faut renoncer à les vaincre par des raisonnemens et des insinuations. Je demeure convaincu que le moment du départ de la députation peut seul amener un résultat. Le temps s'userait contre la résolution présente, qui ne peut être détruite que *par une secousse* (1). »

Cette secousse morale, dont M. de Chabrol attendait la réussite des projets de l'empereur, ne tarda point à produire sur la santé de Pie VII les effets qu'en raison des événemens antérieurs il était trop facile de prévoir. « Le pape a été fort agité ces jours derniers, reprend le prefet de Montenotte à la date du 19 janvier; il ne dort pas. Il est tourmenté et se plaint de sa santé. C'est à l'état d'indécision où il se trouve qu'il faut attribuer ce dérangement. Il en revient maintenant à un projet de lettre à l'empereur, dans lequel il promettrait, dit-on, spécialement de reconnaître l'extension du bref à tous les évêchés et de modifier ce même bref; mais cette promesse ne se réaliserait que lorsqu'il aurait une libre communication avec les fidèles. On ne peut plus faire fond sur aucune résolution du pape, tant qu'elle n'est pas fixée par une signature... Il tient peut-être même à ces fluctuations par la considération qu'elles lui font gagner du temps, et il trouve ainsi plaisir à s'y livrer. Il serait à désirer qu'on prît des mesures pour profiter du moment où ses dispositions deviendraient favorables. Ce serait le seul moyen de le

(1) Lettre de M. Chabrol au ministre des cultes, 16 janvier 1812.

tirer de cet abîme d'incertitude. Le moment du départ de la députation sera celui qui offrira le plus de moyens de succès (1). »

Malgré sa perspicacité habituelle, M. de Chabrol se trompait encore. Le pape n'était nullement indécis. Tant qu'il serait captif, il ne donnerait aucune réponse absolue et définitive aux demandes qui lui étaient adressées par l'empereur. Il se bornerait à indiquer quelle pourrait être, le cas échéant, l'étendue de ses concessions. Il irait jusque-là de lui-même, mais on ne le conduirait pas plus loin. De préoccupations d'amour-propre et de fausse dignité, Pie VII en avait si peu à ce moment solennel qu'il se décida, mettant toute étiquette de côté, à entrer de nouveau en correspondance directe et personnelle avec le souverain qui venait de lui faire déclarer avec tant de dédain qu'il ne répondrait même plus à ses lettres. Peut-être, par cet excès de condescendance aimable et de pieuse humilité, lui serait-il donné de retrouver le chemin du cœur si orgueilleux, mais à ses yeux nullement méchant, du grand homme qu'il avait tant aimé, qu'il aimait encore, et dont il ne pouvait s'imaginer que l'oreille pût rester à tout jamais fermée à ses prières.

« Nous nous sommes déterminé de nous retourner directement vers votre majesté, en lui exposant que nous ne nous sommes nullement refusé à nous prêter à une extension ultérieure du bref du concile, comme votre majesté l'aura reconnu par notre note précédente à laquelle nous nous en référons. Si avant de procéder à cette détermination nous avons désiré un nombre convenable de conseillers, et témoigné le besoin d'avoir la libre communication avec les fidèles, la cause en est dans notre très vif amour de traiter pour le bien de l'église avec toute la maturité et toute la prudence qui peuvent seules mettre en repos notre conscience et prévenir le scandale qui ne saurait manquer d'en résulter, si nous avions opéré autrement. Nous avons fait les plus sérieuses réflexions, et Dieu sait combien de méditations et de sollicitude nous coûte cette affaire. Aussi, nous trouvant dans les plus terribles angoisses d'esprit, nous ne pouvons que représenter derechef à votre majesté le besoin que nous avons d'un plus nombreux conseil, et spécialement d'être en libre communication avec les fidèles. Quand nous serons placé dans cette situation, nous assurons votre majesté qu'avec l'aide du ciel nous ferons pour lui complaire tout ce qui pourra se combiner avec les devoirs de notre ministère apostolique... Nous vivons avec la confiance dans le dispensateur suprême des biens de ce monde que nous pourrions alors concilier toutes choses avec une satisfaction réciproque. Ce qui tendra à procurer les avantages spirituels de l'église rendra en même temps le calme à notre esprit, calme qui nous est d'autant plus nécessaire que

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 janvier 1812.

notre grand âge nous rappelle chaque jour d'une façon plus frappante le compte rigoureux que nous sommes sur le point de rendre à Dieu de nos effrayans devoirs. Avec toute l'effusion de notre cœur, nous prions le Seigneur de répandre sur votre majesté l'abondance de ses bénédictions (1)... »

Quelle allait être la réponse de Napoléon à cette douce supplique du saint-père? Il la dicta lui-même à son ministre des cultes. C'étaient des reproches, des récriminations et des menaces que l'empereur renvoyait à Pie VII en retour de ses avances et de ses bénédictions.

« Sa majesté n'a pas jugé convenable de répondre à la lettre du pape, dont je vous envoie copie. Je vous avouerai confidentiellement qu'elle a beaucoup de regret d'avoir dans les temps antérieurs suivi une marche différente, et de s'être laissé induire à une correspondance directe avec le saint-père. En effet, toutes les correspondances que sa majesté est dans le cas d'avoir avec les têtes couronnées ne sont que de courtoisie et d'aménité. Des lettres de discussion, de reproches, ne sont point dignes du haut rang où elle est placée. L'empereur écrira au pape quand il aura des complimens à lui faire; mais, pour des choses pénibles à entendre, il préfère que ce soit par la voie ministérielle. Il est à regretter que le pape n'ait pas suivi la même méthode, au lieu d'adresser directement à sa majesté une lettre qu'il savait ne pouvoir être aucunement satisfaisante... Le pape demande la communication avec les fidèles; mais cette communication, comment l'a-t-il perdue? Il l'a perdue par la violation de tous ses devoirs de paix et de charité. Il a maudit l'empereur et l'autorité civile par une bulle d'excommunication dont l'original a été saisi à Rome. Est-ce pour maudire les souverains que Jésus-Christ s'est mis en croix? Est-ce là le principe du souverain rédempteur? Cependant la condescendance de l'empereur a été au point de se borner au dédain d'une excommunication ridicule par son impuissance, quoique criminelle par son intention. Il a laissé le pape à Savone maître de communiquer avec les fidèles. Quel usage a-t-il fait de son ministère? Il a envoyé des brefs pour soulever les chapitres, brefs aussi remarquables par l'ignorance des canons et des principes que par leur caractère de malveillance... Il sait qu'un millier de prêtres, gens d'ailleurs simples et bons, sont fanatisés par l'idée d'obéissance qu'ils croient lui devoir; a-t-il fait quelque démarche, a-t-il témoigné quelque intention de cesser de s'opposer à ce qu'ils rendent ce qu'ils doivent à leur souverain? A-t-il, par amour de la vérité, par amour de la religion, par amour de l'humanité, cherché à les arracher à une position aussi pénible? Non! rien n'a été fait ni proposé de sa part qui tendît à ce but. Il n'y a donc

(1) Lettre autographe de sa sainteté Pie VII à l'empereur Napoléon Ier, 24 janvier 1812.

aucune garantie qu'il ne continuerait pas de faire de son ministère un aussi mauvais usage. A quoi servirait d'ajouter scandale à scandale, et comment l'empereur serait-il assez peu sensé pour laisser libre la communication avec celui qui persiste ainsi à défendre de rendre à césar ce qui appartient à césar... Le pape a, il est vrai, écrit deux lettres à l'empereur, et l'on peut en induire qu'il a renoncé à une excommunication démentie, quant au fond et à la forme, par l'opinion générale du clergé lui-même; mais en même temps il récuse tous les évêques de l'empire et du royaume d'Italie : les seuls conseils qu'il veuille sont les cardinaux *noirs*, qu'il n'aura jamais. Si le pape croit ne pouvoir se décider sans eux, c'est sa faute. S'il perd en conséquence pour jamais le droit d'instituer les évêques, c'est encore sa faute. La religion marchera sans son secours, et l'on s'aperçoit chaque jour davantage que son intervention n'est pas nécessaire, puisqu'au défaut des évêques les vicaires capitulaires gouvernent les églises. On espère des troubles. On a mal calculé. L'esprit public est désormais trop éclairé. C'est cette coupable espérance, déçue par les hommes, désavouée par la religion et par son divin auteur, dont le pape sera comptable un jour... Sa majesté plaint l'ignorance du pape, et elle a pitié de voir un pontife qui pouvait remplir un aussi grand et un aussi beau rôle devenu la calamité de l'église. Il aurait pu conserver tous les avantages dont la papauté avait la possession; mais il a préféré rompre par suite de ses préjugés, et malgré ce qui lui était prescrit par la doctrine de l'église. Dans les trois jours après la réception de la présente lettre, ayez une acceptation pure et simple qui embrasse tous les évêchés, hors celui de Rome, ou, à défaut de cette acceptation, quittez Savone... De la simplicité, de l'abandon, une véritable espérance dans la loyauté de sa majesté, sont les seuls partis qui restent à prendre au pape. Sa majesté connaît toutes ces matières mieux que le saint-père, et trop bien pour qu'elle puisse jamais s'écarter de la route qu'elle s'est tracée... Dans la fausse situation où sa majesté voit le pape, elle préfère autant qu'il n'adopte pas le décret, afin que, s'il refuse, il demeure couvert de la honte de son ignorance. Et s'il ne se croit pas suffisamment autorisé, suffisamment éclairé par le Saint-Esprit et par les cent évêques, pourquoi ne se démet-il pas, en se reconnaissant incapable de distinguer ce qui est du dogme et de l'essence de la religion, de ce qui n'est que temporel et variable? Cette distinction, qui est si simple qu'elle serait entendue par le premier séminariste, si le pape ne la comprend pas, pourquoi ne descend-il pas de sa propre volonté de la chaire pontificale pour la laisser occuper par un homme plus fort de tête et de principes, qui réparera enfin tous les maux que le pape a faits en Allemagne et dans tous les pays de la chrétienté (1)? »

(1) Lettre à MM. les députés, dictée par sa majesté l'empereur à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 9 février 1812. Cette lettre ne se trouve pas dans la correspondance de Napoléon I[er].

Quand cette lettre singulière parvint à son adresse, les cardinaux et les évêques, obéissant aux ordres qu'ils avaient précédemment reçus, étaient déjà partis de Savone sans avoir pu obtenir du pape cette approbation pure et simple sans laquelle il leur était interdit d'y prolonger leur séjour. Ce fut à M. de Chabrol qu'incomba la tâche désagréable d'en donner communication à Pie VII.

« Après avoir pris connaissance de toutes les pièces que vous m'avez transmises, je me suis rendu ce matin chez le pape, écrit-il le 19 février 1812. J'ai commencé par amener brusquement sa sainteté sur le sujet de manière à fixer toute son attention... J'ai ajouté que, contre mon attente, la Providence lui ouvrait encore une voie inespérée, comme si elle voulait elle-même le ramener, ou du moins le convaincre que, s'il perdait tout, c'était sa faute et sa faute réitérée... Il m'a dit qu'il était prêt à m'entendre. J'ai pris alors la dépêche, et je lui ai demandé s'il voulait que je la lusse en français lentement ou que je la traduisisse en italien. Il a préféré que je la lusse posément en français, ce que j'ai fait, observant de lire deux fois les passages les plus forts et ceux que je croyais qu'il n'avait pas tout à fait saisis. »

Dans sa dépêche, le préfet de Montenotte relate la suite des impressions diverses éprouvées par le malheureux captif au fur et à mesure que lecture lui est donnée de cette espèce d'acte d'accusation.

« Il s'est récrié, mande M. de Chabrol, sur le mot : « on espère des troubles. » Il a protesté que non. J'ai repris : Vous avez donc oublié que vous n'avez cessé pendant longtemps de me parler de schisme et de dire que vous le voyiez arriver. Au moment où je lui ai parlé de conscience et de celle de cent évêques qui réclamaient une conciliation comme indispensable, il a dit qu'il avait voulu y plier la sienne, mais qu'il n'avait pu la tranquilliser. Je lui ai dit qu'au moins il ne devait pas l'avouer. Quel effet produirait un pareil discours sur la chrétienté, tandis qu'il est par sa place chargé de diriger la conscience de tous les fidèles? Ne point distinguer dans un cas aussi simple le bien du mal serait se démettre soi-même... Mais l'article qui l'a ému le plus est celui où il est question de la demande de sa démission. Il l'a écouté avec une émotion profonde. Je l'ai vu abattu et tellement agité que sa main tremblait singulièrement. Il a gardé le silence le plus absolu... L'effet général de la communication que je viens de faire a été de détromper le pape sur un reste d'espoir que je crois qu'il conservait encore en se fondant sur ce que sa lettre n'avait pas encore reçu de réponse, et en comptant sur l'intervention des cardinaux à Paris. Il a été très ému, je ne crois pas qu'il ait été ébranlé (1)... »

Dans la visite qu'il lui rendit encore le lendemain, le préfet de

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 février 1812.

Montenotte trouva Pie VII rentré dans la tranquille possession de lui-même, mais non moins décidé que la veille. « Il m'a répondu que son parti avait déjà été pris, qu'il n'en changerait pas, qu'il avait fait un premier bref, qu'il s'y tenait et n'en ferait pas un second (1). »

Avec une ardeur de zèle dont il pensait qu'on lui saurait gré à Paris, M. de Chabrol insiste encore.

« Avez-vous d'ailleurs bien cherché à vous convaincre? Vous n'avez pas voulu entrer en discussion avec MM. les évêques, qui se sont efforcés de connaître en quoi votre conscience pouvait être blessée, et qui s'en retournent avec la plus vive douleur, obligés de dire à leurs troupeaux que vous les abandonnez sans vouloir ouvrir l'oreille à la voix de leurs pasteurs. Comment cette conduite n'exciterait-elle pas les plaintes de toute la chrétienté? Il est de mon devoir de vous faire observer que ces plaintes deviendront aussi fortes qu'universelles, et qu'on finira par souhaiter et réclamer que sa sainteté se démette pour le bien de tous. Sans doute, c'est ce que le devoir lui prescrit, quand elle ne peut vaincre des scrupules qui n'intéressent qu'elle. Il m'a répondu aussitôt que, quelque chose que l'on pût faire, il ne se démettrait jamais (2). »

Le lendemain, 23 février, M. de Chabrol, toujours infatigable, recourut à un nouveau moyen.

« On a fait parler les gens de la maison, qui, ayant espéré un changement de position, voient avec d'autant plus de regret sa détermination qu'ils savent qu'elle est contraire à l'opinion unanime de ceux qui l'ont approché; mais leurs efforts ont été vains. Le pape a même refusé de les entendre... N'ayant plus aucune espérance de l'ébranler dans ses refus, je me suis rendu ce matin chez le pape pour lui faire la notification prescrite. Le pape a d'abord employé tous ses soins à détourner la conversation en me parlant du voyage des cardinaux et de celui de la députation; mais enfin, l'ayant prié d'une manière positive de vouloir bien m'entendre, je lui ai mis sous les yeux l'état des choses : je lui ai fait savoir de quelle responsabilité il se chargeait en opposant son avis personnel à celui de tout le clergé et de tous ceux qui l'avaient approché. Je lui ai montré les regrets qu'il aurait sur les conséquences qui suivraient son refus, et les reproches qu'il encourrait de la part de ses successeurs; mais mes efforts n'ont pu l'émouvoir, et il s'est toujours retranché derrière cette idée que Dieu interviendrait dans la décision de ses affaires. Voyant alors que rien ne pouvait le vaincre, je lui ai dit que je remplissais le devoir qui m'était prescrit en lui notifiant que, son bref n'ayant pas été ratifié, l'empereur regardait les concordats comme abro-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 21 février 1812.
(2) *Ibid.*

gés, et ne souffrirait plus que le pape intervînt en rien dans l'institution canonique des évêques. Je lui ai répété cette même notification en italien et lui en ai développé toutes les suites. Je l'ai alors quitté en lui annonçant que, si avant le départ du courrier la réflexion faisait naître chez lui quelques résolutions raisonnables, c'était le seul moment qui lui restait pour terminer heureusement ce grand procès. J'ai chargé M. le docteur Porta de lui répéter cette même observation à l'heure de son dîner; mais je n'espère rien de ce dernier effort, car le pape en me quittant m'a renouvelé l'assurance qu'il était affligé du résultat, mais qu'il ne changerait pas (1). »

Tout était désormais accompli. Il ne restait plus à M. de Chabrol qu'à rédiger le procès-verbal de la notification qu'il venait de faire au pape. Nous nous trompons. D'autres instructions lui avaient été envoyées en ce qui regardait la personne même du saint-père. Pendant tout le temps que les cardinaux et les évêques de la députation étaient demeurés à Savone, Pie VII avait joui d'une sorte de liberté relative, en ce sens que les communications avec lui étaient devenues journalières et faciles, et qu'on lui avait permis de consulter des livres, de tenir une plume, de prendre et de dicter des notes sur les matières théologiques, qui l'intéressaient si fort. Ces complaisances ne devaient pas être continuées plus longtemps. M. Bigot de Préameneu avait, sur les injonctions de l'empereur, pris ses précautions pour que ce désordre cessât. Il avait, dès le 28 janvier, fait parvenir à M. de Chabrol une lettre qui portait en tête ces mots soulignés : *pour lui seul* (2). C'était afin de ne pas laisser ignorer au ministre des cultes qu'il avait pris soin d'exécuter cette partie de ses instructions que, reprenant les termes mêmes de la dépêche ministérielle du 28 janvier 1812, M. de Chabrol terminait la lettre que nous venons de citer par ces paroles significatives : « J'ai l'honneur d'annoncer à votre excellence que, conformément à ses ordres exprès, tout est rentré à Savone dans le même ordre qu'avant l'arrivée de la députation (3). »

III.

Telle avait été l'issue de la négociation entreprise à Savone par l'ordre de Napoléon, grâce à l'entremise d'un certain nombre de princes de l'église romaine et de quelques-uns des plus considérables évêques de France. Elle se terminait, après six mois d'orageux débats, par un redoublement de rigueurs et une plus sévère séques-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 23 février 1812.
(2) Le ministre des cultes au préfet de Montenotte, *pour lui seul*, 28 janvier 1812.
(3) M. de Chabrol au ministre des cultes, 23 février 1812.

tration du souverain pontife. Afin que nos lecteurs soient en état de former eux-mêmes leur jugement et de mieux discerner de quel côté se produisirent les prétentions excessives et les procédés regrettables, nous avons mis sous leurs yeux les dépêches mêmes des acteurs qui ont pris part à ce drame diplomatique passablement étrange, dont jusqu'à présent aucun historien ecclésiastique ou laïque n'avait fait mention. Notre tâche resterait toutefois incomplète, si nous nous laissions exclusivement absorber par le spectacle de cette sorte de duel inégal, et d'autant plus émouvant, qui va s'animant chaque jour davantage entre le tout-puissant maître de la France et son malheureux prisonnier. Il nous faut maintenant dire un mot des affaires intérieures de l'église, et rendre compte des rapports entretenus par Napoléon avec le clergé de son empire pendant tout le temps qu'avaient duré les tristes et inutiles négociations de Savone.

Comme à notre ordinaire, nous recourrons principalement, pour découvrir la vérité, aux témoignages de Napoléon lui-même; mais, comme à notre ordinaire aussi, nous irons de préférence la saisir là où elle se trouve en réalité, c'est-à-dire dans sa correspondance avec les agens auxquels il disait sa pensée tout entière. Les rapports officiels des fonctionnaires publics, les pièces d'apparat écrites ou dictées par Napoléon, ne sauraient trouver créance qu'auprès de gens décidés à s'y laisser tromper. Dans la circonstance qui nous occupe, le contraste entre le langage du maître et le fond même des choses est on ne peut plus frappant. S'il est en effet une assertion incessamment répétée à Savone, que nous ayons vue se produire avec une imperturbable solennité non-seulement dans les conversations du préfet de Montenotte avec Pie VII, non-seulement dans la bouche des cardinaux chargés de servir de conseil au saint-père, non-seulement dans les notes passées par les évêques qui avaient mission de traiter avec lui, mais encore dans les dépêches dictées par l'empereur lui-même, c'est l'assurance que le clergé de France avait, dans la querelle pendante, pris parti à l'unanimité et comme un seul homme pour son prince temporel contre le chef de sa foi. Il n'en était rien cependant, et l'empereur le savait bien; il en était même passablement inquiet. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir ses lettres, non pas, il est vrai, celles qui devaient être envoyées à Savone et commentées par M. de Chabrol, mais celles qu'il adressait à son ministre des cultes et pour lui seul.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que Napoléon, tandis qu'il était encore en Hollande, n'avait rien tant recommandé à son ministre des cultes que de tenir fort secret pour tout le clergé, même pour son oncle le cardinal Fesch, ce bref du 24 septembre, dont les cardinaux et les évêques français, ses propres manda-

taires, s'étaient montrés si satisfaits à Savone. Il n'avait pas cessé depuis d'imposer à M. Bigot la même réserve. Il lui avait aussi prescrit de ne souffrir à aucun prix, et sous quelque prétexte que ce fût, la présence à Paris d'un seul prélat français ou italien. Il devait les renvoyer tous dans leurs diocèses, même ceux qui n'avaient pas leurs bulles. Le but de cette mesure était évident. Elle provenait de la crainte trop fondée qu'avait l'empereur d'être tacitement blâmé par la majorité des membres de l'épiscopat, par ceux-là mêmes qui lui étaient le plus dévoués, s'ils arrivaient à percer le mystère de ce qui se passait alors à Savone. La vérité est qu'ils ne le soupçonnaient que très vaguement, et c'était beaucoup oser que de les vouloir représenter comme approuvant les prétentions impériales, qu'ils ne connaissaient même pas.

Napoléon, exactement instruit des dispositions des ecclésiastiques de son empire et fort peu porté de sa nature à se payer des vaines illusions qu'il s'efforçait de faire accepter aux autres, n'ignorait pas que, dans la querelle engagée entre son gouvernement et le saint-siége, leurs secrètes sympathies étaient, à bien peu d'exceptions près, du côté de son adversaire. Il agissait en conséquence, et tous ses actes, spontanés ou réfléchis, lui furent à cette époque dictés par ce très juste sentiment de sa véritable situation. Toutefois, si l'appréciation de l'empereur était en elle-même parfaitement fondée, il s'en faut de beaucoup que les mesures auxquelles il eut recours fussent politiques, sensées ou seulement équitables; nos lecteurs vont en juger. Napoléon n'avait pas oublié la résistance qu'il avait jadis rencontrée de la part de l'ancien directeur des sulpiciens, l'abbé Émery. Plus d'une fois il s'était plu, on s'en souvient, à lui rendre lui-même justice, notamment le jour où il l'avait, au détriment de ses collègues de la commission ecclésiastique, loué si haut en pleine séance du conseil d'état, puis dans sa conversation avec M. Molé, quand il s'était écrié « qu'il mourrait tranquille, s'il pouvait laisser à un tel homme le soin d'élever la jeunesse de son empire. » Le temps de ces sages paroles était maintenant passé, et Napoléon n'écoutait plus désormais que son ressentiment. Des sulpiciens élèves de l'abbé Émery, tous imbus de ses fortes doctrines gallicanes, mais non moins dévoués que lui au saint-père, gouvernaient encore à ce moment la plupart des séminaires, et servaient presque partout d'instructeurs au futur clergé de France. N'était-il pas à craindre que, par la diffusion de leur enseignement, par l'autorité de leur exemple, ils ne réussissent à pervertir les nouvelles recrues du corps ecclésiastique? Cela ne devait point se souffrir. Le 8 octobre 1811, il avait écrit d'Utrecht à son ministre des cultes : « Je ne veux point de sulpiciens dans le séminaire de Paris, je vous l'ai dit cent fois; je vous le répète pour la dernière.

Prenez des mesures telles que cette congrégation soit dissoute (1). » M. Bigot de Préameneu avait obéi, non sans quelque répugnance, on le croit, à cette injonction impérieuse; mais il avait probablement fermé les yeux sur l'existence de quelques sulpiciens qui continuaient à enseigner dans les provinces. Le 22 novembre, il reçut de son maître le billet suivant : « Faites-moi connaître quels sont les séminaires qui sont desservis par les sulpiciens, afin de les éloigner également de ces séminaires (2). »

Cependant une pensée soudaine avait traversé l'esprit de l'empereur pendant qu'il organisait avec tant de soins minutieux sa prochaine expédition contre le tsar Alexandre, et qu'il supputait un par un le nombre des conscrits qu'il pourrait mettre en ligne et entraîner à sa suite jusqu'au fond des steppes glacées de la Russie. Il en manquait à son compte. C'étaient les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Ne pourrait-on pas faire entre eux quelque distinction, continuer, par exemple, d'exonérer les séminaristes appartenant aux diocèses dont les évêques lui donnaient satisfaction, et englober dans son armée ceux qui avaient le malheur d'appartenir aux diocèses dont les titulaires étaient trop peu complaisans pour lui, ou trop bien portés pour le saint-père? Cela augmenterait le cadre de ses régimens, ce qui était loin de lui être indifférent, et puis cela servirait à la fois d'encouragement et de punition à qui de droit. Évidemment la chose était très bonne en soi; cependant il ne faudrait pas qu'elle fût trop divulguée. Enchanté de son ingénieuse idée, Napoléon écrivit sur-le-champ à M. Bigot la lettre suivante, qui naturellement n'a pas trouvé place dans sa correspondance officielle.

« J'ai vu dans votre dernier travail des demandes pour exempter du service militaire deux cent trente-neuf étudians qui se destinent à l'état ecclésiastique et pour la nomination de cent quarante-huit bourses dans les séminaires. J'ai rayé parmi ces demandes toutes celles qui étaient relatives aux évêchés de Saint-Brieuc, de Bordeaux, Gand, Tournai, Troyes et des Alpes-Maritimes (le diocèse de M. Miollis, frère du général), parce que je ne suis pas satisfait des principes que manifestent les évêques de ces diocèses. Mon intention est que vous ne me proposiez pour ces diocèses aucune exemption de service pour les conscrits, aucune nomination à des bourses, à des cures, à des canonicats. *Vous me ferez un rapport sur les diocèses qu'il conviendrait de frapper de cette interdiction. Cette manière d'opérer doit être tenue très secrète.* Quand les évêques insisteront sur les nominations, vous leur ferez connaître que j'ai refusé

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Utrecht, 8 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 503.

(2) *Ibid.*, Saint-Cloud, 22 novembre 1811, t. XXIII, p. 29.

mon approbation. Désormais vous serez responsable, si vous me présentez soit une bourse à donner, soit un conscrit à exempter dans un séminaire où les principes de l'église gallicane ne soient pas soigneusement enseignés. Prenez des mesures pour en être bien informé, et commencez par vous assurer de ce qui se passe auprès de vous dans le diocèse de Paris (1)... »

Il semble que, si une institution devait trouver grâce devant la mauvaise humeur de l'empereur, c'était celle des humbles sœurs de la charité qui soignaient dans les hôpitaux ses soldats bléssés ou malades. Il ne lui fut point toutefois donné d'échapper à son terrible courroux. Déjà, au mois de novembre 1809, l'empereur avait défendu à l'abbé Hanon, vicaire-général de la communauté des lazaristes et directeur des sœurs de charité, d'exercer les fonctions de ses deux charges, parce qu'il n'avait pas voulu mettre Mme Lætitia, mère de l'empereur, à la tête du conseil de l'ordre, et qu'il avait osé nommer pour supérieure-générale de ces saintes filles une dame qui avait été dénoncée au gouvernement impérial comme ne professant pas de très bonnes opinions. L'abbé Hanon avait en outre eu le tort de continuer à se mêler, malgré cette défense, de la direction de cet ordre de bienfaisance. Là-dessus, il avait été nuitamment enlevé de son domicile, mis d'abord en surveillance à Saint-Pol, puis enfermé dans la prison d'état de Fenestrelle, d'où il fut plus tard transporté à Bourges, quand les armées étrangères s'approchèrent des frontières de la France. En dépit de cet effrayant exemple, les sœurs de la charité n'avaient point voulu pour la plupart reconnaître la nouvelle supérieure-générale désignée par l'empereur, se fondant sur les cahiers laissés par leur fondateur saint Vincent de Paul, et d'où il résultait, à ce qu'il paraît, que leur ordre devait plutôt se dissoudre que d'accepter une supérieure nommée par le pouvoir civil. Napoléon était entré à ce sujet dans la plus épouvantable colère (2). « Il est temps, écrit-il le 3 mars 1812 à son ministre des cultes, il est temps de finir ce scandale des sœurs de la charité en révolte contre leurs supérieurs. Mon intention est de supprimer les maisons qui, vingt-quatre heures après l'avertissement que vous leur donnerez, ne seraient pas rentrées dans la subordination. Vous remplacerez les maisons supprimées non par des sœurs du même ordre, mais par celles d'un autre ordre de charité. Les sœurs de la charité de Paris y perdront de leur influence, et ce sera un bien (3)... »

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 22 octobre 1811. — Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) *La France pontificale*, par M. Fisquet. — *Diocèse de Paris*, t. II, p. 785 et 786. — M. Jauffret, t. II, p. 313. — *Saint Vincent de Paul*, par l'abbé Maynard, t. IV, p. 295. — *Œuvres complètes du cardinal Pacca*, t. II, p. 220.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Paris, 3 mars 1812.

La lettre qu'on vient de lire était datée du jour même où Napoléon, après avoir écrit au prince Kourakine pour se plaindre du colonel Czernitchef, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, qui avait corrompu l'un des employés des bureaux de la guerre afin de se procurer les plans de la prochaine campagne de Russie, venait d'envoyer au major-général, le prince de Neufchâtel et de Wagram, les numéros d'ordre des huit corps d'armée qui allaient bientôt s'ébranler pour marcher sous ses ordres vers les bords du Niémen. On ne saurait en vérité s'étonner beaucoup si, absorbé par les innombrables préparatifs de sa gigantesque expédition, l'empereur a pendant longtemps donné beaucoup moins de son attention aux affaires de l'église qu'à celles de la guerre. Qui donc pourrait trouver étrange de rencontrer à cette époque dans sa correspondance beaucoup plus de lettres adressées au maréchal Berthier, au duc de Feltre, à M. de Cessac, ses lieutenans militaires, qu'au comte Bigot de Préameneu, son ministre des cultes? Un rapprochement bizarre nous a frappé toutefois en parcourant cette curieuse et instructive correspondance de Napoléon Ier, qui a servi d'appui principal, nous devrions presque dire de base unique à notre travail. Depuis que la guerre qui doit mettre un terme fatal à sa puissance est définitivement arrêtée dans son esprit, deux fois seulement, et à quelques mois d'intervalle, le potentat qui s'intitulait alors le protecteur de l'église consent à se distraire de ses occupations favorites pour s'occuper des choses de la religion. Nous venons de citer le texte même de la première de ces lettres. Elle avait pour but de frapper au plus humble degré de l'échelle ces admirables servantes de Dieu, des malades et des pauvres qui jouissent partout en France, même auprès des personnes qui ne partagent pas leur croyance, d'un renom si populaire. La seconde visait plus haut, aussi haut qu'il était possible d'atteindre, et frappait directement la personne même du souverain pontife. C'est de Dresde qu'elle fut écrite.

A Dresde, Napoléon, entouré de tous les petits princes de l'Allemagne, salué au passage par son beau-père l'empereur d'Autriche, plus que jamais enivré par le prodigieux éclat de sa toute-puissance, laissa un instant tomber sa pensée sur le détenu de Savone. Qu'allait-il faire pendant sa longue absence de cet embarrassant prisonnier? Fallait-il le laisser végéter dans une petite ville du littoral de la Méditerranée? fallait-il le faire venir à Paris? Il s'arrêta à ce dernier parti: mais, avant de nous efforcer de pénétrer les motifs de sa détermination, commençons par donner la lettre que le prince Borghèse, gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, reçut alors de son impérial beau-frère.

« Je suis à Dresde depuis deux jours avec l'impératrice, avec l'empe-

reur et l'impératrice d'Autriche. Je compte y rester encore quelques jours. Toute mon armée est sur la Vistule. Les hostilités ne sont pas encore commencées. Venant d'apprendre que les vaisseaux anglais sont devant Savone, je pense qu'il est nécessaire de mettre le pape en sûreté. En conséquence, vous chargerez le préfet et le commandant de la gendarmerie de faire partir le pape avec ses gens dans deux bonnes voitures. Le pape aura son médecin dans sa voiture. Les précautions seront prises pour qu'il traverse Turin de nuit, qu'il ne s'arrête qu'au Mont-Cenis, qu'il traverse Chambéry et Lyon de nuit, et qu'il soit ainsi conduit à Fontainebleau, où les ordres sont donnés pour le recevoir. Je m'en rapporte à votre prudence et à celle du commandant de la gendarmerie. Ayez soin que la voiture du pape soit bonne, et que toutes les précautions convenables soient prises. Il ne faut pas que le pape voyage en habits pontificaux, mais seulement en habits ecclésiastiques, et de manière que nulle part, excepté au Mont-Cenis, il ne puisse être reconnu. A moins d'événemens, cette mesure n'est pas tellement urgente que vous ne puissiez envoyer chercher le préfet de Montenotte pour concerter d'avance avec lui ce départ. Vous transmettrez la lettre ci-jointe au duc de Lodi. Je lui écris qu'il vous envoie à Turin l'archevêque d'Édesse. Lorsque cet évêque sera arrivé à Turin, vous lui ferez connaître de ma part que vous avez une mission à lui confier, et, aussitôt que vous aurez appris que le pape sera à une poste au-delà de Turin, vous l'enverrez le rejoindre. Il se placera dans la voiture du pape et l'accompagnera pendant le reste de la route. Vous ferez connaître à ce prélat que la situation des affaires en Europe et la présence des Anglais devant Savone rendaient le séjour du pape dangereux dans cette ville, qu'il faut qu'il soit placé dans le centre de l'empire, qu'il sera reçu à Fontainebleau par les évêques de la députation, qu'il y occupera le logement qu'il y a déjà habité, qu'il y verra les cardinaux qui sont en France, etc... Vous correspondrez pour l'exécution de ces mesures avec le ministre de la police. Je désire que le plus grand secret soit gardé (1). »

L'empereur confiait-il en cette occasion au prince Borghèse ses véritables projets, et la crainte sérieuse d'une descente des Anglais à Savone était-elle bien le motif déterminant de la translation du pape à Fontainebleau? Nous ne le croyons pas. C'est en vain qu'à Londres nous avons cherché au *foreign office* et dans les archives de l'amirauté la moindre trace du projet que Napoléon prête à plusieurs reprises au gouvernement anglais d'avoir songé à s'emparer de Pie VII pour le transporter soit en Sicile, soit en Espagne. Si les Anglais avaient alors formé un pareil dessein, il est difficile d'ima-

(1) Lettre de l'empereur au prince Borghèse, gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, Dresde, 21 mars 1812. — *Correspondance de Napoleon Ier*, t. XXIII, p. 417.

giner qu'il n'en soit resté vestige ni dans les instructions fort détaillées que les lords de l'amirauté faisaient tenir aux chefs des escadres anglaises dans la Méditerranée, ni dans les rapports non moins étendus qu'ils recevaient à cette époque des commandans des navires qui croisaient continuellement le long de nos côtes. Nos scrupuleuses investigations dans les papiers généreusement mis à notre disposition nous font même douter qu'aucun bâtiment de la marine britannique se soit, à l'époque indiquée par la lettre de l'empereur, montré en vue de Savone (1). Deux années plus tôt, il est vrai, au mois de mai 1810, quelques personnes de la domesticité du saint-père avaient cherché à lier communication avec lord Amherst, en Sicile. Des matelots génois déguisés avaient porté de leur part et en grand mystère à M. Gravina et au père Gil, ministre d'Espagne à la cour de Palerme, des lettres écrites à l'encre sympathique. Ces lettres faisaient savoir que, si des bâtimens anglais voulaient essayer d'enlever le pape de sa prison, la réussite de cette entreprise ne serait peut-être pas difficile, parce que la surveillance n'était pas très sévère (2). Dans le courant de juin de cette même année, deux vaisseaux anglais et espagnols partirent de Sicile, cinglant vers Savone. Ils avaient trouvé les abords de cette ville surveillés par des bâtimens de la marine française. Les ecclésiastiques placés à bord des deux vaisseaux, aussi bien que les marins anglais et espagnols, avaient été d'avis qu'en de pareilles circonstances il serait souverainement imprudent de tenter l'entreprise indiquée par leurs instructions, et que cela ne servirait qu'à donner l'éveil et à compromettre inutilement le saint-père. Lord Amherst terminait la dépêche par laquelle il apprenait à son gouvernement cet échec en disant que le secret avait probablement été mal gardé, et qu'à coup sûr les autorités françaises prendraient désormais leurs précautions pour empêcher une surprise (3).

L'empereur avait-il eu connaissance et gardait-il encore le souvenir en 1812 de cette tentative faite en 1810? Voulait-il mettre Pie VII à l'abri d'un coup de main en le transférant à Paris? Cela est possible. Cependant nous inclinons à croire que la crainte de se voir enlever son prisonnier par les croiseurs anglais ne fut point la cause principale de sa résolution. Ce n'était point la prévision

(1) Non-seulement l'amirauté anglaise a bien voulu nous permettre de feuilleter les instructions les plus secrètes et les plus confidentielles envoyées aux marins anglais dans la Méditerranée, mais les héritiers de M. Croker, qui a longtemps occupé avec distinction le poste de secrétaire du conseil de l'amirauté, ont bien voulu se livrer de leur côté à une semblable investigation parmi les documens qui sont leur propriété personnelle. Leurs recherches n'ont pas plus que les nôtres confirmé l'assertion de l'empereur Napoléon.

(2) Lord Amherst au marquis de Wellesley, 3 mai 1810. — Papiers du *foreign office*.

(3) *Ibid.*, 5 juillet 1810. — Papiers du *foreign office*.

des accidens ni la terreur des revers qui hantaient alors la puissante imagination de Napoléon. Au sein des fêtes pompeuses de Dresde, tandis qu'à la veille d'une entrée en campagne il sentait, pour ainsi dire, frémir et palpiter sous sa forte main les huit corps d'armée qu'il s'apprêtait à lancer tous à la fois contre un dernier ennemi, comment aurait-il rêvé autre chose que les joies de sa prochaine victoire et les satisfactions encore plus grandes qui suivraient son triomphant retour en France? Au jour où il arriverait dans sa capitale, le front ceint d'une nouvelle auréole de gloire, il voulait être assuré d'y rencontrer tout d'abord l'obstiné pontife qui n'avait pas encore fléchi devant lui. Le saint-père serait bien obligé cette fois de reconnaître la suprématie du conquérant invincible qui aurait mis le continent tout entier sous sa loi. Telle était, à notre avis, sans qu'il osât en parler aux autres ni peut-être se l'avouer à lui-même, la véritable raison des ordres envoyés par l'empereur, quelques jours avant le passage du Niémen, pour que le saint-père fût en grande hâte et surtout en grand secret transporté de la petite ville de Savone dans le château impérial de Fontainebleau. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur de nos suppositions sur les motifs de cet ordre singulier, la façon dont on l'exécuta fut encore mille fois plus étrange.

Depuis que les cardinaux avaient quitté Savone, Pie VII était demeuré fort calme d'esprit, prenant en patience la complète solitude à laquelle il était de longue date habitué par ses anciennes mœurs de couvent (1). Rien ne lui avait fait prévoir, non plus d'ailleurs qu'au préfet de Montenotte, la détermination prise par l'empereur. Une lettre de M. Bigot, en date du 27 mai 1812, qui donnait pour motif à la précipitation du départ « le projet connu des Anglais de faire une descente du côté de Savone, » était arrivée à la préfecture dans l'après-midi du 9 juin. Peu de temps après, vers les cinq heures de l'après-midi, M. de Chabrol et le commandant de gendarmerie Lagorse se présentèrent ensemble au palais du saint-père. Pie VII faisait sa sieste. On le réveilla aussitôt pour lui annoncer qu'il lui fallait, dans peu d'heures, partir pour la France. Le pape résigné ne souleva aucune objection. Les deux messagers de l'empereur lui firent alors observer qu'il y aurait quelque inconvénient à ce qu'il voyageât avec ses habits pontificaux, et qu'il

(1) « Le pape affecte en tout une tranquillité parfaite, et ne paraît pas peiné d'une solitude à laquelle il s'est habitué, à ce qu'on assure, de très bonne heure. Il aimait beaucoup à vivre isolé dans le couvent où il a passé sa jeunesse. Cette inclination pour une retraite absolue avait été remarquée par ses collègues, qui n'avaient formé aucune liaison avec lui, et c'est à cette habitude de l'isolement que l'on doit attribuer le peu de sensibilité qu'il fait paraître dans les occasions qui devraient le plus l'émouvoir. » — M. de Chabrol au comte Bigot de Préameneu, 11 février 1812.

était bon qu'il les quittât. « Mais, dit le pape, les traits de mon visage sont familiers à tout le monde, et de toute façon je serai reconnu. »

Malgré cette juste remarque, le commandant Lagorse exigea que le saint-père quittât ses mules blanches pour qu'on pût en ôter la croix brodée qui les décore et qu'on barbouillât le tout avec de l'encre, ce que Pie VII prit en grande patience, remettant aussitôt après cette opération sa chaussure encore humide (1). On coupa en même temps avec des ciseaux le cordon qui soutenait la croix d'or que les papes portent toujours suspendue sur la poitrine; on le coiffa ensuite du chapeau d'un simple prêtre, lui permettant d'ailleurs de se couvrir d'une espèce de surtout de couleur grise qui lui appartenait. Ce fut dans cet accoutrement qu'un peu avant minuit, accompagné du préfet et du commandant de gendarmerie, Pie VII dut traverser à pied et en grand mystère les rues de la ville pour monter, hors de Savone, dans une voiture où le docteur Porta fut admis à prendre place à ses côtés. Ordre avait été donné à toute la domesticité papale de ne pas souffler mot du départ de leur maître. Ils reçurent même pour instructions de ne pas sortir du palais et de continuer leur service comme à l'ordinaire. Pendant sept jours consécutifs, ils continuèrent d'apporter avec apparat le dîner du pape dans son appartement vide et d'allumer les bougies de l'autel auquel il était censé dire sa messe. Pour plus de sûreté, M. de Chabrol prit la peine d'aller plusieurs fois en grand uniforme au palais épiscopal, comme s'il rendait visite au pape. Les habitans de Savone ne soupçonnèrent point un départ qui leur avait été si habilement dissimulé (2). Pendant quelques jours, tout alla pour le mieux, si ce n'est qu'à la poste de Suse la maîtresse de l'auberge, ayant reconnu le saint-père et voyant qu'on l'emmenait du côté du Mont-Cenis, courut par des sentiers détournés pour avertir les moines de l'hospice. Avant que l'humble cortége pontifical ne fût arrivé au sommet de la montagne, un grand trouble vint toutefois contrecarrer les mesures si bien prises par le commandant Lagorse. En peu d'heures, le saint-père, qui souffrait d'une incommodité de vieillard à laquelle un voyage si rapide et si fatigant ne pouvait qu'être funeste, était tout à coup tombé fort dangereusement malade. Les douleurs dont Pie VII se plaignait étaient atroces, et mettaient évidemment sa vie en péril. Lorsque la voiture du pape s'arrêta vers deux ou trois heures du matin, le vendredi 12 juin, à la porte du triste couvent qu'entourent des neiges éter-

(1) *Rilazione della traslazione di Pio VII nel castello di Fontainebleau.* — Manuscrit du *British Museum*, n° 8,390.

(2) *Ibid.*

nelles, ce ut avec effroi que les religieux en virent descendre à grand' peine le vicaire du Christ à moitié agonisant, et si faible qu'ils le purent croire un instant destiné à venir terminer dans ces lieux désolés sa longue et pénible carrière (1).

Le commandant Lagorse était au comble de l'anxiété. Que résoudre? Il écrivit à Turin. Ordre en revint de continuer la route. Cela était de toute impossibilité, si l'on ne voulait risquer de voir le saint-père périr sur les chemins. M. Lagorse prit un autre parti. Il envoya une estafette chercher à Lans-le-Bourg un chirurgien, auquel ordre était donné d'arriver en toute hâte et d'apporter avec lui tous les instrumens nécessaires. Peu d'heures après, le chirurgien Claraz, dont nous avons la relation manuscrite sous les yeux, était effectivement rendu à l'hospice, et voici la conversation qui s'établit entre lui et le commandant Lagorse : « Avez-vous apporté vos sondes et toutes les choses nécessaires? — Oui. — Eh bien! asseyez-vous. Vous allez voir un malade qu'il vous faut à tout prix soulager de ses souffrances. Je ne vous dis pas qui il est. Sans doute vous le connaîtrez; mais, si vous venez à le publier, il y va de votre liberté, et peut-être de votre vie. Allez (2)... » Ce n'était point là une préface heureusement trouvée pour une si délicate opération chirurgicale. Par bonheur le docteur Claraz était un homme prudent. Il employa des remèdes moins dangereux. Quarante-huit heures après, Pie VII était non pas guéri, ni même tout à fait soulagé, mais rendu à la vie. « Peut-il partir? demanda M. Lagorse au chirurgien de Lans-le-Bourg. — A toute force, oui, si l'on prend des précautions, si on lui arrange un lit dans la voiture, s'il a un chirurgien près de lui avec ses instrumens, et prêt à le soulager en cas de besoin. — C'est bien, je vous emmène, et nous partirons tout à l'heure. » Ainsi fut fait. Un lit organisé tant bien que mal dans la voiture reçut le saint-père, M. Claraz monta près de lui, et le cortége pontifical reprit sa route à toute bride. Depuis le Mont-Cenis jusqu'à Fontainebleau, il ne s'arrêta dans aucun lieu tant soit peu habité. Quelquefois le commandant Lagorse, qui se préoccupait avec une égale sollicitude de mener aussi vite que possible son prisonnier à destination, de ne pas laisser soupçonner qui il était, enfin de ménager sa vie, permettait qu'on séjournât dans quelques relais de poste isolés. La voiture cadenassée du saint-père était alors abritée pour quelques heures sous une remise dont le prudent commandant emportait sur lui les clés. Ce fut ainsi qu'au milieu d'intolérables souffrances, mais sans laisser jamais échapper un mot de plainte, Pie VII, après avoir traversé de nuit Chambéry et Lyon,

(1) Manuscrit du *British Museum*, n° 8,390.
(2) Lettre du docteur Claraz, manuscrit du *British Museum*, n° 8,389.

suivant les ordres de l'empereur, arrivait accablé de fatigue à Fontainebleau le 19 juin, aux environs de midi. Chose singulière! le concierge du château n'était point prévenu, et témoigna quelque hésitation avant d'ouvrir les grilles de la cour d'honneur au saint-père, dont les appartemens, par une raison ou par une autre, n'étaient point encore préparés (1).

Telles sont, racontées par des témoins oculaires dont les révélations sont pour la première fois livrées au public, les circonstances de ce voyage du pape, dont l'arrivée à Fontainebleau surprit si fort tous les contemporains. Les serviteurs les plus dévoués de l'empire n'avaient rien su à l'avance. Seuls le ministre des cultes et celui de la police avaient été mis dans le secret. Nous nous rappelons avoir entendu raconter à M. Pasquier qu'étant allé un matin chez son supérieur hiérarchique, le duc de Rovigo, il le trouva en proie à une agitation si visible qu'il ne put s'empêcher de lui demander quelle en était la cause. « Ah! le pape, qui à l'heure qu'il est se meurt peut-être dans l'hospice du Mont-Cenis! — Quoi! le pape? reprit le préfet de police; mais comment se trouve-t-il là? » Alors M. de Rovigo raconta ce qui était arrivé, et comment il avait reçu un courrier expédié par le commandant Lagorse. « Et dire, s'écria le duc de Rovigo dans sa colère, que c'est le prince Borghèse, un prince romain, qui ne consent pas à accorder au pape un jour de repos! Il sera cause de sa mort sur cette montagne, et l'on m'en accusera, et l'on dira que c'est moi qui l'ai tué! Quel effet dans l'Europe entière! L'empereur ne me le pardonnera jamais! »

L'empereur aurait eu tort, si un si fatal accident était survenu, de ne point pardonner soit à son beau-frère, soit à son ministre de la police. C'est uniquement sur lui que serait retombée avec justice cette terrible responsabilité. C'est lui qui, se souvenant des ovations que Pie VII avait jadis recueillies à Grenoble, à Avignon, à Nice et par toute la France lors de sa translation à Savone, avait dicté ces mesures de précipitation et de rigueur dont ses timides agens, effarouchés à la seule idée de son mécontentement, n'avaient pas osé prendre sur eux de s'affranchir. Il nous reste maintenant à raconter comment ce vieillard innocent, qu'il avait espéré aborder bientôt avec tous les avantages d'un vainqueur et l'éclat d'une gloire plus resplendissante que jamais, il ne lui fut au contraire donné que de l'entrevoir un seul instant, entre deux défaites, et pour lui imposer un fantôme de concordat presque aussitôt démenti que signé par le malheureux pontife auquel il avait été violemment arraché.

D'HAUSSONVILLE.

(1) Lettre du docteur Claraz, manuscrit du *British Museum*, n° 8,389.

LE

DRAME MUSICAL

ET

L'ŒUVRE DE M. RICHARD WAGNER [1]

I. *Das Kunstwerk der Zukunft*, von Richard Wagner; Leipzig 1850. — II. *Die Kunst und die Revolution*, von Richard Wagner; Leipzig 1850. — III. *Drei Operndichtungen*, mit Vorwort, von Richard Wagner; Leipzig 1852. — IV. *Oper und Drama*, von Richard Wagner; Leipzig 1869 (2e édition). — V. *Die Meistersinger von Nurnberg*, Vollständiger Klavierauszug; Mainz 1868. — VI. *Les Maîtres chanteurs*, représentés pour la première fois à Munich le 21 juin 1868.

Depuis plus de vingt ans, M. Richard Wagner soutient en Allemagne une lutte ouverte contre l'ancien opéra. Le combat dure encore, et n'a cessé de passionner tout le public des arts et des lettres. L'ardeur et la persévérance de l'artiste, le succès croissant de ses œuvres, les tempêtes même qu'elles ont soulevées, prouvent au spectateur impartial qu'il ne s'agit pas seulement d'une personnalité saillante, d'un talent hors ligne, mais qu'il y a là une idée en

(1) En bien des circonstances, notamment à l'occasion du *Tannhäuser* à l'Opéra et à propos d'échappées assez irrévérencieuses de M. Richard Wagner sur d'illustres compositeurs, la critique n'a point ménagé ici les avertissemens et même le blâme au musicien allemand. Voici cependant d'un partisan de M. Richard Wagner une étude sur son œuvre que nous n'hésitons point à publier, fidèle aux traditions de la *Revue* de ne jamais écarter une opinion sincère et bien présentée. La critique pourra reprendre sa place un autre jour. Les lecteurs et les artistes gagnent à ces libres discussions.

jeu. Si cela n'est point, comment expliquer l'enthousiasme orageux qui accueillit l'apparition de *Lohengrin* à Weimar, il y a de cela dix-neuf ans, et les cris de guerre qui partirent aussitôt de tous les camps de la critique? Dans les régions élevées de l'art, les tentatives du charlatanisme outrecuidant échouent bien vite devant la froideur et l'indifférence; c'est le privilége des innovations fécondes de provoquer l'injure et de se heurter à des haines implacables. M. Richard Wagner, disons le mot, est un révolutionnaire radical en fait d'opéra. Voilà ce que tout le monde sait; mais ce qu'amis et ennemis ignorent généralement en France ou ne soupçonnent que vaguement, c'est le but de cette révolution salutaire ou dangereuse que veut l'artiste, c'est l'idée-mère vraie ou fausse qui préside à ses œuvres, pour laquelle il n'a cessé de se battre comme poète et comme compositeur, comme chef d'orchestre et comme écrivain, pour laquelle il dépense depuis trente ans toute l'énergie d'un tempérament fougueux et indomptable, si bien que cette idée réformatrice s'est incarnée en lui, et que son nom est devenu un drapeau. La représentation des *Maîtres chanteurs*, œuvre originale et intéressante de tout point, est une occasion nouvelle de regarder en face un homme trop souvent jugé à la légère et qui dès l'abord commande une attention sérieuse par de rares qualités : l'amour du grand art jusqu'au fanatisme, le courage de son opinion jusqu'au bout, enfin une vie entière consacrée à une idée. Jugeons cette idée par la dernière œuvre qu'il vient d'offrir à l'Allemagne, voyons les sentimens qui la remplissent, les personnages qui la soutiennent, la pensée qui l'anime, le rôle que joue la musique dans le dessin des caractères et dans le développement de l'action. Il sera temps de nous demander ensuite si nous sommes en présence d'une œuvre hésitante, inégale, sillonnée seulement par des éclairs de génie, ou d'un véritable drame musical franc d'allure, sûr dans sa marche et allant droit au but. Avant de parler des *Maîtres chanteurs*, il est juste de jeter un coup d'œil sur le chemin où le compositeur s'est résolûment engagé dès son début. En esquissant brièvement et dans ses traits les plus généraux une des vies d'artiste les plus aventureuses et les plus caractéristiques de ce temps, notre intention est non-seulement de peindre l'homme au vif, mais de placer ses œuvres sous leur vrai jour. M. Richard Wagner est le champion d'une idée. On ne juge bien une idée qu'en la voyant naître et un combattant qu'en le voyant lutter.

I.

Si jamais carrière de musicien fut orageuse, c'est la sienne; si jamais poète dramatique a poursuivi son idéal à travers les obsta-

cles et les déceptions, c'est lui. Richard Wagner est une de ces natures passionnées, impérieuses, absolues, qui portent dans l'énergie de leurs instincts la fatalité de leur développement. Sa voie frayée, il a marché jusqu'au bout sans broncher un instant avec une conviction inébranlable et une foi toujours grandissante. De là l'intérêt dramatique qui s'attache à cette vie d'artiste militant, de là aussi dans ses œuvres un enchaînement étroit, une progression saisissante qu'on chercherait vainement chez d'autres maîtres contemporains.

Richard Wagner est né à Leipzig en 1813. Son adolescence tombe donc dans la période tourmentée de 1830. A cette époque, toutes les jeunes têtes fermentaient sous l'influence de mille idées qui flottaient dans l'air. Grande agitation dans la littérature, grande effervescence dans les arts; peintres, poètes, musiciens, tous veulent innover, revenir aux sources, créer à nouveau. En France, il y avait deux camps, les classiques et les romantiques; en Allemagne, on en comptait dix, vingt, cent, autant d'écoles que de talens, mais plus un seul de ces esprits qui impriment leur cachet à une époque en la dominant, car Goethe avait quatre-vingts ans, et, comme dit Mme de Staël, le temps l'avait rendu spectateur. Sur le théâtre, la décadence est visible, et le public a plus de goût pour les mélodrames de l'école de Kotzebue et d'Iffland que pour les chefs-d'œuvre de Schiller et de Goethe. En musique, les goûts sont très divers; mais avant tout on a soif de nouveautés. Les symphonies classiques, le grand opéra italien, l'opéra-comique français, enflamment à tour de rôle les imaginations. Beethoven fait fureur à côté de Bellini, Weber à côté d'Auber. On devine quelles sensations tumultueuses durent envahir l'âme d'un enfant impressionnable né au beau milieu de ce tourbillon. Il grandit dans cette atmosphère brûlante, et la fièvre du siècle entra dans ses veines. Tous les courans d'idées agirent sur lui; mais, chose remarquable, aucun ne l'entraîna. A l'âge de six mois, il perdit son père, et, sa mère le laissant très libre, il fut livré de bonne heure à lui-même. L'enfant, indisciplinable, volontaire et fantasque, ne subit aucun joug. A l'école, il ne travaillait que lorsqu'une chose l'enthousiasmait, alors avec quel entrain! Quant à son répétiteur de piano, il l'envoya promener, lui déclarant qu'il voulait apprendre la musique à sa manière. Les représentations théâtrales de Dresde le laissèrent assez froid; il n'y trouva, dit-il, que des comédiens fardés, non des hommes. Par contre, les tragédies d'Eschyle et de Sophocle, qu'il traduisait à son *gymnase*, l'émurent profondément. Cette image du théâtre antique avec ses héros et ses demi-dieux, avec ses chœurs d'une majesté religieuse, son vaste amphithéâtre et tout un peuple attentif, se grava dans sa mémoire et ne le quitta plus. Dès lors, sa vocation pour le

drame s'affirma très énergiquement. Elle lui venait non de l'observation du monde réel, mais d'une émotion poétique intense, d'un élan passionné vers un idéal entrevu et du besoin de le manifester dans tout son éclat, en un mot, de le mettre en action. Chez lui, pas trace de langueur sentimentale, de lyrisme maladif. Dans ses rêves d'adolescent, il voit flotter devant lui des êtres étranges, fées radieuses, héros sublimes, âmes débordantes d'amour. Le contraste de ces visions éblouissantes avec la réalité provoque chez lui non cet abattement qui chez la jeunesse succède le plus souvent aux rêveries solitaires, mais un fier sentiment de révolte et de défi. Ces visions sont sa réalité à lui; il y croit, il en parle à ses amis, et déjà les voit marcher sur la scène. Aspiration profonde vers un monde idéal et besoin irrésistible de le faire voir aux autres, intensité nerveuse, ardeur de l'âme dans la conception et sauvage énergie dans l'enfantement, voilà les deux forces qui frappent le plus dans cette organisation d'artiste. A quinze ans, il écrivait drame sur drame, et ses camarades ne voyaient en lui qu'un poète en herbe.

Un soir, il entend une symphonie de Beethoven, il écoute et reste fasciné. Cette musique l'étonne, le trouble, le remue de fond en comble, le transporte; pour un tempérament musical en effet, les symphonies de ce géant de la musique sont la plus étourdissante des révélations. Un élève sculpteur qui n'aurait jamais vu que les timides créations de la statuaire moderne et qu'on placerait à l'improviste devant les marbres tragiques de Michel-Ange n'éprouverait pas un tel saisissement. Quelle langue, fût-ce la langue d'Homère, a fait parler les voix de la nature avec une magie plus insinuante que la *Symphonie pastorale*, depuis le murmure du ruisseau jusqu'au fracas de l'orage? Quel poète a chanté la liberté avec une éloquence plus entraînante que l'auteur de la *Symphonie en ut mineur*, où l'âme d'un Prométhée semble tour à tour pleurer et rugir, consoler ses frères ou rompre leurs chaînes? Le poète de quinze ans ne fut pas seulement subjugué par ces accens prophétiques; il vit s'ouvrir un monde nouveau, le monde illimité de la musique où l'homme, délivré des entraves d'une langue particulière, s'exprime avec toutes ses énergies dans un idiome universel. Il crut entendre des voix humaines dans ces instrumens dont les plaintes désespérées et les cris de joie s'appellent, se répondent, se combattent ou s'élancent d'un même essor; il crut voir se dérouler toute une épopée dans chaque symphonie. Désormais, il le sent tout de suite, la poésie ne lui suffira plus. A côté de ces vibrations éclatantes et victorieuses de l'âme qui font la puissance incomparable de la musique, le langage poétique lui paraît pauvre, froid, incomplet. Pour donner issue aux sensations vastes qui le débordent, il lui faut dorénavant la langue de Beethoven. Cette con-

version fut comme un coup de foudre, une terrible et bienfaisante apparition de la muse nouvelle qui s'emparait du jeune homme. « Un soir, dit-il lui-même, j'entendis exécuter une symphonie de Beethoven, j'eus dans la nuit un accès de fièvre, je tombai malade, et après mon rétablissement je devins musicien. » Le voilà donc qui se jette sur la musique comme il s'était jeté sur la poésie. Pendant deux ans, il s'y plonge, il se l'assimile. Harmonie, contrepoint, instrumentation, il apprend tout avec une sorte de frénésie. — Faut-il savoir faire une fugue? dit-il un jour à son maître. — N'en faites pas souvent, mais sachez en faire, » lui dit le sage musicien. Trois jours après, l'élève lui apporte une fugue des plus compliquées, dont le vieux maître de chapelle reste ébahi. A dix-sept ans, Richard Wagner avait composé une foule de sonates, plusieurs ouvertures et une symphonie. Le poète semblait métamorphosé pour toujours en musicien.

Il n'en était rien pourtant; le poète reparut tout à coup d'une manière inattendue. Ce fut à l'audition du *Freyschütz*. Le premier opéra vraiment populaire et hardiment national des Allemands devait frapper de prime abord un esprit avide de franchise et de vérité. Qui d'ailleurs n'eût été sous le charme? Le souffle vivifiant des grands bois qui traverse cette partition était fait pour rafraîchir tous les cœurs. Les romances d'Agathe, qui joignent à l'ingénuité native des chants populaires tant de noblesse virginale, enflammaient toute la jeunesse d'alors. Ce qui attira surtout M. Richard Wagner dans le chef-d'œuvre de Weber, ce fut le concours merveilleux de l'effet musical et de l'effet poétique dans certains passages. Rien de plus dramatique à coup sûr que le retour du motif de Samiel chaque fois que le séducteur apparaît. Quand le spectre rouge du démon des bois passe derrière Max sur la lisière sombre de la forêt et que les violoncelles reprennent leur phrase tentatrice comme le désir, rampante et orgueilleuse comme Satan, il semble que l'enfer tout entier assiége l'âme troublée du chasseur. Cet effet et bien d'autres révélèrent au musicien la puissance dramatique de son art. Aussitôt il veut faire à son tour un opéra, et bientôt après il conçoit, écrit et compose *les Fées*. Vers et musique avaient coulé d'un seul jet de sa plume comme d'une même source; ceci est caractéristique. A partir de ce moment, le poète et le musicien, éclos successivement dans le même individu et développés isolément, se joignent pour ne plus se quitter. Un instinct irrésistible, un charme magnétique les attire l'un vers l'autre. Marchant de front, ils tendent à ne plus former qu'un seul et même artiste et à s'unir indissolublement dans un même idéal. Telle est la grande originalité de M. Richard Wagner; elle lui fait une place à part dans l'histoire de l'opéra. Nous ne sommes pas ici en présence d'un musicien pur et

simple; ceux qui le regardent comme tel ne le voient que par un côté et le jugent à faux. Pour apprécier sa valeur et la hardiesse de ses conceptions, il faut ne pas oublier que c'est à la fois un vrai poète et un vrai musicien. N'eût-il fait que les paroles de ses opéras, on ne saurait lui refuser le premier de ces titres, et d'autre part, n'eût-il fait que ses ouvertures et ses préludes, il faudrait lui accorder le second; mais en lui le poète et le musicien rêvent, conçoivent, travaillent, créent ensemble. On ne peut dire où l'un finit, où l'autre commence. M. Richard Wagner, lorsqu'il écrit un vers dans le feu de l'inspiration, entend déjà chanter dans sa tête la mélodie qu'il y joindra, et lorsqu'il ébauche un fragment symphonique, il voit clairement d'avance le tableau scénique dont il sera l'accompagnement. Organisation exceptionnelle, unique dans son genre, où deux facultés maîtresses, l'invention poétique et le besoin d'expression musicale, loin d'aller en sens opposé, convergent par leur énergie propre et se joignent en un même point: le drame musical.

A vingt-trois ans, M. Richard Wagner devint chef d'orchestre au théâtre de Riga. Il s'agissait de gagner sa vie et de faire son chemin. D'un centre littéraire et musical fort animé, le jeune compositeur se voyait relégué subitement au bord de la mer Baltique, dans une ville étrangère, triste, monotone. C'est là, au milieu des labeurs de sa profession et des tracas d'un petit théâtre, qu'il commença d'après le roman de Bulwer son premier grand opéra : *Rienzi*, qu'on vient de jouer au Théâtre-Lyrique, à Paris. Un fier tribun qui rêve le rétablissement de l'austère république des anciens temps au milieu de la Rome corrompue de la papauté, un grand caractère rempli tout entier d'une grande pensée, un grand cœur tout pénétré de son amour de la patrie aux prises avec un entourage brutal et vulgaire, n'ayant pour partager sa foi qu'une sœur enthousiaste aussi républicaine que lui, porté un instant au faîte du pouvoir par le flot populaire, puis frappé à l'apogée de son triomphe par les foudres pontificales, trahi par une noblesse égoïste, honni par cette même populace qui l'avait acclamé, et tombant sur le seuil de sa maison incendiée comme le dernier tribun de Rome, ce sujet était fait pour tenter un esprit porté aux situations grandioses. *Rienzi* est une œuvre de jeunesse, fort inégale, mais pleine de fougue et de passion, d'un tour brillant et hardi. La pensée réformatrice de l'auteur n'y perce pas. Le livret est coupé selon toutes les règles de la tradition. Chœurs d'ensemble, marches retentissantes, grands airs, trios, septuor, ballet, rien n'y manque. En écrivant ce texte, l'auteur ne songeait qu'à faire un bon *libretto* de grand opéra. Çà et là un vers énergique, un dialogue rapide, une scène saisissante, des réponses qui tombent

comme des coups de poignard, dénotent le talent dramatique. La musique se ressent des modèles italiens et français; mais l'individualité du compositeur éclate aussi bien dans la fierté héroïque de ses larges mélodies que dans la chaleur et la richesse de son coloris instrumental. En somme, *Rienzi* est déjà l'œuvre d'un maître indépendant sans être celle d'un novateur.

Où faire représenter cet opéra à grand spectacle? Richard Wagner se le demandait avec impatience à son pupitre de chef d'orchestre, dans le théâtre mesquin de Riga, en face d'une troupe médiocre et de décors rapiécés. *Rienzi* demandait une grande scène, des chanteurs éprouvés, des décors splendides, enfin toutes les ressources d'un théâtre de premier rang. Où le trouver en Allemagne et comment y arriver? Ses regards se tournèrent alors vers le brillant foyer de gloire qui de ses feux miroitans éblouit toute l'Europe, vers Paris. Il résolut de s'y rendre et d'y tenter la fortune. On taxa ce projet de folie, tous ses amis se conjurèrent pour l'en détourner. Peine perdue; Richard Wagner n'a jamais été l'homme des demi-résolutions et des longs détours. La même puissance de désir qui le domine dans la création poétique le pousse dans sa vie à l'action, et l'arme d'une volonté de fer. Qu'en dira-t-on et que deviendrai-je? Ces questions, qui retiennent la plupart des hommes au seuil des tentatives risquées, n'ont jamais étouffé chez lui la voix intérieure, plus puissante que tout le reste, qui dit à un moment donné : il le faut. Donc, sitôt dit, sitôt fait. Il donne sa démission de chef d'orchestre à Riga, et s'embarque pour la France, sachant à peine le français, sans recommandation, presque sans ressources. Cette entreprise téméraire devait l'abreuver d'amertumes; mais les déceptions mêmes qui s'ensuivirent l'amenèrent à la conscience de ses forces.

La traversée fut orageuse. Elle offrit comme une image lugubre de la destinée qui menaçait l'artiste audacieux dans la grande capitale. Une tempête furieuse jeta le navire sur les côtes de Norvége; il fallut relâcher dans un *fiord*. Ce fut aux lueurs sinistres de cet orage, aux cris des matelots dans la tempête, au rugissement des vagues contre les promontoires escarpés de la Scandinavie, que l'idée du *Vaisseau fantôme* surgit pour la première fois dans l'âme du poète; mais le sombre vaisseau, avec ses voiles couleur de sang et son triste capitaine, ne fit que passer à ses yeux, rapide comme une flèche, sous l'embrasement d'un éclair. Il ne revint le hanter que trois ans plus tard, le jour où l'artiste amèrement déçu, seul dans un monde étranger, se sentit, lui aussi, comme perdu sur une mer sans rivages, sans autre horizon que la misère et le désespoir.

En 1839, M. Richard Wagner, âgé de vingt-six ans, arrivait à Paris avec la ferme résolution de se plier à toutes les nécessités de sa po-

sition précaire et aux exigences multiples de la société parisienne. Il importait avant tout de faire des connaissances dans le monde musical. Il se présenta partout sans recommandation, racontant sa vie et disant ses projets. Beaucoup de personnes s'étonnèrent sans doute de la simplicité naïve de ce procédé. Quoi qu'il en soit, il trouva de chauds amis, mais de puissans protecteurs, point. Les directeurs de théâtre l'engagèrent amicalement à chercher d'abord un librettiste pour traduire son *Rienzi ;* les librettistes de leur côté l'engagèrent à chercher d'abord un directeur favorable. Des mois se passèrent ainsi. De guerre lasse, il se mit à traduire lui-même, avec l'aide d'un ami, sa *Novice de Palerme* pour un théâtre de troisième ordre. Quand tout fut fini, revu et corrigé, on trouva que le sujet n'était pas assez amusant ; la pièce fut refusée. Sans se décourager, il se mit à composer des romances pour des chanteurs de salon, espérant se faire connaître par là; mais sa mélodie expansive et large ne s'accordait pas toujours avec les paroles françaises, il fallut y renoncer. Poussé par le besoin, il alla jusqu'à s'offrir à composer la musique d'un vaudeville de boulevard ; la jalousie d'un homme du métier lui enleva cette dernière ressource. Il fallait vivre pourtant. Il dut se résigner à arranger des airs d'opéra pour le cornet à piston. En même temps il insérait dans la *Gazette musicale* des articles de critique et plusieurs nouvelles, notamment *un Pèlerinage chez Beethoven* et *la Fin d'un musicien à Paris,* où il peignait ses propres infortunes, non sans verve humoristique. Son héros finissait par mourir de faim ; lui-même n'échappa qu'à grand'peine à ce dénoûment tragique.

On se figure aisément ce qu'il y eut d'amer dans toutes ces humiliations pour un artiste rempli des aspirations les plus hautes. Que de beaux et généreux talens se sont usés, avilis, brisés dans ces efforts énervans ! On pourrait supposer que M. Richard Wagner y perdit quelque chose de son énergie. Eh bien ! non, il s'y trempe et s'y bronze pour la vie. Après le labeur pénible, souvent machinal de la journée, dans une situation sans issue, accablé sous le poids de cette solitude si morne pour l'étranger au milieu d'une capitale bruyante et affolée de plaisir, il travaille des nuits entières. Son enthousiasme ne s'éteint pas, son courage redouble, et, pour rester fidèle à la grande musique, il compose une *Ouverture de Faust* et achève son *Rienzi.* L'œuvre terminée, il tente une dernière campagne pour la faire agréer à l'Opéra. Rien ne sert; toutes les portes se ferment devant lui. Deux ans d'efforts désespérés lui avaient valu ce résultat.

Dans cette extrémité, beaucoup d'artistes se brûlent la cervelle en maudissant le monde, la plupart abandonnent l'idéal rêvé et se font les humbles serviteurs de la mode. C'est un signe de remar-

quable énergie chez l'artiste dont nous esquissons l'histoire, et pourquoi ne pas le dire? c'est un honneur qu'on ne saurait estimer trop haut de n'avoir pas faibli à ce moment décisif. Au lieu de se plaindre à ses amis, plus abattus que lui-même, il se retire tranquillement dans la solitude que lui fait l'adversité, et là, au milieu de ce cruel isolement moral, de cette nuit profonde où tant d'étoiles naguère si brillantes se sont éteintes l'une après l'autre, il jure à l'idéal qu'il sent en lui une foi plus ardente encore, un dévoûment plus absolu. La légende du *Vaisseau fantôme* repasse devant ses yeux, le fascine comme le spectre de sa propre destinée, et s'empare de son imagination avec un charme tyrannique. Ayant rompu violemment ses attaches avec la patrie dans l'ivresse d'une espérance sans bornes, égaré dans un monde étranger, presque ennemi, ne sachant où le besoin le poussera et dans quel sombre avenir va l'emporter le hasard, comment n'eût-il pas éprouvé une secrète sympathie pour le sombre marin errant et maudit de Dieu? A ce moment, la vision éblouissante de la gloire disparaît devant le génie impérieux de l'inspiration. Il faut qu'il mette au monde l'idée qui le remplit, qu'il fasse vivre et parler ce triste héros, malheureux, mais invaincu, qu'il aime déjà comme un frère. Qu'importe le reste? Seul, obscur, sans arrière-pensée, sans espoir de succès, il se met à l'œuvre. La musique vient à son aide, il se sent libre et poète pour la première fois : libre, parce qu'il brise les formes convenues de l'opéra dans l'essor d'un sentiment souverain, poète, parce qu'il se livre sans réserve à son idée et s'y absorbe tout entier.

Par ce travail plus spontané, plus fougueux que tous les autres, l'artiste entrait dans une phase toute nouvelle; il avait touché terre et prenait possession de son domaine. Après avoir longtemps cherché un terrain favorable pour le drame qu'il rêvait, il le trouve enfin dans le mythe populaire. Rappelons en deux mots la légende du *Vaisseau fantôme* et voyons ce qu'elle est devenue dans l'opéra. Elle se forma chez les marins du XVe et du XVIe siècle, dans les expéditions hasardeuses sur les mers inconnues. On racontait qu'un capitaine de vaisseau s'était acharné à franchir le cap des Tempêtes contre vents et marées. Cent fois la mer le rejette du promontoire fatal, cent fois il revient à la charge, et dans un accès de rage il jure par un serment épouvantable de persister, fût-ce pendant l'éternité. Le démon l'entend, le prend au mot et le condamne à errer à jamais d'un pôle à l'autre sur le sauvage océan, maudit de Dieu, terreur des hommes, messager de naufrage pour les navires en détresse. Cette tradition se retrouve chez tous les peuples marins, et s'appelle en Allemagne *le Hollandais volant* (*Der fliegende Holländer*), parce que son navire vole comme le vent, incarnation fantastique du génie aventureux des voyages et des découvertes, qui n'a d'autre patrie

que l'océan sans asile et sans limites. M. Richard Wagner a coloré ce mythe de ses émotions personnelles, lui a donné un contour plus dramatique, un sens plus élevé. Dans sa pensée, le Hollandais devient un nouvel Ahasvérus cinglant à travers les mers vers une patrie qu'il cherche en vain, lutteur infatigable qui, du milieu des orages de sa destinée, aspire aux douceurs du foyer, au calme du bonheur. La fatalité de son âme inquiète pèse sur lui comme une malédiction. Aucun peuple ne veut de lui, tous les rivages le repoussent, le corsaire même le fuit en se signant. Il a défié l'océan, et l'océan ne le lâche plus; il a évoqué l'esprit des abîmes, et Satan le condamne à ne pouvoir mourir. Une nuit, un ange de Dieu lui est apparu dans la tempête et lui a promis la délivrance, si une femme l'aime jusqu'à la mort. Tous les sept ans, il aborde à une rive et demande la main d'une jeune fille. Hélas! aucune de ces fiancées n'a jamais consenti à le suivre sur son noir vaisseau, toutes l'ont trahi au dernier moment. Aussi c'en est fait de sa foi en la miséricorde humaine et en l'amour. Il n'a plus qu'un désir, s'abîmer dans l'éternel néant, qu'une espérance, la destruction du monde. « Le terme est échu; encore sept ans passés comme une tempête. Lasse de moi, la mer me rejette à terre... Ah! fier océan! bientôt tu me porteras de nouveau. Je sais dompter ta colère, mais éternelle est ma souffrance! Le salut que je cherche sur terre, jamais je ne le trouverai! O flots de la mer qui ceint le monde, je vous resterai fidèle jusqu'à ce que votre dernière vague se brise et que votre dernière goutte soit séchée. » Il est un cœur pourtant qui doit battre de toute sa force pour ce triste voyageur, il y a une femme qui se dévouera à lui; c'est Senta, la fille du capitaine Daland. Par une secrète affinité d'âme, la jeune Norvégienne aime le terrible marin sans l'avoir vu. Tout le monde le craint et le hait parce qu'il est malheureux et qu'il porte malheur, et justement parce qu'il est malheureux, elle l'aime de toutes les puissances de son être. C'est une scène hardie et saisissante que celle où Senta, comme en proie à une hallucination prophétique, chante la ballade du Hollandais au milieu de ses compagnes effrayées. Elle la chante avec une sympathie sauvage et se dévoue à lui dans un élan de pitié sublime. A ce moment, il arrive, amené par le père même de Senta. Elle le reconnaît et lui jure une éternelle fidélité. Le mariage s'apprête; voici qu'au dernier moment il surprend sa fiancée auprès du chasseur Éric, qui essaie de la retenir. Le Hollandais la croit infidèle comme toutes les autres, le doute et le désespoir rentrent dans son âme, il s'élance sur son navire et dit adieu pour toujours à la terre; mais, Senta le voyant fuir, se jette à la mer pour le suivre. Le vaisseau fatal sombre, Senta meurt avec le Hollandais, et l'amour qui les unit dans la mort est assez grand, assez héroïque, pour que le specta-

teur ne s'étonne pas trop de voir les deux amans, désormais inséparables, s'élever au-dessus des flots noirs dans une gloire rayonnante pendant que l'orchestre ému fait succéder aux fureurs de l'océan le thème de la rédemption, entonné d'abord par Senta.

Il est aisé de voir ce qu'il y a d'insolite et d'inachevé dans cette mise en scène. Le héros est placé en un cadre si fantastique qu'on a peine à deviner du premier coup le fond très humain de sa nature, et le passage du monde réel au merveilleux symbolique est d'une extrême brusquerie. Cela n'empêche pas que l'idée ne soit belle, la situation émouvante, l'inspiration d'un seul jet et d'un grand souffle. Quant à la musique, elle ne renferme pas encore d'innovation capitale. Manque de clarté dans les dessins de l'orchestre, déclamation parfois monotone, hésitations entre le récitatif et l'air, ces défauts sont visibles. La nouveauté de cette musique est dans l'effet qu'elle produit. Si jamais la sombre poésie de l'océan implacable a été exprimée d'une manière terrible, c'est dans le premier acte; on y entend comme la voix du Styx, ce grondement éternel de la vague qui ne se lasse ni ne pardonne. Et par opposition quelle paix intérieure, quelle mansuétude infinie dans le chant de Senta, mélodie d'une douceur, d'une confiance angélique, toujours accompagnée de la harpe, et qui nous dévoile instantanément le cœur de l'héroïne! Ce violent contraste entre le voyageur maudit, désespéré, et la jeune fille aimante, altérée de sacrifice, qui veut l'arracher à l'abîme, la sympathie magnétique entre l'immensité du malheur chez cet homme et l'immensité de l'amour dans le cœur d'une femme, ces deux âmes qui s'attirent, s'étreignent et trouvent dans la mort la suprême félicité, c'est là tout le drame. Dans la plupart des opéras, le livret n'est là que pour fournir un prétexte à la musique. Ici la musique n'est là que pour le drame. Se refusant tout écart, elle s'attache fidèlement à la parole, accentue les passions dominantes des personnages par des motifs caractéristiques, colore la scène et achève le tableau. Rien de plus juste; si le drame musical veut être conséquent avec lui-même, la musique n'ajoutera ses enchantemens à ceux de la scène que pour renforcer l'émotion, soutenir l'action, vivifier la poésie. C'était la pensée de Gluck; M. Richard Wagner l'a reprise et agrandie. *Le Vaisseau fantôme* est son premier pas dans cette voie. Il devait arriver à *Tannhäuser* et à *Lohengrin* non par système, mais par la seule force de son instinct dramatique.

II.

Cette fois la persévérance de l'artiste fut couronnée de succès. Il reçut en même temps deux nouvelles heureuses : *Rienzi* était

dmis au théâtre de Dresde et *le Vaisseau fantôme* à Berlin. Il quitta Paris sur-le-champ et se rendit à Dresde. *Rienzi* y obtint un succès éclatant, qui valut au compositeur le titre de maître de chapelle de la cour. C'était une victoire aussi brillante qu'inespérée. D'un jour à l'autre, le jeune compositeur, resté obscur et isolé jusqu'à vingt-huit ans, était devenu célèbre. Voilà une gloire établie, une fortune assurée, pensaient les nouveaux amis, qui maintenant lui arrivaient en foule. Ils se trompaient fort; la véritable lutte allait commencer pour lui. Ah! sans doute, s'il avait consenti à rester dans les voies battues comme dans *Rienzi*, il avait pour lui acteurs, directeurs, musiciens, le public et la critique en masse; mais aborder le théâtre avec des idées de réforme radicale, vouloir introduire un esprit nouveau dans l'opéra, demander aux chanteurs d'être de bons acteurs, de se passionner pour leurs rôles plus que pour leurs airs de bravoure, au public de s'intéresser à l'ensemble de l'œuvre plus qu'aux accessoires, aux caractères plus qu'à la voix de la première cantatrice, à l'idée même du drame plus qu'au ballet, c'était se brouiller avec tout le monde à la fois, car c'était rompre en visière avec tous les préjugés, c'était toucher à cette divinité redoutable, la mode, et saper son temple par la base. Guerre devait s'ensuivre. L'accueil défavorable qu'on fit au *Vaisseau fantôme* à Berlin aurait arrêté un artiste moins convaincu dans la voie des innovations; mais M. Richard Wagner n'agissait ni par spéculation ni par système. L'enthousiasme qui l'entraînait vers un sujet nouveau lui en dictait aussi la forme. Il faut le reconnaître, il n'a jamais cherché le succès pour le succès, et, s'il a parfois défendu son idéal avec trop d'âpreté, du moins ne l'a-t-il jamais trahi. A cette époque, il composa l'œuvre où sa manière s'accuse déjà dans toute sa vigueur. Il s'agit de *Tannhäuser*. Ce n'est pas le hasard qui le fit tomber sur ce sujet légendaire. Il avait trouvé dans le mythe populaire le véritable domaine de son drame musical; il s'y avança en conquérant. Pour beaucoup de personnes, le chevalier-poète de la Wartbourg, attiré dans les grottes de Vénus (1), n'est qu'un fantôme du moyen âge ressuscité sans qu'elles sachent pourquoi. Juger ainsi cette création, c'est n'en voir que le vêtement. Pour l'auditeur attentif, ce personnage est bien autre chose qu'un premier ténor chantant quelques beaux airs et triomphant dans une cavatine. Tannhäuser, qui du fond des voluptés énervantes aspire à la douleur et aux joies de l'amour pur, Tann-

(1) Dans la légende chrétienne du moyen âge, la déesse Holda (autre nom de Freya) se confondit avec la déesse grecque. Selon la tradition thuringienne, elle vivait avec ses nymphes dans le Hörselberg, près d'Eisenach, et cherchait à y attirer les voyageurs. Une fois entrés, ils n'en sortaient plus.

häuser, qui s'arrache aux enlacemens de Vénus pour retrouver le ciel dans le regard d'Élisabeth, le poète ardent qui captive et enflamme la vierge pure, mais qui se trahit fatalement dans la lutte des chanteurs, lorsque, emporté par la passion, il célèbre malgré lui la déesse païenne, cet homme de désir partagé entre les fureurs de la volupté et les extases de l'enthousiasme n'est-il qu'une enluminure de légende arrachée aux pages poudreuses d'une vieille chronique? Non, il s'en faut. Sous sa robe de chevalier, c'est un homme tout palpitant de vie et qui touche à notre temps par toutes les fibres de son être. C'est une de ces physionomies parlantes créée par l'imagination populaire, transfigurée par la double magie de la poésie et de la musique, destinée par la simplicité et la grandeur de ses traits à rester un des types éloquens et universellement compris de l'humanité. La vie intense qui anime Tannhäuser ne circule pas moins dans les veines de Vénus et d'Élisabeth. Ces deux figures représentent avec une énergie frappante deux côtés saillans de la nature féminine : d'une part la séduction voluptueuse et infernale dans ce qu'elle a de plus subtil et de plus démoniaque, de l'autre la pureté virginale, la tendresse héroïque, l'amour sans bornes qui ne s'assouvit que dans le sacrifice. Tannhäuser porte dans son cœur ces deux amours, ces deux mondes qu'il veut unir en un seul, et cette lutte sous laquelle il succombe est l'âme du poème. De grands caractères largement dessinés, des situations puissantes, l'intérêt concentré sur l'action, la catastrophe sortant non d'une intrigue, mais du caractère même du héros, enfin une poésie séduisante inondant toutes les figures de sa riche lumière, voilà l'originalité de cet opéra, qui peut déjà revendiquer le nom de drame musical.

En se subordonnant à la poésie, la musique, loin de perdre sa puissance, acquiert ici une nouvelle force de persuasion. La nouveauté de l'œuvre consiste avant tout dans une déclamation dramatique qui s'éloigne tout autant du récitatif banal que de l'air traditionnel avec la ritournelle obligée et l'inévitable cadence finale. Les compositeurs se sont attachés en général à rendre les divers degrés d'une scène sous forme lyrique par une série d'airs, de cavatines, de duos. L'amant se déclare : premier air; il s'attendrit : romance; il s'emporte : air de bravoure; il est écouté : duo. Autant de morceaux détachés. Le musicien n'exprimait ainsi que les points culminans de la passion. La série des sentimens intermédiaires, le flux perpétuel de l'âme qui pousse l'homme parlant et agissant, étaient négligés. De là des effets lyriques souvent admirables, mais en somme peu d'unité. Richard Wagner au contraire est convaincu que la musique jointe à la poésie a une puissance d'expression

aussi variée, aussi infinie que la pensée poétique elle-même. Autre chose, dit-il, est le chant lyrique, où l'âme revient sur elle-même, se berce et se repose dans un seul sentiment, et une scène au théâtre, où plusieurs âmes sont en lutte et font sans cesse assaut les unes sur les autres. Il veut donc exprimer le mouvement même, la progression irrésistible des sentimens et des passions depuis leur genèse mystérieuse jusqu'à leur plus éclatante manifestation. De là la mélodie continue, dégagée de tout frein, mais saillante et rhythmée selon le degré de l'émotion. Au lieu de se cadencer à la fin et de retomber infailliblement sur la tonique, elle se développe, se déroule et s'élargit au gré de la parole; parfois elle se brise dans le feu du dialogue; à chaque nouvel ordre d'idées et de sentimens qui s'empare des personnages, elle se précipite dans un ton nouveau, rapide comme la pensée, libre comme elle (1).

Lohengrin suivit de près le *Tannhäuser*. C'est ici que le système dramatique de l'auteur apparaît dans toute sa lucidité. L'élévation et la beauté du poème y sont pour beaucoup. Si Richard Wagner n'avait écrit que les paroles de cette noble tragédie, elles suffiraient pour lui assurer une place parmi les vrais poètes. Pendant que la critique allemande jetait feu et flamme sur les prétendues hérésies musicales du *Tannhäuser*, l'auteur, peu troublé de ces attaques et tout entier à sa pensée, se plongeait avec une ardeur nouvelle dans l'étude de la vieille poésie germanique. Au milieu de ce chaos de légendes et de traditions mutilées, il se sentait parfois comme ravivé au souffle d'une humanité plus jeune et plus saine. C'est dans ce monde seulement qu'il pouvait imaginer des héros à sa guise,

(1) En cela, M. Richard Wagner est le disciple fidèle et le continuateur intelligent de Gluck. « Je cherchai, dit Gluck, à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoute à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. » (Épître dédicatoire d'*Alceste*.) M. Richard Wagner est-il un copiste de Gluck? Ses adversaires n'ont pas manqué de le dire; mais il suffit d'entendre un de ses morceaux pour se convaincre du contraire. C'est par lui-même, c'est par ses propres efforts qu'il est arrivé au drame musical, et il est allé bien plus loin que son prédécesseur. Rien du reste dans sa musique ne rappelle les formes mélodiques et orchestrales de l'auteur d'*Iphigénie*. Il se rattache à lui par le principe qui vient d'être cité; il en diffère par les conséquences qu'il en a tirées. N'en signalons qu'une : Gluck conserve le récitatif et l'air dans leur forme stricte, M. Richard Wagner s'affranchit de l'un et de l'autre et les remplace par la mélopée dramatique, rhythmée et renforcée d'une harmonie caractéristique. De là cette différence capitale : chez Gluck, c'est l'air qui forme un tout achevé; chez M. Richard Wagner, l'unité musicale réside dans la scène entière, et celle-ci n'est elle-même qu'une partie dans la grande unité du drame.

dépassant de plusieurs coudées la mesure vulgaire, hommes aux passions gigantesques, femmes héroïques, âmes grandes dans le mal ou sublimes dans le bien. Avait-il tort d'évoquer ces figures antiques, ébauchées par le génie national et consacrées par le culte de plusieurs siècles? Les partisans exclusifs de l'opéra historique le blâment à ce sujet; mais les amis de la simple et forte tragédie lui en sauront gré : il n'eût pas facilement trouvé ailleurs des cadres si pittoresques, des caractères si tranchés, en un mot des sujets aussi favorables au drame musical. Le nouveau type qui l'attira avec une force irrésistible fut celui du chevalier au cygne. Comme le Hollandais, comme Tannhäuser, le Lohengrin de la légende populaire prit dans sa pensée une physionomie plus expressive et noblement humaine. Le chevalier du Saint-Graal descend des hauteurs de Montsalvat, temple de justice et de sainteté où règne son père Parzival; il arrive par mer pour défendre Elsa, l'héritière du trône de Brabant, injustement accusée d'avoir tué son frère. Malgré sa nature presque divine, il nourrit une flamme intense et toute terrestre dans le sanctuaire inviolable de son âme; il brûle du désir d'aimer et d'être aimé, de communiquer à un être qui le comprenne les félicités indicibles, les tristesses infinies qui sont le partage de sa race sublime. Trait profond qui se retrouve dans les mythes de tous les peuples : le héros, le demi-dieu cherche la femme mortelle et aimante. Lohengrin prend en main la cause d'Elsa, et terrasse son accusateur en combat singulier. Roi et peuple reconnaissent dans cette victoire le jugement de Dieu. En sauvant Elsa, il lui offre sa main; mais il réclame d'elle une confiance absolue, et lui défend de l'interroger jamais sur son origine et sur son nom. Deux fois il répète son commandement sur une phrase impérative et fatale. « Jamais tu ne m'interrogeras, jamais tu ne chercheras dans ta pensée d'où je suis venu sur les eaux, ni quel est mon nom et ma race! » Au premier coup d'œil, Lohengrin a cru en l'innocence d'Elsa, il veut qu'elle aussi croie en lui sans restriction et sans preuve. Il veut être aimé pour lui-même, accepté tout entier dans sa fierté héroïque, compris par l'amour et la foi comme il a deviné Elsa par la foi et par l'amour. Elsa, qui a pressenti son sauveur, qui l'aimait sans le connaître, promet tout dans un élan de reconnaissance et d'adoration; mais, par une série d'intrigues qui remplissent le deuxième acte, Frédéric et Ortrude, les ennemis d'Elsa, qui veulent l'écarter du trône pour y monter eux-mêmes, parviennent à insinuer le doute dans cette âme pure. Après de terribles combats intérieurs, poussée par une anxiété, une terreur invincible, elle pose à Lohengrin la question fatale dans la nuit même des noces. Lohengrin, blessé dans sa fierté, dévoile sa haute origine devant Elsa, le roi et

le peuple réunis, il s'avoue chevalier du Saint-Graal, puis il repart pour ne plus revenir. Il s'en va l'âme déchirée, brisé dans sa fleur, car il aime toujours Elsa, mais fidèle à son orgueil et à la loi de son ordre, qui ne permet pas à ses champions de rester dans le monde une fois le mystère de leur origine dévoilé.

Lohengrin, nature à la fois tendre et impérieuse, expansive et altière, est une vivante incarnation de l'héroïsme exalté qui demande dans l'amour la foi la plus aveugle, la plus absolue, et brise implacablement tout lien avec l'être aimé au premier signe de doute. On dirait qu'il expie sa nature surhumaine par l'effroi qu'il inspire, car sa destinée tragique est d'être soupçonné par la femme qu'il adore, par celle qui seule pouvait le comprendre et l'épanouir. Elsa, la femme passionnée, demande une révélation complète, et son époux refuse de la lui donner par excès d'orgueil. Elle a douté de lui un instant, et lui ne voit pas que ce doute vient de l'excès même de son amour. L'altière sublimité du héros l'empêche de comprendre l'âme féminine en sa délicatesse et sa profondeur. Autrement il verrait qu'elle exige la plénitude de la confiance. Voilà ce qui creuse l'abîme entre eux, et voilà le nœud tragique du poème. La structure en est très simple, et les événemens s'y concentrent en quelques scènes capitales; mais chaque scène fait marcher l'action, chaque mot porte. Dans le drame musical, le poème ne peut être qu'une esquisse, c'est la musique qui doit lui donner la couleur et la vie; mais à la vigueur, à la hardiesse du carton, on devine la richesse et l'éclat du tableau. Les caractères sont groupés avec un grand art et nuancés avec une extrême finesse. Frédéric de Telramund et Ortrude forment avec Lohengrin et Elsa un contraste des plus tranchés. Le couple sombre, infernal, uni par la haine, fait ressortir le couple si noble et si tendre du héros et de son amante exaltée dans toute sa blancheur immaculée, comme deux anges de lumière à côté d'êtres maudits échappés de l'abîme. Ni Ortrude ni Frédéric ne sont des méchans vulgaires, des traîtres de convention. Ortrude surtout, cette païenne fanatique, est une création. Grande d'audace et de sang-froid, elle refoule dans un sein de marbre tout l'enfer de la haine et de la vengeance pour les laisser éclater au moment propice avec une jubilation féroce. La sûreté avec laquelle elle infiltre le poison du doute dans l'âme d'Elsa, les caresses perfides dont elle l'enlace, la douceur feinte avec laquelle elle se glisse comme un serpent jusqu'à son cœur de vierge, annoncent la scélératesse d'un démon. Le choc de ces caractères donne lieu à des situations aussi frappantes qu'inattendues, et la scène fatale du troisième acte entre Lohengrin et Elsa, où celle-ci oublie sa promesse dans l'emportement d'un

amour sans frein, est d'une beauté tragique qui remue l'âme jusque dans ses profondeurs.

L'interprétation musicale de cette tragédie surpasse de beaucoup celle du *Tannhäuser* par la clarté et la mesure. L'unité de conception et de style est si parfaite qu'on se demande si les paroles ont été faites pour la musique, ou la musique pour les paroles; on dirait qu'au plus haut degré de l'expression poétique la parole toute vibrante d'âme et de passion se fait mélodie d'elle-même. Le chant devient comme la versification de la tragédie, qui, loin d'entraver la marche de l'action, ne la rend que plus saillante. Les chœurs ne sont plus ici de lourdes masses manœuvrant avec un ensemble machinal au signal du chef d'orchestre, ce sont des individualités, ce sont de vrais acteurs. Le grand chœur à huit parties qui précède et accompagne l'arrivée de Lohengrin en est un bel exemple. Elsa sans défenseur est accusée par ses ennemis devant le roi et le peuple; le héraut du roi appelle par deux fois le chevalier inconnu en qui elle espère. Personne ne bouge dans la foule; les rudes guerriers commencent à douter de son innocence, et le sombre motif du jugement de Dieu s'appesantit sur elle comme une malédiction irrévocable, au milieu d'un silence de mort. Elsa, éperdue, s'agenouille avec ses femmes dans une prière ardente. Tout à coup son visage s'illumine d'une joie céleste; au même instant apparaît au loin, sur l'Escaut, un chevalier debout dans une barque traînée par un cygne; son armure brille au soleil, le cygne merveilleux fend les ondes du fleuve. A cette vue, un frémissement court sur la foule, et le chœur commence *pianissimo* comme un léger chuchotement. Ce ne sont d'abord que des exclamations individuelles où l'on distingue la surprise des uns, la foi naïve des autres, l'effroi des incrédules, le saisissement de tous. A mesure que la barque approche, le chœur grandit, monte en flots d'allégresse, monte toujours, jusqu'à ce qu'il éclate à l'arrivée du resplendissant chevalier, et se fonde en un vaste hymne de joie, tout ruisselant de religieux frissons. Cet immense *crescendo* nous communique quelque chose de la sainte terreur que les anciens demandaient à la tragédie, que le peuple ressent en présence du radieux justicier, et dont l'homme est pénétré devant toute manifestation du divin.

Quant aux motifs dominans, qui jouent déjà un rôle capital dans *Tannhäuser*, ils sont plus significatifs encore dans *Lohengrin*. Ils constituent l'unité de la trame musicale. Par une combinaison aussi intelligente que hardie, au moyen de plusieurs phrases principales, le compositeur a serré un nœud mélodique dont le réseau harmonieux et flexible enveloppe tout le drame. Ces phrases révé-

latrices agissent comme des charmes étranges. Elles sont toutes si originales, qu'au bout d'une mesure on les distinguerait entre mille et qu'on en reconnaît tout de suite l'intervention la plus mystérieuse, le plus léger tressaillement dans le grand courant symphonique de l'orchestre. Les plus importans de ces motifs représentent et vivifient les grandes puissances morales, les passions des personnages, le sentiment fondamental de leur âme d'où découlent pour ainsi dire leur caractère, leur conduite et toute leur vie. Ainsi le thème religieux du Saint-Graal, admirablement développé dans le prélude, est comme un fond d'or sur lequel se détache la figure lumineuse et héroïque de Lohengrin, l'atmosphère éthérée qui l'enveloppe, la haute, silencieuse et sainte solitude d'où il descend vers les chaudes régions des passions terrestres. Tous les autres motifs qui caractérisent le fils de Parzival ont une parenté secrète avec cette phrase mystique. La mélodie ne revient que rarement, comme pour nous faire sentir que les sentimens les plus divins illuminent la vie de l'homme de rayons fugitifs. Elle perce déjà, suave et rêveuse, sous forme de vision lointaine, dans le premier chant d'Elsa, qui attend son défenseur et qui pressent les inénarrables félicités du Saint-Graal. Elle s'exhale alors plus douce et plus pure qu'une brise alpestre dans l'air lourd et orageux de la plaine, et fait courir dans la chevelure de la vierge accusée, mais belle d'innocence, le souffle d'un autre monde. Elle reparaît à de longs intervalles chaque fois que Lohengrin fait allusion à sa mission sainte. Ce sont les violons qui jouent cette modulation exquise, pleine d'une ivresse céleste, et qui plane parfois au-dessus du héros comme un chœur d'anges invisibles. A la fin seulement, quand Lohengrin révèle son origine, elle est attaquée tout à coup par les trompettes, comme si le temple du Saint-Graal se dévoilait en cet instant unique, avec ses colonnes de jaspe et ses phalanges invulnérables, dans toute son aveuglante splendeur. A ce chant céleste qui toujours triomphe sans effort et par sa seule présence s'oppose le motif infernal d'Ortrude, dessiné ordinairement par les violoncelles. Cette phrase rampante et perfide sort comme un serpent des profondeurs les plus ténébreuses de l'âme. Dans le duo entre Ortrude et Frédéric, elle s'enroule autour du malheureux et l'étreint de ses anneaux; dans le dialogue avec Elsa, quand Ortrude lui insinue que Lohengrin pourrait bien n'être qu'un magicien et qu'un imposteur, elle remue à chaque instant dans les bas-fonds de l'orchestre; tantôt elle se traîne en exhalant un bruit lamentable, tantôt elle se redresse avec des sifflemens de vipère. Elle se glisse subtile et tortueuse jusqu'à l'âme innocente d'Elsa et mêle son venin à ses rêves d'amour; mais devant l'invincible Lohengrin elle recule lâchement.

On devine l'intérêt psychologique qui s'attache aux développemens, aux transformations, aux combinaisons, aux réminiscences multiples et toujours significatives de motifs aussi caractéristiques. Ce ne sont pas de froids symboles, de simples moyens mnémotechniques; ce sont des thèmes étonnamment persuasifs que l'imagination du compositeur varie sans cesse selon les exigences du moment et l'intensité de la passion. Grâce à eux, on surprend les impulsions les plus secrètes des cœurs avant que la parole ne les confirme. On a dit que les somnambules, dans leur sommeil magnétique, voient à découvert l'âme de ceux qui leur parlent. L'orchestre de M. Richard Wagner nous donne une sensation analogue, car il fait plonger nos regards jusqu'au fin fond des hommes qui se meuvent sur la scène, et par ses révélations incessantes nous rend complices de leurs sentimens les plus intimes, de leurs projets les plus cachés.

Dans *Lohengrin*, la fusion complète du poète et du musicien vers laquelle l'artiste tendait depuis sa jeunesse s'est définitivement accomplie. La création sereine qui en est sortie demeurera comme une œuvre d'un ordre nouveau et complétement original. Elle marquera une date capitale dans l'histoire de la musique dramatique, la date de l'affranchissement définitif de certaines formes convenues, d'une union plus étroite de la parole et du chant. Ce n'est plus un opéra tel qu'on l'entend d'ordinaire, c'est-à-dire une mosaïque brillante de marches, de chœurs, de trios, de septuors. C'est un organisme vivant, dont toutes les parties sortent harmonieusement d'un même germe, où tout se tient, se gradue et se développe par cette nécessité intime qui réside dans la nature du sujet, enfin c'est un drame musical dans l'acception rigoureuse du mot.

M. Richard Wagner était arrivé ainsi à la vue claire de son idéal dramatique, qui se rapproche de la tragédie grecque par la structure générale, mais qui n'en est pas moins tout moderne par les sentimens et les idées. Apercevant son but, il continue d'y marcher tout droit, sans s'inquiéter des fluctuations de la critique. Je serai bref sur la suite de sa carrière. Il importait avant tout de montrer le développement instinctif, fatal et logique de sa pensée. Les événemens politiques de 1849 amenèrent un grand changement dans sa vie. Il se jeta très avant dans le mouvement révolutionnaire, espérant que la grande réforme sociale et démocratique serait le signal d'une renaissance dans tous les arts, et permettrait de fonder un grand théâtre national. La république saxonne, on le sait, fut renversée par les troupes prussiennes. M. Richard Wagner, proscrit comme l'un des fauteurs de l'insurrection, se réfugia en Suisse. Ce long exil fut pour lui une époque de méditation, de renoncement au succès immédiat, d'affermissement dans ses convictions d'ar-

tiste. Il résolut d'exposer ses vues sur l'opéra dans une série d'essais esthétiques. Habitué à exprimer sa pensée par des créations vivantes, il ne s'engagea qu'à regret dans le dédale de la théorie. Il fallait cependant fixer son point de vue et défendre l'idée du drame musical contre une foule de malentendus, et puis le proscrit était forcé de vivre de sa plume. Il se lança donc dans l'esthétique avec toute la fougue d'un homme qui ne fait qu'un avec son idée. Ces écrits, qui forment un chapitre important dans l'œuvre de M. Richard Wagner, dénotent une connaissance profonde de la musique, et sont remplis d'aperçus originaux parfois d'une justesse frappante sur l'histoire de l'opéra, sur l'essence et les rapports intimes des arts. Il est regrettable que Richard Wagner n'ait pas donné à ces ouvrages une forme moins abstraite. La pensée s'y perd parfois en formules philosophiques si larges que l'esprit n'y peut plus rien saisir; mais, à côté des exagérations du polémiste, des emportemens de l'idéaliste passionné, on y trouve de ces pages éloquentes où l'on sent vibrer l'âme de l'artiste tout plein de son art, où parle l'homme qui a vécu sa pensée. Les plus remarquables de ces ouvrages sont : *l'Art et la Révolution*, *Opéra et Drame* et surtout *l'Œuvre d'art de l'avenir*, qui a valu tant d'ennemis à l'auteur, e suscité une polémique plus violente et plus interminable que n'en provoqua cent ans plus tôt l'épître dédicatoire d'*Alceste*. Dans ce livre, l'auteur s'attache à prouver que tous les arts peuvent se fondre harmonieusement dans le drame musical tel qu'il le conçoit. Il montre avec beaucoup de sagacité que dans l'opéra ils rivalisent au lieu de concourir au même but. Chacun, voulant briller pour son propre compte, s'ingénie à primer les autres, et au milieu de cette lutte égoïste ils se tyrannisent à qui mieux mieux. C'est à qui l'emportera sur les autres, absorbera l'attention du spectateur. Tantôt c'est le chant ou la simple vocalise qui règne aux dépens des paroles et parfois du bon sens; tantôt c'est l'orchestre qui joue une marche hors de propos, et amène sur la scène une troupe de choristes et de figurantes sans qu'on sache pourquoi; tantôt c'est la chorégraphie qui prend possession de la scène, car il faut un ballet. Quant à la poésie, elle devient ce qu'elle peut; dans l'opéra, c'est le souffre-douleur, le bouc émissaire des autres arts; elle est maltraitée sans pitié, enfermée dans un *libretto* fabriqué, taillé, tronqué au gré du musicien, du décorateur et des chanteurs virtuoses. De là une série d'impressions contraires, un ensemble disparate, un genre bâtard. Que serait-ce, continue l'auteur, si la poésie, au lieu d'être l'humble esclave dans l'opéra, y devenait la maîtresse intelligente, si, au lieu d'être le prétexte de l'œuvre, elle en était l'âme, si l'action était grande et simple, si la musique, subordonnée au drame, se

contentait de renforcer et d'embellir l'expression des sentimens, si les décors étaient toujours en harmonie avec les passions qui agitent les personnages, si la pantomime, au lieu de nous offrir des ballets intempestifs, n'intervenait que pour donner aux gestes des acteurs, à leurs attitudes, à leur groupement naturel, la beauté plastique, et formait sous nos yeux une série de tableaux vivans toujours nobles, toujours nouveaux, en un mot si les arts agissaient tous ensemble sous une inspiration souveraine pour concourir au même but : la représentation éloquente et la transfiguration poétique de l'homme et de ses destinées? N'aurions-nous pas alors une œuvre cent fois plus puissante et plus vraie, et ne laisserait-elle pas dans l'âme une impression plus profonde et plus harmonieuse? Voilà, disait l'auteur en concluant, la forme vivante et achevée vers laquelle l'opéra s'achemine depuis deux siècles, voilà l'idéal que nous y cherchons sans le savoir, et qu'il faut poursuivre désormais avec pleine conscience. Loin de prétendre avoir atteint lui-même cet idéal dans ses œuvres, il avouait en être resté fort loin : il déclarait seulement l'avoir cherché, et, le croyant possible, nécessaire même, il le proposait à ses contemporains comme un but digne des plus hardis efforts; mais les critiques ne le prirent pas ainsi. Laissant de côté toutes les idées émises par l'auteur, ils s'emparèrent du titre de son livre, et s'en firent une arme contre lui. A les entendre, M. Richard Wagner, ne pouvant se faire goûter du présent, se donnait pour le musicien de l'avenir. On trouva le mot plaisant; il fit le tour de l'Europe. Telle est l'origine de cette fameuse *musique de l'avenir*, dont on réussit à faire un épouvantail. Comme le nom de *romantisme* en 1830, ce mot devint une injure et tint lieu d'argument.

Ce qui donnait beaucoup d'assurance à ces critiques expéditifs, c'est que la grande masse du public semblait confirmer ces arrêts. Les opéras de Richard Wagner ne se répandaient que très lentement en Allemagne, *Lohengrin* n'avait même pas été représenté. Tous les directeurs, tous les chefs d'orchestre, s'en défiaient. Aussi l'auteur exilé avait-il renoncé à tout espoir de succès. Moins disposé que jamais à faire des concessions à la mode, il ne travaillait que pour obéir à ce besoin de produire plus fort que toutes les déceptions chez l'artiste véritable. Dans cet isolement, il eut la bonne fortune de rencontrer un ardent défenseur qui fit plus pour sa cause en Allemagne qu'il n'aurait pu faire lui-même. M. François Liszt, alors chef d'orchestre à Weimar, avait vu par hasard la partition de *Lohengrin* et s'en était passionnément épris. Cet enthousiasme généreux, spontané, électrique, que la musique de M. Richard Wagner a souvent excité chez les natures élevées, n'est pas un des

moindres titres de noblesse de ses œuvres. On vit alors un spectacle peu ordinaire : un chef d'orchestre mettant une pièce à l'étude en dehors de tout intérêt matériel, malgré les appréhensions du directeur, par pure conviction d'artiste, persuadé qu'à force d'entrain il ferait sentir au public les beautés dont il était pénétré. M. Liszt avait compris *Lohengrin* d'inspiration; il dirigea les répétitions avec une ardeur et une fougue que se rappellent encore ceux qui le virent à l'œuvre; pendant plusieurs mois, il y consacra toute son énergie, il fit passer son feu dans l'orchestre et dans les acteurs. Aussi l'exécution fut-elle admirable, le succès éclatant. Joué pour la première fois à Weimar le 28 août 1850, jour anniversaire de la naissance de Goethe, *Lohengrin* fut salué par un enthousiasme inespéré qui touchait au délire. Dans cette circonstance, le public n'avait pas imposé son caprice aux maîtres, ce furent les maîtres qui imposèrent leur art au public et le lui firent accepter. Ne devrait-il pas toujours en être ainsi? Quand l'art dégénère, la faute en est aux artistes. Presque toujours leurs concessions aux frivolités de la mode ne sont que lâcheté. On a beau dire, le grand et le vrai s'imposent toujours à la foule, pourvu que les interprètes y croient de toutes leurs forces.

A partir de ce jour, les œuvres de Richard Wagner triomphèrent des résistances du public allemand. Ses adversaires, il est vrai, l'attaquèrent de plus belle; mais en attendant *Tannhäuser* et *Lohengrin* faisaient le tour de l'Allemagne. Ils se sont maintenus au répertoire de tous les grands théâtres de ce pays, et ont acquis une popularité universelle. D'autre part, les écrivains les plus indépendans encourageaient le hardi novateur qui s'était fait le champion du drame musical, c'est-à-dire de la vérité dramatique dans l'opéra. M. Adolphe Stahr fut un des premiers à reconnaître les mérites du poète-compositeur, il les proclama hautement dans son livre : *Weimar und Iena* (1852), avec cette hardiesse d'initiative et cette générosité d'esprit qui le caractérisent. Plus tard, M. Richard Wagner obtint le suffrage d'autorités musicales comme MM. Ambros, Marx et Brendel. Des musiciens distingués, MM. Hans de Bulow et Joachim Raff, se groupèrent autour de lui, et les plus grands artistes de la scène lyrique, tels que M. et Mme Schnorr de Karolsfeld, devinrent ses disciples passionnés.

Nous ne dirons rien de *Tristan et Iseult*, représenté en 1865 à Munich, et si merveilleusement interprété par M. et Mme Schnorr, ni de *la Walkirie* et de *Siegfried*, qui n'ont pas encore été joués, si ce n'est qu'au point de vue poétique ces œuvres sont supérieures aux précédentes, et qu'au point de vue musical l'auteur y est allé vaillamment jusqu'au bout de tous ses principes. Dans sa dernière

œuvre enfin, M. Richard Wagner vient d'aborder un genre nouveau. Quittant pour cette fois-ci le terrain du mythe, il s'est placé en plein XVIe siècle, au sein de la corporation des *maîtres chanteurs de Nuremberg*. Dans ce cadre national et pittoresque, il a traité un sujet fort original, d'un haut intérêt pour tous ceux qui ont le culte de l'art libre et vrai. L'idée qu'il a tenté de mettre en action, c'est la victoire du génie poétique spontané sur le pédantisme de l'école.

Telle a été en somme la carrière de cet homme tant attaqué, tant décrié; tel est l'ensemble de ses œuvres vu à vol d'oiseau. Que nous a montré ce coup d'œil rapide? Un artiste d'un génie audacieux s'affranchissant de bonne heure de toute imitation, se développant d'une manière absolument individuelle, ne suivant que la loi de ses instincts énergiques, ne créant que par la force intérieure d'un désir toujours inassouvi. Idéaliste exalté, téméraire, parfois excessif, mais puissant jusque dans ses écarts, nous l'avons vu grandir et s'élever, non pas soutenu et porté par la société environnante, mais sans cesse en guerre avec elle, non pas favorisé par les principes d'art de l'époque, mais entravé par eux, non pas avec son temps, mais malgré lui : exemple frappant qui prouve que l'artiste n'est pas toujours le produit de son milieu. Il n'a pris à son temps que la fièvre révolutionnaire pour la porter dans l'art, et aux grands musiciens de sa nation que leurs idées les plus avancées en fait de composition musicale. Poète et musicien tout à la fois, il est complétement original à partir du *Vaisseau fantôme*. Dès lors il est dominé par une pensée : donner à ses opéras l'unité, la plénitude, l'allure dramatique de la grande tragédie, créer des œuvres capables d'entraîner la foule aux sentimens les plus nobles, aux idées les plus hautes. Pénétré de ce désir, il rompt avec l'opéra traditionnel, entre dans la voie du drame musical et s'efforce d'y faire marcher de front la poésie et la musique. Désormais rien ne l'arrête, il s'établit souverainement dans son domaine, et d'œuvre en œuvre en recule les limites. Il nous reste à juger cette forme nouvelle de l'opéra par un exemple; nous choisirons le plus récent, *les Maîtres chanteurs*.

III.

Les maîtres chanteurs n'ont joué qu'un rôle de troisième ordre dans la poésie du moyen âge; mais leurs associations au XVe et au XVIe siècle sont très significatives pour l'histoire de la culture allemande. Après ces brillans chevaliers-poètes du XIIIe siècle qui s'appellent les *Minnesinger*, et à côté de la naïve chanson populaire qui éclate si puissamment au XVIe siècle, les poètes bourgeois des

villes libres furent les vrais représentans du pédantisme scolastique. Leur rituel baroque, leur code barbare connu sous le nom de *tabulature*, leurs séances solennelles, offrent un tableau fort comique de l'école stationnaire, exclusive, étroite, ennemie de toute libre inspiration, qui fait de la poésie un métier et du génie un apprentissage. La plus célèbre de ces écoles apparaît au XVI[e] siècle dans la florissante Nuremberg, au temps d'Albert Dürer. Richard Wagner, qui cherche toujours la grande vérité humaine sous les types nationaux, a vu dans ce cadre plaisant le sujet d'une comédie sérieuse et vraiment dramatique. Il a imaginé de mettre en face de ces pédans d'école un poète de race plein de jeunesse et de flamme qui chante comme l'oiseau sur la branche parce qu'une voix intérieure lui commande, qui ne connaît d'autre prosodie que les battemens de son cœur généreux, d'autre règle que son inspiration impétueuse et souveraine. Voilà donc la poésie, l'enthousiasme, le génie, aux prises avec la prose et l'impuissance. Cette lutte est le fond même du drame, où le noble, le beau et le vrai triomphent du petit, du ridicule et du faux par leur seule puissance d'expansion. Cette belle idée a été mise en action avec une variété de caractères, une abondance d'épisodes, une fécondité d'invention poétique, une richesse mélodique et instrumentale, qui font de ce drame une œuvre prodigieuse dans son genre.

Au lever du rideau, la scène représente l'intérieur de l'église Sainte-Catherine à Nuremberg. La grande nef se perd obliquement à gauche et ne laisse voir que les derniers bancs des fidèles. L'orgue roule, et l'assemblée chante la dernière strophe d'un choral à quatre voix dont l'harmonie pleine remplit la voûte sonore. Comme dans tous les cantiques luthériens, la mélodie grave et mesurée se repose un instant après chaque vers, pour reprendre son essor. Pendant ces courtes poses, une pantomime significative s'engage entre deux personnages. Un jeune chevalier, vêtu d'un riche costume de velours, est debout au premier plan, derrière un pilier, et tient ses regards attachés sur une jeune fille assise au dernier rang des fidèles. Il semble vouloir lui parler, son geste ému exprime une prière fervente, un désir profond contenu par le respect. A ce mouvement passionné, la jeune fille, honteuse, hésitante, répond par des regards mal assurés, mais pleins d'âme et de confiance, puis soudain baisse la tête, rougit et reprend son cantique. La fin de l'office interrompt ce dialogue muet, puissamment interprété par le chant expressif des violoncelles. Les fidèles s'acheminent vers la sortie; la jeune fille, accompagnée de sa nourrice, fait quelques pas vers la porte; mais le chevalier fend la foule, va droit à elle et l'aborde.

Le chevalier, disons-le tout de suite, c'est Walther de Stolzing, jeune seigneur de Franconie, qui vient d'arriver à Nuremberg. Reçu hospitalièrement dans la maison de l'orfévre Pogner, un des maîtres chanteurs les plus riches et les plus respectés, il s'est passionnément épris de sa fille, et s'en est venu jusqu'à l'église pour lui parler tête à tête. Eva, tremblante, émue, vaincue d'avance, ne sait que dire, et cherche un prétexte pour s'arrêter ainsi en pleine église; mais il n'est jeune fille si naïve que l'amour ne rende merveilleusement rusée. Eva sait bien pourquoi elle a oublié son mouchoir sur le banc et perdu son bracelet en route. — Va les chercher, ils y sont, dit-elle à sa cameriste, et celle-ci de courir. Aussitôt un dialogue rapide s'engage, Walther presse Eva de questions. — Ce seul mot, vous ne me le dites pas? La syllabe qui prononce mon arrêt? Oui ou non! — Rien qu'un murmure de votre bouche : mademoiselle, dites, êtes-vous fiancée? — Qu'apprend-il? Son père l'a promise au maître chanteur qui sera couronné demain par toute la corporation. — Et la fiancée, qui choisira-t-elle? — Vous ou personne! s'écrie Eva en s'oubliant. — Madeleine, la sage nourrice, a beau s'interposer d'un air d'importance et de protection maternelle, le mot est dit, il tinte dans les oreilles de Walther, il brûle dans son cœur. Les amans se donnent rendez-vous pour le soir, Walther espère bien gagner le prix, et s'écrie avec feu dans un transport de joie :

Je t'aime, belle enfant, mais n'ai point de science;
Aussi jeune est mon cœur que ma jeune espérance!
Je ne sens qu'un désir :
T'enlever, te ravir,
D'un effort de jeunesse,
D'un élan d'allégresse.
Faut-il combattre? Eh bien! mon glaive frappera.
Faut-il chanter? J'en suis; ma voix te gagnera.
Déjà le feu sacré me trouble et m'inquiète,
Pour toi s'allume le désir,
Le saint courage du poète!

La mélodie amoureuse, interrogative, impatiente, qui semblait hésiter et s'essayer dans les questions brèves de Walther, s'élance et s'élargit avec ce serment juvénile en accens pleins de fierté chevaleresque, et prend les contours hardis d'un air éclatant qui termine vivement cette première scène.

Eva s'éloigne, entraînée par Madeleine, et Walther reste seul avec David. C'est l'apprenti de l'illustre Hans Sachs, cordonnier-poète. En partant, Madeleine, qui a un faible pour ce joli garçon, toujours sautant et fredonnant, l'a prié d'enseigner à Walther les secrets de l'école, car pour obtenir Eva il s'agit de devenir maître à tout prix.

— Maître du premier coup? Oh! oh! voilà du courage, dit l'apprenti en toisant le chevalier des pieds à la tête. Il connaît les difficultés du métier, et les énumère avec un orgueil naïf.

Sur ce, d'autres apprentis sont entrés dans l'église, où va se tenir une séance solennelle des maîtres chanteurs (1). Tout en lardant de cent *brocards* le camarade David, qui fait le savant avec le chevalier, ils apportent les bancs pour les maîtres, la chaise haute pour le chanteur, et dressent au fond de la scène une estrade voilée d'un rideau noir nommée *Gemerk*. C'est dans cette cage de mauvais augure que s'enfermera, selon le rite établi, le marqueur (*Merker*), le critique désigné qui marque impitoyablement sur un tableau noir les fautes du chanteur suant sang et eau sur sa *sellette*. Les apprentis le savent bien, et raillent à qui mieux mieux ce cavalier sans façon, cet intrus naïf qui veut sauter à pieds joints toutes les difficultés et s'improviser « maître » du jour au lendemain. Leur besogne faite, les gamins en gaîté font la ronde autour de la tribune, et lancent à la tête du chevalier de plus en plus dépaysé ce refrain ironique qui se scande sur leur danse moqueuse :

La couronne de fleurs, la couronne jolie,
Le beau chevalier l'attrapera-t-il?

Il y a une gaminerie folâtre dans cette chanson, la dernière note s'élance comme une fusée pétillante; mais l'entrée des graves maîtres chanteurs coupe court à cette espièglerie. L'école étant au grand complet, Pogner se hâte de présenter à l'assemblée son protégé Walther de Stolzing. A son aspect, un murmure d'étonnement s'élève dans la docte compagnie. Un chevalier dans l'école des simples bourgeois! cela ne s'est jamais vu, c'est une innovation dangereuse, subversive. Et puis demander du premier coup le grade de maître, quelle présomption juvénile, quelle audace cavalière! Un auteur inconnu venant la plume sur l'oreille, du fond de sa province, se présenter à l'Académie française ne causerait pas une plus grande surprise à Paris que le jeune seigneur de Stolzing entrant bravement dans l'école des maîtres chanteurs de Nuremberg. Il faut toute l'éloquence de son protecteur et toute l'autorité du vieux et vaillant poète Hans Sachs, qui se moque des formalités et qui devine dans cet inconnu quelque chose de jeune et de puissant, pour le faire admettre à l'épreuve solennelle. Le président Kothner, raide comme un in-folio, bourru comme un juge à l'audience, image vivante du dogmatisme le plus inflexible, se lève et procède à l'interrogatoire du nouveau-venu. « Quel est votre maître? dit-il, dans quelle école

(1) Au XVIe siècle, ces séances solennelles avaient lieu en effet dans l'église Sainte-Catherine, à Nuremberg. On le sait par Wagenseil, historien des maîtres chanteurs.

avez-vous appris le chant? » A cette question, Walther voit surgir dans son âme ses plus beaux souvenirs d'adolescence, il revoit comme en songe le château où, seul descendant de sa race, il a passé ses premières années dans une solitude austère, en douces rêveries, en longues méditations. Tout cela, la musique nous le fait pressentir vaguement dans un prélude d'une douceur infinie. Tel est le charme de cette mélodie où les notes rêveuses du cor se mêlent aux soupirs suaves des violons qu'on oublie le lieu de la scène et qu'on se croit transporté tout à coup dans une vaste forêt de hêtres séculaires, où le soleil printanier jette ses traînées lumineuses et qu'agite seulement un léger murmure de la brise. Walther est resté un instant comme perdu dans ses souvenirs, puis sa pensée se recueille et se formule d'elle-même dans un *lied* d'une mélodie lente et large.

En mon château calme et désert,
Couvert de neige, en plein hiver,
J'ai rêvé dans un long délire
Du printemps au divin sourire.
Un vieux recueil de chants d'amour
Me disait comment il soupire.
Walther (1), l'antique troubadour,
Fit vibrer mon cœur et ma lyre.
Et quand fondait le givre en pleurs,
Quand sur mon front pleuvaient les fleurs,
Les rêves de ma nuit discrète,
Les voix de mon divin poète,
Résonnaient par monts et par vaux
Dans la forêt resplendissante!
Là-bas, avec les gais oiseaux,
Là-bas j'appris comment on chante!

Il y a tant d'assurance dans son maintien, tant de fierté valeureuse dans ses paroles, que tout le monde s'accorde à l'écouter; mais il faut d'abord que le *marqueur*, le critique redoutable, prenne place sur sa tribune. Le hasard veut que ce soit le plus fieffé pédant de toute l'école, et, chose plus grave, un prétendant à la main d'Eva. Depuis longtemps, il grille sur son banc, et sent sa bile s'échauffer contre le chevalier, dans lequel il flaire un rival. Maître Beckmesser, greffier de la ville, célibataire de cinquante ans en quête d'une belle dot, se croit le plus beau garçon et le plus irré-

(1) *Walther von der Vogelweide*, le plus grand des lyriques allemands du moyen âge. Il vécut en *Minnesinger* ambulant sous Frédéric II de Hohenstaufen. Au XVIe siècle, il n'avait rien perdu de sa renommée. Au XVIIe et au XVIIIe, il tomba dans l'oubli. Ressuscité de nos jours, il est plus célèbre que jamais. On l'a traduit en langue moderne, et de grands musiciens (témoin Schumann) ont recomposé les chants qu'il accompagnait, il y a six cents ans, de sa harpe rustique.

sistible des chanteurs de Nuremberg. Son plus grand talent consiste à critiquer les autres; remplir cette fonction fait ses délices. Il est tellement versé dans la *tabulature* que pas une faute ne lui échappe, il tressaille d'aise à chaque rime défendue, il frétille de joie à chaque fausse note. Pour lui, tout chanteur novice est un gâcheur, comme pour certains juges tout prévenu est un condamné. Quand ce novice est un rival, la critique devient le suprême de la volupté. Il s'avance vers Walther d'un air pimpant, s'incline avec une politesse affectée et lui dit d'un ton narquois : « Je vous accorde sept fautes, et je vais les marquer là-bas à la craie. Si vous en faites plus de sept, vous aurez perdu, sire chevalier. » Là-dessus il monte sur l'estrade et disparaît derrière le rideau noir. Walther s'assied avec un malaise visible sur la chaise fatale qui se dresse en forme de chaire en face des maîtres. — Le chanteur est en place, dit Kothner de sa rude voix de basse, et du fond de sa cachette le greffier ajoute d'un ton de fausset le mot sacramentel : « Commencez! » Le poète ainsi sommé se recueille un moment, puis, saisi d'une inspiration subite, il se lève de toute sa hauteur, et, s'emparant de ce dernier mot qu'on lui jette comme un défi, il le prend pour thème d'un hymne enthousiaste au printemps. « Commencez! » reprend-il :

Commencez!
Dit le printemps au cœur des bois
Avec sa grande et forte voix...
— Et la forêt verte et vibrante
Tressaille dans ses profondeurs.
Comme une vague grandissante
S'approchent des sons précurseurs.
Le flot plus fort
Se gonfle encor
De mille voix enchanteresses;
Il monte aux cieux
En cris joyeux.
Quels doux orages
Dans les feuillages,
Torrens de joie et d'allégresses!
Et les grands bois,
A cette voix,
Répondent par leur hymne immense.
Tout renaît à ses longs accents,
Et la forêt commence
Le chant suave du printemps!

Pendant cette fougueuse improvisation, des murmures d'impatience se sont échappés de la tribune du critique, on a entendu de forts coups de craie sur le tableau noir. Walther lui-même s'en est aperçu. Il s'interrompt et se retourne dans un mouvement d'indi-

gnation. La harpe de l'orchestre y répond par un arpége rapide et frémissant qui s'élance comme un éclair et retombe sur un accord plein de mépris superbe. Walther, trop plein d'enthousiasme pour se laisser déconcerter, saisit l'incident au vol. Se tournant à demi vers le critique impuissant, il continue :

Tout grelottant de rage,
De haine et de dépit,
Dans un buisson sauvage,
L'hiver s'est accroupi.
Caché sous le bois mort,
Le lâche raille encor
Pour imposer silence
Au cri de l'espérance!

Mais : commencez!
Ce cri m'a traversé le cœur,
Et l'amour l'envahit vainqueur...
— Il frémit comme un arbre en séve,
Ah! comme il bondit en sursaut.
Il s'ouvre au sortir d'un long rêve,
Il chante comme un jeune oiseau!
Le sang joyeux
Coule orageux,
Gonflé de volupté fougueuse;
Et les soupirs
Et les désirs
Et les pensées
S'enflent, bercées
Comme une mer mélodieuse.
Je sens jaillir
Et tressaillir
Dans ma poitrine un hymne immense.
Adieu la nuit, voici le jour!
Et l'âme enfin commence
L'hymne sublime de l'amour!

La mélodie de ce chant dithyrambique est d'un élan majestueux; ivre de lumière, de parfums et de vie, elle monte et plane de zone en zone dans le ciel bleu, soutenue par un accompagnement à plein orchestre, où les mille voix de la forêt se prolongent et se fondent en une symphonie éclatante.

Le *marqueur* a perdu patience. Furieux, il sort de sa cachette en brandissant son tableau noir tout criblé de traits. « C'est fini, crie-t-il, il n'y a plus de place. ». Walther veut achever, c'est en vain; l'assemblée se lève en tumulte, les maîtres font cercle autour du greffier, qui leur démontre tous les crimes de *lèse-tabulature* de son rival. « Ni pause, ni fioriture, et pas de trace de mélodie! » dit le critique triomphant. L'avis est unanime, le chant

d'essai de Walther est déclaré absurde, fou, incompréhensible. Un seul regarde le vaillant improvisateur avec une admiration mêlée de stupeur. C'est le vieux Hans Sachs, le poète aimé de Nuremberg, un vrai poète à sa manière, fort élevé au-dessus des préjugés de l'école. Il prend hautement la défense du chevalier, le conjurant d'achever quand même, au mépris des pédans qui refusent de l'écouter. Walther, fièrement dressé sur sa chaire, achève son hymne au milieu des protestations et du bruit. Ce finale du premier acte est d'un effet très-puissant. Le chant audacieux de Walther domine le tumulte des maîtres de toute la hauteur dont l'enthousiasme domine l'impuissance. Il célèbre l'oiseau au plumage resplendissant qui prend son vol au milieu d'un essaim de hiboux et de chouettes, s'élance bien au-dessus, et déploie ses ailes dans l'azur tranquille, puis va rejoindre à travers les libres espaces sa montagne natale. Cet aigle, c'est lui, c'est son chant, c'est sa fière mélodie qui déploie dans cette troisième strophe toute sa puissance d'envergure. « Adieu, les maîtres, pour toujours! » dit Walther avec dédain en descendant de son siége, et il sort précipitamment. Le vacarme des maîtres scandalisés est au comble. Au milieu de cette agitation, Sachs, immobile et fasciné, a suivi le chant du chevalier avec un intérêt croissant. « Quel courage! s'écrie-t-il, quelle flamme! Silence, maîtres, écoutez donc! C'est un cœur de héros, un fier poète celui-là! » Peine perdue, le verdict est prononcé, tous se pressent pêle-mêle vers la porte, et, grâce à la confusion générale, les apprentis renouent leur ronde folâtre autour de la tribune et répètent en gambadant:

> La couronne de fleurs, la couronne jolie,
> Le beau chevalier l'attrapera-t-il?

Le second acte nous transporte au beau milieu de la pittoresque ville de Nuremberg. Une rue étroite se présente en perspective; deux maisons bordent le devant de la scène. A gauche, c'est la modeste maisonnette du cordonnier Hans Sachs; un lilas enlace et protége la paisible demeure de ses feuilles touffues, et les grappes de fleurs odorantes encadrent familièrement les petites fenêtres à carreaux du vieux poète. A droite, c'est la maison plus imposante de maître Pogner, ombragée d'un beau tilleul, ornée d'un escalier de pierre et d'une porte à niches. Deux enfilades de toits pointus vont se perdre au fond avec leurs pignons aériens à flèches gracieuses qui se pressent comme une forêt de mâts, et par-dessus la ville bourdonnante les dernières lueurs d'un soir d'été se jouent dans le ciel pur.

Le couvre-feu a sonné, les apprentis quittent leur travail en sau-

tant de joie, aux cris : « demain c'est la Saint-Jean! c'est la Saint-Jean! où l'on ne voit que fleurs et rubans! » David et Madeleine, qui se risquent un instant dans ce groupe espiègle, essuient au passage ses couplets railleurs. « A la Saint-Jean, tout le monde se marie. Les vieux épousent les fillettes, la vieille fille épouse le jeune garçon. » Bientôt la nuit tombe, tout se disperse, et la rue devient déserte. Hans Sachs (1) ouvre la petite porte de son atelier, allume sa lampe, s'assied sur son escabeau et se remet au travail.

Mais la soirée est trop magique, le calme trop profond, le parfum des lilas trop enivrant, la besogne n'avance pas, et, posant son marteau, il se met à rêver. Le chant de Walther résonne encore à son oreille et l'obsède étrangement. « Je le sens et ne puis le comprendre, je ne puis le retenir ni l'oublier non plus. J'essaie de l'embrasser, et la mesure me manque. Comment embrasserais-je ce qui était infini? Ces accens me semblaient si connus et pourtant si nouveaux, nouveaux comme un chant d'oiseau pendant le doux mois de mai. » Il cherche, il songe, il cherche encore sans pouvoir trouver, pendant que le hautbois et le cor se renvoient la phrase la plus mélodieuse et la plus pénétrante du chant d'essai de Walther. Par quoi l'a-t-il donc saisi si fortement? De quelle terre vient-il? De quel monde débordant de jeunesse et de force? L'*hymne au printemps* a profondément retenti dans l'âme naïve du vieux poète; on dirait qu'il y a réveillé la force créatrice et la fait chanter à son tour, comme le premier cri du rossignol éveille dans les arbres d'alentour mille échos passionnés. La musique qui accompagne ce monologue est d'une magie insinuante; susurremens

(1) Hans Sachs (né en 1494, mort en 1576), le poète le plus populaire de l'Allemagne au XVI[e] siècle, fut un des types vigoureux et originaux de cette époque si féconde en caractères bien trempés. Il n'a pas cessé de vivre dans le souvenir du peuple, et l'on montre encore sa maison à Nuremberg. Ce cordonnier avait lu tout ce qu'on pouvait lire de son temps en allemand. Histoire sainte et profane, mythologie grecque et romaine, légende d'Arthur et de Charlemagne, il savait tout. Il comptait au nombre de ses amis Wilibald Pirkheimer, Albert Dürer et Luther, qu'il appelait « le rossignol de Wittemberg. » Rimeur infatigable, conteur jovial et cordial, poète à ses heures, il écrivit une quantité innombrable de farces, de tragédies, de poèmes, de cantiques, qui remplissent plusieurs in-folio. Il excelle dans le récit populaire. Goethe a imité parfois sa manière, et lui a consacré un monument dans la pièce intitulée : *Hans Sachsen's poetische Sendung*. Le fils illustre du patricien de Francfort salue comme un de ses ancêtres intellectuels le pauvre et joyeux cordonnier de Nuremberg. Après avoir décrit l'atelier de l'artisan, où la muse, « belle à voir comme une image de notre chère dame, » vient visiter le poète dans un rayon de soleil, il s'écrie : « Comme il vit heureux dans sa douce retraite! Là-haut, dans les nuages, flotte pour lui une couronne de chêne éternellement jeune et verdissante; la postérité en ceindra son front. Honneur à lui et honte à tous ceux qui méconnaîtraient leur maître! » La prédiction de Goethe se réalise de plus en plus. Le drame de M. Richard Wagner est le plus beau monument qu'on ait jamais élevé à la gloire du poète nurembergeois.

légers des violes, sons expirans de la flûte, longs appels sans réponse des cors, ces harmonies étranges où surnagent les motifs enchanteurs de Walther nous initient par degrés à tout ce travail intérieur, à cette germination mystérieuse des pensées, à ce nouveau printemps qui bourdonne dans la tête du vieux maître.

Une visite inattendue et charmante le tire de sa rêverie. Eva s'est glissée hors de la maison paternelle, elle traverse la rue sur la pointe des pieds et s'approche furtive et légère comme un chevreuil de l'atelier du cordonnier. Elle est en proie à une vive inquiétude. Walther est-il sorti triomphant de l'épreuve, pourra-t-il concourir demain? Voilà ce qui l'amène. Sachs, agréablement surpris par l'aimable visiteuse, se lève, Eva s'assied au dehors sur le banc de pierre qui tient à la maison; le maître, resté en dedans, s'appuie sur le rebord de la fenêtre, et se penche vers la belle jeune fille Les lilas en fleur encadrent ce tableau, et la lune le caresse d'un rayon. C'est toute une idylle que cette scène.

« Eva. — Bonsoir, maître! Toujours au travail?

« Sachs. — Comment, c'est toi, mon enfant! Ève, ma mignonne? Mais je devine pourquoi tu viens. Les nouveaux souliers, n'est-ce pas?

« Eva. — Ma! deviné! je ne les ai pas encore essayés. Ils sont si beaux, si magnifiquement ornés, que j'hésite à les mettre.

« Sachs. — Et demain pourtant tu les porteras comme fiancée.

« Eva. — Et qui sera le fiancé?

« Sachs. — Le sais-je, moi?

« Eva. — Et qui vous a dit que je suis fiancée?

« Sachs. — Eh quoi! toute la ville le sait.

« Eva. — Si toute la ville le sait, l'ami Sachs n'est pas sorcier pour me l'apprendre. Je croyais qu'il en savait plus long.

« Sachs. — Que puis-je savoir?

« Eva. — Eh! voyez donc! Faut-il vous le dire? Je suis bien sotte, n'est-ce pas?

« Sachs. — Je ne dis pas cela.

« Eva. — Alors vous êtes bien rusé?

« Sachs. — Je n'en sais rien.

« Eva. — Vous ne savez rien? Vous ne dites rien? Ah! l'ami Sachs, je commence à m'en apercevoir, la poix est moins flexible que la cire. Je vous aurais cru plus fin.

« Sachs. — Enfant! Cire et poix sont choses également précieuses dans mon métier. J'ai pris la cire la plus exquise pour faire reluire les fils de soie qui enlacent tes souliers coquets; mais aujourd'hui je fais de gros souliers. Il me faut de la poix pour un rude manant.

« Eva. — Qui donc? Un grand personnage peut-être?

« Sachs. — Je crois bien! Un maître chanteur, un fier prétendant, qui

pense l'emporter demain sur tous ses rivaux. Je travaille aux souliers de maître Beckmesser.

« EVA. — Oh! alors, mettez-y de la poix, et hardiment! Qu'il y reste collé et me laisse en paix!

« SACHS. — Il espère te gagner sans faute par son chant.

« EVA. — Lui? Comment donc?

« SACHS. — Un célibataire! Ils sont rares parmi les maîtres.

« EVA. — Un veuf ne pourrait-il réussir?

« SACHS. — Mon enfant, il serait trop vieux pour toi.

« EVA. — Trop vieux? Pourquoi? C'est l'art qui doit vaincre, et non pas la jeunesse. Quiconque s'y entend brigue ma main!

« SACHS. — Ève, ma mignonne! tu me fais des contes bleus.

« EVA. — Pas moi! c'est vous qui me contez sornette. Avouez que vous êtes changeant. Dieu sait qui vient d'emménager dans votre cœur. Moi qui croyais y régner depuis tant d'années! »

On le voit, toute la coquetterie enfantine, toute la grâce insinuante d'Eva, échouent devant la malice paternelle du cordonnier. Elle parvient cependant à faire tomber la conversation sur la séance à l'école de chant, Sachs laisse échapper comme par hasard le mot de « présentation. » Eva tressaille et s'écrie naïvement :

« EVA. — Ah! maître Sachs, vous auriez dû me le dire tout de suite, et je ne vous aurais pas tourmenté de questions superflues. Eh bien! vite! dites-moi qui s'est présenté à l'école des maîtres chanteurs?

« SACHS. — Un jeune seigneur, mon enfant, un ignorant.

« EVA. — Un jeune seigneur? J'espère! — A-t-il été reçu?

« SACHS. — Du tout, mon enfant, il y a eu grande bataille.

« EVA. — Alors parlez donc! Racontez-moi ce qui s'est passé. Si cela vous tourmente, comment resterais-je tranquille? A-t-il mal subi son épreuve? A-t-il perdu?

« SACHS. — Perdu sans grâce, le sire chevalier.

« MADELEINE, sur l'escalier. — Pst!

« EVA. — Sans grâce? Comment? Rien ne peut le sauver? A-t-il si mal chanté qu'il ne puisse devenir un maître?

« SACHS. — Pour celui-là, mon enfant, tout est perdu. Il ne sera maître dans aucun pays. Car, sache-le, mon enfant, quiconque est né maître parmi les maîtres ne fera point fortune.

« MADELEINE, de l'autre côté de la rue. — Le père demande après toi.

« EVA. — De grâce! une dernière question. N'a-t-il pas trouvé dans toute l'école un seul ami pour le défendre?

« SACHS. — Un ami? Voilà qui serait plaisant! Laissons courir ce hobereau à plume de paon. Nous voulons dormir tranquilles sur les règles que nous avons apprises à la sueur de notre front. Qu'il nous baille la paix, ce trouble-fête, et qu'il cherche ailleurs son bonheur!

« EVA, se lève en colère. — Oui! Il le trouvera ailleurs que chez vous, pédans envieux que vous êtes! Il le trouvera là où les cœurs brûlent encore d'un feu généreux en dépit de tous les maîtres sournois! »

On le devine aisément, maître Sachs n'a médit du chevalier que pour mieux sonder le cœur d'Eva. Il est vrai que sous ses cheveux grisonnans le poète, encore plein de verdeur, cache un faible pour la ravissante enfant, la perle de Nuremberg. Toute petite, il la portait dans ses bras, il l'a vue grandir, il lui a enseigné tout ce qu'il savait de bon et de beau, et l'a toujours aimée, choyée, gâtée, comme une fille adoptive. C'est une de ces affections de père qui renferment un grain de passion; mais le vaillant maître ne songe même pas à se l'avouer, et maintenant qu'il sait où souffle le vent, il se décide gaîment à prendre en main la cause de Walther.

L'aventure menace toutefois de prendre une tournure plus grave. Walther s'avance dans la rue; Eva, fidèle au rendez-vous, s'élance vers lui. Las de tergiversations et de compromis, exaspéré contre les maîtres, le jeune homme a pris un parti énergique; il veut enlever sa fiancée loin de cette ville de pédans et l'épouser dans son château. Eva se jette dans ses bras sans hésiter. Ils vont fuir; mais les amans ont compté sans maître Sachs. Le cordonnier a tout vu; il entr'ouvre légèrement son volet et fait tomber un rayon de lumière sur les amans, qui reculent effrayés. Au même instant, Beckmesser arrive du fond de la rue et fait entendre le son de sa guitare. Le greffier se flatte de gagner le cœur d'Eva par une sérénade nocturne. En apercevant le malencontreux critique, Walther tire son épée et veut s'élancer sur lui. Eva, qui craint un scandale, ne parvient qu'à grand'peine à calmer son ravisseur impatient. Enfin elle l'entraîne sous le tilleul sombre, où les amans attendent l'issue de la scène.

En apercevant Beckmesser, Sachs, saisi d'une idée subite, rouvre sa porte et place son escabeau dans la rue. Au moment où le greffier s'apprête à chanter, Sachs frappe à grands coups de marteau sur une paire de souliers qu'il est en train d'achever et entonne d'une voix de stentor une chanson humoristique de sa façon. Alors le greffier piqué, hors de lui, trépignant de colère chante à tue-tête sa prosaïque sérénade, qui est d'un comique achevé.

Cette cacophonie burlesque met aux fenêtres les voisins qui, furieux d'être troublés dans leur sommeil, accablent d'injures le chanteur importun. David l'apprenti est descendu, il s'imagine que le greffier en veut à Madeleine, tombe sur lui à bras raccourcis, et d'un solide gourdin fait voler sa guitare en éclats. Les voilà aux prises. Les voisins accourent et veulent les séparer. — Est-ce que ça vous regarde? — crient de nouveaux arrivans, et les voisins eux-

mêmes tombent les uns sur les autres. Après les voisins viennent les apprentis, après les apprentis les compagnons, tous criant, jurant, frappant à qui mieux mieux. La jalousie des corporations s'en mêle. Charpentiers, tailleurs, serruriers tombent les uns sur les autres, les maîtres eux-mêmes, qui voulaient se poser en arbitres, finissent par jouer des poings; enfin c'est une mêlée inextricable. Walther, resté à l'écart avec Eva, veut profiter de la confusion pour se frayer un chemin l'épée à la main; mais Sachs, qui les observe, s'élance sur eux, saisit Walther d'une main et de l'autre pousse Eva dans les bras de son père, puis il entraîne le chevalier dans sa maison et ferme la porte derrière lui. Au même moment, on entend la trompe du veilleur de nuit, le cor d'Obéron ne produirait pas d'effet plus instantané. Aussitôt la bataille cesse comme par enchantement; apprentis, compagnons, bourgeois, prennent la fuite, tout se disperse, toutes les fenêtres se ferment précipitamment, et la pleine lune éclaire de ses paisibles rayons la rue silencieuse. Le veilleur de nuit arrive trop tard, se frotte les yeux, regarde autour de lui d'un air ébahi, et, croyant avoir entendu des spectres, il entonne d'une voix tremblante son verset solennel : — Écoutez, bonnes gens, prêtez l'oreille, — la cloche a sonné onze heures. — Gardez-vous des spectres et des lutins, — qu'aucun mauvais esprit n'ensorcelle votre âme. — Louez Dieu le Seigneur!

Le finale de cet acte est un tour de force d'orchestration et de verve comique. Le vaste *crescendo* qui accompagne la mêlée se développe tout entier en fugue sur la ritournelle bizarre de la sérénade, et gagnant tout l'orchestre par bonds rapides, éclate avec une furie étourdissante. Cet air drolatique qui, dans l'idée du galant greffier, devait attendrir la belle Eva, ne fait qu'ameuter les voisins. Comme un lutin moqueur, il se multiplie, se centuple en pirouettes fantasques, s'élance de toutes les fenêtres, s'échappe de toutes les portes, et, légion formidable, revient assaillir le chanteur effaré. Le pédant est puni par son péché, rossé par sa propre sérénade, qui semble prendre mille corps et fourmiller autour de lui : idée originale d'un comique très gai. Un autre compositeur eût sans doute fait tomber la toile sur cet éclat de rire shakspearien. Richard Wagner ne l'a pas fait, et sa fin est un trait de génie. Le vrai poète et le grand musicien se trahissent dans cette intention fine et profonde. Un coup de trompe, et tout s'enfuit, le veilleur de nuit chante au milieu du silence son grave couplet, moitié comique, moitié religieux, la lune monte entre les pignons grêles de la ville endormie, et d'un coup de baguette on se dirait enlevé dans le royaume aérien des esprits, qui se sont amusés à semer la discorde parmi les braves bourgeois pour mieux préparer le triomphe de leurs favoris. Les flûtes reprennent *staccato scherzando* le motif endiablé qui va

se perdre dans les profondeurs de la basse, tandis que le cor répète deux fois comme une douce question trois notes rêveuses du prélude de Walther. On croit voir s'esquiver en serpentant la ronde folâtre de lutins et de fées et s'évanouir sa trace lumineuse comme un essaim de lucioles, pendant qu'un sylphe attardé se penche sur Eva et murmure le nom mystérieux du bien-aimé à la jeune fille qui s'endort. La musique a de ces magies; seize mesures lui suffisent pour faire passer sous nos yeux toutes les féeries d'Obéron et de Titania.

A cette nuit bruyante et fantastique succède un jour radieux. Au troisième acte, nous sommes dans l'intérieur de Sachs. L'atelier a pris un air de fête, tout est en ordre, la table reluit, les modestes fenêtres garnies de pots de fleurs tamisent le soleil du matin. Le maître est assis dans un grand fauteuil; il tient un in-folio ouvert sur ses genoux et paraît plongé dans sa lecture. David, qui entre en frétillant de joie parce que Madeleine lui a donné fleurs et rubans, a beau tourner autour de lui, l'interpeller par son nom, à voix basse, à haute voix, il ne bouge pas, si bien que l'apprenti inquiet se croit en disgrâce et demande d'une voix suppliante le pardon de ses méfaits nocturnes. Pour toute réponse, le maître ferme son in-folio à grand bruit, et l'apprenti effrayé tombe à genoux. « Le sermon va venir et la courroie par-dessus le marché, » pense David; mais le maître a l'air de revenir d'un autre monde, son front est serein, sa voix amicale, il fait réciter à son élève le verset du matin, et l'envoie s'habiller pour la fête. Maître Sachs est un vrai philosophe. Quand il vient de lire dans la *Chronique du monde* (*Weltchronik*), quand il a médité sur les destinées humaines, il est doux comme un agneau, il comprend tout et ne se fâche de rien. Resté seul, il achève sa méditation, qui nous ouvre une échappée sur le fond de cette âme mâle et placide. Repassant dans sa mémoire les événemens de la nuit, il se demande quel démon a excité les uns contre les autres les paisibles citoyens de sa chère ville de Nuremberg. — C'est l'antique folie, dit-il, c'est l'éternelle illusion, sans laquelle rien ne réussit et qu'il ne s'agit que de maîtriser. Après la folle nuit vient le jour! Voyons comment Hans Sachs s'y prendra pour faire sortir de cette heure de folie quelque chose de grand? »

A ce moment, Walther entre dans l'atelier. — Prenez courage, lui dit Sachs, et composez-moi un chant de maître! Walther sourit; il ne croit pas à une réconciliation avec l'école, et n'en veut plus entendre parler. Sachs n'est pas de cet avis, et lui promet la victoire pourvu qu'il plie son inspiration à une forme plus sévère. — Comment m'y prendrais-je? — Racontez-moi votre rêve du matin. — Ce rêve, comme tous les rêves, est une vision vague, mais d'autant plus délicieuse. Walther s'est vu transporté dans un jardin

resplendissant de fleurs et de rosée où une femme divine, une Ève enchanteresse, l'appelait sous l'arbre de la vie et l'invitait à cueillir le fruit savoureux. Fasciné, il s'est assoupi sous les regards de la séductrice. La nuit est tombée, et à travers le feuillage sombre il a vu scintiller une couronne d'étoiles qui semblait vouloir se poser sur le front de la femme aux yeux rayonnans. Dans la bouche de Walther, cette vision se formule tout naturellement en deux strophes mélodieuses d'un flot suave et noble. Le maître est ravi. Dans la joie de son cœur, il a écrit les paroles sur une feuille de papier. — Et maintenant, dit-il, il s'agit d'oser. Allons nous préparer pour la fête.

A peine sont-ils sortis, qu'on voit apparaître le greffier, qui rôdait dans la rue. Il entre en boitant, car ses jambes n'ont pas oublié la sérénade de la veille et son accompagnement varié. Ses yeux rencontrent la feuille de papier oubliée sur la table. Il reconnaît l'écriture de Sachs; un chant d'amour de lui? Le vieux cordonnier aurait-il l'audace de briguer la main d'Eva? Cette pensée lui vient comme un éclair. Le maître rentre au même instant en habit de fête. Beckmesser l'accable de reproches et de sarcasmes. — Je n'ai jamais songé à concourir, lui répond Sachs en riant, à preuve que je vous fais cadeau de ces vers. Faites-en ce qu'il vous plaira. — Le greffier tombe tête baissée dans le piége qu'on lui tend et emporte triomphalement la feuille, croyant tenir la victoire dans sa poche.

Survient Eva en robe blanche, richement parée pour la fête. Sachs lui fait compliment sur sa beauté; mais elle lui reproche d'un air triste et boudeur de ne pas savoir *où le soulier la blesse* (1). Le cordonnier la prend au mot, lui fait poser le pied sur un tabouret et tâte le méchant soulier. Trop large ici, trop mince là, Eva lui trouve tous les défauts du monde. Tout à coup Walther paraît sous la porte, en face d'Eva, et reste cloué sur place devant l'éblouissante apparition. La couronne étoilée, qu'il a vue flotter en songe sur la tête de son Ève idéale, brille maintenant dans les cheveux d'Eva, et c'est une couronne de fiancée. Le rêve s'est accompli, la vision poétique est devenue réalité vivante. Dans le ravissement que lui cause cette vue, il laisse échapper la troisième strophe de son chant, qui résonne aux sons de la harpe comme l'hosannah des fiançailles. Eva l'écoute immobile, les bras étendus, pétrifiée dans son extase. — Eh bien, dit Sachs en lui remettant le soulier, est-il réussi? Essaie, marche! te gêne-t-il encore? — Eva reconnaît enfin dans le vaillant maître son plus généreux ami et se jette à son cou. Après un instant d'effusion paternelle, Sachs, s'arrachant à cette étreinte,

(1) Proverbe allemand qui équivaut à la locution française : *où le bât la blesse.*

fait retomber la jeune fille palpitante de bonheur sur l'épaule de Walther, qui la reçoit dans ses bras. David et Madeleine sont entrés comme par hasard, et la scène finit par un grand quintette, où tous ces cœurs émus se fondent en un hymne de joie et d'espérance.

Le rideau s'abaisse un instant et se relève bientôt après sur une grande scène populaire. Une vaste prairie s'étend au bord de la Pegnitz. Nuremberg dessine au fond ses tours et sa citadelle; une estrade flanquée de girandoles se dresse à gauche. Bourgeois et bourgeoises arrivent en nacelles et sont reçus par les apprentis qui, vêtus en hérauts, brandissent gaîment leurs sceptres enrubannés. Les corporations se succèdent et arborent leurs bannières sur la tribune des maîtres chanteurs. Les tailleurs, les cordonniers et les boulangers chantent un couplet en l'honneur de leur patron, les trompettes de la ville sonnent leurs fanfares et le peuple applaudit. La joie est au comble quand arrive un bateau tout rempli de paysannes. Aussitôt les apprentis courent s'en emparer, les fifres attaquent un motif piquant et rustique, les couples se forment en un clin d'œil, et voilà la danse en branle. Un cri qui s'élève dans la foule coupe court à ce bal improvisé. Les paysannes, lâchées subitement, volent aux quatre coins de la place, les apprentis se rangent respectueusement, et les cuivres, reprenant la marche solennelle de l'ouverture, annoncent l'arrivée des maîtres chanteurs. Ils se rangent sur la tribune, Pogner conduit sa fille, qui tient la couronne destinée au vainqueur. Hans Sachs arrive le dernier. En apercevant son favori, le peuple ne contient plus sa joie, et, d'une inspiration spontanée, unanime, entonne le beau cantique de Sachs sur la réformation :

Debout! Voici venir le jour!
J'entends aux vallons d'alentour
Un rossignol à la voix claire (1).
Sa voix réveille ciel et terre!
La nuit s'enfuit à l'Occident,
Le jour se lève en Orient,
Le ciel livide se colore,
Salut, ardente, immense aurore!

Ce cantique, entonné à pleine poitrine par une foule enthousiaste, produit un effet grandiose, irrésistible. Il y a dans ces *pianissimo* suaves, qui s'enflent de note en note jusqu'au *fortissimo* le plus retentissant, un sentiment à la fois doux et terrible qui pénètre jusqu'à la moelle des os. On dirait tout un peuple qui se replie dans les profondeurs de son âme avec un attendrissement religieux, et puis laisse éclater sa joie formidable dans un cri de liberté. Un

(1) Allusion à Luther. Cette poésie se trouve dans les œuvres de Hans Sachs.

sourd roulement de tambours vient appuyer par deux fois ces voix éclatantes, comme un fracas d'armes lointain; on y sent gronder toute une révolution. C'est la réforme qui respire dans ce cantique, non pas la réforme étroite et confessionnelle, mais la grande, l'éternelle réforme qui a pour devise : affranchissement de l'homme, libre épanouissement de l'âme, fraternité humaine. Cela est d'un grand artiste d'avoir su conserver la couleur protestante à ce cantique en le remplissant d'un sentiment si large. L'effet est si puissant qu'il peut se comparer à celui du fameux *Hymne à la joie* de Schiller, placé par Beethoven à la fin de sa neuvième symphonie.

Sachs reçoit cet hommage avec calme et dignité. Debout, immobile au bord de la tribune, il regarde par-dessus la foule à l'horizon, comme si son regard plongeait dans l'avenir. Le concours commence. Beckmesser entre d'abord dans l'arène. Sa démarche provoque déjà l'hilarité de la foule; son chant fait le reste. L'infortuné greffier n'a vu que du feu à la poésie de Walther, il a lu les mots de travers et chante ce galimatias sur l'air de sa propre sérénade avec force ritournelles et fioritures. Après la première strophe, les maîtres se regardent entre eux; après la seconde, le peuple murmure; après la troisième, tout part d'un immense éclat de rire.

Alors Walther sort de la foule, et se présente d'un front intrépide. Un murmure d'approbation accueille le jeune homme, et c'est au milieu d'un profond silence qu'il reprend la première strophe de son chant. La noble mélodie répand ses ondes majestueuses sur la foule captivée, un frisson sympathique parcourt les auditeurs. Sûr désormais de sa victoire, Walther cède au démon de l'improvisation; sa pensée hardie prend un nouvel essor. Pour la première fois il a senti sa puissance sur les hommes, il a surpris les échos ravissans de sa voix inspirée dans les voix émues de la foule, il a entendu la vibration magnétique des cœurs. A ce moment unique de son existence, le secret de sa destinée se révèle à lui, le mystère de sa vision splendide se dévoile à ses yeux. Ce n'est plus l'Ève du paradis qu'il croit voir devant lui, ce n'est plus la simple jeune fille de Nuremberg; une fiancée plus sublime se montre à lui, la muse elle-même, la muse de son peuple lui apparaît dans sa beauté sainte et souriante, elle l'appelle à la source sacrée, l'inonde de ses regards comme d'un baptême de feu. C'est elle qu'il cherchait, c'est elle qu'il trouve enfin et qu'il salue d'un audacieux chant d'amour. — Le peuple est saisi par ces accens inouis qui le transportent dans un autre monde sur les ailes de la poésie, les maîtres chanteurs, touchés et vaincus, trahissent malgré eux leur admiration. Walther s'avance vers la tribune et plie un genou devant Eva, qui pose sur sa tête la couronne de myrte et de lauriers. Ainsi s'achève la victoire du vrai poète. Les apprentis battent des mains, le peuple

agite chapeaux et bannières, et la toile tombe aux cris répétés de : vive Hans Sachs !

IV.

Un récit détaillé du drame nous a paru indispensable pour donner au lecteur une impression de cette œuvre originale. Il n'y a pas trace ici des fadeurs et des platitudes du *libretto* de commande. La vie circule largement, librement, à travers tout le drame; une noble pensée le domine, et ce qui frappe par-dessus tout, c'est sa parfaite unité.

Walther et Sachs en sont les héros, et de leur union ressort une pensée qui n'est pas sans grandeur. Le dénoûment du drame est en même temps la victoire d'une idée. C'est par l'alliance du poète de race noble avec le poète populaire que s'achève le triomphe de la poésie elle-même. Ils viennent de régions opposées pour se rencontrer au même point. Le chevalier Walther a grandi dans l'isolement de son château féodal. Son âme s'est éveillée aux frissonnemens de l'antique forêt, dans l'éternelle jeunesse de la nature. Durant les longues veillées, il a lu « les vieux livres légués par l'aïeul, » et les grands inspirés des âges héroïques lui sont apparus. Alors surgirent en lui des rêves larges comme les grands bois, des pensées hautes comme le ciel; mais pour qui coulera-t-elle, cette source qu'il sent déborder de son cœur? Il voudrait la prodiguer à des êtres aussi nobles que lui. Où vivent-ils? Il faut qu'il les trouve, et voilà ce qui le pousse dans le vaste monde; il voudrait s'y élancer comme un aigle du haut de son aire, le cœur gonflé et les ailes ouvertes. Sachs au contraire n'est qu'un pauvre artisan : sorti du peuple, pétri de sa chair, nourri de ses labeurs, il a vécu de sa vie. Ah! comme jour et nuit il a manié le marteau et le poinçon dans son petit atelier au cœur de la cité travailleuse! Pendant ce temps, son esprit infatigable ne chômait pas. Le peuple, qu'il aime tant, lui a soufflé sa verve et sa bonne humeur. Il chante avec lui, pour lui, soir et matin. Il scande sa chanson à coups de marteau, qu'importe, si elle est gaie? L'humanité lui apparaît de loin comme une lanterne magique où paysans, seigneurs, rois et peuples dansent une folle sarabande. Il regarde ce monde étrange d'un œil calme. Il est fort et ferme sur le sol où il marche, il sent qu'il est la voix de son peuple. Ainsi nous voyons le vieux travailleur au déclin de sa vie, toujours jeune d'âme et franc de cœur, saluer d'un mâle cantique l'aurore du grand jour de la réforme. Ce Hans Sachs est à la fois une résurrection et une création. L'artisan-poète du XVIe siècle, dont l'Allemagne révère le souvenir, apparaît ici avec sa vraie physionomie transfigurée d'un rayon d'idéal. C'est bien là le type

de l'esprit inventif, de l'imagination infatigable du peuple dans sa simplicité et sa franchise. Avec cela, quelle nature saine, riche et profonde! Au dehors, la rudesse, la bonhomie, la fine malice de l'artisan; mais sous cette forte écorce qu'il oppose comme une cuirasse infrangible aux sots et aux méchans, il y a des abîmes de tendresse et de poésie, des profondeurs de rêverie et de mâle tristesse, et tout au fond on trouve un sage plein de force et de joie. Si différens qu'ils soient, Hans Sachs et Walther de Stolzing sont faits pour se comprendre et se compléter. L'un arrive des hauteurs sublimes du rêve et de la pensée, l'autre sort du fin fond du peuple; l'un aspire à descendre et à se communiquer, l'autre à monter et à se retremper dans un air plus pur. Le chevalier met fièrement sa main dans la rude main de l'artisan devant le peuple assemblé, et le peuple applaudit, car il sent que c'est l'alliance de l'enthousiasme révélateur avec la tradition nationale, de l'art élevé avec l'art naïf, du génie avec le peuple.

Ce poème vit par lui seul, il se suffit à la rigueur; mais il a reçu de la musique une intensité de couleur et une puissance d'expression qu'on ne lui supposerait jamais à la simple lecture. Détachez cette musique des paroles, vous y trouverez des fragmens gracieux ou grandioses, l'ensemble restera lettre close; mais joignez-y le drame, elle s'illuminera soudain de la plus vive lumière. L'ouverture est, comme celle de *Tannhäuser*, un abrégé du drame lui-même. Elle débute avec éclat par la marche grave et rigide des maîtres chanteurs. Bientôt une phrase rêveuse confiée à la flûte, reprise par le hautbois et continuée par le violon, vient l'interrompre. Elle s'y glisse comme une bouffée de brise parfumée entre les lourdes colonnes d'une vieille église; c'est le motif de Walther, germe flottant encore et mystérieux, d'où va sortir toute une symphonie. A partir de ce moment, il y a lutte entre les deux motifs. La marche attaquée par les trompettes revient persistante, inflexible; mais la phrase mélodieuse s'en empare doucement, l'enveloppe de ses contours onduleux, et finit par la couvrir de son chant d'allégresse. On dirait une végétation exubérante qui pousse entre les dalles brisées d'un cloître en ruine, enlace les piliers massifs de ses rameaux touffus, et va suspendre aux plus hautes arcades ses festons de fleurs sauvages. Nous avons ainsi comme une image et comme un pressentiment de la lutte qui se prépare entre Walther et l'école.

Le charme original et captivant de cette musique réside dans la part active qu'elle prend au développement des caractères. L'orchestre a une richesse de coloris, des tons ardens, des effets de clair-obscur, qui frappent et fascinent. Non-seulement M. Richard Wagner dessine ses personnages par les motifs les plus saisissans,

mais il affecte à chacun d'eux des timbres particuliers, et nous donne ainsi la sensation immédiate, intense de leur tempérament, et, si j'ose dire, la vibration intime de leur être. Il y aurait toute une étude à faire sur le développement du caractère de Walther et de Sachs dans la musique, sur la partie si intéressante du magnanime Pogner, de cet amusant Beckmesser et de l'apprenti David, cet étourneau naïf et bon enfant qui a toujours le cœur sur la main. Disons seulement que cette musique agit sur l'âme sans que la réflexion s'en mêle, pourvu que l'on s'abandonne à l'impression. Malgré la longueur évidente de quelques scènes, la mélodie est vive et originale dans le dialogue. Ainsi dans la scène ravissante entre Eva et Sachs, il n'y a ni air, ni chanson, ni récitatif, et pourtant que de mélodies! Les hautbois, les violons, le saxophone, dessinent une figure gracieuse qui prolonge à travers toute la scène sa molle ondulation d'un rhythme cadencé. Les questions insinuantes d'Eva, les réponses malicieuses du maître, tout ce dialogue caressant et enjoué enroule ses lignes capricieuses autour du dessin instrumental aussi légèrement qu'une branche de chèvrefeuille dans le trèfle d'une ogive. Tout cela est si vif, si nuancé, si précis, qu'on oublie que c'est du chant; on dirait que c'est parlé, et qu'il est impossible de parler autrement.

L'avenir dira avec plus de sûreté que nous ne saurions le faire quelles sont dans les puissantes créations de M. Richard Wagner les imperfections, les aspérités, inévitables peut-être chez un novateur aussi hardi. Ce qu'on peut affirmer dès aujourd'hui avec une entière certitude, c'est qu'il a fait faire un pas décisif à l'opéra. Son ambition est osée, mais vaillante et généreuse. Poète dans l'âme non moins que musicien passionné, il a rêvé pour l'opéra la noblesse de l'idée, la grandeur des caractères, l'énergie et la vérité de l'expression, l'unité profonde et harmonieuse du poème et de la musique. Continuateur de Gluck, il a revendiqué pour le drame musical, où tous les arts viendraient se donner la main, la beauté humaine, la haute dignité sociale de la tragédie antique. On n'a pas impunément cette foi et ce courage. Lorsqu'on veut introduire un esprit nouveau dans une institution fortement établie, on a contre soi tous ceux qui tiennent de près ou de loin à cette institution. Voilà ce qui est arrivé à Richard Wagner lorsqu'il a prononcé pour la première fois le mot de *drame musical*. Directeurs, musiciens, acteurs, se sont crus lésés dans leurs droits, menacés dans leurs priviléges, et, s'imaginant que le feu était à la maison, ils ont crié sus à l'incendiaire. Lorsqu'une idée cependant renferme une part de vérité, elle fait son chemin toute seule. L'idée du drame musical n'est pas morte, loin de là. Toujours attaquée, jamais abattue, cent

fois enterrée pompeusement par les grands-prêtres de la critique allemande, cent fois ressuscitée en plein théâtre devant une foule étonnée, elle s'est imposée peu à peu aux hommes qui veulent franchement et hardiment le progrès. Quant aux œuvres mêmes de Richard Wagner, elles ont toujours puissamment saisi et profondément remué le public. En Allemagne, le succès s'est affirmé d'année en année. Tannhäuser et Lohengrin sont devenus des types nationaux, et ont inspiré les peintres et les sculpteurs. *Les Maîtres chanteurs* ont été une victoire chaudement applaudie par le public, timidement contestée par le camp contraire. Après Munich, Vienne, Dresde et Carlsruhe ont donné l'œuvre entière. Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, le drame musical n'est plus seulement une idée en Allemagne, c'est un fait.

Quelle sera la destinée de cette forme nouvelle de l'opéra en France? Le temps seul tranchera la question. Il est naturel que l'on n'accepte pas d'emblée les choses qui se présentent sous un aspect tout à fait inaccoutumé. Il est dans le caractère français de se défier tout d'abord des œuvres qui viennent de l'étranger et qui rompent résolûment avec la tradition. Soyons justes cependant, et surtout soyons clairvoyans. Ne fermons pas les yeux sur ce qui se passe chez nos voisins, lorsqu'une série d'événemens donne à penser qu'il se prépare un mouvement inévitable des esprits dans une direction nouvelle. Or en Allemagne comme en France l'élite des auteurs, de la critique et du public tend instinctivement à sortir de l'ancienne forme de l'opéra. Ce mouvement aboutit logiquement au drame musical. Est-ce à dire qu'en admettant cette forme nouvelle on condamne implicitement les chefs-d'œuvre immortels du passé? Bien étroit qui le prétendrait. Comme opéra, on ne fera jamais rien de plus parfait que le *Don Juan* de Mozart; mais l'art ne peut rester stationnaire dans son développement, il est infini comme la nature dans les formes qu'il revêt d'âge en âge. Lui poser des limites serait aussi vain que de vouloir restreindre la flore du globe à celle d'une famille. Toute forme nouvelle qui se déploie avec la vigueur et l'unité d'un organisme vivant a sa raison d'être. Le drame musical, inauguré par Gluck, repris et élargi par M. Richard Wagner, est certainement une des formes les plus vivantes et les plus grandioses de l'art.

M. Richard Wagner n'en a pas dit le dernier mot; ce qu'il faut reconnaître, c'est son puissant effort vers cet idéal. Le premier il en a deviné tous les principes, le premier il les a appliqués d'intuition avec une persévérance et un courage qui feront sa gloire. Imiter servilement son système et ses procédés serait absurde. Tout grand artiste se crée son système; disons mieux, il l'apporte tout fait dans

sa tête, et ne peut le formuler qu'après l'avoir appliqué. Ainsi fit Richard Wagner. Toutefois, parmi les principes généraux affirmés par l'auteur de *Lohengrin* et des *Maîtres chanteurs*, il en est quelques-uns qui tendent à prévaloir chez ceux-là mêmes qui se déclarent ses adversaires. Les voici en trois mots : dans le drame musical, c'est là une vérité incontestable, mais souvent oubliée, le poème est de première importance; le drame est le but et non pas le moyen. Il y faut donc un fond d'inspiration vraie, une action forte et simple, des caractères vivans et pleins. Quant à la musique, elle est là non-seulement pour charmer l'oreille, mais surtout pour exprimer l'idée poétique dans toute sa richesse. Ce principe une fois admis, deux autres en découlent : quelles que soient les formes mélodiques adoptées par le musicien, pour être vraiment persuasifs, pour nous satisfaire pleinement, il ne faut pas que de beaux airs soient plaqués sur des vers médiocres, il faut qu'une belle mélodie s'unisse à de belles paroles, que le chant sorte naturellement du vers et n'en soit pour ainsi dire que la fleur. Enfin, si l'orchestre veut nous émouvoir dans le sens du drame, qu'il prenne une part constante à l'action, appuie la pantomime des personnages, concoure à la peinture des caractères. Est-il besoin de dire que ces principes se prêtent aux sujets les plus variés, aux individualités les plus diverses? Tous les grands compositeurs les ont appliqués aux plus beaux endroits de leurs opéras; mais l'ont-ils fait avec cette suite et cet ensemble qu'exige aujourd'hui notre besoin de vérité dramatique? Pourtant il faudrait qu'ils les eussent appliquées ainsi pour créer des œuvres parfaitement unes et intelligibles. Que le drame musical ainsi conçu demande un concours de talens, de forces, de dévoûmens, de ressources extraordinaires, et avant tout la collaboration d'un vrai poète et d'un vrai musicien, qui rarement se rencontreront dans la même personne, cela est certain. Si c'est chose difficile, est-ce chose impossible? Rien ne le prouve. Il est donc à prévoir que dans l'avenir le drame musical s'affirmera plus d'une fois encore en face de l'opéra. Ceux qui ne demandent à la scène lyrique que le plus éblouissant des spectacles, orné de magnifiques morceaux de musique instrumentale et vocale, suivront la voie de l'opéra traditionnel; ceux qui n'y verront pas seulement une fête musicale, qui chercheront là, comme dans le drame déclamé, une occasion de représenter devant la foule l'homme dans toute son énergie, l'humanité dans toute sa grandeur, ceux-là s'attacheront au drame musical. C'est la gloire de Gluck d'avoir frayé cette voie; c'est l'honneur de M. Richard Wagner d'y avoir marché plus avant.

ÉDOUARD SCHURÉ.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

IV.

LA MÈRE DE NÉRON (1).

La seconde Agrippine, fille de Germanicus, est une figure altière et souveraine qui mérite un portrait à part. Cette femme extraordinaire, dont l'intelligence servait si bien l'ambition et dont la beauté cachait mal l'âme virile, a joué un rôle insigne dans l'histoire. Elle tenait de ses parens les dons les plus opposés : de sa mère, Agrippine, la fermeté, un caractère indomptable, une opiniâtreté qui ne se pliait ni à l'obéissance ni au silence; de son père, Germanicus, le goût de plaire aux honnêtes gens et la passion de la popularité; de sa grand'mère, Julie, l'esprit, l'orgueil aristocratique et une audace effrénée; de son aïeul, Agrippa, une énergie mâle et en quelque sorte plébéienne, le sens des affaires, l'aptitude à bien administrer.

Elle était née à Cologne l'an 16 de l'ère chrétienne. Le souvenir de ses premières années était un mélange d'impressions brillantes et lamentables : d'une part la grande situation de son père sur les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars, *le Règne de Claude et des Césariens.*

bords du Rhin, la vie des camps, le retour triomphal à Rome dans le char qui montait au Capitole, le voyage en Orient et le gouvernement de Syrie; d'autre part les souffrances et la mort de Germanicus, un cortége funèbre à travers le monde, les cendres rapportées par une veuve en habits de deuil, enfin les persécutions subies par sa mère avec une amertume, une violence, des imprécations, qui s'étaient gravées dans la mémoire de la jeune fille.

Lorsque la veuve de Germanicus fut exilée, exil qui précédait à peine la mort, la jeune Agrippine fut recueillie par Antonia, sa grand'mère paternelle. A douze ans, elle fut mariée par Tibère, qui choisit pour elle un neveu d'Auguste, Cn. Domitius Ænobarbus, homme d'un caractère farouche, redouté par ses contemporains, qui avait tué un affranchi parce qu'il ne voulait pas boire à son gré, crevé l'œil à un chevalier romain en plein Forum, écrasé sur la voie Appienne un enfant trop lent sur lequel il avait lancé son char. Plus tard, accusé d'inceste avec sa sœur Lépida, il ne fut sauvé que par la mort de Tibère, le grand justicier. Après neuf ans de mariage, Agrippine mit au monde Néron, le jour même où Tibère expirait, comme si l'âme du tyran quittait une dépouille usée pour entrer dans le corps d'un tyran plus exécrable encore. A ceux qui le félicitaient, Domitius répondit : « D'Agrippine et de moi, il ne peut rien naître que de monstrueux et de funeste au peuple romain. » On prétend aussi qu'Agrippine, entendant les devins prédire que son fils régnerait, mais qu'il la ferait périr, s'écria : « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ! » Ce cri dévoile la profondeur de son ambition.

Appelée bientôt par son frère Caligula à partager sa grandeur, ses débauches, sa couche et les honneurs divins, Agrippine ne s'étonna ni de l'inceste, ni de l'éclat de la toute-puissance. Les monumens aussi bien que l'histoire ont conservé la trace de la faveur passagère des trois sœurs de Caligula. Elles sont représentées sur les monnaies de bronze avec les attributs de la divinité; un camée du musée de Saint-Pétersbourg les montre dans toute leur beauté. Les actes officiels les mentionnaient; les consuls et les magistrats, en prêtant leur serment, juraient par elles en même temps que par l'empereur; dans les festins publics, elles étaient étendues sur le même lit que leur frère. L'exemple des vertus maternelles et la gloire si pure de Germanicus n'étaient ni un frein, ni une cause de remords. Le crime devenait une preuve plus enivrante d'un pouvoir élevé au-dessus des lois et au-dessus de l'humanité; mais avec un fou rien n'est durable. Drusilla mourut; Caligula se lassa de ses deux autres sœurs, et, après les avoir prostituées à son compagnon d'orgies Lépidus, il les accusa de conspirer avec Lépidus, et les relégua dans l'île Pontia.

A vingt-deux ans, Agrippine, éprouvée successivement par le malheur, par la grandeur souveraine et par les forfaits, se trouvait donc précipitée du faîte de la puissance, condamnée à l'isolement, livrée aux plus amères pensées. Quelles furent ses réflexions pendant un exil qui devait durer autant que le règne de Caligula? Quel plan s'était-elle tracé, quels projets nourrissait-elle, si jamais elle rentrait dans Rome et se mêlait aux choses humaines? Il est difficile de le dire; mais on sait qu'au lieu de plier sous la disgrâce, son âme se raidit. Elle entreprit aussitôt d'écrire des *Commentaires*, c'est-à-dire des mémoires où elle retraçait les malheurs de sa famille et les siens propres: c'était une apologie. Tacite a consulté ces mémoires; il les cite. Les faits, présentés sous un jour favorable, devaient éclairer la postérité et surtout réveiller l'intérêt passionné qu'inspirait aux Romains le sang de Germanicus. Le travail soutint sa constance, l'amour de la gloire soutint son orgueil; elle se retrempa dans l'adversité, non pas à la façon des sages, que les épreuves calment et que la solitude adoucit, mais à la façon du fer, que la trempe rend plus dur et plus tranchant.

L'avénement imprévu de Claude lui rendit la liberté, le séjour de Rome, ses biens, son fils, recueilli par sa belle-sœur Lépida, et la faveur publique, réchauffée par la persécution. Dès lors Agrippine veille sur ses paroles et sur ses actes avec une rare prudence. Elle sait que Messaline a des passions terribles, qu'elle est jalouse de son pouvoir et qu'il est dangereux de lui porter ombrage. S'il lui était resté quelque doute sur ce point, sa sœur Julia Drusilla et une autre Julie, sa cousine, lui auraient servi d'avertissement. Toutes deux avaient essayé de prendre quelque influence sur Claude: Messaline, unie aux césariens, les fit condamner et périr. Agrippine au contraire resta silencieuse et retirée; elle visitait rarement l'empereur, son oncle; elle modérait, mais entretenait l'aveuglement populaire qui allait pousser Néron jusqu'au trône, car les peuples, une fois sur cette pente fatale, forgent eux-mêmes chaque anneau de la chaîne qui les doit étreindre. Elle prenait patience en sondant l'avenir, elle ménageait les chances favorables, elle invoquait le hasard, dieu des aventuriers, elle amassait de l'or, autre divinité adorée par les époques de décadence, et poursuivait la richesse, auxiliaire si puissant de l'ambition.

Elle était veuve, et calculait la valeur de sa liberté enchaînée à propos, de sa beauté, de son grand nom. Elle prétendit d'abord épouser Galba, à qui Tibère et ses astrologues avaient prédit l'empire. Elle poursuivit même cet homme faible d'instances assez indiscrètes et assez publiques pour que la belle-mère de Galba se crût en droit de la souffleter un jour dans une réunion, injure éclatante, méritée, qu'Agrippine ensevelit avec soin, et dont elle eut l'habileté

de ne point se venger quand elle fut toute-puissante, pensant avec raison que le châtiment aurait rendu à l'outrage toute sa fraîcheur. Elle se rejeta sur un des personnages les plus riches de Rome, Crispus Passiénus, orateur assez vanté de son temps, deux fois consul, dont elle convoitait les trésors. D'un caractère inoffensif, Passiénus vivait dans la retraite; épris par-dessus tout des plaisirs champêtres, il habitait sa belle villa, rendait un culte aux hêtres séculaires qui lui prêtaient leur ombrage, et les arrosait avec du vin en forme de libation. Il se laissa prendre dans les filets d'Agrippine, et mourut bientôt, dès qu'il eut institué Néron son héritier. Quelques esprits malveillans firent courir dans Rome le bruit que le destin de Passiénus avait été hâté, car les événemens avaient marché. Messaline, arrivée à tout oser, avait tué Polybe, et les césariens avaient juré sa perte. Agrippine suivait les intrigues de la cour d'un regard prévoyant. Il était temps pour elle de se trouver libre : elle le fut, et elle le fut à propos. Aussitôt elle chercha parmi les puissans affranchis de Claude un ami sûr, un appui à toute épreuve, un instrument de ses projets. Pallas lui plut précisément parce qu'il était orgueilleux comme elle, parce qu'il prétendait descendre des rois d'Arcadie, parce qu'il affichait une morgue aristocratique. Pallas répondait à peine par un signe de tête aux bassesses des plus grands personnages de Rome; il ne commandait à ses esclaves que par un geste, ou écrivait sur ses tablettes les ordres plus compliqués, de peur de souiller sa parole. Agrippine devint la maîtresse de Pallas. Elle ne rougit point, elle, fille de Germanicus, sœur et nièce d'un empereur, de se livrer à un ancien esclave; sa fierté savait fléchir pour s'élever plus haut; elle était de celles qui pratiquent la vertu quand elle est utile, et acceptent la débauche dès qu'elle conduit au pouvoir. Chaste par tempérament, elle avait toujours cru que la beauté d'une femme doit être la rançon de sa grandeur.

Agrippine savait qu'elle aurait à soutenir une lutte périlleuse contre les affranchis césariens, rois véritables qui faisaient mouvoir césar comme les acteurs leurs marionnettes. Leur organisation était admirable, ils formaient un état dans l'état, ils auraient pu fonder une dynastie superposée à la dynastie des empereurs; mais les coquins ne s'entendent pas toujours, et les corsaires finissent tôt ou tard par être aux prises avec les corsaires. La discorde jeta sa pomme dans cette confédération de césariens élégans, fastueux, insolens, dissolus, impunis; la guerre civile éclata dans le camp si bien fortifié de ces scélérats irresponsables. On manqua à la foi jurée, seule morale des gens qui se mettent hors les lois, seule garantie qui soit respectée dans une bande de brigands. Ce fut une femme qui rompit le pacte la première : la brèche faite, tout s'écroula.

Messaline, trop passionnée pour être politique, trop bestiale pour

jamais se contenir, fit tuer le secrétaire de Claude, personnage considérable, le quatrième parmi les césariens, qui avait été son amant. Les triumvirs, Pallas, Calliste et Narcisse, comprirent que les coups pouvaient s'élever jusqu'à eux, et voulurent venger Polybe. Le mariage public de Messaline avec le beau Silius, qui convoitait l'empire, acheva de les effrayer. C'était la première fois qu'on voyait à Rome un mari répudié par sa femme; cette gloire était réservée au frère de Germanicus. Les césariens ne pouvaient reculer davantage; ils avaient accepté pour Claude tous les ridicules, ils ne voulaient point accepter la menace d'une révolution.

Messaline morte, il fallut marier Claude; ce vieillard faible et débauché ne pouvait se passer de femme. La négociation du mariage acheva de diviser les césariens. Chacun d'eux avait sa cliente, chacun vantait son choix, chacun faisait son calcul. Claude ne savait auquel entendre, et les conseils tenus sur cette importante matière ajoutaient à son embarras. Narcisse recommandait Ælia Pætina, ancienne femme de Claude, qu'il avait répudiée sans motifs graves. « Pætina n'avait pour lui rien d'effrayant, c'était un mal connu. » Calliste poussait Lollia Paulina, une des femmes de Caligula, « personne fort douce, qui était faite aux grandeurs. » Les deux associés, on le voit, tiraient prudemment leurs impératrices du garde-meuble de la couronne. Pallas présentait Agrippine, « dont la fécondité était éprouvée, qu'il était dangereux de laisser porter dans une autre famille le grand nom de Germanicus et une popularité éclatante. »

Agrippine, entreprenante, énergique, brusqua le dénoûment. Usant des facilités et, selon l'expression de Suétone, du *droit de baiser* (*jus osculi*) que lui donnait son titre de nièce, elle enhardit si bien son timide prétendu, qui en était à sa sixième femme, qu'il était apprivoisé au mariage et marié avant de l'être. A peine est-elle proclamée impératrice qu'elle saisit le gouvernement d'une main virile. Rien n'arrêtera plus son indomptable ambition, qui a la rectitude d'un trait violemment lancé. En vain Narcisse veut la combattre, il est seul; ses complices ont vieilli, ils sont gorgés, ils craignent la lutte. Pallas trahit au profit du règne futur, et favorise les plans d'Agrippine. Calliste est pusillanime plus que jamais. La ligue du *mal public* est dissoute, et tous pâlissent devant le génie d'une femme. Il semble que depuis dix ans Agrippineait mûri son plan et qu'elle l'applique avec la netteté d'un conspirateur qui a prévu le jour de son triomphe. Aussitôt Néron est fiancé à Octavie, adopté, fait prince de la jeunesse, tandis que Britannicus languit à l'écart. Aussitôt Sénèque est rappelé de l'exil, Burrhus préposé à la garde prétorienne, Néron confié à ces deux précepteurs comme un gage donné au parti des philosophes et des honnêtes gens.

Après avoir occupé résolûment le pouvoir, il était opportun de le fortifier par quelques exécutions. Agrippine était de l'école de Livie, qui n'admettait que les crimes nécessaires, et qu'aucun scrupule n'arrêtait devant un grand profit. Lollia Paulina, qui pouvait redevenir une rivale, est exilée et tuée bientôt après. Ses pierreries étaient estimées 8 millions; elle était belle, et l'esprit superstitieux des Romains regardait comme un présage de bonheur insigne une double dent canine qui ne déparait point sa bouche. Aussi, lorsque le centurion lui rapporta la tête de sa rivale, Agrippine voulut-elle glisser son doigt entre les lèvres déjà décomposées et tâter les deux dents qui l'avaient alarmée. Calpurnia est proscrite à son tour, uniquement parce que Claude l'avait trouvée belle. Lépida, femme impudique et spirituelle, témoignait à son neveu Néron une tendresse inquiétante; elle flattait ses goûts, lui prodiguait les présens, et ses caresses pouvaient cesser d'être maternelles. Lépida fut condamnée, et Néron obligé de porter témoignage contre sa tante.

Agrippine du reste tenait son fils dans une dépendance absolue; elle n'avait pour lui aucune faiblesse; elle le traitait rudement, l'accueillait toujours avec un visage sévère ou menaçant (*truci ac minaci vultu*), afin d'établir sur lui son empire d'une manière durable. Elle voulait lui assurer le pouvoir, à la condition qu'il ne l'exerçât jamais. J'oubliais Statilius Taurus, dont les beaux jardins excitèrent l'envie de la nouvelle impératrice, et que l'on força de se tuer. Enfin la faction des césariens, par le seul fait de l'entrée énergique d'Agrippine dans les affaires, se trouva dissoute comme elle s'était formée, sans lutte apparente, sans secousse. Narcisse restait debout, isolé, mécontent, veillant sur Britannicus. Tacite explique en quelques lignes quelle action fut alors imprimée aux affaires par l'avénement d'Agrippine. « Tout change dans l'état, dit-il, et tout obéit à une femme; mais cette femme ne se jouait plus de la chose publique au gré de ses passions. Les rênes de la servitude étaient resserrées et l'on croyait sentir une main virile. En public, sévérité et souvent orgueil; dans le secret du palais, rien d'impudique, à moins que l'ambition ne l'exigeât. Une soif insatiable de l'or avait pour prétexte les ressources qu'il faut ménager au pouvoir. » Le grave historien laisse voir que la liaison d'Agrippine avec Pallas se continua après son mariage. Elle avait besoin de Pallas, qui depuis neuf ans administrait les finances et possédait les secrets de l'empire. Intendant du fisc impérial, il disposait de ressources immenses et tenait le véritable nerf du pouvoir. Agrippine suivait en cela la maxime de César et d'Auguste, qui multipliaient leurs liaisons criminelles dans les grandes familles, afin d'avoir l'œil et l'oreille partout. Pour elle, une liaison suffit, mais c'est avec le premier personnage de l'empire, le plus fier des césariens, le complice de

sa fortune. Aussi admet-on difficilement que Sénèque, Fœnius et quelques autres aient été les amans d'Agrippine. Elle n'avait aucun goût pour la galanterie; chez elle, le vice n'était que le serviteur de l'ambition. N'est-elle pas en outre absorbée par le travail? Elle administre, elle gouverne, elle pousse son fils, qui n'est pour elle qu'un garant de l'avenir, qui lui promet que son règne se prolongera sous le successeur de Claude. En attendant, quelle puissance, quelle grandeur elle s'assure! quel prestige aux yeux de l'univers prosterné! Elle est proclamée *augusta* comme l'a été Livie; elle reçoit les hommages publics du sénat; les visites qui lui sont faites par les personnages sont consignées dans les *Acta diurna*, c'est-à-dire dans le journal officiel du temps; elle a le droit de monter dans un char semblable à ceux qui servent aux statues des dieux et aux prêtres qui les portent; elle occupe dans les cérémonies un trône semblable au trône de l'empereur; elle reçoit les ambassadeurs; elle fonde une colonie de vétérans dans la ville où elle est née, et lui donne le nom de *Colonia Agrippina* (Cologne). Enfin dans la grande fête du lac Fucin, où le peuple entier se transporta pour assister au combat de deux flottes et de 19,000 condamnés, Agrippine apparut revêtue d'une chlamyde d'or et d'un vêtement militaire qui l'assimilaient à un chef d'armée. Pline, qui assistait à ce spectacle, en est resté ébloui.

Pendant qu'Agrippine grandissait, Narcisse, qui voyait Britannicus relégué chaque jour plus loin du trône et du cœur de son père, voulut la renverser. Il fit contre elle l'épreuve d'un crédit qui avait perdu Messaline. Il avait la confiance de Claude. Claude était sa propriété, son dernier gage : Agrippine brisa ce gage précaire, elle fit disparaître cette propriété qui n'était qu'une fiction, ne voulant pas rester exposée, ainsi que Pallas, aux délations d'un affranchi trop assidu. A peine Narcisse, tourmenté par la goutte, était-il arrivé à Sinuesse pour y prendre les eaux qu'il y apprit la mort de l'empereur, son maître. Locuste avait préparé un plat de champignons que le jeune Néron appelait en riant *le mets des dieux*.

L'apothéose fut décernée au défunt césar au milieu des quolibets. Sénèque lui-même ne put résister au plaisir de tourner en ridicule celui qu'il avait flatté ouvertement tant qu'il avait vécu. L'*Apothéose d'une citrouille* est célèbre; cette spirituelle infamie est parvenue jusqu'à nous. Rien n'est plus piquant que de voir se présenter parmi les dieux ce vieillard grotesque, qui semble traîné au ciel par un croc, ainsi qu'aux gémonies; la salive coule le long de sa bouche, sa tête se balance sans relâche, il traîne la jambe, et fait entendre à l'olympe des sons confus, une voix rauque et sourde comme celle d'un phoque. Les dieux le renvoient aux enfers; il y

retrouve ses victimes, et est condamné par Éaque à jouer éternellement aux dés avec un cornet sans fond.

L'avénement de Néron semble d'abord rendre la puissance d'Agrippine plus éclatante. Le mot d'ordre donné le soir aux prétoriens est : « la meilleure des mères. » Les lettres écrites aux peuples et aux rois sont au nom de l'impératrice et de l'empereur. Le sénat se réunit sur le Palatin, afin qu'Agrippine assiste à ses séances, à peine cachée par un rideau. La même litière les contient, elle et son fils, ou bien le jeune prince suit respectueusement à pied sa litière. Elle est nommée prêtresse de Claude et reçoit un caractère sacré; elle est représentée sur les monnaies en vertu d'un sénatus-consulte; elle est gardée par une des dix cohortes prétoriennes et par la cohorte de Germains, redoutée pour sa fidélité aux césars. Quand on voit Agrippine arriver au faîte de la grandeur, on désire la connaître de plus près et s'en faire une image nette, car c'est alors qu'on a dû multiplier ses statues et ses portraits.

Les monnaies de Claude nous la montrent couronnée de lauriers, avec les deux mots *Agrippinæ Augustæ*, qui consacrent officiellement son titre d'*augusta*, tandis que le revers représente parfois un char traîné par des éléphans, réminiscence flatteuse des honneurs rendus à Livie. Les monnaies de Néron portent les deux têtes de la mère et du fils, tantôt de profil, tantôt affrontées. Sur la face est nommée *Agrippine, femme du divin Claude, mère de Néron*, tandis que *Néron, fils du divin Claude*, est nommé seulement sur le revers. La tête de Néron est petite, rajeunie; ce n'est pas celle d'un jeune homme de dix-sept ans, c'est celle d'un enfant dont on voudrait perpétuer la minorité aux yeux du monde. L'exemple des Romains fut suivi par les colonies et surtout par les villes de Grèce et d'Orient. Les monnaies d'or frappées à Rome sont les plus soignées et les plus importantes à consulter. Agrippine avait déjà trente-huit ans. Quoiqu'elle eût conservé sa beauté, on remarque, sur certaines pièces d'or, que ses traits sont accusés, que son profil est serré, sa bouche fine, son œil pénétrant et impérieux. L'observateur qui promènera successivement ses regards sur un grand nombre de monnaies d'Agrippine gravera bientôt dans sa mémoire une certaine résultante d'impression, qui constitue un type : ce type lui deviendra familier malgré la diversité des échantillons, et lui permettra de passer avec plus de sécurité à l'étude des camées. Les camées d'Agrippine ne sont pas rares : le cabinet de la Bibliothèque impériale en possède cinq. Le plus remarquable porte le n° 230; c'est une sardoine à trois couches qui a plus de 5 centimètres de hauteur. L'impératrice, assimilée à la déesse Diane, a le carquois sur l'épaule; elle est couronnée de lauriers. Le travail en est magnifique; l'expression est fière, pleine de fermeté, et rap-

pelle le trait dominant d'Agrippine. Le camée qui porte le n° 231 est à peu près de la même grandeur; la monture en or et en émail est d'une rare élégance. Sur ce monument, on pourra observer dans tous ses détails la coiffure, qui est semblable à celle de Messaline, c'est-à-dire conforme à la mode du temps. Les cheveux sont ondulés, de petites boucles encadrent le front, la masse de la chevelure est rejetée négligemment derrière l'épaule. Le n° 233 montre Agrippine couronnée de lauriers, avec un voile et une perle qui sert de pendant d'oreille; elle tient une corne d'abondance.

Dans la gravure des camées, le but de l'art était surtout de faire valoir la matière et d'enrichir la dactyliothèque du Palatin de monumens commémoratifs, glorieux, flatteurs. L'artiste, qui n'était pas nécessairement un grand sculpteur, était plus capable d'imprimer un caractère idéal et une beauté traditionnelle que de faire ressortir dans toute sa force la physionomie du modèle ou le trait individuel qui intéresse l'histoire. C'est à la sculpture proprement dite qu'appartient cette puissance; le graveur de camées donne plutôt l'aspect général et la poésie de la ressemblance. Les deux bustes qui sont au musée du Louvre ont malheureusement souffert au point de perdre une partie de leur expression. Sur l'un, l'épiderme du marbre rongé est presque fruste; l'autre a le menton cassé, les lèvres réparées. On ne peut s'attacher qu'à l'ensemble, regarder à distance, afin de saisir l'énergie jointe à la grâce, l'assurance mêlée au charme. Le buste qui est au Capitole ne satisfait pas non plus complétement, parce que les yeux levés au ciel indiquent chez l'artiste plutôt une préoccupation de l'apothéose, c'est-à-dire l'adulation, que la recherche rigoureuse de la vérité. Le buste du musée de Naples l'emporte sur tous les autres par un caractère saisissant, par la vraisemblance historique, par la grandeur. Il a été apporté de Rome par les Farnèses. La tête est belle, accentuée, énergique, virile; sans le flot de cheveux qui pend sur les épaules et l'arrangement de la coiffure, on ne reconnaîtrait point une femme. Les muscles du cou ainsi que les clavicules sont larges et accusés comme chez un homme. L'œil est ferme et fixe sous l'arc profond du sourcil; le nez est un peu tombant, la pointe en est marquée et donne au visage un air réfléchi; les pommettes sont saillantes, marque essentielle de sa mère, la première Agrippine; la bouche est encadrée par un pli sévère qui part du nez; quant au menton, il est mâle, net, inflexible. Tout est robuste, éprouvé; on ne surprend rien de sensuel; c'est l'enveloppe d'une âme accessible seulement aux grandes passions. De face, la beauté est peu frappante; il y a même plus de caractère que de beauté. Le profil au contraire est admirable, ce qui est une des conditions du type romain, même de nos jours, lorsqu'il est altier et majestueux.

Ainsi la voilà, cette intelligente et hardie créature qui possède à trente-huit ans la puissance qu'elle a poursuivie même à travers le crime! Quelle suite, quel plan, quelle fermeté, quel triomphe! Rien n'a pu l'arrêter, ni les dangers, ni la vertu, ni les préjugés; elle se rit des plus habiles hommes d'état; elle se croit appelée à occuper la scène du monde. Elle est si jeune! elle remplira l'histoire jusqu'à la fin du siècle. Elle est sûre de son fils; elle l'a façonné d'une main vigoureuse; il est son gage, elle lui commande, sa royauté durera autant que sa vie. Elle est populaire, et les cœurs des Romains appartiennent à jamais à la fille de Germanicus; elle est capable de les administrer, de maintenir l'empire, de leur refuser une liberté dont il ne sont plus dignes, et de substituer à la liberté l'ordre, la satisfaction des besoins, la durée, la sagesse. Qui a jamais possédé un pareil prestige? Est-ce Sémiramis, dont le Tigre et l'Euphrate bornaient si vite les états? Est-ce Livie, qui n'a exercé d'influence que dans le secret du palais ou pendant sa vieillesse? Agrippine, trois fois impératrice, sœur, femme et mère d'empereurs, a tout à la fois l'éclat extérieur et la réalité du pouvoir. Les rois et les peuples l'admirent, son fils est son premier sujet; jamais l'univers n'a vu de femme s'élever ainsi au faîte de la grandeur.

Mais quoi! pour la première fois, dans cette histoire sombre et sanglante, rencontrerons-nous l'impunité? Quoi! les lois humaines et divines auront été outragées sans vengeance! Quoi! le vol et le mensonge, le poison et le meurtre, l'adultère et l'inceste demeureront sans expiation! La destinée des césars a été de se dévorer les uns les autres; le trône était trop petit pour contenir à la fois d'aussi monstrueux égoïsmes; le sceptre était chose trop fragile pour être disputé longtemps par ces mains insatiables et frénétiques. C'est pourquoi les césars ont été les instrumens publics ou secrets de leur propre châtiment; ils se sont torturés et exterminés l'un par l'autre, jouets de cette fatalité implacable qui s'appelle la justice. La justice a été terrible pour Agrippine, et la punition rapide autant que sa grandeur. Ce fils qu'elle a poussé au faîte pour y monter avec lui va l'en précipiter et lui ravir, dans la fleur de l'âge, sa joie, sa sécurité, ses honneurs, la puissance, la vie enfin, qu'elle regrettera moins que la puissance.

Il est inutile de retracer longuement une lutte qui est présente à tous les souvenirs: Racine l'a rendue immortelle en la gravant sur ce bel airain de Corinthe, où l'or allié au bronze rend le métal plus lumineux et plus doux. Le poète n'a montré que l'ingratitude de Néron; l'histoire nous montre, derrière Néron, l'opposition et la révolte sourde des esprits. Après la première surprise, tous se liguent contre Agrippine, les précepteurs qu'elle a choisis à Néron, qui veulent continuer leur tutelle et devenir des ministres, les

philosophes et les honnêtes gens, qui se serrent autour d'eux, les stoïciens, qui espèrent faire refleurir la vertu, les épicuriens, plus nombreux, qui prétendent faire triompher le plaisir, les libéraux, que Sénèque et Burrhus flattent par des concessions, en un mot tous les citoyens, cédant à leur vieux préjugé et honteux d'obéir à une femme. Une coalition tacite et universelle se forme contre l'omnipotence d'Agrippine. On prélude aux attaques en cherchant indirectement à l'affaiblir. Pallas, son amant, son bras droit, le ministre des finances, est écarté; la mort de Silanus et de Narcisse, qu'Agrippine a provoquée, produit une réaction; Sénèque écrit son traité sur la clémence; le sénat cesse de se réunir au Palatin sous la pression cachée de l'impératrice. Celle-ci ne veut point s'inquiéter de ces premiers symptômes, elle paie d'audace : le sénat ne vient plus à elle, elle ira au sénat. On sait quel affront public Sénèque lui fit infliger par Néron le jour de la réception des ambassadeurs arméniens. On n'attaquait pas l'influence d'Agrippine par des moyens moins sûrs en invoquant une politique plus libérale. Tout nouveau règne a son âge d'or avant l'âge de fer; plus les promesses qu'on ne tiendra pas sont pompeuses, plus le peuple crédule s'y laisse prendre comme le poisson à l'appât. Les libéraux de Rome demandaient beaucoup aux gens de bien qui aidaient Sénèque et Burrhus à gérer les affaires publiques. Ceux-ci accordèrent assez pour indigner Agrippine. Elle protestait avec colère; elle seule prétendait posséder les traditions de l'empire, connaître les saines doctrines en matière de gouvernement; en annulant les actes de Claude, on affaiblissait le pouvoir qu'elle avait préparé pour son fils; en enflammant des espérances qui devaient être promptement déçues, c'était le règne futur que l'on compromettait tout entier.

Ce qu'elle sentait, c'est qu'une guerre sourde et respectueuse allait être suivie d'une guerre déclarée. Une femme qui n'aurait eu que de l'esprit, qui aurait été avant tout une bonne mère, aurait compris le rôle qui lui restait à jouer; elle se serait effacée, elle aurait abandonné Néron à des conseillers qui le guidaient avec sagesse, elle aurait joui de son œuvre avec désintéressement, dans la retraite. Agrippine n'était point faite pour une telle résignation. Elle tenait de sa mère une force de résistance et des emportemens terribles qui allaient grandir avec la lutte.

Il y a pour le génie, qu'il soit mâle ou femelle, des épreuves très différentes qui le forcent, selon son tempérament, soit à grandir, soit à se démentir. Pendant la période de la conquête, tout lui sourit; il est jeune, la fortune lui donne des ailes, l'avenir s'ouvre, et chaque pas en avant est un triomphe; alors toutes les facultés surexcitées se développent et donnent tout ce qu'elles comportent, parfois même plus qu'elles ne comportent. Au contraire, lorsque

arrive la période du déclin, les choses humaines cessent de se conformer à nos vœux ; il faut expier les fautes passées et devenir modeste, s'enfermer dans sa forteresse et supporter les plaintes, subir les assauts et rester calme, riposter et toujours sourire. Pour jouer cette contre-partie inévitable de tout grand rôle, il faut des qualités que jamais l'audacieuse Agrippine n'a possédées. Tragique, véhémente, héroïque, sans frein, elle était impropre à toute espèce de défense. Elle se contenait pour mieux éclater, elle flattait pour menacer plus violemment; au lieu d'attendre l'attaque, elle prenait l'offensive; la fureur du lendemain détruisait l'œuvre prudente de la veille; elle ressemblait à la tigresse aux abois. Cette longue expiation est un spectacle attachant et pathétique, parce que l'orage croissant fait raidir son caractère indomptable et ajoute à sa fierté. A mesure que les points d'appui qu'elle se crée sont brisés entre ses mains, elle en cherche d'autres, et, loin de ménager Néron et ses amis, elle veut des otages pour les effrayer. Elle caresse Britannicus; on le lui tue. Néron veut répudier Octavie; elle la recueille et la fait chérir des Romains. Acté, favorite de Néron, est l'objet tantôt de ses complaisances, tantôt de ses imprécations. En vain Locuste occupe une chambre du palais et porte une secrète terreur dans son âme. En vain le plafond de sa chambre a été scié comme pour l'écraser par accident. D'un front d'autant plus intrépide, elle continue la lutte. Elle cherche dans les plus vieilles familles patriciennes un candidat à l'empire, elle s'entoure de mécontens, elle s'attache par des présens les centurions et les hommes de guerre en congé. Néron riposte en lui retirant sa garde germaine, en la reléguant dans la maison d'Antonia, en écartant d'elle les visiteurs et les cliens. Ses voisins sont excités à lui intenter des procès; des vers injurieux sont chantés le soir autour du jardin de celle qui commandait jadis à l'univers. Si, par un brusque retour, Agrippine ouvre à son fils son cœur et son trésor, veut le ramener par la douceur et la séduction, l'arracher à ses pédagogues en le jetant au milieu des plaisirs, Néron, averti du piége, se retire, et la haine reparaît entre eux plus sauvage. Un jour, sur la dénonciation de Silana, qui dévoile ses complots, Agrippine doit subir un interrogatoire; les prétoriens envahissent sa demeure; Burrhus, pour la sauver du premier emportement de Néron, a juré de la tuer, s'il la trouve coupable. Au lieu de répondre à Burrhus et de se justifier, Agrippine éclate en reproches, confond les ingrats; elle accuse, elle se redresse avec une éloquence et une majesté terribles ; elle fait exiler Silana et tuer le délateur que Silana a mis en avant. Enfin, seule contre tout l'empire, quand les dernières ressources de son génie sont épuisées, elle en vient à méditer un inceste. Belle encore, désirable, parée comme une courtisane, elle essaie, disent

les historiens, de surprendre les sens de son fils. Sénèque et Burrhus voient avec horreur les préludes du crime et l'émotion du prince; Suétone donne des détails que la plume se refuse à transcrire. Comment repousser de si graves témoignages? Les deux adversaires se sont montrés capables de tout concevoir et de tout oser. Une mère incestueuse est le digne pendant d'un fils parricide.

Après cinq ans, la lutte la plus étrange qu'aient enregistrée les annales de l'humanité se dénoue d'une façon sanglante. C'est un souvenir qui vit toujours palpitant dans la mémoire des hommes et les émeut comme une épopée monstrueuse. Tacite a répandu sur ce drame suprême sa poésie et sa couleur; il nous fait voir le golfe de Baïa, la nuit étoilée, les adieux du parricide, ses baisers lascifs plus odieux encore que ses projets, la belle galère liburnienne fendant les flots, puis s'ouvrant à un signal donné, l'affranchie Acéraunia se dévouant pour Agrippine et assommée, Agrippine, l'épaule fracassée d'un coup de rame, mais ne soufflant mot et s'éloignant à la nage. Une fois sauvée, elle se garde de se plaindre; elle avertit son fils, elle feint de croire à un accident, et lorsque enfin les assassins entourent son lit, elle se lève, et, découvrant les flancs qui ont porté Néron : « Frappez au ventre, » s'écrie-t-elle. Impudeur sublime, plus féroce que toutes les imprécations.

Quelle femme! que d'énergie vouée au mal! Dans un autre temps, Agrippine, appliquant au bien ses prodigieuses facultés et son courage, aurait été une Lucrèce orgueilleuse de sa chasteté, une Cornélie orgueilleuse de ses enfans, une matrone orgueilleuse de sa race et de l'estime publique; mais elle est née dans des temps qui ne connaissent plus de frein. Élevée dans un milieu dissolvant, elle a perdu toute conscience du bien et du mal. L'or et la puissance seuls la guidaient, seuls l'enflammaient; son cœur, ouvert aux désirs sans bornes, était capable de tout, même de vertu. Déliée du devoir, son intelligence n'était plus qu'une force aveugle et frénétique, qui la perdait fatalement. Il était juste que cet égoïsme souverain qui avait méprisé tout ce que les hommes respectent en fût réduit un jour à ne pouvoir ni s'abriter derrière les lois de la société, ni même invoquer les lois de la nature.

Entre Agrippine et Livie, le parallèle est manifeste et propre à nous éclairer. Ce sont deux femmes, non point égales, mais qui ont joué le premier rôle dans leur siècle. L'une a servi de modèle à l'autre; elles ont autant de dissemblances que de points communs. Livie, modérée, toujours maîtresse d'elle-même, montre ce que peut en politique une dissimulation soutenue; Agrippine, naturellement emportée et ne recourant que temporairement à la dissimulation, montre ce que perd en politique la violence. Livie a une douceur froide et une sérénité implacable, Agrippine une âme brû-

lante et une énergie virile. Livie use les obstacles par la patience, comme la goutte d'eau use le rocher; Agrippine va droit au but, elle attaque, elle renverse. Livie est chaste et garde un parfum de simplicité républicaine; Agrippine n'a point de sens, mais elle fait de son corps l'instrument de son ambition et la marchandise qui achète le pouvoir. Livie a un front d'ivoire, calme, beau, souriant, même à soixante-dix ans; Agrippine a un front d'airain que rien ne fait pâlir, mais tourmenté et trahissant la maturité avant l'âge. Livie, douce et complaisante aux passions d'Auguste, a fermé les yeux sur ses infidélités; Agrippine, acharnée contre les maîtresses de son fils, pousse la lutte jusqu'à s'offrir elle-même. La première est habile à prendre les hommes et à les conduire par des fils déliés; la seconde, impérieuse, impatiente de ménagement, aime mieux la force que la ruse. La première est capable de conseiller la clémence et de verser secrètement le poison; la seconde frappe en face, implacable comme sa mère, brave jusque dans ses crimes. L'une dompte et tient Tibère, qui la respecte, enchaîné jusqu'à son dernier jour; l'autre opprime et dédaigne Néron, un enfant de dix-sept ans, qui la méprise et la tue. L'une était appelée par Caligula *Ulysse en jupons;* l'autre, si on voulait la comparer à quelque héros d'Homère, ressemble à Ajax frappé de la foudre, cloué par Minerve sur un rocher, et bravant encore le ciel.

Ce qu'il y a de commun entre ces deux femmes, c'est la passion effrénée du pouvoir, l'absence de scrupules ou de remords, le même mépris pour les hommes, la même indifférence pour les moyens, le même instinct qui leur fait introduire leur couvée dans le nid impérial, d'où elles rejettent violemment la couvée légitime, la même politique qui leur fait concentrer dans leurs mains les traditions despotiques, la même prévoyance qui leur fait opposer aux passions de leurs fils une digue précaire, car bientôt les flots accumulés se précipiteront plus terribles. Ce qu'elles ont de commun, c'est l'art de consolider le pouvoir, la première entre les mains d'Auguste et de Tibère par tous les artifices féminins, la seconde entre les mains de Claude et de Néron par une fermeté mâle, c'est le plaisir d'avoir perdu sans ressources leurs rivales, l'une Julie, la spirituelle débauchée, l'autre Messaline, la louve. Ce qu'elles ont de commun, c'est d'avoir été les plus fortes têtes de leur temps, bien supérieures aux hommes par la capacité comme par la passion, le fléau de leur siècle, qu'elles remplissent de leurs grandes figures, la ruine des vertus politiques et domestiques, qu'elles ont corrompues jusque dans leur germe, l'exemple insigne de l'audace, le génie vivant de l'ambition, et, pour tout résumer en un mot, l'incarnation de l'empire.

BEULÉ.

CARACTÈRES

ET

PORTRAITS DU TEMPS

HECTOR BERLIOZ.

Tout idéalisme a son évangile de la passion, et les choses continueront ainsi jusqu'à la fin des siècles. Aspirer, tendre vers les hauteurs sera toujours le fait d'une minorité; quiconque s'en va par les rues criant *excelsior* commence par effaroucher la clientèle. Les articles de mode, à la bonne heure! Quant à l'idéal, il faut en prendre son parti, c'est une marchandise peu goûtée, dont la production reste pour compte à ceux qui la fabriquent, l'offre sur le marché dépassant de beaucoup la commande. Tous les arts sont soumis à cette loi; tous en souffrent, et particulièrement la musique, qui, par suite de conditions spéciales, éprouve une plus grande difficulté d'être. Le peintre et le statuaire ont les expositions, à défaut des expositions la devanture du marchand de tableaux, où les refusés trouvent asile pour en appeler du jury aux passans. Le musicien ignore ces aubaines. S'il écrit des opéras, on sait ce qui l'attend dans le cabinet des directeurs de théâtre. S'il en veut à la musique instrumentale, libre à lui de symphoniser tout à son aise, à la condition qu'il aura de quoi payer les frais de copie, l'orchestre, la salle, tout un personnel de concert, et recommencera le jeu par intervalle, car ne livrer qu'une bataille, autant vaut rien. Une œuvre symphonique a des secrets qu'au premier abord elle ne livre pas; il y faut revenir, y pénétrer. Qu'est-ce qu'une première audition? A peine a-t-on pu se rendre

compte de l'ensemble; que de détails omis, de beautés perdues dans la rapidité de l'exécution, et dont un nouvel essai ne saurait manquer de révéler le sens à la critique. Après une seconde épreuve viennent la troisième et la quatrième : il ne s'agit plus que de nourrir sa martingale; comment faire?

On demandait un jour à Berlioz pourquoi il écrivait si peu. « Parce que je suis très-pauvre, répondit-il. » Ce mot contient toute la tragédie de son existence. De telles natures ne se refont pas, ne rompent pas avec leurs dieux. La force d'âme leur faillirait, qu'elles n'auraient en réserve aucune aptitude pour ces petits métiers où les habiles trouvent gloire et profit. Héroïsme ou don quichottisme, il leur faut lutter pour le grand idéal, et ce n'était pas un lutteur ordinaire que Berlioz. Ame honnête, simple et virile, esprit hautain, convaincu, ne transigeant sous aucun prétexte, l'existence n'aura guère été pour lui qu'une suite de combats pour l'idée, où, si la victoire se fit toujours rudement payer cher, la défaite au moins ne fut jamais sans gloire. C'était un réformateur, le vrai musicien d'une période archi-critique comme la nôtre. Tout ce qu'on peut savoir, il le savait, et cela non-seulement dans les questions particulières à son art. Le monde de l'intelligence n'a pas une province qu'il ne se soit donné le plaisir de parcourir à son heure, en touriste, en poète, en philosophe, en étudiant voyageur, *scholasticus vagabundus,* comme on disait au temps du docteur Faust. Il fut, après Weber et avant Richard Wagner, une de ces plumes militantes grâce auxquelles ont prévalu bien des principes dont le public n'aurait jamais eu communication par le théâtre, où, la question des recettes étant forcément l'argument définitif, la conception la plus ordinaire faisant 13,000 francs l'emportera toujours sur le chef-d'œuvre. C'est donc en dehors des salles de spectacle que ces discussions doivent s'agiter. Avant de mettre une théorie sur la scène, il faut la mettre dans le public. A ce compte, Berlioz a rendu de vrais services. Sa longue campagne, fournie au journal des *Débats,* tout en n'ayant point nui à ses propres intérêts, aura surtout profité à la cause des idées. Sans être un écrivain, il avait un style, et sa langue, Dieu merci, ne fut point celle que parlent beaucoup d'honnêtes gens toujours dressés sur les ergots de ce qu'ils appellent très plaisamment leur compétence, comme si c'était une raison de se mettre à écrire sur la musique que d'en avoir jusque-là obscurément composé de mauvaise. Berlioz n'était pas ce musicien manqué qui se fait littérateur. Sa place au soleil, il l'avait hardiment et dès le début conquise. A partir de sa cantate de *Sardanapale,* ses œuvres la lui assuraient; s'il la voulait plus large, cette place, c'est qu'il avait quelque chose à dire, et que la haine de la vulgarité le passionnait à l'égal de l'amour du beau. Cette faculté d'admirer, qui de plus en plus va se perdant, Berlioz la possédait en plein. Les ennemis ne lui déplaisaient pas : il savait haïr,

mais surtout admirer. Il y a des artistes qui par l'intelligence restent au-dessous de l'œuvre qu'ils produisent, Bellini par exemple, d'autres qui lui sont supérieurs. Berlioz me paraît de ce nombre, et si belle que soit la part due à son œuvre, celle qui revient à son intelligence la passe encore.

Gluck, Beethoven, étaient ses dieux; sur Mozart, il montrait des réserves, et ne s'agenouillait que devant *la Flûte enchantée;* ensuite venaient Weber et Spontini. Sur le tard, le Théâtre-Italien l'avait conquis, seulement lorsqu'il eut cessé d'être journaliste; il le fréquentait en amateur, en désœuvré, tout heureux de se montrer bon prince, de se laisser amuser, charmer et ravir même, — ces natures-là ne font rien qu'à l'excès, — par des choses que sa critique eût réprouvées, et goûtant je ne sais quel voluptueux raffinement à ce dilettantisme clandestin. Il connaissait comme pas un Virgile et Shakspeare surtout. J'ai vu des Anglais le consulter sur leur poète. Virgile lui valut d'écrire cette partition des *Troyens,* cause de tant de soucis d'abord et plus tard d'un si profond découragement, tandis que Shakspeare n'a jamais fait que lui porter bonheur. La symphonie de *Roméo et Juliette* et ce délicieux petit opéra de *Béatrice et Bénédict,* tout de suite applaudi sans conteste, sont les meilleures preuves de cette influence. En dépit d'un certain manifeste lancé par lui sous forme d'article de foi, et dont s'émut beaucoup dans le temps l'Allemagne philosophante, ce qu'il pensait sur Richard Wagner, il ne l'imprimait pas : tout ce grand bruit autour du maître de Leipzig l'ennuyait, l'agaçait. Il y a au fond de la conscience humaine une voix qui ne se tait jamais et qui dit tout, une voix qui, même dans le silence de l'individu, proteste contre les injustices du sort. Berlioz avait une vraie complexion d'artiste. Susceptible à tous les froissemens, à toutes les intempéries, ce qu'il a dû souffrir reste un secret. Il avait poussé l'orchestre aux grandes sonorités nouvelles, et de ce mouvement imprimé par lui, un autre recueillait la gloire. On disait bien : Wagner et Berlioz; mais son nom ne venait qu'en second, et lorsque les journalistes allemands, s'imaginant de changer en trio ce duo déjà déplaisant, inscrivirent sur leur drapeau : Wagner, Berlioz et Liszt, sa mauvaise humeur n'y tint plus. A ces vexations douloureusement ressenties, de pires amertumes, de plus cruels chagrins, se mêlèrent. Ses *Troyens,* qui peut-être à l'Opéra eussent triomphé, furent défaits au Théâtre-Lyrique; l'an passé, il perdait un fils, officier de marine, et ce deuil dont il ne s'est pas relevé le prenait au retour d'un voyage glorieux en Russie et en Allemagne, au lendemain des succès les plus consolans décernés par l'étranger.

La cantate de *Sardanapale,* écrite à l'Institut sous le feu des canonnades de la révolution de juillet, valut à Berlioz d'aller passer quelques années en Italie. Déjà son cœur, qu'il avait très sensible, comme on disait au temps de l'*Héloïse,* et son imagination très ardente, s'étaient

épris d'une jeune tragédienne étrangère, la Juliette et l'Ophélie d'une troupe de comédiens anglais qui jouait Shakspeare aux applaudissemens de toute la jeunesse parisienne. S'il est vrai, comme dit Goethe, que la poésie soit une délivrance, c'est dans sa première symphonie, intitulée *Épisode de la vie d'un artiste,* que Berlioz s'est délivré de toutes les agitations, de tous les rêves, de tous les délires factices ou réels dont cette passion l'enfiévra. Lorsqu'après une assez longue absence il revint, la fière demoiselle se laissa fléchir, et il l'épousa.

En 1831, il fit exécuter sa symphonie au Conservatoire. Lui-même conduisait l'orchestre; le dernier morceau terminé, comme ses amis s'empressaient pour le complimenter, un homme pâle et d'une maigreur de squelette, avec de longs cheveux noirs gras, un nez crochu et des yeux d'oiseau de proie, perça la foule, et d'une voix presque mourante : « Vous commencez, lui dit-il en l'embrassant, par où l'autre a fini. » Cet homme, c'était Paganini; l'autre, celui auquel il faisait allusion, était Beethoven, et Berlioz en rentrant chez lui recevait un pli renfermant un bon de 20,000 francs sur la maison de Rothschild, que sa nouvelle connaissance le priait d'accepter en témoignage de sa parfaite admiration. Il y a des êtres que le fantastique accompagne partout, ce Paganini, par exemple, qu'on disait alors si avare, et qui, de l'air d'un personnage d'Hoffmann, vient là généreusement et le plus délicatement du monde mettre sa bourse à la disposition du talent aux prises avec les difficultés les moins fantastiques de l'existence. A cette première œuvre, d'autres bien autrement remarquables à divers titres devaient succéder avec le temps : j'ai nommé la symphonie d'*Harold*, celle de *Roméo et Juliette*, la *Symphonie funèbre pour les victimes de Juillet,* la *Damnation de Faust,* les ouvertures de *Waverley,* du *Roi Lear*, de *Rob-Roy,* du *Carnaval de Venise, une Messe*, trois opéras, *Benvenuto Cellini*, *Béatrice et Bénédict, les Troyens*, enfin, parmi tant d'autres compositions vocales et instrumentales d'une importance moindre, l'orchestration de l'*Invitation à la valse,* de Weber, et les récitatifs ajoutés au *Freyschütz* lors de la mise en scène du chef-d'œuvre à l'Académie royale de musique.

L'Allemagne devint tout de suite une patrie pour Berlioz, et cette fois encore ce fut Weimar qui prit l'initiative. Une œuvre de première jeunesse, écrite alors qu'étudiant la médecine il chantait dans les chœurs au Théâtre des Nouveautés, l'ouverture des *Francs Juges*, enlevée d'enthousiasme par l'orchestre, produisit sur le public un effet électrique. A dater de ce temps, il se mit à promener sa musique par l'Europe entière, visitant tour à tour l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, improvisant à chaque étape de ces voyages des compagnies instrumentales qu'il échauffait aussitôt de sa propre flamme, car jamais pareil chef d'orchestre ne se verra, par cette raison toute simple qu'en faisant ce

qu'il faisait il n'exerçait pas une profession, ne tenait pas un de ces emplois dont la pratique engendre à la longue la somnolence des facultés. A l'acuité des perceptions, au respect de la lettre, à la plus complète intelligence de l'esprit, Berlioz joignait l'autorité du mouvement, cette force inspirée et communicative qui parle aux masses, les gouverne, et, quel que soit le champ de bataille, constitue le véritable chef. Ces promenades à travers l'Europe vengèrent bien souvent l'artiste de ses mécomptes parisiens, et cependant, même en Allemagne, la trace qu'il laissait n'était point durable. Dès le lendemain du succès, la contestation reprenait de plus belle; ce fut ainsi jusqu'à la fin un éternel recommencement à la manière du travail de Sisyphe. « Si Berlioz, écrivait il y a quelques années M. Richard Wagner, a continué Beethoven, c'est en suivant une direction où celui-ci avait sagement renoncé de s'engager plus avant. Les coups de plume irréfléchis, les tons aigres et criards auxquels on reconnaît le Beethoven en quête de nouveaux moyens d'expression sont à peu près le seul héritage que le pétulant disciple ait recueilli du grand maître. Je mets en fait que la principale vocation de Berlioz et le plus beau de son enthousiasme lui viennent d'avoir tenu ses yeux passionnément fixés sur *ces coups de plume vraiment barbares.* » Ici j'avoue que la patience m'échappe :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes!

Reprenons la citation, elle en vaut la peine, car c'est de l'excellente critique; mieux eût convenu seulement la laisser faire à d'autres. Il est vrai que d'autres n'eussent peut-être pas eu cette perfide justesse d'appréciation et ce meurtrier coup de griffe du rival qui sait où prendre sa victime. « Une surexcitation voulue, un tournoiement vertigineux, voilà l'inspiration de Berlioz; s'il en sort, c'est pour retomber dans l'anéantissement d'un mangeur d'opium, et, pour surmonter cet état d'insensibilité désastreuse, il ne lui reste alors qu'à réchauffer son délire par toute sorte de moyens factices, et qu'à s'épuiser en efforts, qu'à mettre en avant tout son arsenal d'artillerie. A vouloir de la sorte accoucher des monstres de son imagination épouvantablement tourmentée, à les vouloir faire vivre et toucher par tous les incrédules de son public parisien, Berlioz a poussé son énorme intelligence musicale à un degré de puissance technique dont jusqu'à lui on n'avait pas eu l'idée. Ce qu'il avait à dire était si insolite, si renversant, si parfaitement anti-naturel que, les simples paroles ordinaires ne lui suffisant point, il dut appeler à son aide tout l'exorbitant appareil de la plus compliquée des machines, et faire rendre sa pensée par une mécanique dont il savait comme pas un gouverner les ressorts mille fois ingénieux et puissans, les choses qui lui passaient par l'esprit n'étant point humaines et ne pouvant dès lors être exprimées par un organe humain. » Faut-il prononcer ici le mot d'envie? On l'oserait

presque. « Tout ce qui est divin est envieux, » dit Hésiode. Platon, il est vrai, combat cette opinion dans le *Phèdon* et le *Timée,* et déclare que l'envie est reléguée hors du cœur des olympiens; mais Platon ne parle que des dieux antiques, et nous autres, c'est aux dieux modernes que nous avons affaire. Quoi qu'il en soit, cette lutte pour les règles entre les deux hommes qui se sont le plus moqués de la syntaxe restera comme une des plus amusantes comédies de notre âge. Tant de bile et de colère pour des dissonances, quand on n'a fait soi-même toute sa vie qu'abuser outrageusement de ces moyens extrêmes! Un Cherubini ne s'exprimerait pas autrement que M. Richard Wagner dans sa critique. D'autre part, écoutez le *Credo* de Berlioz, ou, pour mieux dire, son *Non Credo.* « Si l'école de l'avenir vient vous dire : — Il faut faire le contraire de ce qu'enseignent les règles; on est las de la mélodie, on est las des dessins mélodiques, on est las des airs, des duos, des trios, des morceaux dont le thème se développe régulièrement; on est rassasié des harmonies consonnantes, des dissonances simples, préparées et résolues, des modulations naturelles et ménagées avec art. Il ne faut tenir compte que de l'idée, ne pas faire le moindre cas de la sensation ; il ne faut accorder aucune estime à l'art du chant, ne songer ni à sa nature ni à ses exigences. Il faut dans un opéra se borner à noter la déclamation, dût-on employer les intervalles les plus inchantables, les plus saugrenus, les plus laids. Il ne faut jamais s'inquiéter des possibilités de l'exécution. Si les chanteurs éprouvent à retenir un rôle, à se le mettre dans la voix, autant de peine qu'à apprendre par cœur une page de sanscrit ou à avaler une poignée de coquilles de noix, tant pis pour eux, on les paie pour travailler, ce sont des esclaves. Les sorcières de Macbeth ont raison : le beau est horrible, l'horrible est beau. Si telle est cette religion, très nouvelle en effet, je suis fort loin de la professer. Je n'en ai jamais été, je n'en suis pas, je n'en serai jamais. Je lève la main et je le jure : *Non credo!* »

On croirait entendre parler un Lesueur! De qui se gausse-t-on ici? Du public? Je le crains. De semblables incartades, par malheur bien souvent renouvelées, ont fini par donner à cet art de l'avenir un caractère de charlatanisme qui n'excuse que trop tous les méchans sarcasmes du présent. Encore, dans toute cette polémique de mauvais goût, Berlioz ne nomme-t-il personne. Libre à chacun de deviner quel est l'Achille que ce fougueux Hector s'efforce d'atteindre de ses traits : toujours est-il que l'apôtre Richard Wagner ne figure pas nominalement dans ce manifeste qui peut également s'appliquer à l'abbé Liszt, à M. Hans de Bulow et à tous les membres de la paroisse. On a prétendu que Berlioz aurait fulminé cette bulle à la suite d'une conversation très animée au bout de laquelle un enragé partisan se serait écrié, lui parlant de Wagner : « Vous aurez beau faire, il est plus fort que vous! » L'anecdote court

l'Allemagne et suffirait pour motiver l'accusation d'envie. Berlioz, Wagner et l'abbé Liszt, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, la trinité sous ces espèces n'eût peut-être point tant déplu. L'ironie du sort voulut que ce nom fâcheux de Wagner vînt toujours en première ligne : *inde iræ*. Carlyle dit que l'homme appelé par la nature à produire de grandes choses est incapable de n'être pas sincère; il lui faut exprimer à tous risques et périls la vérité comme il la sent. Berlioz était trop cet homme pour n'avoir pas de ces sincérités contradictoires; il avait tant fait crier après lui qu'il ne s'imaginait pas qu'un autre pût jamais lui disputer cette spécialité, et quand il vit dans Richard Wagner surgir ce nouveau messie du scandale, sa rage n'y tint plus, il se fit classique!

Et maintenant qu'est-ce que Berlioz? Faut-il d'après Paganini voir en lui un génie, ou selon M. Richard Wagner le prendre simplement pour un esprit dénué d'imagination, et qui n'a guère jamais fait que chiffrer ses songes creux avec des notes? Berlioz a-t-il dépassé les limites absolues de son art, ou n'aurait-il par hasard franchi que les simples bornes du convenu? Dans l'histoire de l'art, tout se tient, tout s'explique. Berlioz peut être une énormité; mais, pas plus que M. Richard Wagner, il n'est un de ces météores qui tombent du ciel inopinément sans qu'on en puisse donner la raison. Berlioz, comme son confrère et ami, l'auteur de *Tannhäuser,* est le résultat d'une tendance poussée à l'extrême, la conséquence nécessaire et fatale du développement graduel de l'art musical à travers le temps. Que de semblables apparitions marquent une ère de progrès, je ne le veux pas dire : assez d'autres ont soutenu et soutiendront encore cette thèse, assez d'autres l'ont combattue et la combattront pour qu'il me soit permis de n'y pas insister. La question n'est point de savoir si personnellement cet art nous plaît ou nous répugne, si nous l'envisageons comme une décadence ou comme l'accomplissement idéal des choses; il s'agit tout simplement d'en constater la raison d'être. Le même fait s'est produit dans l'histoire de la peinture sans que la gloire des Raphaël et des Léonard en ait souffert la moindre atteinte. Les naturalistes et les maniéristes du XVIIe siècle existent pourtant. Ils existent comme expression suprême et conséquence des mouvemens antérieurs, comme dernier terme révolutionnaire de l'émancipation qui commence avec Cimabue, insufflant la vie nouvelle au cœur ligneux du bysantinisme, avec Giotto secouant les vieux types consacrés et peignant les hommes comme ils sont. Qui jamais fit un crime à Gluck de ne s'être pas contenté de l'orchestre de Lulli et de Rameau? Qui viendrait aujourd'hui lui reprocher ses clarinettes et ses trompettes? En veut-on à Beethoven d'employer le contre-basson dans la *Symphonie en ut mineur,* à Mendelssohn de déchaîner l'ophicléide dans l'ouverture du *Songe d'une Nuit d'été?* Libre à ces maîtres d'employer des moyens nouveaux pour de nouveaux effets que l'art approuve. Berlioz n'agit pas autrement, et,

s'il manie les cuivres comme personne, du moins n'a-t-on guère à craindre avec lui cette erreur où tombent aujourd'hui la plupart des musiciens, et qui consiste à mettre dehors toutes les voix de l'orchestre sans tenir compte de la différence des sentimens et des situations. Sur ce point, l'art de Berlioz reste inattaquable. Il sait, quand il le faut, ouvrir l'outre aux tempêtes et, quand il le faut aussi, la fermer. Jamais de contre-sens : dans son orchestre, la tendresse ni l'élégie ne font explosion. Si la violence de l'émotion commande les grands moyens, il renforce les violons pour étouffer la rudesse des cuivres, et c'est à cette entente des ressources techniques, à cet art d'opérer la fusion entre le quatuor et les instrumens à vent, à cette manière inouie de raviner et d'estomper, que l'auteur de la *Symphonie de Roméo* et de la *Symphonie fantastique* doit cet honneur de passer, même au pays de Richard Wagner, pour le plus grand sonoriste contemporain. « La théorie défend cela, disait un critique à Beethoven. — Et moi je le permets, répondit le maître. » C'est qu'en effet rien n'est moins sérieux que la théorie de la musique, si ce n'est la théorie de l'art des vers. Par ce côté disciplinaire, toutes les poétiques se ressemblent, toutes sont également précaires.

On aurait de la peine à trouver un homme de génie dont les premiers pas n'aient point transgressé les règles et fait crier au scandale. Le premier qui essaya de l'accord de septième fut jugé digne de la maison des fous par les conservateurs de son temps. D'autre part, qui ne se souvient de ces fameux combats où les romantiques eurent à s'escrimer avec tant de vaillance. On les appelait des barbares, on prenait leurs césures et leurs enjambemens, j'allais dire leurs septièmes, pour des signes précurseurs de la fin du monde, et toutes ces choses conquises par eux à si grands frais forment aujourd'hui le fond de la langue dramatique ordinaire. C'est à ces tonneaux de poudre, qui faisaient sauter en l'air une génération, que les artificiers de l'heure présente vont emprunter le meilleur aliment de leurs innocentes fusées. J'ai cité Beethoven, pourquoi ne citerais-je pas Victor Hugo? L'homme est de taille à ne redouter aucun rapprochement. Cette fois ce n'était plus un critique de profession, c'était une comédienne illustre qui venait le rappeler à l'ordre, et l'avertissement, pour avoir moins d'autorité, n'en avait que plus d'arrogance. « Monsieur Hugo, est-ce français, cela? » demandait à l'auteur d'*Hernani* Mlle Mars, interrompant une répétition. Si la question était un peu la même, pareille aussi fut la réponse. « J'avoue, madame, que je n'y avais point pensé; mais, rassurez-vous, si ce n'est point français, ça le sera. » Berlioz a des hardiesses, des rudesses harmoniques souvent effroyables, j'en conviens; mais c'est surtout dans ses premières œuvres, car son style allait s'épurant, et la langue qu'il parle dans la *Damnation de Faust* et dans *les Troyens* diffère essentiellement de celle dont il use

dans la *Symphonie fantastique*. C'est un chercheur aventureux, un enthousiaste capable de se passionner pour les causes les plus diverses, et qui semble n'obéir qu'à certaines dispositions climatériques. En cela éclate le désaccord avec Richard Wagner, l'homme d'une idée, d'un système, l'Allemand carré par la base, qui sait ce qu'il veut, où il va, et sauve les erreurs de sa pratique par cet infaillible ascendant que tout écrivain puise dans les ressources d'une forte éducation première. Non pas que ce fond classique manquât à Berlioz, lui aussi s'était nourri de la moelle des lions; seulement il l'avait absorbée chemin faisant, à son heure, à son caprice, et non sur les bancs de l'école, où, si j'en crois ce qu'on raconte, il s'amusait à faire la nique aux grands préceptes du bon Reicha. M. Richard Wagner, lui, ne plaisante jamais; de quelque nom que l'on nomme sa théorie, elle est vigoureusement assise sur un roc et n'en bouge. Il se peut que les choses qu'il évangélise soient mauvaises; on ne saurait nier cependant qu'il y ait là, au plus haut degré de puissance, un tempérament d'organisateur. Berlioz au contraire n'a jamais connu de discipline; sa dominante du moment, qu'elle lui vienne de Gluck, de Beethoven ou de Spontini, est sa seule règle. Le même homme qui au début prend son point de départ à la *neuvième symphonie*, et pousse le compliqué, l'étrange, jusqu'aux dernières limites de la cacophonie, écrira plus tard avec la plume de diamant d'un Haydn l'oratorio de *l'Enfance du Christ*, et finalement parlera dans *les Troyens* la langue majestueuse et simple d'un Spontini. Berlioz a passé toute sa vie dans ces inconséquences, et quand je voyais ce terroriste pleurer des larmes d'admiration au *Mariage secret* de Cimarosa, je ne pouvais m'empêcher de penser à Robespierre composant ses bucoliques.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, tout ceci n'est que le fait d'une nature nerveuse, impressionnable à l'excès, et ces trop fréquens démentis qu'il se donnait à lui-même et comme de gaîté de cœur, s'ils atteignent le réformateur, laissent debout l'artiste. Wagner est un chef d'école, l'homme d'une idée, et par là surtout redoutable : l'auteur de *Mignon*, l'auteur de *Mireille*, sont d'agréables électiques; Berlioz est une intelligence, une nature nerveuse et fébrile, il pleure à Beethoven, à Gluck, à Spontini, à Donizetti. Lui-même a pris la peine d'analyser dans un de ses livres ces sortes d'émotions produites par l'admiraration et le plaisir. « Les larmes, qui d'ordinaire annoncent la fin du paroxysme, n'en indiquent souvent qu'un état progressif qui doit être de beaucoup dépassé. En ce cas, ce sont des contractions spasmodiques des muscles, un tremblement de tous les membres, un engourdissement total des pieds et des mains, une paralysie partielle des nerfs de la vue et de l'audition, je n'y vois pas, j'entends à peine! Vertige! demi-évanouissement! » Et ces crises le prenaient aussi à l'audition de ses propres ouvrages. Il pleurait d'admiration sur lui-même, et ses larmes, toujours

prêtes à déborder, partaient d'une source trop sincère pour qu'on ose en plaisanter. Un jour, sortant de la répétition des *Troyens*, il entre chez des amis et se laisse choir épuisé dans un fauteuil. On s'empresse, on le questionne, il ne répond pas, reste absorbé; on croit à quelque désordre physique amené par de nouveaux découragemens. Il soupire, il suffoque, lève les bras au ciel. « Mais enfin qu'y a-t-il? s'écrie-t-on de tous côtés. — Ce qu'il y a, vous l'entendrez à ma première représentation. C'est admirable, mes enfans! C'est sublime! » Et là-dessus éclatent ses sanglots. Il disait volontiers en manière de précaution : « Cela va dépendre de ma santé, qui est détestable, et des caprices de ma névralgie. Je lâche ce mot à dessein afin que vous puissiez dire quand je serai par trop ennuyeux : C'est sa névralgie. » Ce mot de Berlioz explique bien des choses, et les séries de septièmes ascendantes ou descendantes, « semblables à une troupe de serpens qui se tordent et s'entre-déchirent en sifflant, » et les mille calembredaines humoristiques de sa discussion littéraire; mais, grâce à Dieu, ce n'est pas toujours sa névralgie. Dans cette vaste et fière intelligence, l'hallucination cesse par intervalle, la pleine lumière se fait, et le musicien comme l'écrivain, si étroitement unis l'un à l'autre, profitent de ces éclaircies, celui-là pour composer la *Marche des Pèlerins*, le *Scherzo de la reine Mab*, la légende de *l'Enfance du Christ*, celui-ci pour parler la langue saine et chaleureuse de certaines improvisations.

Ce qui l'émeut le désarme à l'instant, et le désaccord de son œuvre s'explique par la prodigieuse sensitivité de son être physique et moral. Eugène Delacroix eut de ces contrastes vers la fin de sa carrière. Le romantique affectait de vouloir s'amender, on le voyait renier ses dieux et faire ses dévotions devant l'autel de Racine; mais le diable n'y perdait rien, ce n'était là que jeux d'esprit sans conséquence; au fond, son art restait le même. Ni le paradoxal dilettante ni le fin causeur n'engageait le grand peintre, qui le lendemain, après s'être fort diverti aux dépens de la galerie, après l'avoir gaîment persiflée, revenait à ses vrais maîtres, à Véronèse, à Rubens, à Rembrandt, et non pas à David, à Guérin, comme l'eussent voulu les principes de la joyeuse esthétique littéraire si gravement développée par lui la veille au soir à la table de thé. C'est que Delacroix était vraiment plus peintre que Berlioz n'était musicien. A ce titre, il pouvait changer de religion aussi souvent qu'il lui plaisait, assez sûr de lui-même, assez fort, pour que sa littérature, qui n'était que distraction et pur dandysme, ne réagît pas sur sa peinture, sa vraie foi. Chez Berlioz, non moins humoristique, mais beaucoup moins solidement trempé, ces variations de conscience avaient leur inconvénient; son style tout aussitôt en subissait l'influence. Alors que Delacroix n'avait l'abjuration qu'à fleur de lèvre et que d'ailleurs cette abjuration ne portait que sur des questions purement littéraires,

chez Berlioz c'était l'homme tout entier, y compris le musicien, qui, se passionnant, évoluait. De là ces contradictions de goût, de pensée et de style. Sans prétendre le moins du monde disputer à Spontini la gloire qu'il mérite, et tout en admirant le second acte de *la Vestale* à l'égal de *l'Enlèvement des Sabines* ou du *Romulus* de David, je me demande comment un musicien nourri de Beethoven peut en venir à s'éprendre jusqu'à l'idolâtrie d'un pareil idéal. Berlioz avait de ces frénésies antipodiques bien autrement dangereuses pour un artiste que tous les paradoxes de l'esprit, car elles ont leur source au plus intime de son organisme, partent de ses centres nerveux, et vont le promenant en d'éternelles fluctuations. Tant vouloir rayonner nuit plus qu'on ne pense; le talent à ce jeu-là perd sa force de condensation, et sans unité, point d'influence.

Défions-nous de l'œuvre qui ne répond pas aux visées du présent, ce qui ne vit point dans le présent n'a point d'avenir. Les hommes, quoi qu'on en dise, ne se transforment pas si radicalement que la génération qui nous succédera doive nécessairement adopter avec enthousiasme les choses que la nôtre aura conspuées. Où donc est-il dans l'histoire de la musique le compositeur qui, n'ayant rien valu pour son époque, a tout mérité de l'avenir? Mozart meurt à trente-six ans reconnu de l'Allemagne entière. Voyons-nous que les contemporains de Beethoven aient absolument nié son génie? Tout au plus aurait-on le droit de nommer Sébastien Bach. C'est en effet seulement de nos jours, c'est-à-dire un siècle après sa mort, que sa gloire a trouvé son plein, et encore dans les livres et les articles de journaux, car pour ce qui regarde le simple don de plaire et de charmer, je doute fort que l'immortel classique l'exerce à l'heure qu'il est beaucoup plus sur nous tous tant que nous sommes qu'il ne l'exerça jadis sur ses contemporains, et là-dessus je m'en réfère à l'opinion médiocrement académique, mais très sincère de Rossini, qui, lorsqu'il causait de tout en robe de chambre, vous disait volontiers : « Dix minutes de Bach c'est sublime, mais un quart d'heure c'est *crevant!* » Ajoutons que maître Sébastien, pour n'avoir peut-être pas joui sa vie durant de l'immense renommée que la postérité lui a faite, n'en fut pas moins un très grand organiste et compositeur aux yeux de sa génération. Et M. Wagner lui-même, est-il donc tant cet homme de l'avenir qu'il le proclame? Oui, peut-être dans ses livres, où, pour mieux duper son monde, il commence par se duper tout le premier, non dans ses opéras, qui déjà ont trouvé leur public.

Ce que je dis de l'auteur de *Tannhäuser* s'applique également à Berlioz, et dans ce procès que nous faisons à son œuvre, pas n'est besoin de remettre à quinzaine, en d'autres termes d'en appeler à la postérité pour le prononcé du jugement. Les belles choses qu'il a pu composer ont eu de son vivant le retentissement qu'elles méritent. Que l'Allemagne ait mis à les reconnaître, à les acclamer un empressement qui trop sou-

vent chez nous a fait défaut, c'est une simple question de tempérament dont Berlioz, avec le sens critique qu'il possédait, n'a pu manquer de se rendre compte; qu'il ait beaucoup souffert de ce profond délaissement auquel dans sa propre patrie le gros du public le condamnait, ses découragemens, son amertume dédaigneuse, son ironie, l'ont assez prouvé. Il n'en est pas moins vrai qu'en pareil chapitre le mot d'ingratitude ne saurait être prononcé, car cette foule qui ne lui montra guère que de l'indifférence, au fond il la méprisait, et les esprits d'élite auxquels il s'adressait, cette classe de lettrés pour lesquels il semble que sa musique soit exclusivement composée, n'en ont jamais ignoré ni méconnu les beautés. La popularité ne s'acquiert qu'à de certaines conditions; elle a ses serviteurs qui la courtisent, comme elle a ses maîtres qui la domptent. La prendre d'en bas est le fait des petites gens, la prendre d'en haut n'appartient qu'aux titans, aux Michel-Ange, aux Beethoven. Berlioz pour son malheur n'était ni des uns ni des autres. « Prince ne daigne, roi ne puis, » cette devise des Rohan pourrait s'écrire sur sa tombe. Il l'a tant ruminée qu'il en est mort.

Et cependant la part dévolue à son existence n'avait rien de si médiocre; sa faute fut de n'en point savoir jouir : la nostalgie des hauts sommets le tourmentait, le consumait, il avait des tristesses d'*Ecclésiaste*. « A toute heure, je dis à la mort : Quand tu voudras; qu'attend-elle encore? » Ainsi parlait-il en 1865, au plein de son intelligence et de sa faculté d'action. La dernière fois que nous le rencontrâmes, c'était un soir d'automne, sur le quai; il revenait de l'Institut. Pâle, amaigri, voûté, morne et fébrile, on l'eût pris pour une ombre; son œil même, son grand œil fauve et rond, avait éteint sa flamme. Un moment il serra notre main dans sa main fluette et moite, puis disparut dans le brouillard après nous avoir dit ces vers d'Eschyle d'une voix où le souffle n'était déjà plus : « Oh! la vie de l'homme! lorsqu'elle est heureuse, une ombre suffit pour la troubler; malheureuse, une éponge mouillée en efface l'image, et tout est oublié. » L'allusion ainsi posée était navrante. Avait-il donc bien le droit de se l'approprier avec tant de rigueur? Non certes, car si cette éponge humide dont parle la Cassandre antique devait en effet, du tableau de sa vie, effacer nombre de traits, d'autres subsistent et subsisteront vivaces, caractéristiques : la symphonie d'*Harold* par exemple, celle de *Roméo et Juliette,* l'admirable septuor des *Troyens,* et çà et là divers fragmens enchanteurs de cet oratorio de l'*Enfance du Christ,* dont il avait écrit le texte en même temps que la musique, et qu'il fit exécuter pour la première fois comme l'œuvre d'un certain maître de chapelle du nom de Pierre Ducré, florissant à Paris vers 1679.

Ces sortes de supercheries étaient dans le goût de l'époque. On inventait à sa propre image un personnage de fantaisie, espèce de bouc émissaire ou de colombe de l'arche, selon la circonstance, qu'on lâchait au

hasard pour explorer le paysage, et qui vous revenait tantôt vainqueur, tantôt berné, quelquefois même ne revenait pas du tout. Berlioz était trop l'homme de cette période pour n'en pas épouser jusqu'aux moindres pratiques. Bien que sa montre, à lui, n'ait jamais retardé et qu'il ait toujours marché avec le siècle, quand il ne le devançait pas, on peut dire qu'il n'a point cessé d'appartenir au mouvement de 1830. A cette date, il avait livré ses premiers combats, lié ses plus fidèles amitiés, sinon avec les grands astres romantiques dont l'éclat tapageur l'offusquait un peu, du moins avec les étoiles d'une clarté plus complaisante. *Primus inter pares* ne fut jamais la devise d'Hugo, et Berlioz, sans avoir tout le génie qu'il se croyait, en avait les impatiences et les orgueils. D'ailleurs ces hauts barons n'entendaient rien à la musique; il fallait la croix et la bannière pour les faire se déplacer, et force était avec eux de se contenter de louanges banales, monnaie particulièrement en horreur à l'artiste ombrageux qui nous occupe. Berlioz savait cette ignorance ou cette indifférence suprême du maître à l'endroit des choses de l'art musical, et ce motif, joint à bien d'autres que lui conseillait le culte non interrompu de sa personnalité, tempéra l'élan du compositeur: sans renoncer à son admiration, il y mettait parfois des sourdines. Sa véritable intimité, c'était parmi les dominations de second ordre que Berlioz l'avait cherchée. Là du moins son enthousiasme pour Shakspeare trouvait à qui parler : Alfred de Vigny, les deux Deschamps, Brizeux, Barbier, pour n'en citer que quelques-uns, convenaient davantage à sa nature de poète-musicien et de causeur hoffmannesque.

Dans ce groupe, d'où se détachait en pleine lumière la noble figure de l'auteur de *Stello,* la controverse ne manquait pas. Eugène Delacroix s'y montrait aussi, mais fougueux, entraînant, enfiévré d'anglicanisme et de germanisme, le Delacroix des dessins de *Faust,* du *Massacre de Scio,* le soldat au feu, le prosélyte, et non ce gourmand refroidi, ce délicat que nous avons connu plus tard si tendrement enamouré de *Bérénice.* Musset également y paraissait, quoique de loin en loin, en *prima sera* et comme pour essayer, *in anima vili,* l'effet de ce bel habit vert à boutons d'or dont la véritable étrenne était pour la société de Belgiojoso et de Belmont; puis c'étaient les deux Falloux, Ferrière, les Rességuier et tout un monde rimant et musiquant d'aimables étrangers, de Russes, un Metscherski, un Schouwaloff, morts tous les deux : l'un comme ce poète de la chute des feuilles dans Millevoye, l'autre en barnabite, le froc au dos, la sandale aux pieds, mais la parole d'or toujours aux lèvres. Il avait quitté Paris plein de sonnets, il y rentra plein de sermons! Comment un musicien shakspearisant n'eût-il pas délicieusement goûté pareil milieu, où, si les poètes abondaient, ne manquaient point non plus les esprits capables de comprendre la musique et d'en discourir? Alfred de Vigny traduisait *Othello* et le *Marchand de Venise,* Émile Deschamps

Roméo et Juliette et *Macbeth*, Auguste Barbier *Jules César*. C'était le temps des traductions comme des pseudonymes, ce qui me ramène à *l'Enfance du Christ*.

Mérimée inventait la dramaturge Clara Gazul, Sainte-Beuve le rimeur Joseph Delorme; pourquoi Berlioz se serait-il refusé le plaisir d'intriguer un peu les malins de la critique en exhumant cet apocryphe Pierre Ducré, qui, pas plus que Clara Gazul et que Joseph Delorme, n'avait vu le jour? Lui-même, en 1852, a raconté cette anecdote dans une lettre à M. Ella, le fameux directeur du *Musical Union*. « Je me trouvais un soir chez le baron de M... avec l'architecte Duc, un de mes anciens camarades de l'Académie de Rome. On jouait, les uns le whist, les autres l'écarté; j'ai les cartes en horreur, et je m'ennuyais. Duc, me voyant si désœuvré, me demanda de lui composer un peu de musique pour son album. Je prends une feuille de papier, trace quelques portées et bientôt se montre un *andantino* à quatre voix pour orgue. Il me semble y voir l'expression d'une sorte de sentiment mystique et naïvement pastoral; l'idée me vient d'y adapter des paroles de même nature, le morceau d'orgue disparaît et fait place à un chœur de bergers de Bethléem chantant leurs adieux à l'enfant Jésus au moment du départ de la sainte famille pour l'Égypte. Ici les parties de whist et d'écarté s'interrompent; on veut entendre ma légende, qui réussit grâce à la couleur moyen âge tant des vers que de la musique. — Écoute, dis-je à Duc, j'ai envie de te compromettre en la signant de ton nom. — La belle affaire! quand tous mes amis savent que je ne me doute pas de la composition. — Ce serait en effet un motif pour ne point composer; mais, puisque ta vanité se refuse à ce que tu me prêtes ton nom, j'en veux inventer un qui le contienne et signe ce morceau du nom de Pierre Ducré, organiste de la Sainte-Chapelle au XVIIe siècle, ce qui donne tout de suite à mon manuscrit la valeur d'une curiosité archéologique. — Ainsi j'entrai dans la voie de Chatterton. Quelques jours plus tard, j'écrivis le morceau suivant. Cette fois je commençai par les paroles et par une petite ouverture fuguée pour un petit orchestre dans un petit style innocent en *fa mineur* sans *dominante*, mode qui n'est plus à la mode, remonte au chant grégorien, et dont les savans pourront dire qu'il dérive du phrygien, du lydien ou du mixolydien, ce qui assurément ne fait rien à l'affaire, mais vous aide singulièrement à reproduire le caractère mélancolique et un peu niais des vieilles choses populaires. Un mois après, je ne pensais guère plus à ma partition rétrospective, lorsque j'eus à diriger un concert. Un chœur me manquait pour le programme, et je trouvai plaisant d'y intercaler le chœur de bergers de mon mystère, que je signai bravement du nom de Ducré, 1679. Dès les premières répétitions, cette musique patriarcale mérita la plus vive adhésion des choristes. — Où diable avez-vous déterré cela? s'écriait-t-on de tous côtés. — Déterré est bien le mot, on l'a

trouvé lors de la restauration de la Sainte-Chapelle, au fond d'un vieux coffre scellé dans le mur. Seulement le morceau était écrit sur parchemin selon la vieille notation, et j'ai eu toutes les peines du monde à le déchiffrer. — Le concert a lieu : même succès. Les critiques louent et me complimentent sur ma découverte. Un seul laisse voir quelque doute sur l'âge et l'authenticité du chef-d'œuvre, ce qui vous prouve qu'il y a partout des gens avisés. Plusieurs cependant s'apitoient sur le sort de cet infortuné maître de chapelle dont les inspirations ne nous arrivent qu'après avoir traversé une nuit de cent soixante-trois ans, car, ajoutent-ils, personne de nous n'avait entendu parler de ce Ducré, et le dictionnaire de Fétis, qui contient tant de choses extraordinaires, ne le nomme même pas. Le dimanche suivant, Duc, visitant une belle dame forté prise d'ancienne musique et qui d'ailleurs ne professait qu'un goût très médiocre pour les nouveaux compositeurs, lui demanda ce qu'elle pensait de notre dernier concert. — Fort mélangé comme toujours, — répondit-elle. — Et le morceau de Pierre Ducré? — Admirable, charmant, de la vraie musique à laquelle le temps n'a rien ôté de sa fraîcheur. A la bonne heure, voilà de la mélodie comme les compositeurs d'aujourd'hui ne nous en donnent guère, et comme votre Berlioz n'en fera jamais. — Duc à ces mots part d'un éclat de rire, et commet cette imprudence extrême de livrer mon secret; sur quoi la belle dame se mord les lèvres, les roses du dépit colorent la blancheur de son teint, et, tournant le dos à mon camarade l'architecte, elle murmure d'une voix de pie-grièche : « Eh bien! votre Berlioz n'est qu'un impertinent. »

Je ne connaissais pas cette lettre, que je traduis d'après le texte allemand qu'en a donné M. Hiller, et dont l'original peut avoir été écrit dans cette langue anglaise que Berlioz parlait et pratiquait si familièrement. Quoi qu'il en soit, les critiques capables de se laisser duper de la sorte et d'accepter cette composition comme l'œuvre d'un musicien de 1679 étaient peut-être des gens d'infiniment d'esprit, mais en matière d'art, en ce qui concerne la question historique, ne devaient certes pas être de grands clercs. Berlioz lui-même se trompe lorsqu'il attribue la réussite première de son chœur des bergers à la petite supercherie mise en avant dans cette circonstance. Si sa musique rencontra un accès plus facile, ce n'est point à cause du nom étranger qu'il avait pris, c'est à cause du style plus simple, plus mélodique, et moins en désaccord avec les habitudes du public. Cette bonne fortune, il la retrouva depuis dans *Béatrice et Benédict*, dans le septuor des *Troyens*, et chaque fois qu'il consentit à n'émouvoir que des sentimens humains, à dépouiller le faux titan, le pseudo-cyclope, à se défaire en un mot de cette horrible grimace qui balafre comme un signe de malédiction l'altière beauté de son œuvre. Il s'exhale en effet de certaines de ses partitions je ne sais quelle affreuse odeur de carnage, et cet orchestre, tourmenté, bourrelé, prodigue en ses

combinaisons, en ses raffinemens, aventureux, abrupt, excessif, allant du voluptueux à l'horrible, de l'orgie à l'ascétisme, — cet orchestre labouré, strapassé comme une toile de *Salvator* vous ferait dire par momens que l'homme capable d'enfanter de pareilles choses doit avoir sur la conscience le remords d'un crime. Lorsque Rossini lançait son fameux mot : « quel dommage qu'un tel ne sache pas la musique, car, s'il la savait, il en ferait de bien mauvaise, » — le malin grand-maître, en abusant de l'ironie, exprimait une idée qui pouvait avoir son côté vrai. Il manque en effet à Berlioz nombre de qualités en dehors desquelles, pour les honnêtes gens, la musique cesse d'être de la musique. Hâtons-nous d'ajouter qu'il en possède d'autres à lui particulières qui, l'instant venu, non-seulement vous suffisent, mais vous enthousiasment. Schumann l'appelait un virtuose de l'orchestre. Rien de plus vrai; il a dans l'instrumentation la main d'un maître, c'est un coloriste d'ordre souverain, un créateur en fait de résonnances originales, de rapprochemens caractéristiques. Par contre, la spontanéité dans l'invention lui manque totalement; le musicien chez lui ne vient jamais en quelque sorte qu'après coup. Il se traduit en musique des situations, des personnages; mais l'idée musicale immédiate, celle qui jaillit de l'âme, il ne la connaît pas. Le terrain de Berlioz, c'est l'orchestre sans paroles, il y excelle; la parole chez Berlioz se fond, se dissout dans la musique; Wagner au contraire entend que le mot subsiste en toute intégrité, il l'interprète, le commente, le subtilise, lui soumet les voix et l'orchestre. A la musique de Berlioz il faut un programme; à celle de Wagner suffit la lettre : celui-là part de la *Symphonie pastorale,* celui-ci de l'*Iphigénie,* de l'*Alceste* de Gluck.

Vit-on jamais théories plus opposées que celles de ces deux musiciens de l'avenir, également supérieurs, également possédés du démon de l'initiative, et dont l'un pose en triomphateur, tandis que l'autre passe encore aux yeux du plus grand nombre pour un enfant perdu du romantisme! Je sais tout ce que l'on peut dire de Berlioz, de ses contre-points barbares, de ses rhythmes battant le sol à cloche-pied comme des faunes en goguette, de ses harmonies énervantes comme le hatchich; mais je sais aussi que ce sauvage ivre était un homme, un artiste ayant son idéal très haut placé et le poursuivant au prix des plus durs sacrifices. Il ne se maniérait pas, ne compilait pas. Qu'il le voulût ou non, il lui fallait être ce qu'il était et subir jusqu'en ses désordres la loi ou la fatalité de son tempérament. Parmi tant de mots dont on l'a criblé, il en est un qui représente son œuvre comme un fantastique dessert placé sur la royale table de Beethoven. Nous-même tout à l'heure nous l'appelions un faux titan. Eh bien! soit! même sous cette forme il intéresse, et mieux valent, à tout prendre, des erreurs de titan que les petites vérités dont la bouche d'un pygmée vous régale!

HENRI BLAZE DE BURY.

AHMED

SIXIÈME PARTIE (1).

XIV.

Le Nil est comme un monde à part. A deux encâblures du quai de Boulaq, on est à mille lieues de Damiette, de Mansourah, du Caire et de tous les pays connus; on se sent transporté dans un milieu nouveau, on vit d'une autre vie. Le voyageur, assis dans une stalle comfortable, voit défiler à droite et à gauche un long panorama de choses inédites, quoique aussi vieilles que l'humanité et mille fois dépeintes par des observateurs dont la liste commence à Hérodote et ne s'arrête pas à Gérard de Nerval ou Maxime Du Camp. Vous croyez que les peintres complètent le travail de l'écrivain; non, chacun d'eux n'a pu saisir qu'une parcelle de ces beautés multiples et changeantes qui se renouvellent à toute heure de jour et de nuit. Une nature exceptionnelle, un passé grandiose, pétrifié dans des monumens indestructibles, une civilisation étrange, un avenir prodigieux, s'il plaît à l'homme, voilà plus d'élémens qu'il n'en faut pour occuper et satisfaire la plus avide curiosité.

Nous nous embarquons le 12 janvier, à deux heures, avec Arakel et son fidèle Éliacin, qui a fait le café et allumé les chibouks tandis que nous traversions la passerelle. Avant de monter à bord, nous sommes entrés chez Ahmed, au vieux Caire; ses gens ont confirmé la nouvelle de son départ; il a pris le chemin de fer pour Minieh avec les Anglais, et peut-être navigue-t-il déjà sur le Haut-Nil.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, et du 1er avril.

Le *Chibine* est un joli petit aviso, renommé pour sa vitesse. Le vice-roi en possède beaucoup du même modèle; on en compte en ce moment dix ou douze qui promènent les hôtes de son altesse entre le Caire et Philæ, et il en est de même tous les hivers. Les aménagemens sont commodes et riches; chacun de nous a sa chambre et son lit, car il n'y a plus à compter sur les auberges; une salle à manger de dix ou douze personnes occupe l'arrière; sur le pont, on a fait un salon véritable, meublé de canapés et de fauteuils de soie, et couvert d'une tente grise ou du ciel bleu, *ad libitum*. Rien ne nous manquera; la cale est bondée de provisions, nous avons une maison montée dans le style européen, la table et le service sont pris à forfait par le meilleur hôtel d'Alexandrie moyennant la bagatelle de dix livres sterling par jour. C'est ainsi qu'Ismaïl-Pacha traite ses plus modestes hôtes; il ne veut point que les tracas de la vie matérielle puissent corrompre nos plaisirs ou interrompre nos travaux.

Tout l'équipage est égyptien, depuis le capitaine jusqu'au mousse. Le mécanicien est fellah comme les autres; il nous a prouvé que sa race peut faire bon ménage avec les engins de l'industrie occidentale; un Anglais n'eût pas mieux travaillé. Comme les eaux sont basses en janvier, nous avons deux pilotes, dont l'un manie le gouvernail, tandis que l'autre, debout à l'avant, la perche en main, sonde incessamment le fleuve. Le courant est rapide, le fond mouvant, le chenal se déplace chaque jour, les bancs de sable ou de limon surgissent tantôt ici, tantôt là, sous les eaux jaunes, opaques, impénétrables au regard; il faut une vigilance de tous les instans pour éviter cet éternel danger d'échouage qui menace sinon la vie, du moins le temps et la liberté des voyageurs. La rencontre d'un banc arrête le navire jusqu'à ce qu'un autre vapeur vienne le dégager, ou que les villages voisins, requis d'urgence, le renflouent à force de bras. Un pilote expérimenté fait son profit de mille indices qui nous échappent; l'eau moirée d'une certaine façon, les oiseaux aquatiques plantés en ligne, la berge qui descend en pente douce, autant d'avertissemens salutaires. Il recherche la rive la plus escarpée, le côté où le Nil dans toute sa force mord les terrains, les cultures, souvent même les maisons et les mosquées. Pour plus ample informé, il interroge vingt fois par jour les paysans épars dans la campagne, et chacun s'empresse de lui crier : Pousse à droite ! ou : le chenal est à gauche ! Quand le soleil et les hommes sont couchés, il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'amarrer le bateau n'importe où et d'attendre le lendemain. Ces principes fort sages étaient la loi du *Chibine*; nous leur avons dû le voyage le moins accidenté et le plus agréable du monde.

Un seul point m'intriguait au départ. Lorsque le navire eut démarré, traînant son canot à la remorque, et qu'il se mit à remonter gaillardement le cours du Nil, j'aperçus un trou dans le bordage d'arrière, à la droite du gouvernail. Peu de chose, ce trou : c'est à peine si j'aurais pu y passer la tête, un enfant de dix-huit mois jouant sur le pont ne serait point tombé par là; mais le *Chibine* sortait de l'arsenal, on n'avait certes rien épargné dans les détails de l'armement, notre petit voyage allait coûter trente mille francs pour le moins à la cassette du vice-roi. Un bout de planche à clouer sur ce malheureux trou ne représentait guère que dix minutes de travail et cinquante centimes de dépense : pourquoi la brèche restait-elle ouverte?

Pourquoi? C'est une grosse question, bien moins futile qu'on ne pourrait le supposer à première vue. La prospérité de l'Égypte, sa grandeur, son avenir, sont intéressés à la solution de ce petit problème, qui en renferme beaucoup d'autres. Pourquoi tant de beaux édifices tombent-ils en ruine au bout de quelques années? pourquoi les canaux destinés à l'irrigation se comblent-ils en maint endroit? pourquoi dit-on que le barrage du Nil sera détruit avant d'être achevé? pourquoi les plantations de Mohammed-Ali sont-elles mortes presque partout? pourquoi les institutions elles-mêmes périssent-elles dans ce pays le lendemain de leur naissance, et l'œuvre du progrès est-elle à recommencer tous les jours?

Le prince Napoléon, dans un discours célèbre, sinon populaire en Égypte, a dit : « Les Turcs perdent leurs culottes par la paresse de recoudre un bouton. » La faute est-elle bien imputable à ces dominateurs? D'abord les Turcs ne sont pas maîtres en Égypte : un prince ottoman règne sur les fellahs comme une princesse de Hanovre sur les Anglais, comme un prince de Savoie sur l'Italie, comme une fille des Bourbons régnait naguère sur l'Espagne; mais le pays s'appartient à lui-même, et les fonctions publiques sont presque toutes aux mains des fellahs. Faut-il accuser l'islamisme, ou le tempérament de la race indigène, ou le climat? Non, car la même race, sous le même climat et depuis la révolution qui y fonda l'islam sur les ruines du christianisme, a prouvé qu'elle était apte non-seulement à produire, mais à entretenir, à conserver, à réparer ses œuvres, et à faire acte de création continue. Les habitudes de laisser aller, dont l'effet n'est que trop visible dans les wagons des chemins de fer comme dans la mosquée d'Hassan, me paraissent relativement modernes. Elles ont commencé sans doute à l'oligarchie militaire et anarchique des mameluks; elles se sont continuées sous les premiers vice-rois. Un Mohammed-Ali, tourné vers l'avenir, éperdument épris des nouveautés

européennes, pressé d'agir, de produire, de montrer sa toute-puissance et son ferme vouloir, plus soucieux de marquer le pays à son empreinte que d'éterniser par un ravaudage assidu les vestiges du passé, devait reléguer au second plan tous les travaux conservatoires. Le mode de succession usité chez les Osmanlis, la transmission du trône en ligne collatérale, cette loi féconde en intrigues, en complots, en crimes, qui condamnait le souverain à se tenir en garde contre son héritier présomptif et le futur vice-roi à vivre en disgrâce jusqu'au jour de son avénement, cet ordre désordonné qui vient enfin d'être aboli, interdisait la tradition, le respect du passé, l'esprit de suite dans le pouvoir. Si un fils est porté naturellement à soutenir les œuvres et les institutions qui font honneur à son père, un collatéral était bien aise de voir tomber en ruine les monumens de son ancien persécuteur. Le firman impérial qui transmet la monarchie en ligne directe par ordre de primogéniture aux descendans d'Ismaïl-Pacha contient le germe d'une révolution salutaire. Il introduit l'élément conservateur en Égypte; mais en cela, comme en mainte autre chose, l'éducation du peuple est à faire, il faudra du temps et des exemples. C'est l'ouvrier européen qui peut seul, jusqu'à nouvel ordre, entretenir et réparer les édifices, les canaux, les routes ferrées, les navires et les machines, qui abondent dans le pays. Voilà bien des paroles pour une planche trouée, mais ce trou que nous avons remarqué en montant à bord représente une lacune dans les institutions et les mœurs égyptiennes; les fellahs ont perdu des millions en nombre incalculable faute d'un bout de planche cloué en temps utile ici ou là.

Le bateau marche, et nous longeons une flottille surchargée de grains de tout genre, blés, orges, fèves, millet, lentilles rouges; Boulaq est le port de la Haute-Égypte, tout ce qui vient du midi s'arrête là. Presque toutes les embarcations ont un trop-plein de marchandises; les indigènes élèvent d'un demi-pied le bordage de leurs navires en y maçonnant de la boue et de la paille hachée. Ce pisé baigne dans l'eau pour peu que le bateau penche à droite ou à gauche; mais il ne s'y dissout que lentement, on a le temps de le réparer. Les paysans et les marchands arrêtés devant le port sommeillent sur leurs denrées; quelques-uns se font raser la tête par des barbiers ambulans avant de mettre pied à terre. Les arrivées et les départs animent le tableau; partout des voiles blanches ou grises pendent à cette longue vergue qui n'en finit pas. On voit des familles entières installées sur des radeaux chargés de poteries diverses; hommes et cruches arrivent de Siout, de Keneh et même d'Assouan; ces boutiques flottantes font des voyages de deux cents lieues en suivant le fil de l'eau. Les pêcheurs à la ligne rappor-

tent leur butin; le poisson du Nil est médiocre, il sent la vase; on le prend à l'hameçon sans amorce, en traînant des lignes de fond qui grattent le lit du fleuve et arrachent tout ce qui s'y rencontre. Les goëlands, autres pêcheurs, se croisent dans l'air avec des milliers de mouettes et des éperviers par centaines. Le vieux Caire et l'île de Rhoda nous laissent entrevoir leurs jardins et les grilles mystérieuses de quelques grands harems, tandis que sur la rive opposée les pyramides se profilent derrière un rideau de palmiers.

Nous allons devant nous jusqu'au coucher du soleil. La variété des objets n'est déjà plus aussi grande. Le fleuve rapide et bourbeux, encaissé dans ses hautes berges, coule entre deux plaines cultivées. L'horizon est fermé à droite par la chaîne libyque, à gauche par la chaîne arabique : deux rangs de montagnes jaunâtres, et la terre noire entre les deux. Les villages se succèdent et se ressemblent comme des ruches basses et poudreuses; on voit partout des échancrures pratiquées au bord du fleuve et des fellahs nus jusqu'à la ceinture puisant l'eau dans une énorme coupe de cuir pour l'envoyer dans la campagne. Cette poche, suspendue comme un balancier d'horloge, descend vide, remonte pleine, et verse son contenu dans une rigole. Ce mécanisme, connu sous le nom de *chadouf*, est très ingénieux dans sa simplicité, et il donne une quantité de travail utile qu'il faut avoir vue pour y croire. Cependant il est triste de penser que cent mille hommes peut-être sont occupés durant une moitié de l'année à cet effort mécanique où l'intelligence n'a point de part. La terre a besoin d'eau, mais on pourrait l'arroser à meilleur compte. La *sakiê* ou *noria* est un progrès sur le chadouf, la machine à vapeur un progrès sur la sakié. Il vaut mieux user du charbon que des muscles de bœuf, et les muscles du bœuf ont moins de prix que ceux de l'homme. Malheureusement le charbon coûte cher, et l'outillage manque aux fellahs. Les pauvres gens qui travaillaient sur les deux rives semblaient abrutis par la fatigue; ils n'étaient pas même curieux; la plupart ne levaient pas la tête pour voir passer notre bateau. En revanche, nous étions émerveillés de leur beauté plastique : autant d'hommes, autant de statues. Les sculpteurs européens se plaignent de ne plus trouver de modèles; que ne vont-ils en chercher sur le Nil? Antinoüs y garde les chèvres, l'Apollon du Belvédère, l'Achille et le Gladiateur y manœuvrent le chadouf à raison de quarante centimes par jour.

Aussitôt le soleil couché, notre capitaine aborda. C'est l'usage, on s'arrête où l'on se trouve. Nous étions sous un bois de palmiers, à deux pas d'un petit village. Deux matelots sautèrent sur la rive, on leur jeta des pieux, un maillet, des cordes, et le bateau fut solidement amarré de l'arrière et de l'avant. Notre arrivée

avait tant soit peu dérangé quelques barques de fellahs, car la meilleure place appartient de plein droit aux navires de son altesse. Nos voisins se remirent bientôt, et commencèrent à souper. Il paraît que cet acte si naturel après une journée de jeûne pouvait scandaliser nos seigneuries; le capitaine ordonna que l'on déguerpît aussitôt, et les pauvres gens d'obéir. Nous prîmes leur défense, on leur commanda de rester; ils se remirent sans témoigner plus de contentement qu'ils n'avaient marqué de dépit. Le capitaine alors voulait tirer les rideaux de la tente pour nous épargner un spectacle qu'il croyait indigne de nous. Je maintins qu'un souper de galettes et de carottes crues n'avait rien d'offensant pour l'homme qui n'est pas forcé d'y prendre part. Quelle idée ces bonnes gens doivent-ils avoir de nous, si on les vexe souvent ainsi pour faire honneur à l'étranger qui passe? Que pensent-ils les uns des autres, pour qu'un fellah, devenu petit officier, prenne des libertés si étranges avec ses frères?

Lorsque nous nous arrêtions pour compléter notre approvisionnement de charbon, les autorités de la ville ou du village mettaient toute la marmaille en réquisition. Garçons et filles accouraient au dépôt par centaines; les uns prenaient des couffes, les autres ramassaient des bâtons pour stimuler le zèle de leurs camarades, et, l'ouvrage terminé, battans et battus s'en allaient, bras dessus, bras dessous, sans rancune.

A Minieh, le hasard nous jeta au milieu d'une scène tragi-comique. Les paysans défilaient en foule dans la raffinerie du vice-roi avec leurs ânes ou leurs chameaux chargés de cannes; chacun déposait son fardeau et gagnait la porte de sortie. Deux grands gaillards, une corde à la main, fouillaient hommes et bêtes, et malheur au fellah qui cachait dans les plis de sa tunique ou sous le bât de son chameau dix centimètres de canne à sucre! Il était étrillé d'importance. J'en vis battre une demi-douzaine; ils se secouaient comme des chiens mouillés la chose faite, et s'éloignaient en riant.

Si, dans nos promenades à pied, nous passions tout près d'un fellah en gesticulant un peu fort, il faisait un geste d'effroi. Ces pauvres gens supposent que nous n'avons des cannes et des cravaches que pour les battre. Chaque fois que j'ai surpris ce mouvement, j'ai eu honte pour eux et pour moi. Ahmed, si courageux et si digne, n'est pourtant pas une exception unique : j'ai rencontré un certain nombre d'Égyptiens qui le valaient; mais on les compte. Combien faudra-t-il d'années pour élever le niveau moral de cette malheureuse nation?

Depuis le port de Boulaq jusqu'au rivage de Keneh, où nos amis nous attendaient, la navigation fut de huit de jours, sans aucun in-

cident mémorable. Nous cheminions sans nous presser, contrairement à l'usage; lorsque les eaux sont basses, on se hâte de monter le fleuve, ajournant au retour la visite des monumens et des curiosités en tout genre. La vie du Nil est d'une monotonie adorable. Un banc de sable peuplé d'oies et de canards sauvages, de hérons et de pélicans, parfois un crocodile réveillé en sursaut par le tapage de la machine, — je dois dire pourtant que nous n'en avons pas réveillé un seul; — un grand bois de palmiers, un village plus important que les autres, la cheminée d'une pompe à feu, qu'on prend de loin pour un obélisque, une agglomération de pigeonniers semblables à des forteresses : voilà les objets les plus rares et les plus merveilleux qui s'offrent aux voyageurs. Ahmed n'a point exagéré la folie de ses concitoyens lorsqu'il nous montrait l'Égypte dévorée par les pigeons. J'évalue à plus de trente millions le total de ces destructeurs ailés qui se trouvèrent sur notre route. Or je me souviens qu'à Paris Albert Geoffroy Saint-Hilaire, qui dirige le jardin d'acclimatation, compte à raison d'un centime par jour la nourriture de ces êtres sensibles et gloutons. Ils mangent donc ici quelque chose comme trois cent mille francs par jour, soit cent neuf millions et demi dans l'année. La population stable est d'environ quatre millions d'âmes; chaque Égyptien paie donc à la dynastie des pigeons plus de vingt-sept francs d'impôt annuel. Déduisez un million d'engrais et quatre millions et demi de viande, un beau chiffre, — l'entretien de ces mameluks emplumés coûterait encore aux fellahs vingt-six francs par tête d'homme.

Les paysages se suivent et se ressemblent. Nous remarquons seulement que les palmiers grandissent, et que la peau des paysans noircit d'étape en étape; mais le type ne varie point : plus clair ou plus foncé, c'est toujours le même fellah. Les montagnes s'approchent ou s'éloignent comme par caprice; tantôt elles se perdent à l'horizon, tantôt elles arrivent jusqu'au Nil et surplombent en falaises. On reconnaît alors que les hommes du vieux temps les ont creusées en mille et mille sépultures, soit pour eux-mêmes, soit à l'usage des animaux sacrés. Un jour que nous sondions du regard une large cavité taillée comme à la scie dans un énorme bloc de calcaire, un corps humain se détacha de la montagne et vint plonger à pic dans le sillage du bateau. En quatre brasses, il atteignit la felouque qui nous suivait, se hissa jusqu'au gouvernail et nous tendit la main en demandant le bakchich. Cet homme, admirablement fait, n'était vêtu que de sa main gauche. Arakel nous dit : — C'est un moine copte, chrétien à sa façon. Il habite un couvent perché là-haut; ses frères, quand ils ne mendient pas à la nage, font des chaussures. C'est un plus honnête métier que la

fabrication des eunuques, pratiquée durant plusieurs siècles par les moines chrétiens de Siout.

Nous donnons le bakchich au révérend nageur, nos matelots lui font l'aumône; il empoche la monnaie dans sa bouche, saute à l'eau, et va recommencer la quête à bord d'un bateau de fellahs. Je me demande si la dahabieh d'Ahmed a reçu la même visite; nos Anglaises ont dû pousser de beaux cris, et notre ami? Quel accueil aura-t-il fait à ce mécréant sans culotte? Et quand c'est un harem qui voyage sur le Nil, que se passe-t-il, juste ciel! entre le moine et les eunuques? Les membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui placent leurs charités avec un discernement bien connu, seront peut-être scandalisés d'apprendre que le fellah musulman fait l'aumône aux chrétiens. Les disciples de Mahomet sont aussi généreux pour le moins et plus tolérans à coup sûr que les fidèles de Jésus-Christ. Ici, toutes les portes sont ouvertes; entre qui veut dans la cour du riche ou du pauvre. La religion et les mœurs commandent qu'on nourrisse et qu'on abreuve l'étranger, quels que soient son pays et sa foi; toujours l'hospitalité antique!

Le bakchich est distinct de l'aumône, quoiqu'ils se confondent souvent. Un homme à l'aise, un fonctionnaire, un officier recevra le bakchich sans rougir, et le demandera même. Les enfans d'un petit propriétaire s'échappent de la maison sous les yeux des parens pour demander le bakchich à l'étranger qui passe. Est-ce à dire qu'ils aient besoin de quoi que ce soit? Non. Ou qu'on leur doive quelque chose? Pas davantage. Le pourboire en Europe est comme un supplément de salaire; le pauvre qui a travaillé pour un riche, après avoir touché son dû, réclame quelques sous de bonne volonté, pour boire à la santé de monsieur. Ni le pourboire des Français, ni le *trinkgeld* des Allemands ne seraient justifiables dans un pays où l'on ne boit que de l'eau, et où la loi défend de la vendre. Qu'est-ce donc que le bakchich? Un hommage intéressé rendu par celui qui demande. « Tu es un grand seigneur, tu es riche, et je ne doute pas que tu ne sois généreux: prouve-le! » Un fellah qui s'était cassé la jambe au Caire s'en fut trouver le chirurgien qui l'avait guéri, et lui demanda le bakchich. Savez-vous rien de moins logique? Pourtant, si je ne me trompe, le trait dans sa naïveté est touchant. La générosité est de stricte obligation pour tous les hommes qui sont ou qui paraissent riches; il suit de là que la valeur des biens et des services varie incessamment selon les personnes. Le bain turc, par exemple, se donne gratis au mendiant; le paysan et l'ouvrier le paient une ou deux piastres, le bourgeois cinq francs, le *gentleman* un louis, les beys ou les pachas cinq ou six fois plus cher; c'est le rang du consommateur qui détermine le prix des choses consommées. On s'étonne chez nous que les voyages en Orient aient

ruiné Chateaubriand, Lamartine et quelques autres illustres voyageurs; rien n'est plus simple, puisqu'un œuf à la coque peut atteindre à des prix fabuleux dans l'assiette d'un grand seigneur. Dès qu'un homme, par orgueil ou par générosité naturelle, s'est mis sur le pied de donner à tous ceux qui lui demandent, et de payer les choses au prorata de son rang, il creuse un gouffre que tout l'or du monde ne suffirait pas à combler.

Arakel nous arrêta une demi-journée à Siout pour nous montrer la ville et pour nous régaler d'un bain dans l'étuve la plus renommée de l'Égypte. Le bain fut excellent; on nous asphyxia dans la vapeur brûlante; on nous pela de la tête aux pieds, on nous pétrit, on nous disloqua, on nous échauda, et, après une heure d'épreuves que je crois empruntées aux mystères d'Isis, on nous laissa pour morts sur des matelas de coton entre les narghilés de rigueur et l'inévitable café. Cette fatigue nous reposa si bien que nous courûmes la ville et les environs jusqu'au soir sans souffrir ni de la chaleur ni de la poussière. Siout est une capitale, un centre de commerce et même un foyer d'industrie. On y emmagasine dans une multitude d'okels les marchandises du Soudan; plusieurs corporations d'artisans y travaillent l'ivoire, la corne du rhinocéros, les plumes d'autruche et la poudre d'or, qu'ils transforment en bijoux étranges. Nous allions du quartier des teinturiers au bazar des babouches, à la ruelle des orfévres, aux étalages de poteries. Un riche marchand très digne, très vénérable, un peu fripon, nous fit les honneurs de son okel avec toute la bonne grâce imaginable. Il ne tenait qu'à nous de rapporter dans nos pénates cinq ou six défenses fêlées, quelques bouquets de plumes mangées aux vers, et toutes les marchandises de rebut qui gisaient dans le fond de ses nombreuses boutiques; mais, pendant que nous défendions notre bourse contre la malice du beau vieillard, les mendians entraient chez lui l'un après l'autre, et nul ne s'en allait sans emporter une galette de belle farine blanche. Il vida toute une corbeille de pain, nous servit du café de moka, referma ses magasins, barra la porte de l'okel, prit congé de nous sans rancune, et enfourcha un magnifique âne blanc qui l'attendait dans la rue. Autant le bazar est vivant, autant la ville est silencieuse et endormie. On pourrait y faire une lieue sans rencontrer plus de dix personnes. Le seul bruit qu'on entende parfois, c'est le grondement continu d'une meule tournée par un bœuf; chacun moud son blé à domicile. Ici les hommes blancs deviennent de plus en plus rares. A peine si nous avons rencontré une quinzaine de vieux Turcs, gendarmes ou cavas, mal accoutrés et de piètre mine; par compensation, force Arabes nomades, aux dents pointues, au front fuyant, aux pommettes saillantes, moins hauts de taille que le commun des fellahs,

mais plus vifs, plus fiers, et crânement drapés dans leurs burnous blancs.

Siout est probablement la seule ville égyptienne qui offre aux yeux un profil pittoresque. Assise sur une éminence, au pied de la chaîne libyque, elle se découpe en décor, et satisfait ou dépasse même les plus brillantes imaginations du touriste. Nous apportons dans la mémoire un Orient tout fait; les peintres et les poètes nous blasent à l'avance, et il est difficile que la réalité nous donne tout ce que nous en attendons. Siout ne laisse rien à désirer; lorsque vers six heures du soir, quelques minutes avant le coucher du soleil, nous reprîmes le chemin du bateau, une admiration sincère nous arrêta tous sur nos ânes, à cent pas de la ville, au milieu d'un champ sec tout crevassé par la dernière inondation. Najac et du Locle s'écrièrent en même temps : « Ah! voici l'Orient comme on le voit en rêve! Et il n'est peut-être qu'ici! » C'était trop dire, car l'entrée de la Corne-d'Or est autrement belle et cent fois plus grande que le modeste profil de Siout; mais l'impression mérite d'être notée.

Le soleil disparut; les lumières et les ombres se fondirent; le froid nous prit par les épaules, et nous repartîmes au petit trot vers l'allée d'arbres à gomme qui réunit la ville à son port. Najac nous dit en arrivant : « Messieurs, je sais un mot d'arabe. »

— Part à deux!

— Part à trois!

— Écoutez-moi bien; c'est *donkey*, qui veut dire un âne.

— Malheureux! si tu n'y prends garde, les âniers t'apprendront l'anglais.

N'est-il pas singulier que le petit peuple d'Égypte ait retenu un peu d'anglais, lorsque l'occupation de Bonaparte n'a pas laissé un mot français dans sa mémoire? Nos armées ont vécu en Égypte; les touristes anglais ne font qu'y passer. Il est vrai qu'ils y passent souvent et en grand nombre, tandis que les voyageurs de notre nation y sont rares. Sur vingt-cinq dahabiehs de plaisance que nous avons croisées ou dépassées sur le Nil, dix peut-être portaient le pavillon britannique, et les quinze autres le drapeau américain: pas un pauvre chiffon tricolore!

Ahmed avait poussé la galanterie jusqu'à prendre les couleurs de l'Angleterre. On nous conta cette nouvelle à Siout en nous disant qu'il était arrivé deux jours avant nous, et que, voyageant nuit et jour par un vent assez favorable, il serait en mesure de nous attendre à Keneh. Nous pûmes donc hâter la marche du bateau, que j'avais ralentie à dessein; entre Siout et Keneh, le *Chibine* ne fit qu'une halte inutile, mais consacrée par l'usage et par un reste de superstition. Il faut, bon gré, mal gré, sous peine de scandaliser les

équipages, dire un petit bonjour au cheik Selim. Et qu'est-ce que le cheik Selim ?

— C'est un saint.

— Est-ce un docteur de la foi et de la loi, comme le cheik Aroussy ?

— Mieux que ça.

— A-t-il donc fait des œuvres particulièrement mémorables, défriché quelques déserts, fondé un hospice?

— Mieux que ça.

— Diantre ! aurait-il fait des miracles, publié des prophéties?

— Mieux que ça. Cheik Selim est un homme qui vit tout nu sur la berge du Nil depuis une quarantaine d'années.

— Qu'y fait-il?

— Rien.

— Que dit-il?

— Il grogne comme un porc.

— Fait-il au moins ses ablutions et ses prières ?

— Jamais de la vie ! Puisqu'il est saint.

— Mais en quoi, pour quoi, par quoi est-il saint?

— On n'a jamais pu savoir : mais le fait est hors de doute.

Il paraît que nous aurions désobligé nos matelots et le capitaine lui-même, si nous n'avions pas stopé en l'honneur de cet animal. On remplit une serviette de petits pains, d'oranges et d'autres fruits. Tous les hommes du bord mirent de la monnaie dans leurs poches, et l'on courut à la bauge du saint.

De ma vie je n'ai vu plus orde bête que ce Labre mahométan. Assis dans la poussière, les genoux au menton, les bras pendans, branlant la tête au-dessus d'un ventre énorme, vous diriez un poussah monstrueux fabriqué à plaisir pour l'effroi et le dégoût du genre humain. Ses membres sont atrophiés par l'inaction ; sa tête crépue, lippue, stupide et bestiale, roule des yeux de poisson cuit. Sur sa peau craquelée par l'ardeur du soleil, les dévots répandent de temps à autre un peu d'huile, car il a des dévots ! On vient le voir en pèlerinage ; hommes, femmes, enfans, s'accroupissent en cercle autour de lui, et admirent dévotement sa nudité immonde. Mon cœur se souleva lorsque je vis notre capitaine, un brave homme, baiser la main de ce gorille, et je dis presque des injures à Najac, qui osait sourire en présence d'un si hideux objet.

— Mon cher ami, répondit-il, je ris parce que le cheik Selim est un plagiaire ; il a trouvé toute sa mise en scène dans la vie des saints.

— Musulmans?

— Mieux que ça.

XV.

Il était trois heures du soir quand le *Chibine* s'arrêta devant Keneh. Un télégramme expédié de Farchout avait prévenu nos amis; ils nous attendaient tous au bord du Nil, Ahmed, M. Longman et les Anglaises. Dès que nous fûmes amarrés et que la planche qui sert de pont toucha la terre, Ahmed accourut, puis miss Grace et l'estimable trio des Longman. Le fellah seul nous embrassa, l'Angleterre nous serra les mains. Éliacin, toujours prêt, apporta les chibouks d'Arakel et le café mousseux, car on ne sert pas le café sans son *kaïmak* ou son écume.

Tout ce monde semblait véritablement heureux; il était facile de voir qu'on ne s'était pas querellé en notre absence; mais, quoique ma curiosité ou, pour mieux dire, mon intérêt fût éveillé au plus haut point, je ne pouvais leur dire de but en blanc : — Êtes-vous fiancés, mes amis? — Je m'en tins dès l'abord aux questions banales. — Avez-vous eu la visite du moine copte?

— Dieu merci, non; nous voyagions de nuit.

— Êtes-vous allés voir le cheik Selim?

— Vous connaissez mon mépris pour cette engeance.

Grace était fière de nous guider à son tour. — Messieurs, vous allez voir une Égypte nouvelle; les palmiers ont des branches, et l'on y cueille du pain d'épice; les dames de Keneh se promènent sans voile dans les rues; nous avons mangé du raisin frais ce matin dans le désert du bon Ahmed.

Elle l'appelait Ahmed tout court; quel miracle!

Le palmier branchu, c'est le doum, un bel arbre qui donne un bois estimé. Quant à ses fruits, les ânes s'en régalent, dit-on, mais nous les avons trouvés détestables. Les dames de Keneh, qui se promènent à visage découvert, sont tout simplement des almées; cette intéressante tribu, bannie du Caire par Abbas, a trouvé des refuges dans la Haute-Égypte, à Keneh, à Esneh et sous la cataracte, dans cette ville de Syène où Juvénal expiait, il y a dix-huit cents ans, l'excès de sa vertu. Les damoiselles que nous eûmes l'occasion de rencontrer par les rues ne dataient certes point de la grande proscription d'Abbas; quelques-unes étaient âgées de neuf ou dix ans tout au plus; la race s'est perpétuée. On peut trouver étrange qu'une industrie si spéciale et toute de luxe prospère dans un pays perdu, loin de la capitale, à deux pas du désert le plus aride; mais Keneh, comme Siout, est une ville de commerce et une station des caravanes. Siout est l'entrepôt du Darfour, Keneh reçoit les marchandises de Kosseïr. Les produits de l'Hedjaz traversent la Mer-

Rouge, abordent à Kosseïr, et viennent à travers le désert chercher le Nil à Keneh pour gagner Le Caire, Alexandrie et l'Europe. Cette route sera sans doute abandonnée après le percement de l'isthme de Suez; mais Keneh trouvera peut-être alors d'autres ressources dans l'exploitation des soufrières, des mines et des carrières qui l'environnent. La Mer-Rouge est bordée de trésors inestimables qu'un mauvais génie, la soif, protége obstinément contre le désir des hommes. Le moyen d'exploiter une mine, fût-ce une mine d'or ou d'émeraudes, dans des régions où le ciel ne jette pas une goutte d'eau tous les ans!

Ahmed, qui nous donnait ces explications, nous invita bientôt à prendre le chemin de la ville. Les montures attendaient à l'ombre, sous un petit bois de gommiers; mais je ne revis point ces beaux chevaux arabes que nous avions tant admirés, non sans inquiétude, à Kouzbarrah. La cavalcade n'était composée que d'ânes blancs, admirablement beaux, il est vrai, et caparaçonnés d'or, de velours et de soie. Il nous conta lui-même que tous ses étalons et ses jumens guerroyaient contre Théodoros dans les rangs de l'armée anglaise. Deux officiers de remonte avaient poussé jusque chez lui, et pris sans marchander toute son écurie. Il ne restait que la jeunesse du haras. — Mais vous savez, dit-il, en quels termes un poète arabe célébrait autrefois la fertilité de l'Égypte :

« Aux bords du Nil, j'ai passé le matin, et j'ai vu l'étalon qui s'approchait de la cavale. J'ai repassé le soir, et déjà le poulain bondissait à côté de sa mère. »

La route n'est ni belle ni variée; ce n'est qu'un sentier inégal et heurté qui circule a travers des champs dépouillés de leurs récoltes. A peine si l'on rencontre un feddan de lentilles ou de fèves en fleur parmi des immensités que hérisse le chaume puissant du sorgho. Après trois quarts d'heure de marche, on nous fit traverser à gué un large canal qui croupissait devant les premières maisons de la ville, et bientôt nous voilà défilant dans les ruelles étroites du bazar. Ce n'était pas notre chemin; mais on s'arrange toujours de manière à mettre le bazar en désordre lorsqu'on arrive n'importe où. Y est-il rien de plus plaisant, je vous le demande, que de chevaucher au grand trot dans des couloirs encombrés où le piéton luimême ne sait que faire de ses coudes? L'étonnement des uns, la peur des autres, l'empressement de ceux-ci, la mauvaise humeur de ceux-là, les cris des enfans, les glapissemens des femmes et parfois, Dieu aidant, une longue dégringolade de marchandises, voilà les élémens d'une petite fantasia familière dont les riches et les puissans se privent peu.

La maison de notre hôte nous parut simple et modeste; il l'avait

achetée d'un vieux djellab qui prenait sa retraite, le commerce des esclaves n'allant plus. Nous étions donc logés dans un ancien marché de chair humaine, mais nettoyé, désinfecté et soigneusement blanchi sur toutes les parois. Peu de richesses, point de raretés : les tentures et les rideaux en cotonnade anglaise, les divans recouverts d'étoffe à burnous; on avait apporté le linge et les lits de la dahabieh pour les dames. Quant à nous, nous n'avions besoin de rien; notre gîte flottait le long d'une berge du Nil, et nous ne l'aurions pas échangé contre un palais de marbre.

— Le soleil est encore trop chaud, dit Ahmed, pour que je vous conduise à mes défrichemens avant une heure; vous auriez le visage brûlé par la réverbération du désert. Reposez-vous, prenez quelques rafraîchissemens, et pardonnez-moi de vous accueillir dans une maison de peu de ressources.

Il s'éloigna un moment pour s'occuper de nous, et presque aussitôt miss Grace me prit à part. — J'ai mille choses à vous conter, dit-elle, allons causer là-bas dans cette espèce de petit salon qui continue le selamlik.

Ses amis et les miens respectèrent notre solitude; nous entendions le bruit confus de leur conversation, nous les voyions par une large baie ouverte à coups de hache dans un mur de pisé; Najac se rafraîchissait d'un chibouk en écoutant les récits de M. Longman. Du Locle contait fleurette à la vieille demoiselle en vidant les alcarazas d'eau fraîche; je n'ai jamais connu plus formidable buveur d'eau.

Grace me fit asseoir à côté d'elle; ses joues roses étaient rouges, et ses grands yeux brillaient d'un éclat inusité. Son joli nez grec battait des ailes; la respiration haletante soulevait imperceptiblement son corsage de mousseline blanche, et les petits pieds impatiens frétillaient sur la lisière des jupons.

Il y eut un moment de silence; j'attendais qu'elle prît la parole, car enfin ce n'était pas à moi de la questionner. Cependant j'eus pitié de son trouble, et je pensai qu'il serait charitable de l'aider un peu.

— Eh bien! mademoiselle, il s'est donc prononcé, ce timide?

— Oui, plutôt dix fois qu'une, mais jamais devant moi.

— Rien n'est lâche comme l'amour vrai jusqu'au jour où il devient héroïque.

— M. Longman a reçu ses confidences, il s'est même ouvert à mes deux amies; je sais tout.

— Regrettez-vous qu'il n'ait pas poussé la hardiesse plus loin?

— Non! certes, non! Tout cela me trouble affreusement. Je ne vous dirai pas que l'appréhension me gâte le voyage; mais cet amour

de Damoclès suspendu sur ma tête à toute heure m'empêche de jouir des merveilles qui nous entourent : les objets m'apparaissent sous les couleurs les plus étranges. Est-ce à dire que je me trouve à plaindre? Pas trop; il est doux et honorable de se savoir aimée d'un homme juste, bon et supérieur à beaucoup d'autres.

— Je vois avec plaisir que vous lui rendez enfin justice.

— Les défauts d'éducation sont peu de chose, lorsqu'on se met à penser sérieusement. C'est bientôt fait, je crois, de polir une surface rude, et même en Angleterre, si j'épousais un *gentleman farmer* ou un manufacturier enrichi, — rien ne prouve que Dieu me réserve un de ces oiseaux rares, — il y aurait sans doute passablement d'ouvrage pour dégrossir mon cher seigneur. Je ne puis pas espérer qu'un lord jette les yeux sur moi; mes goûts et mes habitudes souffriraient dans un état strictement conforme à ma fortune présente. Quant à rester vieille fille, à coiffer sainte Catherine, comme on dit chez vous, je n'y répugne pas formellement, je serais même de force à servir d'institutrice aux jeunes Longman qui vont naître; pourtant, s'il y a quelque moyen d'arranger autrement ma vie, je ne me hais pas moi-même au point de chasser le bonheur comme un hôte importun.

— Donc vous agréez mon ami, et il ne me reste plus qu'à féliciter deux personnes qui me sont également chères.

— Arrêtez! Il est vrai que j'estime infiniment Ahmed. Je dirai même que je l'admire, et, si ce n'est pas assez, j'ajoute que les meilleures sympathies de mon cœur sont avec lui; mais il faudrait que je fusse bien aveuglée ou entraînée par une passion véritablement étourdie pour franchir tous les obstacles qui se dressent entre nous deux.

— D'abord la religion, n'est-ce pas?

— Non; nous avons beaucoup parlé de l'islamisme, et je crois que les mahométans sont méconnus en Europe. Dieu n'est d'aucune secte; il doit voir que les neuf dixièmes du genre humain se trompent sur quelques points des vérités éternelles, et il ne punira pas éternellement l'erreur de ces pauvres esprits qu'il a voulu créer faillibles. Il réunira dans son sein tous ceux qui l'ont connu bien ou mal et servi selon leur conscience. Ahmed est plus chrétien, en somme, que les libres penseurs de France et d'Angleterre, qui épousent tous les jours des croyantes, et font bon ménage avec elles. Si j'étais catholique, si l'on m'avait appris dès l'enfance que hors de l'église romaine il n'y a point de salut, je refuserais énergiquement de m'unir pour la vie à un homme que l'éternité doit séparer de moi; mais la foi que je professe est assez large et assez libérale pour embrasser mille contradictions. Le vrai christianisme

ne damne personne; il n'impose à ses fidèles qu'un petit nombre de dogmes que j'ai tous retrouvés dans le Koran.

— Mais alors tout est pour le mieux, et nous n'avons plus qu'à régler les détails de la cérémonie.

— Attendez! Ne voyez-vous pas que mon esprit est plein d'objections qui débordent? Jamais une fille d'Europe un peu bien née et passablement élevée n'entrera dans le harem d'un musulman, si elle n'a perdu la tête, — le harem! cette infâme prison que j'ai vue, où j'ai pénétré, d'où je me suis enfuie avec plus de dégoût encore que d'effroi...

— Il y a fagot et fagot, disait Molière. N'avez-vous pas visité la maison où notre ami tient sa mère et sa sœur enfermées?

— Oui, mais...

— Vous n'y avez rencontré ni esclaves, ni bouffonnes, ni un de ces monstres à figure presque humaine qui gardent les harems de l'Orient.

— Il n'en est pas moins vrai que ces malheureuses sont enfermées à clé.

— Il le faut, l'usage l'ordonne; mais la maîtresse du logis, c'est-à-dire la mère d'Ahmed, a une double clé dans sa poche. S'il en était autrement, notre ami pourrait-il voyager où bon lui semble, la semaine dernière à Kouzbarrah, maintenant à Keneh? Un logis où nul ne pénètre, sauf monsieur et madame et leur femme de chambre, est-ce autre chose, dites-moi, que le second étage d'une maison anglaise? Le selamlik, c'est le parloir, et le harem la chambre à coucher. Remarquez seulement que les femmes mariées sortent moins dans les rues de Londres que dans les rues et dans les bazars du Caire. Les Égyptiennes sont toujours dehors; on ne rencontre qu'elles en voiture, à baudet, à pied, suivant leur condition de fortune. Voilà des prisonnières bien à plaindre en vérité!

— Elles sortent, c'est vrai, mais elles emportent les rideaux de leur prison avec elles, car le voile n'est pas autre chose, à mon avis.

— Comment! miss Grace, c'est vous qui vous insurgez contre le voile! Mais je ne vous ai vue que voilée depuis que nous avons débarqué au port d'Alexandrie. Le soleil, la poussière, le vent, commandent cette précaution plus despotiquement que la jalousie des hommes. Je comprends qu'un usage accepté librement dans l'intérêt de vos fraîches couleurs vous paraisse odieux aussitôt qu'on vous l'impose; mais il faut sacrifier quelque chose aux habitudes, aux préjugés du peuple, à la brutalité du pauvre monde qui nous entoure. Les Orientaux de tous les temps, bien des siècles avant Mahomet, ont abrité leurs femmes sous le voile, parce que les instincts grossiers de la foule ne les respectaient qu'à ce prix.

Le prophète a rédigé ses lois en conséquence; mais à mesure que les nations s'humanisent, le voile devient moins nécessaire, et les princes, d'accord avec les mœurs, le réduisent à sa plus simple expression. Déjà les femmes de Constantinople se couvrent le visage d'une gaze qui l'embellit sans le cacher; la famille du vice-roi commence à transporter cette coutume au Caire; on rencontre à l'avenue de Choubrah de grandes dames masquées pour le principe et plus visibles à travers leur voile blanc que vous ne l'étiez tout à l'heure sous votre grenadine verte. Ce n'est plus qu'une formalité; mais il faut jusqu'à nouvel ordre que les femmes de bien s'y soumettent, ne fût-ce que pour se distinguer des malheureuses qui courent dans les rues de Keneh. Celles-là, mademoiselle, ont jeté leur voile par-dessus les moulins.

Elle rougit, et reprit vivement : — Ce serait aux barbares à prendre les usages des peuples civilisés.

— Ma foi! je ne sais pas si les peuples font bien de s'appeler mutuellement barbares. C'est un brevet d'infériorité que chacun donne à son voisin, peut-être à la légère et sans profit pour le bien général. Le mieux serait, je crois, de s'entre-estimer tant qu'on pourrait et de porter partout une ample provision de tolérance. Les Romains qui s'en vont à Londres se privent de jouer du piano le dimanche; les Anglais qui vont voir les fêtes de Pâques à Rome font maigre le vendredi saint. Sacrifices réciproques, la bonne harmonie des peuples est à ce prix.

— Et faudrait-il aussi, pour la bonne harmonie, qu'une Anglaise mariée à un musulman subît l'affront de la polygamie et fît ménage avec trois créatures noires, jaunes ou cuivrées qui lui diraient : ma sœur?

— Mademoiselle, Ahmed sera l'homme d'une seule femme, et, si vous en pouvez douter une minute, vous ne connaissez pas mon ami.

— Il n'aime que moi maintenant, je le crois, j'en suis même sûre; mais plus tard qui me répond de lui? Avez-vous oublié les horreurs qu'il nous contait lui-même en wagon et cette promiscuité du harem où les enfans naissent par douzaines autour d'un seul père? Qui nous prouve que notre ami ne cédera pas au courant des mœurs orientales?

— Votre influence, mademoiselle, et l'autorité sans limite qu'une femme de votre sorte prend toujours sur celui qu'elle aime.

— Quelle est celle qui ne s'est pas leurrée du même espoir au moins une fois dans sa vie? Le cœur humain est à peu près le même partout, et j'entends dire que partout les déceptions sont la monnaie dont on paie la confiance. En Europe du moins, il y a

des lois protectrices du faible; mais ici, d'un seul mot, le mari peut congédier sa femme, et, sans même lui dire un mot, il peut la reléguer au second rang dans la maison où elle était reine. Que répondrez-vous à cela?

— Rien, sinon qu'il en est à peu près de même partout, avec ou sans l'approbation des lois. L'Angleterre est un pays de bonnes mœurs, et pourtant! Sachez qu'un mari peut toujours abandonner, trahir, ruiner, humilier sa femme, lui donner des rivales au logis ou dehors, en public, en secret, et la faire mourir à petit feu sans que les magistrats y trouvent rien à dire. Le mariage est dans la vie comme un duel dans une bataille. Si les époux ne savent pas être d'accord, ils peuvent s'égorger sans que le voisin songe à s'interposer entre eux. Ne comptez donc que sur vous-même; mais pas de fausse modestie, croyez en vous, ayez foi en votre jeunesse, en votre beauté, et surtout dans cet ascendant moral qui survivra à tout le reste. Et tenez! regardez-moi ce pauvre diable qui cherche à lire son arrêt dans vos yeux! Vit-on jamais dévot plus absorbé? Un chien devant son maître est-il plus humble et plus soumis?

— Je le préférerais moins humble. Il y a dans sa soumission quelque chose qui sent l'accoutumance. On aime à faire ployer un être résistant, élastique et fier; mais ces fellahs sont comme des roseaux qui se couchent au moindre souffle. Pourquoi donc n'est-il rien dans son pays?

— Tout simplement parce qu'il ne veut rien être. M. Longmann est-il fonctionnaire dans son comté?

— Non certes.

— L'en estimez-vous moins? Serait-il plus considéré, plus indépendant et plus fort, s'il avait recherché et obtenu un emploi public?

— Quelle différence! Chez nous, un gentleman en vaut un autre; les droits sont égaux, définis, reconnus, protégés. Ici, l'homme n'est rien tant qu'il n'est pas au service du prince; c'est la fonction qui donne les rangs et même les titres de noblesse; un cavas en guenilles prend le haut du pavé sur le fellah intelligent, laborieux et riche. Dans une société ainsi organisée, quel rang occuperait la femme d'un simple riche comme Ahmed?

— Eh! parbleu, mademoiselle, le rang qu'elle voudra, vous n'avez qu'à choisir. Ahmed n'a pas d'ambition, et, pour ma part, je l'en loue; mais il se poussera dès demain, si tel est votre bon plaisir. Voulez-vous qu'il soit bey, pacha même?

— Vous vous moquez de moi; mais je suis sûre que vous lisez au fond de ma pensée. Donneriez-vous votre fille à un homme qui peut être bâtonné demain sur l'ordre d'un moudir?

— Non, mais Ahmed n'est pas de ceux qu'on bâtonne, et, tout modeste qu'il vous semble, il jouit d'un certain crédit en haut lieu. Le vice-roi se connaît trop en hommes pour ignorer l'existence d'un agriculteur qui fait école. S'il trouvait bon de solliciter un emploi dans l'instruction, dans les travaux publics, dans les finances de l'état, ou dans la daïra de son altesse, il aurait bientôt fait son chemin comme Ali Bey Moubarek et tant d'autres fellahs de mérite.

— Vous croyez?

— Je l'affirme.

— Eh bien! ce n'est pas encore tout. J'ai gardé pour la fin le plus absurde, si vous voulez, mais le plus féminin, le plus intime, le plus douloureux de mes scrupules.

Je me mis à rougir à mon tour comme un vieil enfant; je ne pouvais pourtant pas deviner ce qu'il lui restait à m'apprendre.

— Les filles de mon pays, dit-elle, ne sont pas élevées dans les couvens; elles apprennent la vie de bonne heure; dès notre plus tendre jeunesse, nous nous accoutumons à l'idée du mariage, de ses devoirs et de ses consolations aussi. Je sais depuis longtemps que le rôle de la femme et sa destinée selon Dieu sont de nourrir, de soigner et d'instruire de petits anges blancs et roses, aux longs cheveux bouclés; mais je n'ignore pas, hélas! que les enfans en tout pays tiennent tantôt du père, tantôt de la mère, le plus souvent des deux à la fois. Et depuis que je me sens aimée et recherchée par ce jeune homme, j'ai des cauchemars impossibles. Pourquoi mentir? Vous ne me croiriez pas si je disais que tout cela me laisse indifférente. Mon cœur bat quelquefois plus fort que je ne voudrais, et les idées que je sais bannir en plein jour me poursuivent à travers la nuit, et viennent me surprendre dans mon sommeil. Je me vois dans une *nursery* fermée de grilles et plus sombre, plus effrayante que les cachots de la tour de Londres. Autour de moi grouille une multitude de petits êtres noirs, crépus et grimaçans, pareils à des singes, qui m'appellent tous à la fois dans une langue inconnue. Comprenez-vous l'horreur qui me saisit à ce spectacle et qui me glace les os? Être mère et ne pouvoir aimer, admirer, choyer ses enfans! En avoir presque peur! Sentir, bon gré, mal gré, qu'ils sont d'une autre race que nous-mêmes! Toutes mes autres objections, que vous avez tant bien que mal réfutées, sont peu de chose auprès de celle-là. Il y a plus, je me demande quelquefois si l'union d'une Européenne avec un homme de couleur n'est pas contraire au vœu même de la Providence. Dieu a donné la force à l'homme afin qu'il élevât la femme jusqu'à lui; ce n'est point à la femme blanche de descendre au niveau des races inférieures; mon instinct me le dit alors même que le cœur proteste.

— C'est le cœur qu'il faut écouter, miss Grace, pour peu qu'il soit d'accord avec votre raison. Rien n'est aveugle comme l'instinct; c'est par là, soit dit sans offense, que nous nous rapprochons des bêtes. La couleur d'Ahmed vous étonne, il n'est ni blond ni blanc comme un fermier du Yorkshire; mais la couleur n'est pas un signe certain de l'infériorité des races. Les fellahs de la Basse-Égypte sont basanés, leurs frères du Saïd sont presque noirs, nous verrons bientôt des Nubiens, qui sont plus noirs, s'il se peut, que les nègres Est-ce à dire qu'en remontant le Nil nous assistions à la décadence de la race humaine? Au contraire, plus nous allons, plus nous trouvons l'homme robuste, fier et intelligent. Si nous poussions plus loin, jusqu'en Abyssinie, vous admireriez une race en tout supérieure à la population du Delta. La peau de l'homme noircit ou pâlit selon les latitudes qu'il habite; il est démontré que les Grecs, les Germains et les Anglais eux-mêmes descendent d'une race hindoue qui est restée noire dans son pays. Les Égyptiens ont la même origine, dit-on, et je suis tenté de le croire; rien ne prouve qu'Ahmed n'est pas issu de nos ancêtres. Vous m'accorderez pour le moins que le type de son visage n'indique pas un homme dégénéré, et que son intelligence est à la hauteur de la nôtre.

— Il se peut, je ne sais. Il a beaucoup d'idées et parfois même de l'éloquence, il est honnête homme, il fait le bien, il m'aime, je ne suis pas ingrate, et je ne voudrais pas être injuste; mais je ne me sens pas décidée, et, à moins d'un coup de foudre qui tarde trop, j'ai grand'peur de ne me décider jamais.

Que pouvais-je répondre à de si bonnes raisons? La résistance de miss Grace partait d'un naturel singulièrement droit. Connaissez-vous beaucoup d'orphelines sans dot qui défendent le terrain pied à pied contre un bel homme de trente ans, appuyé de quelques millions? Nous rejoignîmes la compagnie, mais ce ne fut pas pour longtemps. Ahmed grillait de m'entraîner à son tour et de savoir en quels termes miss Grace m'avait parlé de lui. Je lui dis tout, sauf pourtant la chose humiliante, puisque tous les conseils du monde ne pouvaient changer la couleur de sa peau. Il protesta de son amour et de son bon vouloir, qui pour moi ne faisaient pas doute : sa femme ne serait jamais enfermée; elle ne porterait qu'un voile aérien, comme les grandes dames de Stamboul; il jurait une constance et une fidélité à toute épreuve. Foin du divorce! et fi de la polygamie! Et si Grace rêvait les honneurs, il était assez amoureux pour combler ses ambitions les plus hautes.

— Mon ami, lui dis-je, c'est parler d'or; mais le plus difficile n'est pas fait.

— Quoi de plus?

— Dame! il vous reste à plaire.

Ses yeux s'arrondirent en boules; il ne comprenait pas, le malheureux! Je poursuivis.

— Votre stupéfaction me touche, mais enfin j'ai le devoir de vous initier à nos mœurs. Vous avez passé vingt-cinq ans sur trente dans un monde où la plus belle des femmes blanches, Circassienne ou Géorgienne, s'achète dix mille francs, prix moyen. Pour cent louis de plus, le marchand vous garantit les talens de la société. Vous prenez la jeune personne à l'essai... pardon! je veux dire à l'étude; on l'examine pour vous, on l'observe nuit et jour; on s'assure dans votre intérêt qu'elle ne ronfle pas, qu'elle ne parle point en dormant, qu'elle est nette de tout cas rédhibitoire. Vous devez supposer logiquement...

— Je ne suppose rien de tel; si peu que j'aie vécu chez vous, j'ai pu comprendre que votre amour, au moins en théorie, ressemble à celui qu'on dépeint dans les poèmes arabes du moyen âge. Je ne songe pas plus à faire emplette de miss Grace qu'à marchander la colonne Vendôme au poids du cuivre. L'amour, la gloire et en un mot toutes les choses morales ont une valeur qui ne saurait s'exprimer par des chiffres; aussi me suis-je soigneusement gardé de faire sonner ma fortune aux oreilles de la jeune Anglaise. Je lui ai montré mes travaux et tout ce peu de bien que je m'efforce de faire, dans l'espoir qu'à la fin son estime répondrait à la mienne. J'ai tâché de lui faire comprendre que je l'aime et que je l'admire, que mon obéissance et mon dévoûment lui appartiennent, car ces choses, toutes morales aussi, sont les seuls prix que l'homme puisse offrir à la femme en échange de son cœur. Que feriez-vous de plus à ma place? Je ne puis pourtant pas me changer en oiseau bleu!

— Qui sait d'ailleurs si elle ne dirait pas : J'aime mieux les perruches vertes? Personne ne vous demande l'impossible; mais, quoi que vous tentiez, personne au monde ne peut en ce moment vous garantir le succès. Miss Grace n'est occupée que de vous, elle vous discute avec acharnement, ce n'est pas un mince avantage, et j'en conclus que votre tactique n'était pas maladroite dans sa simplicité. Continuez comme devant, attachez-vous à ces braves Anglais qui vous doivent tout l'agrément et le profit de leur voyage, et soyez charmant jusqu'au bout; l'amour naîtra peut-être un jour ou l'autre. On ne dira pas cette fois qu'il est éclos par génération spontanée, mais le prix du bonheur s'accroît en raison de l'attente. Sur ce, mon cher, faites seller les ânes et montrez-nous votre désert; il est cinq heures.

Le domaine que les gens de Keneh appellent *Sahri,* c'est-à-dire magique, est à deux kilomètres de la ville. Aucun sentier n'y conduit, à quoi bon? Le sable est aux cavaliers ce que la mer est

aux navigateurs, une route aussi large que longue. A peine sortis du faubourg, quand nous vîmes cet infini de poussière qui s'ouvrait devant nous, je ne sais quel instinct de liberté illimitée s'éveilla dans le fond des cœurs. Les yeux brillaient, les poitrines se dilataient avec joie, un désir unanime nous poussait à galoper en tout sens, au hasard, et à fouler triomphalement ce sol vierge qui n'est à personne. L'air et l'espace sont des élémens plus capiteux qu'on ne croit; les Bédouins s'en grisent. Une légende fort accréditée en Égypte prétend qu'Abbas-Pacha avait épousé une Arabe des tribus nomades, et que cette princesse demeura fidèle au désert jusque sur le trône. Elle ne se plaisait qu'au milieu du sable, hors des villes, et dormait sous la tente aux portes de son palais.

Le but de notre course fut bientôt atteint. C'était une véritable oasis enfermée dans un mur de pisé. Sur un terrain de huit à dix hectares, tous les arbres fruitiers de l'Asie, toutes les plantes d'agrément, toutes les cultures industrielles, étaient représentés par des échantillons magnifiques. — Les tamarix venus de bouture mesuraient presque un mètre de circonférence; les dattiers commençaient à porter haut la tête, les mûriers et les oliviers étaient en plein rapport. Un carré de cannes à sucre nous étonna par sa prodigieuse vigueur; chaque tige était un gourdin qui aurait assommé un bœuf. Ce qui nous surprit par-dessus tout, c'est le caprice de cette végétation luxuriante qui semblait ignorer les saisons et braver toutes les lois de la nature. Quelques palmiers portaient encore les fruits mûrs de l'année dernière, et d'autres fleurissaient déjà pour l'an prochain. Parmi les ceps de vigne jaunis ou dépouillés, une tige paradoxale était chargée de pampres verts et de raisins noirs. Quelques orangers ouvraient leurs boutons odorans sans attendre qu'on eût cueilli leurs oranges. La laine blanche du cotonnier faisait éclater les capsules au milieu des belles fleurs jaunes qui ressemblent à des mauves pâles. Ahmed nous expliqua tous ces miracles en trois mots : il n'y a ni printemps ni automne sous une latitude où le thermomètre marque trente degrés le 20 janvier; il n'y a que l'humidité et la sécheresse qui alternent au gré du Nil.

— Et sachez, ajouta fièrement miss Grace, qu'il s'est rendu maître du Nil! L'eau coule en toute saison dans ses champs, dans ses pâturages, au pied des arbres que vous voyez si vigoureux.

— Parbleu, fis-je à mon tour, je voudrais bien savoir comment. La question de l'eau à bon marché me préoccupe depuis mon premier pas en Égypte, puisque la terre n'y produit rien sans eau. L'arrosage à bras d'homme est inhumain, les norias sont coûteuses, le charbon doit valoir quatre-vingts francs la tonne à Keneh; quant au vent, force gratuite, on n'en pourrait tirer qu'un faible secours, car il souffle avec une discrétion regrettable.

Ahmed allait répondre; elle l'interrompit. — Et le courant du Nil, monsieur, le comptez-vous pour rien? Cette force, gratuite aussi, qui représente plusieurs millions de chevaux entre Assouan et Le Caire, fallait-il la laisser éternellement oisive? Le barrage établi ou plutôt ébauché au sommet du Delta résistera peut-être un jour à la pression du fleuve et le refoulera dans les terres, mais quand? D'ailleurs la crue artificielle qui doit en résulter ne se fera jamais sentir jusqu'ici. Quant au projet de canal imaginé par Linant-Bey, je vous accorde qu'il est admirable. A partir du Djebel Cicily, qui est bien au-dessus de Keneh, il y aurait un second Nil, parallèle à l'ancien, et d'un niveau supérieur: on pourrait donc irriguer la rive libyque d'un bout à l'autre; mais songez-vous à la dépense? Les frais de premier établissement se chiffrent par centaines de millions, si l'on recourt au travail européen, et par milliers d'existences, si les fellahs sont condamnés à tout faire.

Je ne pus contenir mon admiration. — Tudieu! mademoiselle, comme vous raisonnez sur les choses égyptiennes! Vous avez beaucoup appris en peu de temps, ce me semble, et je ne sais qui je dois surtout complimenter, du maître ou de l'élève.

L'un et l'autre échangèrent un regard embarrassé, et demeurèrent interdits. — Il est vrai, répondit Ahmed, que mademoiselle s'intéresse vivement... Et d'ailleurs son intelligence,... la justesse de son esprit... Quant au procédé que j'emploie pour élever les eaux jusqu'ici sans bourse délier...

— Taisez-vous! Nous aimons cent fois mieux écouter mademoiselle. Allons, miss Grace, on vous en prie, achevez la conférence que vous avez si bien commencée.

— Je ne sais plus. Vous avez des façons d'encourager les gens qui m'ôtent le courage. M. Ahmed s'est souvenu de la machine de Marly et d'un autre appareil, je crois, qui a fonctionné dans Paris même, au pont de la Samaritaine. Les Français, vos compatriotes, ont su contraindre la Seine à monter ses propres eaux jusqu'au cinquième étage des maisons et jusqu'au plateau de Versailles. C'est en partant de ce principe que notre ami a fait construire une pompe foulante dont le moteur est le Nil en personne. Deux larges roues, poussées par le courant, s'engrènent avec un fort piston qui chasse l'eau dans un cylindre jusqu'à l'entrée d'un aqueduc de six kilomètres dont le déversoir est ici.

— C'est très correctement parlé, mademoiselle; je n'oublierai de ma vie une description qui a fleuri sous d'aussi charmantes lèvres. Ainsi donc ces prodiges de végétation sont l'œuvre du Nil?

— D'autant plus, ajouta-t-elle, que l'eau charrie toujours son limon, et que le sable s'est amendé par le colmatage.

— De mieux en mieux! miss Grace s'intéresse au colmatage à présent!

— Je sais même des choses que vous ignorez, cher monsieur. S'il vous plaît de vous laisser conduire, je vais vous montrer un moulin dont vous serez stupéfait.

Je n'eus garde de m'en défendre. Elle nous guida lestement, la tête haute, toute fière de son petit rôle. Ahmed la suivait en extase et la couvait des yeux. Dans un coin de l'enclos, elle ouvrit la porte d'un manége où deux chameaux attelés de front tournaient une meule de granit dans une matière épaisse et blanchâtre.

Notre premier mouvement fut de rire aux éclats devant ce moulin primitif; mais elle, sans se déconcerter, reprit bientôt son avantage. — Le mécanisme n'est pas nouveau, dit-elle en souriant; que pensez-vous de la matière?

Najac prit une poignée de cette boue pulvérulente : — Ce n'est ni de la farine ni du plâtre, fit-il; on dirait presque des os broyés.

— Justement! Ce fellah, notre ami, entend répéter depuis dix ans que le phosphate de chaux manque au sol de l'Égypte. Or il a remarqué dans ses voyages que le désert est semé d'ossemens. Les caravanes n'emportent pas les corps des animaux qui meurent; elles les dépouillent tout au plus; les hyènes, les chacals et les vautours font le reste, et cela depuis tant de siècles que les chemins sont jalonnés de squelettes. Ahmed a pris la peine d'exploiter cette mine à ciel ouvert, que tout le monde dédaignait; il a balayé la vallée qui va de Keneh à Kosseïr, et voici du phosphate de chaux qui ne lui coûte rien, sauf le transport.

— Mademoiselle oublie, ajouta-t-il, que la fabrication du noir animal pour les raffineries de son altesse m'indemnise largement de tous mes déboursés.

— J'allais le dire.

— Pardon! et maintenant, si nous sortons en rase campagne, mademoiselle vous montrera les blés que ce phosphate a fait mûrir en plein sable.

Il n'exagérait rien; les blés étaient presque mûrs à Keneh. Le froment barbu jaunissait; une douzaine de petits fellahs, sous l'œil d'un contre-maître de seize ans, achevaient de moissonner un champ d'orge. Sur toute l'étendue des quatre cent vingt hectares, le sable jaune avait disparu sous une couche fertile où les récoltes les plus diverses croissaient à qui mieux mieux : fèves, lupins, maïs, lentilles, luzerne et millet; mais la principale culture semblait être celle du ricin, qui sous ces latitudes n'est plus herbacé comme chez nous, et qui devient un petit arbre. Miss Grace nous apprit que son professeur le semait dans les terres les plus sèches et les plus pauvres, et que pourtant un hectare de ricin donnait un revenu égal ou supérieur à la plus belle récolte de blé. — Toute la difficulté, nous dit-elle, est dans la cueillette, qui dure presque

toute l'année, et qui exige une multitude de mains adroites et intelligentes; mais, Dieu merci, nous avons les petits élèves d'Ahmed.

L'excursion se prolongea tant que le jour voulut bien le permettre; quand nos ânes fringans nous ramenèrent en ville, il y avait une bonne heure que le canon du rhamadan avait tonné.

On nous servit le dîner en musique; l'usage de Keneh le commande ainsi, paraît-il. Tout un côté du selamlik où l'on mangeait était en proie aux *gawazies*, ces bohémiens des deux sexes qui dansent, chantent, raclent la citrouille à cinq cordes, et font tout ce qui concerne le plaisir du prochain. L'orchestre se démenait en famille; les frères ou les amans de ces dames accompagnaient leurs chants; leurs mères les épongeaient, les enluminaient tour à tour, et quelques bohêmes en bas âge se culbutaient pour teter les verres d'alcool qui circulaient à la ronde. Peu de chose à dire du repas, sinon que Du Locle compta quarante-quatre mets bien distincts entre le potage et le dessert, et que l'appétit de Najac fut intimidé tout le temps par la musique. Il se leva brisé et le système nerveux en désarroi, comme si le joueur de calebasse avait frotté l'archet pendant deux heures sur sa colonne vertébrale. Les danses commencèrent aux chibouks et au café, suivant l'usage. C'était la première fois que nous assistions au travail des almées; nous avons souhaité unanimement que ce fût la dernière. Quelle désillusion! Quatre créatures pesantes, épaisses, plutôt laides que belles, s'avancent, les crotales au bout des doigts, les jambes écartées, le ventre proéminent, la tête tendue en avant comme le bec d'une oie fâchée. Une explosion de *rbabs* et de *taraboukas* les éveille, elles se mettent à frétiller des hanches, de l'abdomen, du torse entier, sans que leurs pieds quittent la terre. Tantôt elles marchent en ligne, se tenant toutes par la main, tantôt elles se détachent et viennent minauder,... mais comme l'on minaude dans les haras, devant chaque homme de l'assistance, empruntant votre cigarette, buvant dans votre verre, et surtout demandant le bakchich.

Si du moins elles étaient belles ou simplement passables! mais autant il y a de poésie dans la pauvre petite fellah mal vêtue, les pieds nus, la cruche sur la tête, le visage voilé d'un chiffon noir, le corps drapé sommairement dans une longue chemise bleue, autant ces créatures sont répugnantes dans leurs robes de soie brochée, sous la cascade d'or qui tombe en scintillant du sommet de leurs têtes jusqu'à leur taille massive, le long d'un corps tremblotant et mou. Les pieds nus de la paysanne sont d'une finesse adorable; les pattes des almées, dans leurs bas à peu près blancs, sans souliers, nous parurent horribles. Peut-être les moyens de ces belles étaient-ils paralysés par la présence des Anglaises et les instructions d'Ahmed : il est certain qu'elles ne dansèrent ni *l'abeille*,

ni le *tapis;* mais je nie qu'elles puissent amuser cinq minutes un homme quelque peu délicat, et tous les bijoux précieux dont elles surchargent leurs vilains corps ne peuvent être que l'obole accumulée des réis et des chameliers.

Miss Grace et ses amies les regardaient avec étonnement d'abord, ensuite avec ennui, mais sans dégoût marqué; nous qui comprenions mieux le sens de leur mimique, nous fûmes bientôt à la gêne. M. Longman suait à grosses gouttes; je me penchai à son oreille, et je lui dis : — Comment diable Ahmed nous offre-t-il un pareil spectacle? — C'est ma faute, répondit-il. J'avais lu dans mon guide que les danseuses de Keneh sont divines. J'ai demandé où l'on pouvait les voir, et il m'a dit : — Chez moi; c'est le dessert obligé d'un repas de cérémonie.

— Il ne s'amuse pas plus que nous. Si nous l'engagions maintenant à les mettre à la porte?

— Le peut-il? Voilà beaucoup d'amis qui lui arrivent de tous côtés pour jouir de la fête. Il paraît qu'on ne fait pas d'invitations; mais que depuis les intimes jusqu'aux simples connaissances chacun entre dans la maison dès qu'on la voit éclairée.

— Alors vous ferez bien de ramener ces dames à leur appartement.

Il suivit mon conseil, et nous-mêmes, avant minuit, nous reprîmes le chemin du bateau. Ahmed laissa la fête pour nous faire un bout de conduite, et, dès le seuil de sa porte, il s'excusa du triste spectacle qu'il nous avait donné. — On ne sait jamais, me dit-il, si les étrangers s'y plairont ou s'ils auront horreur de la chose. L'hiver dernier, je recevais un duc et un jeune académicien du plus grave talent. L'académicien a beaucoup ri.

— Et le duc?

— Lui? comme il avait bu deux bouteilles de vin de Champagne, il a voulu montrer à nos almées la véritable danse de Paris. Ses pieds allaient jusqu'au plafond, et tous les notables de Keneh disaient en se frappant les cuisses : « Ça! un duc! »

— Vous risquez peu de chose en faisant voir vos gawazies à des hommes; mais je vous conseille de les cacher quand vous aurez des dames. La danse de vos pays a un caractère si particulier...

— Dites que c'est la grossièreté même! Je ne l'ai jamais senti comme aujourd'hui. Et cependant, faut-il vous l'avouer? je suis content. J'admirais de quel front elle a soutenu ce spectacle. Elle n'a rien compris, mon cher; pas un tressaillement! pas un clignement d'yeux! pas un de ces nuages imperceptibles qui trahissent les inquiétudes de la pudeur! C'est une âme de haut vol qui plane sur les turpitudes de la terre sans tacher le bout de ses ailes, et qui...

Un faux pas de son âne interrompit la métaphore, et je lui dis :

— Ce présage vous avertit qu'il est temps de rentrer chez vous; l'heure des dissertations sentimentales est passée, et votre cœur a besoin de repos.

— Je vais vous dire adieu, si je vous ennuie; mais j'aurai beau rentrer, je n'en dormirai pas davantage. La maison est pleine de gens que je ne peux pas mettre à la porte, et la fête se prolongera bon gré mal gré jusqu'au matin.

— Promenons-nous alors, et venez nous montrer la célèbre pompe hydraulique que miss Grace nous a fait connaître approximativement par sa description.

— Le moment n'est peut-être pas des mieux choisis, et ce n'est point au clair de lune que l'on peut étudier les machines. Quand je vous aurai fait voir un grand fantôme enchaîné qui se démène sur le Nil, en serez-vous plus avancé?

— Peut-être; je ne veux pas me coucher sans savoir si vous avez résolu le problème de l'eau pour tous.

Le seul aspect de l'énorme appareil que j'entrevis dans les vapeurs du Nil me prouva que mes doutes n'étaient que trop fondés.

— Oh! voilà un joujou qui ne vous a pas coûté moins de cent mille francs tout rendu?

— Plus cher, presque le double.

— Une machine à vapeur de même force reviendrait à meilleur marché, n'encombrerait pas le fleuve, ne gênerait pas la navigation, et serait à l'abri des procès, des mesures administratives, des bakchichs forcés que je vois flotter dans l'air. Vous me direz que ces inconvéniens sont compensés par l'économie du charbon; mais vous n'avez trouvé qu'une solution exceptionnelle, et vous n'avez rendu service qu'à vous-même. Pourquoi n'appliquez-vous pas votre esprit à la construction d'un appareil simple, économique, modeste, de la force d'un cheval, et qui coûte à peu près le prix du cheval? Il me semble que deux roues de bois, un engrenage de fonte, un cylindre, un piston, feraient presque l'affaire. Je rêve une machine rustique qui soit à la vôtre ce qu'un coucou de la Forêt-Noire est aux horloges astronomiques. Trouvez cela, mon cher, et vous rendez à l'agriculture les cent mille paires de bras qui s'exténuent à balancer le chadouf, sans compter un nombre égal de chevaux, de chameaux et de bœufs qui tournent la roue des sakiés.

— Oui, vous avez raison, je suis un égoïste. Je vais ruminer cette idée, et nous en causerons demain.

Il comptait sans ses hôtes. Le lendemain dès l'aube, nous partions sans lui dire adieu. M. Mariette nous avait écrit qu'il nous attendait à Louqsor pour nous montrer ce qui reste de Thèbes; d'autre part, on annonçait la prochaine arrivée des fils du vice-roi. Si nous ne devancions pas les jeunes princes dans la ville aux cent

pylônes, notre illustre et bienveillant cicerone était pris par les devoirs de sa charge, et il nous échappait. On tint conseil à bord du *Chibine*, et il fut résolu qu'on brûlerait la politesse aux amis de Keneh. Je fis porter un mot d'excuse chez Ahmed, bien convaincu d'ailleurs que nos Anglais ne pensaient pas encore à redescendre le Nil, et qu'on les reverrait devant Thèbes.

Mariette-Bey nous reçut à bras ouverts; c'est un des hommes les plus complets qui soient au monde : savant comme un bénédictin, courageux comme un zouave, patient comme un graveur en taille-douce, naïf et bon comme un enfant, quoiqu'il s'emporte à tout propos, malheureux comme on ne l'est guère, et gai comme on ne l'est plus, brûlé à petit feu par le climat du tropique, et tué plus cruellement encore dans les personnes qui lui sont chères, salarié petitement, presque pauvre dans un rang qui oblige, mal vu des fonctionnaires et du peuple, qui ne comprennent pas ce qu'il fait et considèrent la science comme une superfluité d'Europe, cramponné malgré tout à cette terre mystérieuse qu'il sonde depuis bientôt vingt ans pour lui arracher tous ses secrets, honnête et délicat jusqu'à s'en rendre ridicule, conservateur têtu de l'admirable musée qu'il a fait et qu'on ne visite guère, éditeur de publications ruineuses que la postérité paiera peut-être au poids de l'or, mais qui sollicitent en vain les encouragemens des ministères, il honore la France, l'Égypte, l'humanité, et, quand il sera mort de désespoir, on lui élèvera peut-être une statue.

Il était conservateur des antiques au musée du Louvre et connu du monde savant par quelques travaux estimés, lorsque le duc de Luynes eut l'idée de l'envoyer ici pour des fouilles. Il se donna la tâche de découvrir les tombeaux des Apis, plus introuvables assurément dans le désert que la planète Neptune dans le ciel. Durant quatorze mois, il vécut en plein sable, près de Memphis, sous un baraquement provisoire qui mériterait d'attirer tous les savans en pélerinage. Les dépenses et les lenteurs de l'entreprise découragèrent le duc de Luynes, la France eut foi dans M. Mariette; on lui fournit quelques ressources, et un beau jour, guidé par des signes que lui seul était capable d'interpréter, il déblaya l'entrée de cette admirable caverne où l'on couchait les bœuf sacrés dans des tombeaux monolithes, polis comme des miroirs et aussi vastes que les salles à manger de Paris.

Cette découverte fut suivie de cent autres, et le gouvernement égyptien, comprenant à la fin qu'il devait exploiter lui-même les trésors scientifiques du sous-sol, emprunta M. Mariette à la France. C'est aux dépens des vice-rois et à leur éternel honneur qu'il a trouvé la table d'Abydos et cette liste des rois qui confirme contre toute attente la chronologie calomniée de Manéthon.

Je comprends qu'un homme de science se passionne pour les antiquités égyptiennes; au point de vue de l'art proprement dit, il y a peu de chose à en dire. Les contemporains de Sésostris, qui fut le Louis XIV égyptien, ont été des constructeurs étonnans plutôt que de grands architectes, des praticiens habiles et expéditifs plutôt que des sculpteurs hors ligne. Tous les arts du pays, depuis les temps de Moïse jusqu'à l'époque des Ptolémées, l'architecture, la sculpture, la peinture, se caractérisent à nos yeux par la solidité et la raideur, par l'esprit de tradition poussé à l'extrême, par je ne sais quoi de convenu ou d'imposé qui laisse peu de part à l'originalité du génie. Il faut remonter aux tombeaux des premières dynasties pour retrouver le talent naïf, ingénieux, réaliste, que les règlemens hiératiques ont eu bientôt paralysé. Quelques morceaux d'une bonne exécution se rencontrent çà et là; mais on foulerait toute l'Égypte ancienne dans un seul moule sans en faire sortir une œuvre comparable au temple de Thésée ou à la Vénus de Milo. L'énorme n'est pas le grand, le savoir et la facilité n'ont qu'une parenté lointaine avec le génie. Si le voyageur n'était averti par ses lectures, il trouverait comme une déception dans l'étude de ces merveilles où l'art s'arrête obstinément à mi-route, et dont pas une n'atteste la supériorité d'un maître.

On pourrait objecter que l'Égypte a préparé l'art grec, et que Thèbes fut autrefois l'institutrice d'Athènes, comme le Pérugin a été le maître de Raphaël. Il y aurait assurément de l'injustice à demander pourquoi l'auteur du *Mariage de la Vierge* n'a pas fait la madone de Foligno. C'est la loi du progrès dans une de ses applications les plus connues; mais la loi du progrès, autant qu'on en peut juger d'après les documens qui nous restent, ne s'est jamais vérifiée en Égypte. Les œuvres les plus antiques y sont les plus belles de toutes; il semble qu'une colonie ait importé sur les bords du Nil une civilisation toute faite et parfaite, et que l'histoire du pays, à dater du deuxième jour, ne soit qu'une longue décadence. Dans les tombeaux de Beni-Hassan, qui datent de la VIIe dynastie, et qui sont plus vieux qu'Abraham, on peut voir encore aujourd'hui des tableaux pleins de mouvement, de vie, de gaîté même. Tous les monumens du premier âge expriment en traits vifs et charmans la douceur d'une vie champêtre, abondante, libre, heureuse, et l'art qui l'a traduite est facile comme elle. On dirait que les vivans se sont plu à réunir dans la demeure des morts l'image de tous les plaisirs qu'ils avaient goûtés sur la terre. Aucune allusion à la grandeur des rois, au despotisme des prêtres, à ces épreuves de l'autre vie dont le détail formaliste et minutieux remplit les monumens de l'Égypte dégénérée. L'architecture des premiers âges offre des spécimens du pur style dorique, tel ou peu s'en faut qu'il existe

au Parthénon d'Athènes, et partant bien supérieur à cette énormité savante et prétentieuse qui fut le style de Sésostris. Il est vrai que cette grave question se juge sur un dossier fort incomplet. Beaucoup d'édifices ont disparu, force nous est de raisonner sur le peu qui subsiste. On s'imagine en France que tous les temples et les tombeaux d'Égypte étaient taillés dans le granit; il s'en faut de presque tout; le granit est une pierre rare, on ne le trouve qu'à la hauteur d'Assouan, presque sous le tropique du Cancer. Les anciens venaient le chercher jusque-là pour en faire des obélisques et des statues; mais lorsqu'il s'agissait de construire tout un temple, ils employaient le grès ou le calcaire, qui se trouvait sous leur main. Les temples de calcaire ont passé dans les fours à chaux pièce à pièce, le grès seul est resté debout parce qu'il ne pouvait servir à rien. Il risque fort de disparaître à son tour, ou du moins les derniers vestiges de cette précieuse antiquité sont plus exposés aujourd'hui que sous les mameluks. Le Nil commence à miner Louqsor : quelques jours avant notre arrivée, une partie du temple s'était écroulée à grand bruit sans cause apparente; mais le pire ennemi des choses antiques, c'est le touriste, ce désœuvré souvent inepte qui fait sauter un éclat de mur pour rapporter un souvenir, et qui martèle les hiéroglyphes ou les peintures, — histoire d'y laisser son nom. Quand le voyage était coûteux et difficile, lorsque les ruines de Thèbes ne voyaient qu'une demi-douzaine d'étrangers tous les ans, les dégâts étaient véniels; aujourd'hui Anglais et Américains s'abattent sur le Nil par centaines, comme des oiseaux de passage; la manie des collections va croissant; on trafique des antiquités à bureau ouvert; les agens des consulats se livrent publiquement à ce commerce, et le gouvernement n'est pas de force à chasser les vendeurs du temple, qui finiront par vendre le temple même. Il est urgent d'arrêter cet abus et de préserver les ruines au moins jusqu'à ce que M. Mariette ait copié toutes les inscriptions qui restent inédites. Ces murailles de la Haute-Égypte sont un livre que la science épelle avec ardeur. Elle espère y trouver un grand chapitre de l'histoire du genre humain et la réfutation de certaines légendes trop longtemps accréditées. On n'osera peut-être plus dire que l'humanité est vieille de six mille ans en présence de documens authentiques qui en ont sept ou huit mille.

Pendant deux jours entiers, M. Mariette nous promena de temple en temple, à Karnak, à Louqsor, au palais de Rhamsès, à Deïr-el-Bahari, à Gournah; il aurait pu nous retenir un an sans lasser notre attention. L'histoire, l'archéologie, l'anecdote, coulaient de source; il déchiffrait les hiéroglyphes au passage, saisissait comme au vol un trait des mœurs antiques, discutait un texte d'Hérodote, une affirmation de Bossuet, un article de Renan, tout cela de mémoire

et sans ombre de pédanterie. Il sait l'Égypte en amoureux; il ranime par la passion toutes ces choses caduques; la vie s'éveille sur son passage; les figures colossales plaquées sur les murailles le regardent du coin de l'œil. Tous les pharaons ne sont pas également ses amis; il apprécie Séti I[er]; mais quant à Rhamsès II, si vanté sous le nom de Sésostris, il lui fait une opposition du diable.

Ah! les bonnes journées! Trois bambins, fort intelligens ma foi, nous suivaient dans nos courses et buvaient les paroles de leur père; ils mordent aux hiéroglyphes, les petits; ce n'est pas eux qui prendraient une dynastie pour une autre. Quand nous revenions aux bateaux, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, les jambes rompues, l'esprit bourré de mille faits confus et mal tassés, on s'attablait sous la tente, et l'on devisait à loisir sur des sujets un peu plus modernes. Si jamais le vieux Nil se met en tête d'écrire ses mémoires, c'est M. Mariette qui tiendra la plume; il a tant vu! Un soir, à la clarté des étoiles, il nous esquissa les portraits de tous les princes qu'il a guidés à travers la Haute-Égypte. Jamais, je crois, plus curieuse galerie ne défila sous les yeux de spectateurs plus charmés. L'*humour* de M. Mariette et sa bonhomie, qui s'aiguise parfois d'une pointe un peu vive, ont laissé dans mon souvenir des images si nettes que je dessinerais les personnages à mon tour, si je l'osais. Le prince Napoléon, le comte de Chambord, le prince de Galles, le comte de Paris et le duc de Chartres, le duc de Brabant, aujourd'hui roi des Belges, ont posé tour à tour sans le savoir devant un peintre, et qui se connaît en hommes. Le seul prince dont il garde un mauvais souvenir, j'hésite à le nommer, et pourtant!...

C'était quelques mois après la trouvaille du Sérapéum; M. Mariette, rappelé brusquement à Paris, ne pouvait emporter toutes les richesses qu'il venait de conquérir pour la France. Il fit un trou dans le désert et y enterra secrètement quatorze caisses d'antiquités, dont l'une, la plus intéressante, contenait les restes du bœuf qui fut blessé et non tué par Cambyse; l'os de la cuisse prouvait que l'animal sacré fut guéri. Un auguste étranger, jeune et poète, vient visiter les tombeaux de Memphis; les Arabes employés aux fouilles, mal conseillés par l'espérance d'un fort bakchich, dénoncent la cachette, et comme il est bien établi qu'il n'y a ni tien ni mien pour l'étranger en Égypte, les courtisans du prince lui persuadent de faire main basse sur le trésor. On enlève les quatorze caisses, on les dirige sur Alexandrie, elles traversent la mer et vont meubler un château magnifique, où sans doute elles sont encore aujourd'hui. Quant au coupable, il a fini si malheureusement que, tout bien pesé, je renonce à publier son nom.

EDMOND ABOUT.

(*La fin au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1869.

On ne peut pas s'occuper de mille choses à la fois. Il y en a toujours une qui éclipse les autres, à laquelle on s'attache avec une passion particulière. Certes il ne manque pas de questions qui passent et repassent à l'horizon comme des étoiles filantes dans les nuits d'été, sans parvenir à se fixer. Il y a des querelles qui ont déjà plus d'une fois agité le monde et qui se réveilleront bientôt. Pour le moment, la chose pressante, absorbante et presque unique, c'est la question des élections, et, par un privilége dont notre pays n'est pas encore déshérité, ce qui est un intérêt pour la France est un intérêt pour l'Europe, car, si elles sont vraies et sincères comme elles doivent l'être, ces élections peuvent avoir une souveraine influence, elles peuvent décider de la liberté pour la France, de la paix ou de la guerre pour l'Europe. En ce moment donc, tout est là, c'est la grande et essentielle affaire. On aurait beau vouloir s'y dérober, tout y ramène, tout y conduit, tout se fait en vue de ces petites boîtes dont les maires ont la clé, et d'où s'échapperont les mystérieux bulletins. On le devinerait du reste rien qu'à voir les petits soins administratifs pour les églises délabrées et pour les maisons d'école inachevées, rien qu'à observer la stratégie des préfets dans leurs tournées pour les conseils de révision, les candidatures qui se pressent, les brochures qui se multiplient, les réunions qui s'essaient, le pays qui se réveille.

De toutes parts, on fourbit ses armes et on se tient prêt. L'heure n'est pas encore fixée, et déjà la période électorale est visiblement commencée. Le corps législatif lui-même, dans ses débats saccadés et passablement décousus, semble se précipiter par une sorte de fascination secrète vers cette manifestation du suffrage universel où il va se renouveler. C'est à qui répétera : « Le moment des longs discours est passé... » C'était, à vrai dire, bien facile à prévoir. Cette courte session ne pouvait être

qu'un prélude électoral, et pour l'opposition particulièrement c'était une occasion suprême de résumer la politique de ces dernières années, de préciser les questions en présentant au pays l'image saisissante de la situation sur laquelle il va se prononcer. Malheureusement, à l'approche de ces crises, il vient un moment où tout se hâte, où les petits intérêts se déploient avec une âpreté naïve et où la confusion s'en mêle, si bien que le budget lui-même, ce budget qu'on vote aujourd'hui au pas de course, finit par se perdre au milieu de toute sorte d'amendemens sur le vinage ou sur les traitemens des vicaires et des instituteurs primaires. C'est l'histoire du corps législatif depuis quelques jours. Les muets dérouillent leur éloquence, les plus modestes font une démonstration, les vins de l'Hérault, plus hardis, se lancent dans la bataille, on se dispute à l'envi les faveurs des gardes champêtres et des facteurs ruraux, ces braves piétons électoraux qui ne se doutent pas de tout l'intérêt qu'on leur porte cette semaine, et qui ne s'en trouveront pas mieux dans quelques mois. C'est une cohue de discussions à bâtons rompus, au-dessus desquelles se détachent cependant quelques points caractéristiques, quelques manifestations plus saisissantes, quelques discours de l'opposition ou des ministres qui ont au moins le mérite de serrer la question de plus près, de la laisser entrevoir dans ce qu'elle a de sérieux ou de supérieur.

Quelle lumière jaillira pour le pays de tous ces débats, de ceux qui se produisent chaque jour dans le corps législatif aussi bien que de ceux qui ont lieu au sein du sénat, et qui se ressentent nécessairement un peu de l'état de l'atmosphère publique? La politique actuelle en sortira-t-elle justifiée ou tout au moins éclaircie et précisée dans ses vraies directions? Ce serait bien l'essentiel, et c'est pourtant ce qui reste en question. L'opposition, nous en convenons, a essayé de faire de cette session ce qu'elle devait être, une sorte de résumé, un enseignement parlant pour le pays. M. Thiers, avec sa passion toujours jeune et dans l'indépendance de sa pensée personnelle, a donné l'exemple par une de ces vives et lumineuses expositions qui sont le vigoureux commentaire de toute une situation; il a cherché en maître, en politique aussi modéré que hardi, où en était enfin ce vieux et cher programme des libertés nécessaires qu'il arborait il y a six ans, et sur son chemin il a fait sentir des aiguillons sous lesquels a bondi l'éloquence de M. Rouher. M. Ernest Picard, ce Parisien gouailleur qui a dans sa légèreté plus d'esprit politique que bien d'autres, M. Picard, en touchant à cette vilaine matière de la corruption électorale, a provoqué M. le ministre de l'intérieur à s'expliquer sur les candidatures officielles. M. Jules Favre s'est chargé d'amener M. le ministre des affaires étrangères à nous renseigner sur nos relations en Europe et dans le monde, sur ce que nous avons à craindre ou à espérer. M. Buffet, M. Émile Ollivier enfin, sont intervenus à leur tour dans la mesure de leurs opinions libérales et modérées. On s'est expliqué sur

l'incident Baudin, sur l'incident Séguier, sur les réunions publiques et les réunions privées, sur ce qui est permis ou défendu dans les élections, sur Tunis et les îles Sporades. Qu'en résulte-t-il? Malheureusement cette série de conflits de parole ressemble à une lutte entre un gouvernement toujours prêt à prodiguer des explications qui n'engagent à rien et une opposition dont les efforts manquent de lien et de précision. En paraissant définir le terrain sur lequel tous les partis vont se retrouver face à face, on n'a rien défini réellement, et si le pays pouvait parler à son tour, il dirait peut-être qu'il n'en sait pas plus après qu'avant; il serait capable de demander encore où en sont ses affaires, sur quoi on le provoque à se prononcer, quelle marche on se propose de suivre. Et en effet, même après toutes ces explications, dans quels termes restent la politique extérieure et la politique intérieure de la France? Est-ce qu'on aperçoit plus distinctement dans quelle direction nous marchons?

S'il était un point qui appelât la lumière, c'était sûrement avant tout cette question extérieure qui a depuis quelques années le fatal privilége de tenir tous les intérêts, toutes les passions en suspens. Le pays avait sans doute quelque droit à être virilement éclairé. Or sur ce point, il faut bien l'avouer, le pays serait peut-être assez embarrassé de choisir entre le gouvernement et l'opposition, attendu qu'opposition et gouvernement portent également la paix dans leur cœur, mais que personne ne s'est hasardé à toucher le vif de la question en se demandant si cette paix est sérieusement vraisemblable dans l'état actuel, et à quelles conditions elle est possible. On dirait que de part et d'autre on s'est ingénié à éluder la difficulté, si bien que, par une flatteuse exception, entre M. le ministre des affaires étrangères et M. Jules Favre il y a eu l'apparence d'un parfait accord. Nous ne voudrions point assurément gâter le bon effet de la parole sympathique de M. le ministre des affaires étrangères. Il y a eu des temps, qui ne sont pas encore bien éloignés, où M. le marquis de La Valette semblait repousser la pensée d'aller jamais comme ministre devant le corps législatif; il se défiait peut-être un peu de lui-même. Il se trompait. Il a eu l'autre jour le succès personnel d'un homme accoutumé aux affaires et qui les traite sans morgue diplomatique, avec une élégante justesse, avec une bonne grâce parfaitement digne et une séduisante modération. Sans nous arrêter à Tunis, qui ne nous intéresse guère pour le moment, M. le marquis de La Valette a parlé de la dernière conférence relative à la Grèce avec une singulière habileté, sans rien exagérer, sans laisser rabaisser non plus l'œuvre récente de la diplomatie européenne. Sur les affaires d'Italie, il est allé aussi loin qu'il pouvait aller sans prononcer le dernier mot; il a laissé clairement entrevoir l'heure prochaine où le gouvernement français, placé comme arbitre entre l'Italie et le saint-siége, reviendra simplement à la convention du 15 septembre 1864 en rappelant ses troupes de Civita-Vecchia, et ce sera

toujours probablement avant le concile. Sur ces divers points donc, il n'y a rien à dire. Quant aux affaires générales de l'Europe ou, en termes plus précis, quant aux relations de la France avec l'Allemagne et avec la Prusse, c'est ici qu'est la vraie question et que les incertitudes sont loin d'être dissipées. En définitive, M. le marquis de La Valette n'a rien dit de nouveau, et on a battu des mains. Que M. le ministre des affaires étrangères se soit montré très pacifique, qu'il ait déclaré que la paix ne lui semblait « ni incertaine ni compromise, » et que des événemens mettant en jeu nos intérêts et notre dignité pourraient seuls presser la France d'accentuer sa politique, qu'il ait enfin rappelé la responsabilité redoutable à laquelle s'exposerait quiconque serait tenté de provoquer un conflit, quelles garanties nouvelles ces paroles ajoutent-elles à tant d'autres déclarations qui ont été si souvent et si vainement répétées ? Pacifique, on l'est toujours, — jusqu'à ce qu'on ne le soit plus. Des événemens, il y en a toujours quand on le veut, et, convenons-en, il y a aujourd'hui assez d'élémens de combustion pour qu'on n'ait même pas à chercher bien loin les occasions ou les prétextes.

M. le ministre des affaires étrangères nous permettra de le dire sans aucune intention blessante, ce qu'il y avait de plus significatif dans cette séance de la chambre où il a eu un succès si encourageant, c'était sa personne, parce que c'est lui, M. le marquis de La Valette, qui a signé cette circulaire du 16 septembre 1866 où il déclarait, au lendemain de Sadowa, que tout était bien, où il glorifiait presque les agrandissemens prussiens, et où l'inaction malheureusement nécessaire de la France se plaçait à l'abri de la théorie des grandes agglomérations; mais depuis ce moment il y a eu bien d'autres manifestations, bien d'autres incidens, qui ont laissé voir les « angoisses patriotiques » à côté des satisfactions, il y a surtout le sentiment croissant de l'instabilité européenne, de cette instabilité qu'atteste de toutes parts l'émulation des armemens. Par une curieuse coïncidence, la veille même du jour où M. le marquis de La Valette parlait de la paix de façon à faire presque partager sa confiance, son discours recevait en plein sénat une sorte de correctif qui d'avance rétablissait l'équilibre entre le courant pacifique et le courant belliqueux. M. Michel Chevalier suscitait parmi ces têtes chenues un véritable orage en risquant quelques observations sur l'excès des dépenses militaires; il a eu de la peine à faire passer cette idée, pourtant assez simple, qu'en ce moment-ci, tandis que les peuples se rapprochent par tous leurs intérêts, les gouvernemens sont divisés par mille susceptibilités, par mille passions de lutte. Ce jour-là a été au sénat la séance des généraux, et une fois de plus nous avons eu ce spectacle des plus vaillans soldats, le maréchal Niel, l'amiral Bouët-Willaumez, refaisant pour notre usage ces comptes que nous connaissons bien : 400,000 hommes aujourd'hui, 650,000 hommes dans sept jours, s'il le faut, 1 million d'hommes dans quelques semaines, si l'on frappe le sol du pied, et toutes ces forces or-

ganisées par brigades, par divisions, par corps d'armée, ayant leurs états-majors et leurs postes désignés de façon à pouvoir au premier ordre se porter avec une incroyable rapidité « au cœur de l'ennemi qu'elles veulent abattre. »

Voilà qui est parler et voilà qui est rassurant! Ces admirables soldats, si justement orgueilleux de l'instrument de guerre qu'ils ont entre les mains, ont une terrible manière de vous faire croire à la paix. Cela ne signifie pas sans doute, comme le disait hier encore devant le corps législatif le maréchal Niel, qu'on doive entrer en campagne demain matin, cela ne veut pas dire non plus qu'on ne puisse entrer en campagne dans quelques mois, après les élections. Cela prouve surtout qu'à travers les plus rassurantes déclarations pacifiques il y a toujours une situation prodigieusement tendue par la nature même des choses, par la force de tous ces événemens qui se sont accomplis, qu'on peut surveiller et déjouer un instant sans en détourner indéfiniment le cours. C'est justement cette situation que les confiantes paroles de M. de La Valette n'éclaircissent en aucune manière, et qui reste avec toutes ses obscurités à la veille des élections. Au fond, si on voulait parler net, on avouerait qu'on ne veut rien dire, que ce qu'on demande aux électeurs, c'est de se tenir tranquilles, de donner un vote de confiance, et M. Émile Ollivier avait quelque raison lorsqu'il disait l'autre jour quelque chose comme ceci : Vous voulez éviter les questions précises, vous voulez placer le suffrage universel entre des impossibilités. Vous demandez à Jacques Bonhomme s'il veut des révolutions, s'il aime l'empereur; Jacques Bonhomme vous répondra sans doute qu'il aime l'empereur, qu'il ne veut pas de révolutions, et comment cela vous aidera-t-il à régler vos affaires avec la Prusse? Les votes de confiance sont une force, il est vrai, et surtout un moyen commode de gouvernement. Le malheur est qu'ils n'empêchent pas les expéditions du Mexique et les erreurs de politique qui conduisent à des complications comme celles où nous sommes aujourd'hui.

La politique extérieure offre toujours sans doute des difficultés particulières, et comporte une certaine réserve dont les hommes d'état n'aiment guère à se départir. Le danger cependant serait de vivre, de s'aigrir ou de s'abêtir dans une ambiguïté perpétuelle, de mettre sans cesse en avant cette alternative de la paix ou de la guerre d'une façon en quelque sorte abstraite, au lieu d'aller droit aux questions d'où peut naître un conflit. Si la France a des griefs, si les événemens lui ont fait une position trop inégale, trop disproportionnée avec son passé, avec ses ambitions légitimes, si elle a des garanties nouvelles à réclamer, il faut oser dire ce qu'on a sur le cœur; il faut choisir son terrain sans forfanterie, avec fermeté, avec modération. Ce que nous eussions préféré quant à nous, c'eût été une discussion ample et virile où l'on aurait tout dit, où opposition et gouvernement seraient venus exposer leurs

vues sur tous ces points avec une patriotique liberté. Devant cette franchise, tous les subterfuges seraient devenus impossibles; le pays n'aurait plus ignoré où il en était et sur quoi il avait à se prononcer. On a voulu se donner la flatteuse popularité de la paix en attendant de conquérir la dangereuse popularité de la guerre; c'est là peut-être ce qui est à craindre, et ce qui est vrai de la politique extérieure ne l'est pas moins de la politique intérieure. Ici également il faut choisir : le plus mauvais calcul serait de tout confondre, de suppléer à la netteté de la conduite par la tactique, de multiplier les déclarations libérales en prétendant se réserver toutes les prérogatives, toutes les pratiques du régime discrétionnaire qu'on a paru désavouer.

Le gouvernement a-t-il la résolution de faire sincèrement œuvre de libéralisme? Il le dit, il prétendrait même au besoin être plus libéral que tout le monde. La question était dans tous les cas curieuse à éclaircir à la veille des élections, et elle s'est agitée de nouveau dans le corps législatif à propos d'une interpellation sur la corrruption électorale dont un membre de la majorité a cru devoir prendre l'initiative. Ce député dévoué, M. Jérôme David, n'a pas vu qu'en tirant de l'oubli un article du décret électoral qui concerne particulièrement les faits de corruption individuelle, il appelait nécessairement l'attention, ne fût-ce que par représailles, sur la corruption collective, ou, pour parler comme autrefois, sur l'abus des influences administratives, sur l'intervention impérieuse du gouvernement dans les élections. De là est née aussitôt cette autre question des candidatures officielles, dont le ministre de l'intérieur a nettement et résolûment relevé le drapeau.

Le principe des candidatures officielles est-il par lui-même incompatible avec un régime libre? Il ne s'agit que de s'entendre. C'est, nous le craignons bien, une idée plus spécieuse que pratique de prétendre disputer à un gouvernement le droit d'avouer ses préférences, de soutenir moralement ses amis, de donner une direction. Un ministère italien voulut, il y a quelques années, se désintéresser absolument des élections; il en résulta un parlement qui n'appartenait ni au gouvernement ni à l'opposition, qui était un vrai fouillis où fleurissait l'incapacité. Un gouvernement a donc un droit et souvent un devoir d'intervention morale; mais ici s'élève la difficulté réelle sur laquelle on n'a peut-être pas assez insisté. Par une conséquence bizarre, l'extension démocratique du suffrage a créé des conditions telles qu'il faut en vérité avoir quelque fortune pour se présenter au scrutin. Un candidat indépendant est obligé, sauf quelques cas exceptionnels, à des frais considérables. Or est-il juste, est-il légitime que le gouvernement d'un autre côté mette au service d'un député qui se présente de nouveau devant les électeurs, même quelquefois d'un candidat assez mal choisi et qui ne sera peut-être jamais nommé, toutes les forces de l'administration, tous ses moyens de publicité, ses maires, ses juges de paix, ses gardes champêtres, ses facteurs, ses insti-

tuteurs? Si on agit ainsi, voilà d'un côté un candidat qui d'après les plus modestes calculs doit dépenser 15 ou 20,000 francs, et il y a des élections qui coûtent infiniment plus cher aujourd'hui. Voilà un autre candidat à qui la plupart de ces frais sont épargnés. Celui-ci a pour lui toutes les chances que donne le patronage du gouvernement; mais en même temps il a contre lui le désavantage de l'homme dont l'élection est une œuvre d'autorité, qui a reçu d'avance en quelque sorte un supplément d'indemnité. Son indépendance n'est pas absolument enchaînée sans doute, sa délicatesse peut se trouver parfois embarrassée. Est-ce une force pour le gouvernement? C'est tout au plus une force factice et apparente; au fond, c'est une cause de faiblesse, parce qu'il n'y a pas de véritable et solide appui sans liberté. Si le gouvernement triomphe, quel grand mérite a-t-il? S'il est vaincu, sa défaite en est aggravée, et quelquefois l'échec rejaillit jusque sur le chef de l'état lui-même, dont le nom est arboré dans ces luttes. L'empire tout entier semble engagé dans chaque élection, et, selon la juste remarque de M. Buffet, c'est là pour le gouvernement un véritable danger sans compensation sérieuse. On joue le crédit des pouvoirs publics dans des menées dont on n'a pas besoin, si, comme on le dit, la popularité de l'empire est la grande électrice, et qui altèrent l'opinion en créant une représentation artificielle, si elles prennent le caractère d'une pression. Que craignez-vous, si la masse du pays vous est favorable? Quelle force de plus trouverez-vous dans une manifestation du suffrage universel, si le suffrage n'est que ce que vous le faites? Mais ce n'est là qu'un côté de la question.

Ce qui est certain, c'est que le système des candidatures officielles ainsi compris n'a plus rien de commun avec les conditions d'un régime réellement libre. C'est la conception d'un régime autoritaire. Pourquoi donc le gouvernement s'attache-t-il si vivement à un procédé d'élections tout au plus admissible dans la première partie de sa carrière? Pourquoi M. de Forcade La Roquette défendait-il l'autre jour avec un zèle d'ailleurs habile ces candidatures officielles qui lui donneront du souci, à voir déjà les gaucheries de cette multitude d'agens qui ont commencé leur campagne? Parce que malheureusement ce qu'on veut, c'est moins une majorité indépendante qu'une majorité obéissante, c'est un moyen de légalisation des volontés omnipotentes de l'administration, c'est une représentation libre assurément, paraissant libre surtout, mais se conciliant encore par un reste d'habitude avec la prépondérance persistante d'une autorité personnelle et discrétionnaire. Le gouvernement agit ici comme dans la plupart de ses réformes, donnant et retenant à la fois, mesurant les droits et les concessions, désavouant les irrégularités de M. le préfet de la Seine et maintenant le principe de ces irrégularités, créant des franchises de tolérance, des libertés de fait, qui au premier moment viennent se heurter contre des répressions ou des impossibilités. — Le gouvernement ne

prend pas son parti. Il avait un bon moyen de désarmer ses adversaires, ou du moins de les réduire à une difficile défensive : il n'avait qu'à planter hardiment son drapeau sur le terrain libéral où il paraissait vouloir se placer le 19 janvier 1867. Depuis quelques années, nous ne le méconnaissons pas, il a laissé une certaine latitude aux moyens de contrôle et de discussion; mais à quoi servent ces moyens, s'il n'y a pas au bout une sanction efficace? Que signifie la présence des ministres devant le corps législatif, si elle n'a d'autre effet que de multiplier les porte-paroles du gouvernement, s'il n'y a point une solidarité ministérielle, une responsabilité collective des conseillers du souverain ? Où est la sanction de ce désaveu retentissant des procédés de la ville de Paris, si tout finit, comme on l'a vu hier au sénat, par un plaidoyer de M. Haussmann, plaidoyer qui n'est point à coup sûr d'un homme repentant?

Si on y prend bien garde, cette transformation graduelle des institutions, commencée il y a quelques années, reste une œuvre interrompue; elle ne va pas aussi vite que l'œuvre de M. Haussmann. Le gouvernement n'avait qu'à laisser voir sa volonté résolue de la continuer; il ne l'a pas fait, il s'est enveloppé de réserve. Sa tactique, dirait-on, a été de tout ajourner après les élections, lorsqu'il aurait mieux valu éclairer ces élections elles-mêmes. En agissant ainsi, le gouvernement a tracé de sa propre main le programme de toute vraie et sérieuse opposition. Ce programme, c'est la défense de tous les moyens de contrôle efficace, des garanties réelles, des libertés nécessaires. C'est sur ce terrain que doivent s'unir tous ceux qui ont quelque sens politique. Nous ne parlons pas des autres, qui travaillent merveilleusement par leurs divisions et par leurs prétentions au succès de la politique discrétionnaire. Qu'arrivera-t-il de toutes ces candidatures indépendantes qui se pressent aujourd'hui? Beaucoup resteront probablement sur le champ de bataille. Les hommes seront vaincus, l'esprit triomphera. — On raconte qu'un des membres les plus éminens du gouvernement disait l'autre jour à un député de la majorité : « Quand vous reviendriez tous, hommes de la majorité, vous reviendriez avec un autre esprit. » C'est vrai, c'est probable; mais alors pourquoi paraître lutter contre un mouvement dont on reconnaît la puissance, au lieu de le diriger, de l'éclairer dans ces débats faits pour être le préliminaire des élections?

Il y a dans ces discussions récentes une question qui n'a point sans doute un rôle apparent et actuel, qui ne figure jusqu'ici sur aucun programme électoral et qui n'a pas moins fait une petite apparition : c'est celle du concile. Une double interrogation a été adressée au gouvernement. Les évêques auront-ils toute liberté de se rendre à Rome pour assister au concile? La France, comme puissance catholique, se fera-t-elle représenter par un ambassadeur dans cette souveraine assemblée de l'église? Sur le premier point, il n'y a aucun doute : les évêques français pourront aller à Rome quand ils voudront, et M. Baroche, comme

ministre des cultes, se croit assuré d'avance de leur bon esprit, de leur patriotisme. Sur le second point, on n'en sait pas plus aujourd'hui qu'il y a quelques mois; rien n'est fixé, à ce qu'il semble, ce qui prouverait, ou que le saint-siége n'a fait jusqu'ici aucune communication aux gouvernemens, ou que la question est assez épineuse pour motiver des négociations dont la lenteur dépassera probablement l'importance. Ce n'est pas certainement que nous nous méprenions sur la gravité que peut avoir aujourd'hui un concile au point de vue moral, même au point de vue politique; mais en définitive qu'irait-on faire au concile? Dans l'état présent du monde, avec les idées qui pénètrent, qui entraînent de plus en plus la société moderne et dont les gouvernemens eux-mêmes sont quelquefois l'expression, quel rôle pourraient avoir des laïques? Ils seraient embarrassans et embarrassés.

Que l'approche de cet événement du reste émeuve déjà le monde religieux, cela n'est point douteux. On s'en occupe à Rome et même à Paris, et peu s'en faut que les théoriciens de l'absolutisme clérical ne voient dans le prochain concile le grand réformateur du siècle, une assemblée féconde d'où vont émaner toute sorte de dogmes sur l'infaillibilité du pape, sur l'inaliénabilité du pouvoir temporel, sur l'assomption de la Vierge. C'est là un programme devant lequel les jésuites de Rome ne reculeraient pas, dit-on, qu'ils ont même présenté, mais qui effraie les congrégations romaines. Il est difficile de ne pas voir que là peut être l'écueil de cette assemblée de l'église dont la réunion inquiète autant qu'elle occupe, et provoque dès ce moment des conjectures très diverses. Les uns, beaucoup d'évêques français, paraît-il, craignent qu'on ne tombe dans l'excès du programme absolutiste et qu'on ne gâte tout; les autres, et de ce nombre est, dit-on, l'archevêque anglais Manning, qui est revenu récemment de Rome, ne voient pas cette assemblée sans une certaine anxiété, mais pour un motif bien différent : ils se demandent si tous ces évêques, venus un peu de tous les coins de l'univers, ne pourraient point étonner le monde, et si, au lieu d'accepter l'infaillibilité du pape, ils ne se sentiront pas portés à définir, à limiter l'exercice du pouvoir pontifical, substituant une sorte de gouvernement constitutionnel à un gouvernement absolu. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Que sortira-t-il réellement de ce concile? Ce qui est bien clair, c'est que, si les jésuites de Rome triomphaient avec leur programme, ils auraient sans doute un succès sur lequel ils ne comptent pas; ils feraient faire un rapide chemin aux idées de séparation de l'église et de l'état, même en France, où cette liberté n'est pas la moins difficile à conquérir.

Dans ce temps de politique nuageuse et de finances surmenées, c'est une chose qui relève et ragaillardit de voir une grande nation comme la nation anglaise sachant ce qu'elle fait et où elle va, gardant la liberté de son action et de ses ressources. On reproche souvent aux libéraux français, qui auraient à faire pénitence de bien d'autres faiblesses, on

leur reproche de n'avoir de regards que pour l'Angleterre. Assurément ce serait un puéril fétichisme de prétendre modeler la France sur l'Angleterre, de croire que tout est bien à Londres tandis que tout est mal à Paris. Chaque pays a son caractère, ses traditions nationales, ses allures particulières, et sur plus d'un point la France n'en est pas à se laisser distancer par l'Angleterre. Ce n'est pas moins toujours d'un bon et viril exemple de voir comment un tel peuple s'avance d'un pied ferme sur un terrain solide et en gardant toujours une vigoureuse élasticité de mouvemens. L'Angleterre, elle aussi, a ses expéditions lointaines; elle les paie sans trop marchander, en ayant soin de s'en retirer le plus vite possible et en se promettant de n'y pas revenir trop souvent. Elle accomplit aujourd'hui une des plus grandes réformes intérieures qu'un peuple puisse réaliser, un essai de la séparation de l'église et de l'état; elle vit avec toutes ces questions de salaires, de travail industriel, qui sont l'épreuve de notre temps : tous les intérêts s'agitent, toutes les forces, toutes les passions se déploient, et rien ne trouble gravement le jeu naturel des institutions, vivifiées par la liberté. L'Angleterre, comme d'autres, a parfois ses finances surchargées, elle n'est pas à l'abri des grosses dépenses qui font de temps à autre des trouées dans les budgets; elle ne s'ingénie pas pour se dissimuler le mal, elle court à la brèche pour la réparer, et d'un effort elle retrouve un sérieux et solide équilibre qui lui permet de réduire ses taxes. Elle reconquiert de véritables excédans qu'elle ne fait point passer aussitôt dans des budgets extraordinaires, mais qu'elle emploie à alléger les charges du pays.

C'est la marche que M. Gladstone avait déjà suivie, il y a quelques années, en passant au ministère; c'est ce qui caractérise encore aujourd'hui le dernier exposé financier de M. Lowe, cet ingénieux et habile chancelier de l'échiquier qui vient de présenter un budget dont s'est réjouie l'Angleterre. Le dernier cabinet tory avait un peu rudoyé les finances anglaises, qui, en tenant compte des frais de l'expédition d'Abyssinie, restaient avec un certain déficit; M. Lowe les relève hardiment par ses combinaisons. Un vaillant amiral français, faisant l'autre jour dans le sénat le calcul des charges militaires des divers états européens, montrait que l'Angleterre dépensait proportionnellement plus que la France, — 336 millions pour une armée de 145,000 hommes, tandis que nous ne dépenserions que 373 millions pour 400,000 hommes. C'est possible; seulement voici le résultat, plus éloquent que tous les calculs. Après les réductions opérées par M. Lowe, le budget qui vient d'être soumis au parlement présente une dépense de 68,223,000 livres sterlings, ou 1,700 millions de francs, et une recette de 72,855,000 ou 1,800 millions de francs. C'est déjà un boni fort réjouissant. D'un autre côté, par une réorganisation du mode de perception des impôts, le chancelier de l'échiquier réalise une économie de plus de 3 millions de livres sterling. Ce serait donc un excédant de 7 millions, sur lequel, il est vrai, il faut

prendre 4,600,000 livres sterling pour régler définitivement le compte de l'expédition d'Abyssinie. Il ne restera pas moins un boni qui met fort à l'aise les finances britanniques. A quoi ce boni servira-t-il? Va-t-on se lancer aussitôt dans des dépenses nouvelles? C'est ici au contraire que M. Lowe reprend le système de M. Gladstone. L'excédant, qui devra être de plus de 80 millions de francs, sera employé à diminuer l'impôt du revenu d'un penny par livre sterling et à l'abolition ou à la réduction de diverses autres taxes. L'Angleterre marche appuyée sur ce principe fait pour retenir le déchaînement des dépenses : s'il faut faire face à des nécessités invincibles, on ne tourne pas la difficulté, on a recours à l'impôt; en revanche, aussitôt que les nécessités n'existent plus, on réduit les taxes. Les combinaisons du budget actuel ne seront-elles pas troublées par quelque circonstance imprévue? On ne fera pas de sitôt sans doute une nouvelle expédition d'Abyssinie. Quant aux événemens qui pourraient éclater en Europe, lord Stanley prononçait récemment un discours qui prouve que l'Angleterre croit peu à de prochaines complications, et que, si ces complications venaient à se produire, elle ne s'y mêlerait que dans un cas de nécessité absolue. Le budget de M. Lowe est sous la sauvegarde de la volonté énergiquement pacifique de l'Angleterre, et la politique du ministère actuel n'est que la vivante expression de ce profond sentiment anglais.

C'est du reste un terrible chancelier de l'échiquier que M. Lowe. Il ne plaisante pas sur l'équilibre des finances; il garde le budget en vrai Cerbère, aussi spirituel qu'inexorable, et ce n'est pas à lui qu'il faudrait aller demander appui pour les candidatures officielles dans l'embarras, s'il y avait de ces candidatures en Angleterre. Il ne ferait qu'une bouchée de tous les amendemens électoraux. Il y quelques jours de cela, une société météorologique d'Écosse qui a des stations un peu partout, et qui rend d'ailleurs les plus utiles services, est allée lui demander d'être inscrite au budget pour une maigre somme de 7,500 francs. Ce n'était qu'une miette sur la subvention de 250,000 francs que la *Royal Society* touche annuellement de l'état : 7,500 fr., qu'était cela? M. Lowe, sans dissimuler sa sympathique estime pour la société écossaise, refusa absolument, inexorablement, ajoutant qu'il n'était lié par rien de ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, que ce n'était pas lui qui aurait donné à la *Royal Society* une subvention de 250,000 francs. « On veut que nous soyons économes, dit-il; la première règle d'économie, c'est qu'il ne faut pas demander au gouvernement de faire des choses que les individus pourraient faire par eux-mêmes... Je considère qu'il est de notre devoir de ne pas dépenser l'argent du public pour faire ce que les particuliers peuvent faire... Il est possible qu'en vous adressant à moi vous ayez moins songé à l'argent qu'à l'appui du gouvernement. Eh bien! s'il est une chose qui me déplaise plus que de donner l'argent du public, c'est de prodiguer l'appui de l'état... Il vaut bien mieux restreindre l'état

dans ses justes limites que de le mêler à des questions de ce genre... » C'était parler en véritable Anglais tout plein du sentiment de la responsabilité individuelle, donnant une leçon de *self-government* à tout le monde dans la personne d'une honnête société scientifique, et c'était bien aussi montrer cette *férocité* que M. Thiers demandait un jour à nos ministres des finances. Qu'on remarque seulement ici comment cette férocité procède d'un sentiment libéral. Singulier pays, n'est-ce pas? que celui où un ministre peut dire tout haut qu'il est absurde de s'adresser au gouvernement, « comme si le gouvernement était plus sage et plus apte à juger toutes choses que le reste de l'humanité! » Ce n'est pas à nous, en France, qu'on viendrait conter de si dangereuses sornettes.

Qu'il y ait en Angleterre bien d'autres questions sociales, industrielles, comme celle qui éclatait hier à Genève, comme celle qui vient de se produire en Belgique parmi les ouvriers de Seraing, près de Liége, nous le savons bien. Elles viennent d'être étudiées, ces questions, dans un livre sur les *Associations ouvrières en Angleterre,* par un jeune esprit doué d'une maturité précoce, qui emploie noblement les douloureux loisirs de l'exil à étudier un des plus graves problèmes du temps, le problème de la situation des classes laborieuses. Le mérite de ce livre, c'est de ne point séparer l'amélioration sociale à laquelle ont droit les classes industrielles du développement de la liberté politique, et c'est par là qu'il est fortement imprégné de l'esprit anglais sans cesser d'être français.

Les révolutions espagnoles ont d'habitude trois phases distinctes. La première est la période de la victoire, où l'on se hâte de tout démolir, lois et contributions; la seconde est la réunion d'une assemblée constituante, où l'on s'aperçoit bien vite qu'il n'est pas facile de refaire tout ce qui a été détruit, où les divisions s'irritent et où l'impuissance éclate. Dans la troisième phase, la force arrive pour tout débrouiller et lancer le pays dans une réaction nouvelle. La révolution de septembre en est aujourd'hui à la seconde période, et elle touche à la troisième avec cette différence toutefois, que jusqu'ici la monarchie était restée debout, tandis qu'aujourd'hui il s'agit de refaire un trône et de trouver un souverain. L'Espagne est à la recherche d'un roi, et ses aventures commencent à être plaisantes en attendant de devenir tragiques. Il est certain que les chefs de la révolution espagnole viennent de ménager à leur pays une petite humiliation qui a été très vivement ressentie à Madrid. On avait arrangé avec art et après bien des difficultés un vrai coup de théâtre; on allait envoyer à Lisbonne une commission extra-officielle chargée d'offrir la couronne au roi dom Fernando. Pas du tout : avant que la commission soit partie de Madrid, un télégramme est arrivé de Lisbonne, prévenant que non-seulement le roi dom Fernando ne voulait à aucun prix de la couronne, mais que la commission espagnole ne serait même pas reçue. La commission se l'est tenu pour dit, d'autant plus aisément

qu'elle a su que le peuple portugais, qui est d'assez mauvaise humeur en ce moment, pourrait bien lui faire un mauvais parti. M. Olozaga n'a plus eu la moindre envie d'aller à Lisbonne chercher son roi. La leçon est dure sans doute; mais ne l'a-t-on pas méritée? Dom Fernando avait-il jamais laissé la moindre illusion? Est-ce qu'on ne connaissait pas la répugnance invincible de ce prince aimable, qui a le goût de la vie facile et des arts, qui est lui-même un artiste distingué? Pouvait-on croire sérieusement que, parce que M. Olozaga avait la fantaisie de faire un souverain, le roi dom Fernando allait quitter ses beaux ombrages de Cintra? Le coup n'a pas été moins rude, et à Madrid on s'est donné la petite satisfaction de dire qu'on n'avait rien offert. Ce qui complique étrangement la situation, c'est qu'il est un peu difficile, après ce déboire, de se remettre immédiatement à la poursuite d'un autre prince, et on reste dans cette condition qu'un républicain dépeignait l'autre jour d'un mot en disant à un membre du gouvernement : « Nous ne pouvons pas faire la république; mais vous ne pouvez pas faire la monarchie. » Malheureusement, au milieu de ces puériles disputes, le pays se décompose de jour en jour, la guerre civile s'essaie de toutes parts, et pendant ce temps le général Serrano est obligé d'avouer devant les cortès que l'insurrection de Cuba devient menaçante. Elle risquerait de devenir d'autant plus menaçante, si les mauvais traitemens infligés, disait-on, à un vice-consul américain venaient à provoquer l'intervention des États-Unis. Et voilà où en est aujourd'hui l'Espagne après six mois de révolution.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

I. *Seize mois autour du monde (1867-1869)*, par M. Jacques Siegfried, Paris, J. Hetzel. — II. *Australie : Voyage autour du monde*, par M. le comte de Beauvoir, Paris, H. Plon.

Si dans les temps anciens la mer séparait les mondes, elle est devenue de nos jours la grande route par laquelle se propagent le progrès et la civilisation. Pendant que la barbarie règne encore dans l'intérieur des grands continens groupés autour de l'Europe, pendant que les peuples limitrophes se disputent le sol par des guerres sans trêve, la navigation rapproche les rives, y répand les germes d'une culture qui lentement transfigure les pays et fait naître partout le sentiment d'une solidarité étroite entre les hommes de toutes les races. Il n'est plus d'île, si petite, si écartée qu'elle soit, qui ne participe au mouvement général. Les régions lointaines, l'Inde et la Chine, l'Australie et le Japon, tous ces pays qui autrefois nous apparaissaient comme au travers d'un brouillard, sont presqu'à nos portes. Les Anglais, les Allemands, les Américains, savent depuis longtemps tirer parti de ces facilités inappréciables pour l'éducation de l'homme. Au lieu d'étudier la géographie dans les livres, ils l'appren-

nent par les voyages, et en revenant au pays ils rapportent quelquefois la fortune, toujours l'expérience de la vie, des idées plus larges et de précieux souvenirs. En France, on se décide enfin à suivre l'exemple de nos voisins, et l'on voit se multiplier chaque jour des récits de voyage qui ne sont plus des traductions. Parmi les plus intéressans, nous signalerons d'abord : *Seize mois autour du monde,* par M. Jacques Siegfried. C'est le journal d'une excursion rapide en Égypte, aux Indes, en Chine et au Japon, chez les mormons et dans les États-Unis. Nous trouvons l'auteur à Constantinople au mois d'octobre 1867, et le 9 janvier 1869 il quitte New-York pour retourner en France. Lorsqu'on fait tant de chemin en si peu de temps, on n'a guère le temps d'approfondir les observations que l'on recueille en route; on voit un peu par les yeux des autres, on juge d'après des informations rassemblées comme on peut; on ne voit généralement que la surface des choses. En revanche, ces voyages rapides permettent de comparer à peu d'intervalle les tableaux les plus divers, le contraste fait mieux ressortir les différences, on ne risque pas d'oublier une chose à force de l'avoir sous les yeux. Le livre de M. Jacques Siegfried se lit sans fatigue; la variété des sujets, une touche légère, un style facile et sans prétention, le recommandent même à ceux qui ne cherchent pas dans une pareille lecture une source d'instruction. Des descriptions qui ont l'avantage d'être courtes, des détails très sommaires sur l'histoire, sur les ressources, sur l'état politique et commercial des pays que l'auteur nous fait visiter, ainsi que sur les mœurs des habitans, voilà certes les élémens d'un volume qui peut intéresser.

Le journal proprement dit est suivi d'un appendice important, composé d'une série de rapports que l'auteur adressait successivement au ministre du commerce. Le premier concerne l'Inde anglaise. M. Siegfried ne cache pas l'enthousiasme que lui inspire l'œuvre de la race anglo-saxonne, qui a su imposer des lois à un pays six ou sept fois grand comme la France et peuplé par 200 millions d'habitans. Le sol, qui est d'une fertilité exceptionnelle, fournit tous les produits qu'on lui demande et peut alimenter un commerce d'exportation colossal, pendant que la colonie elle-même offre à l'industrie européenne un débouché presque illimité. Toutes ces ressources, on les voit se développer à vue d'œil sous l'influence d'une administration que M. Siegfried nous représente comme un modèle de bonne politique. Avertis par les derniers désastres, les Anglais ont renoncé à un système vexatoire qui n'avait pour but que d'assurer leur domination en toute chose. Ils ne semblent plus se préoccuper que des intérêts matériels de leurs possessions. Le mouvement annuel du commerce extérieur de l'Inde s'élève aujourd'hui à 800 millions de francs pour l'importation en marchandises, à 1 milliard 400 millions pour l'exportation. On estime à plus de 5 milliards la quantité d'argent monnayé que, par suite de leurs idées arriérées, les natifs gardent encore enfouie, en attendant qu'ils comprennent tous les avantages de la

circulation des capitaux. Plus de 1 milliard 500 millions de francs ont été déjà consacrés à l'établissement d'un magnifique réseau de chemins de fer, qui, dans quelques mois, réunira tous les grands centres de l'empire indien depuis Lahore jusqu'à Bombay et Madras. Pour parer aux sécheresses qui compromettent les récoltes de quelques districts et pour augmenter en même temps la fertilité générale du sol, le gouvernement fait étudier en ce moment un système de canaux d'irrigation auquel il compte consacrer 500 millions. Enfin près de 20,000 écoles instruisent aujourd'hui 600,000 natifs et les initient à notre civilisation. On voit qu'un pas immense est fait, et qu'on ne risque pas de se tromper en prédisant à cette colonie un avenir des plus brillans.

Le seul obstacle, et il est sérieux, qui s'oppose à l'immigration des Européens, c'est le climat de l'Inde. On ne s'y fixe pas, on revient lorsqu'on a fait fortune. Les Allemands et les Suisses commencent à prendre une part de plus en plus large au commerce des Anglais; les Français n'en sont pas là, ils font à peine la moitié des affaires françaises, puisque nous achetons de seconde main sur les marchés de Londres et de Liverpool une bonne partie des matières premières que notre industrie tire des Indes. Ce qui cependant pourrait encourager les capitalistes français à diriger leur attention sur ce pays, c'est la loi nouvelle sur les associations commerciales dans l'Inde, d'après laquelle le prêteur intéressé ou commanditaire n'est pas considéré comme associé responsable, de sorte qu'il peut rentrer dans ses fonds avant les créanciers, si la maison a fait de mauvaises affaires (contrairement au droit établi en Angleterre). Que l'on ne s'imagine pas d'ailleurs que l'Inde soit le pays de Cocagne des aventuriers; ce qu'il faut là, ce sont des négocians solides, capables de fonder des maisons sérieuses et durables, et disposant de bons capitaux ou d'un grand crédit. Une seule fois il en a été autrement; c'est quand la guerre américaine priva l'Europe des 4 millions de balles de coton que lui fournissaient habituellement les états du sud. A ce moment, une hausse colossale s'était déclarée sur les prix du coton indien; l'exportation de Bombay monta de 60 à 800 millions. En présence d'un pareil coup de fortune, les entreprises les plus folles trouvaient des actionnaires par centaines, les banques et les sociétés nouvelles sortaient de terre, leurs actions montaient à des primes fabuleuses avant qu'elles n'eussent ouvert leurs bureaux. L'argent n'avait plus de valeur, on rencontrait des natifs qui passaient pour cent fois millionnaires. La paix fit tout crouler. Les actions tombèrent de haut : celles de la compagnie de Back-Bay, après s'être vendues 60,000 roupies, ne trouvèrent plus d'acheteur à 150.

Le rapport de M. Siegfried sur la situation de la Cochinchine française constate que cette colonie, dont le territoire ne représente pas le dixième de la surface de la France et qui ne compte encore que 2 millions d'habitans (dont à peine un millier d'Européens), est en voie de s'accroître et de prospérer. Il faudrait toutefois songer bientôt à substituer le ré-

gime civil au régime militaire; les « inspecteurs » que l'on prend dans les rangs des officiers de marine ne sauraient suffire plus longtemps à l'administration du pays. Il faudrait en second lieu introduire une culture riche, telle que la soie ou le tabac, qui pût donner quelque importance au commerce extérieur. Il faudrait enfin chercher à développer la population, car le pays pourrait contenir le double d'habitans. Pour atteindre ce but, les moyens seraient fort simples : faire appel d'une part aux capitalistes français, et de l'autre à ces travailleurs par excellence que la Chine nous offre à si peu de distance, prendre en même temps les mesures sanitaires les plus indispensables, telles que la vaccination obligatoire. Si les femmes annamites sont renommées pour leur fécondité, la variole leur enlève le tiers de leurs enfans dès la première année, et un second tiers avant l'âge de vingt et un ans.

Le commerce de la Chine est encore, pour la plus grosse part, entre les mains des maisons anglaises. La France n'a pas un seul représentant dans ce pays de la soie; il arrive souvent que les soies de Chine traversent Marseille pour aller d'abord à Londres et revenir ensuite à Lyon. Le Comptoir d'escompte et les Messageries impériales sont les seuls établissemens français; il est vrai qu'ils en valent bien d'autres. Il semble toutefois que la Chine mérite de fixer davantage l'attention. Ce vaste empire possède d'immenses ressources qui dorment encore délaissées, et une population intelligente et laborieuse qu'entrave seulement un gouvernement arriéré, dont nous avons cru devoir retarder la chute. Au Japon, le commerce extérieur se répartit d'une manière plus uniforme, on compte plusieurs bonnes maisons françaises à Yokohama; mais elles ne suffisent pas même à l'exportation dirigée sur la France.

M. Siegfried termine son livre par des réflexions fort judicieuses sur le rôle que la France pourrait jouer dans l'extrême Orient. Parmi les meilleurs moyens auxquels on pourrait recourir pour développer nos relations avec ces pays, il signale la fondation d'écoles supérieures de commerce qui prendraient vers l'âge de seize ans des jeunes gens dont l'instruction serait déjà faite, et leur enseigneraient les langues vivantes, la géographie, la tenue des livres, les mettraient au courant des usages et des ressources des différens pays, leur donneraient au moins quelques notions d'économie politique et de droit commercial. Ainsi disparaîtrait l'obstacle le plus grave au développement de nos affaires extérieures.

Les récits pittoresques de M. le comte de Beauvoir nous révèlent l'avénement d'un troisième monde, d'une Europe nouvelle qui se développe à vue d'œil dans les parages de l'Océan-Pacifique. L'immense continent de l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, deviennent des centres de civilisation qui ont sur nous la supériorité d'institutions libres et de mœurs pacifiques. Un préjugé encore très répandu veut que l'Australie ne soit toujours qu'une colonie pénitentiaire de l'Angleterre et un refuge d'aventuriers qui y vont à la recherche de l'or. On se figure volontiers

que l'on y coudoie à chaque pas des repris de justice, déversés sur cette terre perdue comme des animaux malfaisans. Rien n'est moins exact. Les déportations, commencées en 1788, ont été, il est vrai, le point de départ de la colonisation de l'Australie; mais depuis longtemps tout vestige de cette origine sinistre a disparu. La Nouvelle-Galles du sud n'a subi le fléau de ces envois que jusqu'en 1840, époque où la population pure et saine de Sydney repoussa avec un impétueux élan un navire chargé de *convicts;* dès 1803, elle avait commencé à déporter en Tasmanie les plus turbulens de ces hommes. La colonie de Tasmanie ne reçoit plus d'envois de *convicts* depuis 1850, et longtemps avant cette époque elle avait interné les condamnés dans une presqu'île suffisamment isolée; enfin la colonie Victoria n'a jamais laissé aborder ces importations pestilentielles : le seul endroit où il y ait des criminels en Victoria, ce sont les prisons cellulaires de Pentridge. On a même opposé une digue à l'immigration chinoise en frappant d'une taxe les *celestials* qui arrivaient en masse pour se ruer sur les champs d'or, et en interdisant l'entrée du port aux femmes de cette race.

L'auteur du livre que nous avons sous les yeux a fait le tour du globe en compagnie du jeune duc de Penthièvre, fils du prince de Joinville; il venait d'avoir vingt ans lorsqu'il fit voile pour l'Australie, et il n'est resté absent que deux ans. Ses impressions ont la fraîcheur et la vivacité de son âge, ses jugemens sont un peu empreints de cet enthousiasme que la vue d'un monde nouveau éveille facilement dans les cœurs jeunes et confians; on sent bien que les nobles touristes ont vu toutes les portes s'ouvrir devant eux. Si, pour cette raison, les récits de M. de Beauvoir ne donnent peut-être pas toujours une idée très juste de la vie des colons australiens, telle qu'elle est en réalité, en revanche ils entraînent le lecteur par le charme des descriptions, par le souffle de vie et de liberté qui se dégage de ces récits. L'auteur nous promène dans les palais de Melbourne, dans les mines d'or, dont il nous fait connaître l'histoire et le mode d'exploitation, dans les immenses propriétés des *squatters,* qui ne comptent leurs troupeaux qu'une fois par an, et dans les huttes des cannibales, que la race blanche a partout refoulés vers l'intérieur des terres. Des détails numériques très circonstanciés nous permettent d'apprécier l'importance des affaires sur ces grands marchés du commerce international, et de nous faire une idée des ressources que le pays offre à des colons énergiques et intelligens.

La richesse de l'Australie n'est point uniquement dans l'or que renferme le sol; les immenses prairies de ce pays nourrissent d'innombrables troupeaux. M. de Beauvoir raconte avec des détails saisissans les visites qu'il a faites aux « stations » de bœufs et de moutons. A côté des propriétaires, qui ne paient aucune taxe, il y a en Australie les *squatters,* qui sont les fermiers de l'état. Dans la Nouvelle-Galles du sud, ils paient une contribution annuelle fixée par une commission d'experts

d'après l'étendue et la valeur du terrain concédé; dans la colonie Victoria, ils paient tant par tête de bétail, et rien pour la terre. L'un des *runs* visités par M. de Beauvoir avait une superficie de 80,000 hectares; il était limité au nord et au sud par deux rivières presque parallèles, le Walkool et le Murray, entre lesquelles on avait établi du côté de l'est une solide barrière de bois d'une longueur de 27 kilomètres, et du côté de l'ouest une clôture en fil de fer de 35 kilomètres. Sur cet immense pâturage, on élevait un troupeau de 15,000 bœufs, gardé par 15 hommes : 1 homme pour 1,000 bœufs. Les dépenses annuelles étaient d'environ 80,000 fr., en y comprenant la taxe payée à l'état (17,000 francs). Voici maintenant les recettes. Le *squatter* envoie tous les ans, de mai en septembre, une dizaine de ses hommes acheter dans les environs tout le bétail maigre ou jeune qu'ils peuvent trouver; il le revend à Melbourne après l'avoir engraissé. En achetant, par exemple, 15,000 bêtes à raison de 50 francs par tête, ce qui fait une dépense de 750,000 francs, il peut les revendre 2 ou 3 millions au bout de deux ans. Un autre *run* représentait un espace de plus de 100,000 hectares de prairies, et nourrissait 60,000 moutons. Les frais annuels s'élevaient à 160,000 francs, les bénéfices à 250,000. Il est vrai que ces beaux résultats ne s'obtiennent pas toujours. Les trombes de grêle tuent quelquefois les agneaux par milliers, les sécheresses alternent avec les inondations. D'immenses prairies sont parfois, non-seulement desséchées, mais incendiées par les rayons solaires, qui tombent sur des herbes en fermentation, et les *squatters* sont alors forcés de recourir au *boilingdown*, c'est-à-dire de convertir une partie de leurs troupeaux en suif.

Les exemples que nous venons de citer suffiront pour donner une idée de l'échelle grandiose sur laquelle, grâce à la liberté, se développent les colonies anglaises de l'Océanie. Tout à côté, la colonie française de la Nouvelle-Calédonie, malgré ses admirables ressources naturelles, est restée un vaisseau à trois ponts commandé par le sifflet du contremaître; les colons sont traités en passagers qui gênent la manœuvre du bord. « Le plus clair des importations françaises, dit M. de Beauvoir, c'est l'absinthe, et le plus saillant des exportations, ce sont des papiers timbrés et des rapports militaires. » Telle est la différence des systèmes. Les colonies australiennes, indépendantes les unes des autres, s'administrent elles-mêmes. Le gouvernement britannique, loin de les régenter, les a déclarées et laissées libres dès le principe; elles sont devenues de vrais états, ayant leurs chambres, leur système électoral, votant leurs lois et leurs institutions. La liberté a été la source de leur prospérité.

R. RADAU.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIXe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1869

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

O.K. M.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

